

0157432(11)
8157805

ŒUVRES COMPLÈTES
ILLUSTRÉES
DE
ANATOLE FRANCE

TOME XI

HISTOIRE CONTEMPORAINE

L'ORME DU MAIL

LE MANNEQUIN D'OSIER

COMPOSITIONS D'HERMANN-PAUL
GRAVÉES SUR BOIS PAR J. MALCOURONNE

PARIS

CALMANN-LÉVY - ÉDITEURS

1927

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI
COTA III 468647

43/78

B.C.U. București

C199800454

ILLUSTRATIONS AND BIBLIOGRAPHICAL NOTES
COPYRIGHTED BY CALMANN-LÉVY, 1927.

L'ORME DU MAIL



LE salon où se tenait le cardinal-archevêque pour recevoir les visites avait été revêtu, sous Louis XV, de lambris de bois sculpté peints en gris clair. Des figures de femmes assises parmi des trophées occupaient les angles des corniches. Sur la cheminée, la glace, en deux morceaux, était couverte, à sa partie inférieure, d'une draperie de velours cramoisi sur laquelle une Notre-Dame de Lourdes s'enlevait toute blanche, avec sa jolie écharpe bleue. Le long des murs, au milieu des panneaux, étaient suspendus des plaques d'émail encadrées de peluche groseille, des portraits imprimés en couleur des papes Pie IX et Léon XIII et des ouvrages brodés, souvenirs de Rome ou dons des dames pieuses habitant le diocèse. Des modèles en

plâtre d'églises gothiques ou romanes chargeaient les consoles dorées : le cardinal-archevêque aimait les bâtiments. De la rosace rocaille pendait un lustre mérovingien exécuté sur les plans de M. Quatrebarbe, architecte diocésain, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire.

Monseigneur, retroussant sa soutane sur ses bas rouges et chauffant au feu ses jambes courtes et fermes, dictait un mandement, tandis qu'assis à la grande table de cuivre et d'écaille, surmontée d'un crucifix d'ivoire, M. de Goulet, vicaire général, écrivait : — *Afin que rien ne vienne attrister dans nos âmes les joies du Carmel...*

Monseigneur dictait d'une voix blanche, sans onction. C'était un très petit homme, portant droit sa grosse tête et sa face carrée, que l'âge avait amollie. Son visage, avec des traits vulgaires et grossiers, exprimait la finesse et une espèce de dignité faite de l'habitude et de l'amour du commandement.

— *Les joies du Carmel...* Ici vous développerez les idées de concorde, de pacification des esprits, de soumission si nécessaire aux pouvoirs établis, que j'ai déjà exprimées dans mes précédents mandements.

M. de Goulet releva sa tête longue, pâle et fine, que ses beaux cheveux bouclés ornaient comme d'une perruque Louis XIV.

— Mais cette fois, dit-il, ne convient-il pas, en renouvelant ces déclarations, d'observer la réserve que comporte la situation des pouvoirs civils, ébranlés par des crises intestines et incapables désormais de donner à leurs alliances ce qui n'est pas en eux, je veux dire la suite et la

durée? Car vous n'êtes pas sans voir, Monseigneur, que le déclin du parlementarisme...

Le cardinal-archevêque secoua la tête.

— Sans réserves, monsieur de Goulet, sans réserves d'aucune sorte. Vous êtes plein de science et de piété, monsieur de Goulet, mais votre vieux pasteur peut encore vous donner quelques leçons de prudence, avant de livrer, par sa mort, à votre jeune énergie, le gouvernement du diocèse. N'avons-nous point à nous louer de monsieur le préfet Worms-Clavelin qui regarde favorablement nos écoles et nos œuvres? Ne recevons-nous point demain, à notre table, le général commandant la division et monsieur le premier président? A ce propos, montrez-moi le menu.

Le cardinal-archevêque l'examina, le corrigea, l'augmenta et fit la recommandation expresse de demander du gibier à Rivoire, le braconnier de la préfecture.

Un domestique vint lui présenter une carte dans un plateau d'argent.

Monseigneur ayant lu sur la carte le nom de M. l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, se tourna vers son vicaire général :

— Je gage, dit-il, que monsieur Lantaigne vient encore se plaindre à moi de monsieur Guitrel.

L'abbé de Goulet se leva pour sortir du salon. Mais Monseigneur le retint près de lui :

— Demeurez! Je veux que vous partagiez avec moi le plaisir d'entendre monsieur Lantaigne, qui passe, vous le savez, pour le premier orateur du diocèse. Car, à n'interroger que la voix publique, il prêcherait mieux que vous, cher monsieur de Goulet. Mais ce n'est pas mon avis.

Entre nous, je n'estime ni sa parole enflée ni sa science confuse. Il est cruellement ennuyeux, et je vous garde pour m'aider à le congédier au plus vite.

Un prêtre de haute taille et de vaste corpulence, grave, très simple, le regard en dedans, entra dans le salon et salua.

A sa vue, Monseigneur s'écria joyeusement :

— Eh! bonjour, monsieur l'abbé Lantaigne. Au moment même où vous vous êtes fait annoncer, monsieur le vicaire général et moi nous parlions de vous. Nous disions que vous êtes l'orateur le plus éminent du diocèse, et que votre carême, prêché à Saint-Exupère, témoigne hautement de votre grand talent et de votre grande science.

L'abbé Lantaigne rougit. Il était sensible à la louange, et c'est seulement par la porte de l'orgueil que l'Ennemi pouvait entrer dans son âme.

— Monseigneur, répondit-il, le visage éclairé d'un sourire qui s'effaça vite, l'approbation de Votre Éminence me cause une joie précieuse, qui vient heureusement adoucir le début d'un entretien pénible pour moi. Car c'est une plainte que le supérieur du grand séminaire a la douleur d'apporter à vos oreilles paternelles.

Monseigneur l'interrompit :

— Dites-moi, monsieur Lantaigne, ce carême de Saint-Exupère a-t-il été imprimé?

— Il a été analysé dans la *Semaine religieuse* du diocèse. Je suis touché, Monseigneur, des marques d'intérêt que vous voulez bien accorder à mes travaux apostoliques. Hélas! il y a longtemps déjà que je monte dans la chaire de vérité. En 1880, je donnais à monsieur Roquette, élevé

depuis lors à l'épiscopat, mes sermons quand j'en avais trop.

— Ah! s'écria Monseigneur en souriant, ce bon monsieur Roquette! Étant allé, l'année dernière, *ad limina apostolorum*, je rencontrai une première fois monsieur Roquette qui se rendait plein de joie au Vatican. Je le retrouvai huit jours après dans la basilique de Saint-Pierre, où il puisait les consolations dont il avait besoin après s'être vu refuser le chapeau.

— Et pourquoi, demanda M. Lantaigne d'une voix qui sifflait comme un fouet, pourquoi la pourpre se serait-elle abattue sur les épaules de ce pauvre homme, médiocre par les mœurs, nul par la doctrine, ridicule par l'épaisseur de son esprit et recommandable seulement pour avoir mangé du veau avec monsieur le président de la République dans un banquet de francs-maçons? Monsieur Roquette, s'il pouvait s'élever au-dessus de lui-même, s'étonnerait d'être évêque. En ces temps d'épreuve, en face d'un avenir mêlé de douces promesses et de terribles menaces, il conviendrait de former un clergé puissant par le caractère et par le savoir. Et c'est précisément, Monseigneur, d'un prêtre incapable de porter le poids de ses grands devoirs, d'un autre Roquette, que je viens entretenir Votre Éminence. Le professeur d'éloquence au grand séminaire, monsieur l'abbé Guitrel...

Monseigneur interrompit avec une feinte étourderie et demanda en riant si M. l'abbé Guitrel était en passe de devenir évêque à son tour?

— Quelle pensée, Monseigneur! s'écria l'abbé Lantaigne. Si cet homme s'élevait d'aventure à l'épiscopat, on reverrait

les jours de Cautinus, quand un pontife indigne souillait la chaire de saint Martin.

Le cardinal-archevêque, pelotonné dans son fauteuil, dit avec bonhomie :

— Cautinus, l'évêque Cautinus (c'était la première fois qu'il entendait prononcer ce nom), Cautinus qui occupa le siège de saint Martin. Êtes-vous bien sûr que ce Cautinus ait tenu une conduite aussi mauvaise qu'on le prétend? C'est un point intéressant de l'histoire ecclésiastique des Gaules sur lequel je serais curieux d'avoir l'opinion d'un aussi savant homme que vous, monsieur Lantaigne.

Le supérieur du grand séminaire se redressa :

— Monseigneur, le témoignage de Grégoire de Tours est formel à l'endroit de l'évêque Cautinus. Ce successeur du bienheureux Martin affecta un tel luxe et dilapida de telle façon les trésors de la basilique, qu'au bout de deux ans de son administration tous les vases sacrés étaient aux mains des juifs de Tours. Et, si j'ai rapproché le nom de Cautinus de celui du malheureux monsieur Guitrel, ce n'est pas sans raison. Monsieur Guitrel rafle les objets d'art, boiseries, vases artistement ciselés, qui se trouvent encore dans les églises de campagne, à la garde de fabriciens ignorants, et c'est au profit des juifs qu'il se livre à ce pillage.

— Au profit des juifs? demanda Monseigneur. Que me dites-vous là?

— Au profit des juifs, reprit l'abbé Lantaigne, et pour enrichir les salons de monsieur le préfet Worms-Clavelin, israélite et franc-maçon. Madame Worms-Clavelin est curieuse d'objets anciens. Par l'intermédiaire de mon-

sieur Guitrel elle a acquis des chapes conservées depuis trois siècles dans la sacristie de l'église de Lusancy, et elle en a fait des sièges, m'a-t-on dit, de cette sorte qu'on nomme poufs.

Monseigneur hocha la tête :

— Poufs! mais, si l'aliénation de ces ornements hors d'usage a été faite régulièrement, je ne vois pas que l'évêque Cautinus... je veux dire monsieur Guitrel, ait forfait en s'entremettant dans cette opération légitime. Il n'y a pas lieu de vénérer comme reliques des saints ces chapes des pieux curés de Lusancy. Ce n'est pas un sacrilège de vendre leur défroque pour en faire des poufs.

M. de Goulet, qui depuis quelques instants mordillait sa plume, ne put retenir un murmure. Il déplorait que les églises fussent ainsi dépouillées par des mécréants de leurs richesses artistiques. Le supérieur du grand séminaire reprit avec fermeté :

— Laissons donc, s'il vous plaît, Monseigneur, le trafic auquel se livre l'ami de monsieur le préfet israélite Worms-Clavelin, et souffrez que j'articule, contre le professeur d'éloquence au grand séminaire, des griefs qui ne sont que trop précis. J'ai deux chefs d'accusation. J'incrimine : primo sa doctrine, secundo ses mœurs. Je dis que j'incrimine primo sa doctrine, et cela pour quatre motifs : primo...

Le cardinal-archevêque étendit ses deux bras comme pour éviter tant d'articles.

— Monsieur Lantaigne, je vois depuis quelque temps monsieur le vicaire général qui mordille sa plume, et me fait des signes désespérés pour me rappeler que notre

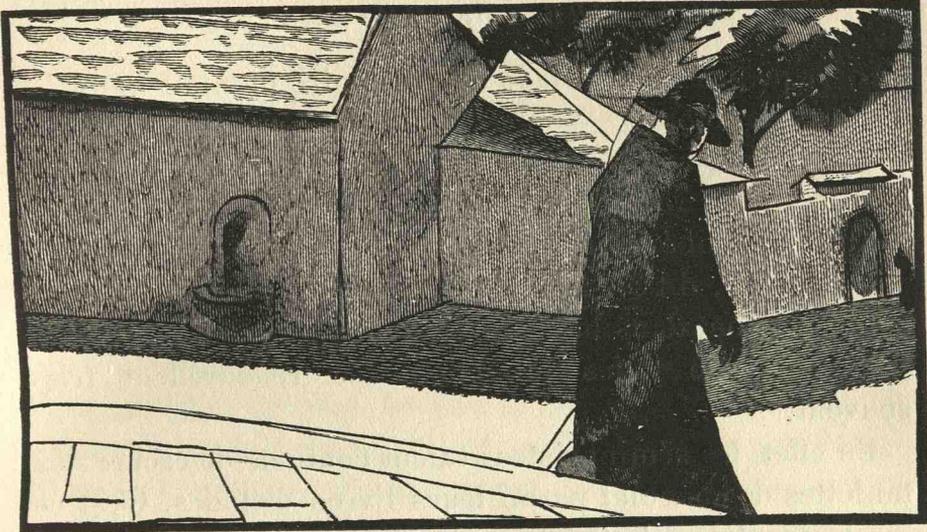
imprimeur attend notre mandement qui doit être lu dimanche dans les églises de notre diocèse. Souffrez que j'achève de dicter ce mandement qui apportera, je l'espère, quelques consolations à nos prêtres et à nos fidèles.

L'abbé Lantaigne salua et se retira très triste. Après son départ, le cardinal-archevêque, se tournant vers M. de Goulet :

— Je ne savais pas, dit-il, que monsieur Guitrel fût si ami du préfet. Et je suis reconnaissant à monsieur le supérieur du séminaire de m'en avoir averti. Monsieur Lantaigne est la sincérité même; j'estime sa franchise et sa droiture. Avec lui, on sait où l'on va...

Il se reprit :

— ... Où l'on irait.



II

M. L'ABBÉ LANTAIGNE, supérieur du grand séminaire, travaillait dans son cabinet dont les murs, peints à la chaux, étaient aux trois quarts recouverts par des tablettes de bois blanc que chargeaient les tristes basanes des livres de travail, toute la *Patrologie* de Migne, les éditions économiques de saint Thomas d'Aquin, de Baronius, de Bossuet. Une vierge dans le goût de Mignard couronnait la porte, avec un brin de buis poudreux sortant du vieux cadre doré. Des chaises de crin se tenaient, sans s'offrir, sur le carrelage rouge, devant les fenêtres

par lesquelles l'odeur fade du réfectoire montait dans les rideaux de coton.

Courbé sur son petit bureau de noyer, M. le supérieur feuilletait les registres que, debout à son côté, lui présentait M. l'abbé Perruque, préfet des études.

— Je vois, dit M. Lantaigne, qu'on a encore découvert cette semaine, dans la chambre d'un élève, une réserve de friandises. De telles infractions se renouvellent trop souvent.

En effet, les séminaristes avaient coutume de cacher des tablettes de chocolat parmi leurs livres d'études. C'est ce qu'ils appelaient la théologie Menier. Ils se réunissaient à deux ou trois pour goûter dans une chambre, la nuit.

M. Lantaigne invita le préfet des études à sévir sans faiblesse.

— Ce désordre est redoutable en ce qu'il peut s'y mêler les fautes les plus graves.

Il demanda le registre de la classe d'éloquence. Mais quand M. Perruque le lui eut présenté il en détourna le regard. L'idée que l'éloquence sacrée était enseignée par ce Guitrel sans mœurs et sans doctrine lui souleva le cœur. Il soupira au dedans de lui-même :

— Quand tomberont les écailles des yeux du cardinal-archevêque, afin qu'il voie l'indignité de ce prêtre?

Puis, s'arrachant à cette pensée amère pour se jeter dans l'amertume d'une autre pensée :

— Et Piédagnel? demanda-t-il.

Firmin Piédagnel causait depuis deux ans au supérieur du séminaire d'incessantes inquiétudes. Fils unique d'un savetier qui avait son échoppe entre deux contreforts

de Saint-Exupère, c'était, par l'éclat de son intelligence, le plus brillant élève de la maison. D'humeur paisible, il était assez bien noté pour la conduite. La timidité de son caractère et la faiblesse de sa complexion semblaient assurer la pureté de ses mœurs. Mais il n'avait ni l'esprit théologique ni la vocation du sacerdoce. Sa foi même était incertaine. Grand connaisseur des âmes, M. Lantaigne ne redoutait pas à l'excès, chez les jeunes lévites, ces crises violentes, parfois salutaires, que la grâce apaise. Il s'effrayait, au contraire, des langueurs d'un esprit tranquillement indocile. Il désespérait presque d'une âme à qui le doute était tolérable et léger, et dont les pensées coulaient à l'irréligion par une pente naturelle. Tel se montrait le fils ingénieux du cordonnier. M. Lantaigne était un jour arrivé, par surprise, par une de ces ruses brusques qui lui étaient habituelles, à découvrir le fond de cette nature dissimulée par politesse. Il s'était aperçu avec effroi que Firmin n'avait retenu de l'enseignement du séminaire que des élégances de latinité, de l'adresse pour les sophismes et une sorte de mysticisme sentimental. Firmin lui avait paru dès lors un être faible et redoutable, un malheureux et un mauvais. Pourtant il aimait cet enfant, il l'aimait tendrement, avec faiblesse. En dépit qu'il en eût, il lui savait gré d'être l'ornement, la grâce du séminaire. Il aimait en Firmin les charmes de l'esprit, la douceur fine du langage et jusqu'à la tendresse de ces pâles yeux de myope, comme blessés sous les paupières battantes. Il se plaisait parfois à voir en lui une victime de cet abbé Guitrel dont la pauvreté intellectuelle et morale devait (il le croyait fermement) offenser et désoler un

élève intelligent et perspicace. Il se flattait que, mieux conduit à l'avenir, Firmin, trop faible pour donner jamais à l'Église un de ces chefs énergiques dont elle avait tant besoin, rendrait du moins à la religion, peut-être, un Péreyve ou un Gerbet, un de ces prêtres portant dans le sacerdoce un cœur de jeune mère. Mais, incapable de se flatter longtemps lui-même, M. Lantaigne rejetait vite cette espérance trop incertaine, et il discernait en cet enfant un Guérout, un Renan. Et une sueur d'angoisse lui glaçait le front. Son épouvante était, en nourrissant de tels élèves, de préparer à la vérité des ennemis redoutables.

Il savait que c'est dans le temple que furent forgés les marteaux qui ébranlèrent le temple. Il disait bien souvent : « Telle est la force de la discipline théologique que seule elle est capable de former les grands impies ; un incrédule qui n'a point passé par nos mains est sans force et sans armes pour le mal. C'est dans nos murs qu'on reçoit toute science, même celle du blasphème. » Il ne demandait au vulgaire des élèves que de l'application et de la droiture, assuré d'en faire de bons desservants. Chez les sujets d'élite, il craignait la curiosité, l'orgueil, l'audace mauvaise de l'esprit et jusqu'aux vertus qui ont perdu les anges.

— Monsieur Perruque, dit-il brusquement, voyons les notes de Piédagnel.

Le préfet des études, avec son pouce mouillé sur ses lèvres, feuilleta le registre et puis souligna de son gros index cerclé de noir les lignes tracées en marge du cahier :

M. Piédagnel tient des propos inconsidérés.

M. Piédagnel incline à la tristesse.

M. Piédagnel se refuse à tout exercice physique.

Le directeur lut et secoua la tête. Il tourna le feuillet et lut encore :

M. Piédagnel a fait un mauvais devoir sur l'unité de la foi.

Alors l'abbé Lantaigne éclata :

— L'unité, voilà donc ce qu'il ne concevra jamais! Et pourtant c'est l'idée dont le prêtre doit se pénétrer avant toute autre. Car je ne crains pas d'affirmer que cette idée est toute de Dieu, et pour ainsi dire sa plus forte expression sur les hommes.

Il tourna vers l'abbé Perruque son regard creux et noir :

— Ce sujet de l'unité de la foi, monsieur Perruque, c'est ma pierre de touche pour éprouver les esprits. Les intelligences les plus simples, si elles ne manquent pas de droiture, tirent de l'idée de l'unité des conséquences logiques; et les plus habiles font sortir de ce principe une admirable philosophie. J'ai traité trois fois en chaire, monsieur Perruque, de l'unité de la foi, et la richesse de la matière me confond encore.

Il reprit sa lecture :

M. Piédagnel a composé un cahier, qui a été trouvé dans son pupitre et qui contient, tracés de la main même de M. Piédagnel, des extraits de diverses poésies érotiques, composées par Leconte de Lisle et Paul Verlaine, ainsi que par plusieurs autres auteurs libres, et le choix des pièces décèle un excessif libertinage de l'esprit et des sens.

Il ferma le registre et le rejeta brusquement.

— Ce qui manque aujourd'hui, soupira-t-il, ce n'est ni le savoir ni l'intelligence; c'est l'esprit théologique.

C199200454

— Monsieur, dit l'abbé Perruque, monsieur l'économiste vous fait demander si vous pouvez le recevoir incessamment. Le traité avec Lafolie pour la viande de boucherie expire le 15 de ce mois, et l'on attend votre décision avant de renouveler des arrangements dont la maison n'eut point à se louer. Car vous n'êtes pas sans avoir remarqué la mauvaise qualité du bœuf fourni par le boucher Lafolie.

— Faites entrer monsieur l'économiste, dit M. Lantaigne.

Et, demeuré seul, il se prit la tête dans les mains et soupira :

— *O quando finieris et quando cessabis, universa vanitas mundi?* Loin de vous, mon Dieu, nous ne sommes que des ombres errantes. Il n'est pas de plus grands crimes que ceux commis contre l'unité de la foi. Daignez ramener le monde à cette unité bénie!

Quand, après le déjeuner de midi, à l'heure de la récréation, M. le supérieur traversa la cour, les séminaristes faisaient une partie de ballon. C'était sur l'aire sablée une grande agitation de têtes rougeaudes, emmanchées comme à des manches de couteaux noirs; des gestes secs de pantins, et des cris, des appels dans tous les dialectes ruraux du diocèse. Le préfet des études, M. l'abbé Perruque, sa soutane retroussée, se mêlait aux jeux avec l'ardeur d'un paysan reclus, grisé d'air et de mouvement, et lançait en athlète, du bout de son soulier à boucle, l'énorme ballon, revêtu de quartiers de peau. A la venue de M. le supérieur, les joueurs s'arrêtèrent. M. Lantaigne leur fit signe de continuer. Il suivit l'allée d'acacias malades qui borde la cour du côté des remparts et de la campagne. A mi-chemin, il rencontra trois élèves qui, se

donnant le bras, allaient et venaient en causant. Parce qu'ils employaient ainsi d'ordinaire le temps des récréations, on les appelait les péripatéticiens. M. Lantaigne appela l'un deux, le plus petit, un adolescent pâle, un peu voûté, la bouche fine et moqueuse, avec des yeux timides. Celui-ci n'entendit pas d'abord, et son voisin dut le pousser du coude et lui dire :

— Piédagnel, monsieur le supérieur t'appelle.

Alors Piédagnel s'approcha de M. l'abbé Lantaigne et le salua avec une gaucherie presque gracieuse.

— Mon enfant, lui dit le supérieur, vous voudrez bien me servir ma messe demain.

Le jeune homme rougit. C'était un honneur envié que de servir la messe de M. le supérieur.

L'abbé Lantaigne, son bréviaire sous le bras, sortit par la petite porte qui donne sur les champs et il suivit le chemin accoutumé de ses promenades, un chemin poussiéreux, bordé de chardons et d'orties, qui suit les remparts.

Il songeait :

« Que deviendra ce pauvre enfant, s'il se trouve soudain jeté dehors, ignorant tout travail manuel, délicat et débile, craintif? Et quel deuil dans l'échoppe de son père infirme! »

Il allait sur les cailloux du chemin aride. Parvenu à la croix de la mission, il tira son chapeau, essuya avec son foulard la sueur de son front et dit à voix basse :

— Mon Dieu, inspirez-moi d'agir selon vos intérêts, quoi qu'il en puisse coûter à mon cœur paternel!

Le lendemain matin, à six heures et demie, M. l'abbé Lantaigne achevait de dire sa messe dans la chapelle nue

et solitaire. Seul, devant un autel latéral, un vieux sacristain plantait des fleurs de papier dans des vases de porcelaine, sous la statue dorée de saint Joseph. Un jour gris coulait tristement avec la pluie le long des vitraux ternis. Le célébrant, debout à la gauche du maître-autel, lisait le dernier évangile.

« *Et Verbum caro factum est,* » dit-il en fléchissant les genoux.

Firmin Piédagnel, qui servait la messe, s'agenouilla en même temps sur le degré où était la sonnette, se releva et, après les derniers répons, précéda le prêtre dans la sacristie. M. l'abbé Lantaigne posa le calice avec le corporal et attendit que le desservant l'aidât à dépouiller ses ornements sacerdotaux. Firmin Piédagnel, sensible aux influences mystérieuses des choses, éprouvait le charme de cette scène, si simple, et pourtant sacrée. Son âme, pénétrée d'une onction attendrissante, goûtait avec une sorte d'allégresse la grandeur familière du sacerdoce. Jamais il n'avait senti si profondément le désir d'être prêtre et de célébrer à son tour le saint sacrifice. Ayant baisé et plié soigneusement l'aube et la chasuble, il s'inclina devant M. l'abbé Lantaigne avant de se retirer. Le supérieur du séminaire, qui revêtait sa douillette, lui fit signe de rester, et le regarda avec tant de noblesse et de douceur que l'adolescent reçut ce regard comme un bienfait et comme une bénédiction. Après un long silence :

— Mon enfant, dit M. Lantaigne, en célébrant cette messe, que je vous ai demandé de servir, j'ai prié Dieu de me donner la force de vous renvoyer. Ma prière a été exaucée. Vous ne faites plus partie de cette maison.

L'ORME DU MAIL

En entendant ces paroles, Firmin devint stupide. Il lui semblait que le plancher manquait sous ses pieds. Il voyait vaguement, dans ses yeux gros de larmes, la route déserte, la pluie, une vie noire de misère et de travail, une destinée d'enfant perdu dont s'effrayaient sa faiblesse et sa timidité. Il regarda M. Lantaigne. La douceur résolue, la tranquillité ferme, la quiétude de cet homme le révoltèrent. Soudain, un sentiment naquit et grandit en lui, le soutint et le fortifia, la haine du prêtre, une haine impérissable et féconde, une haine à remplir toute la vie. Sans prononcer une parole, il sortit à grands pas de la sacristie.

III

M. L'ABBÉ LANTAIGNE, supérieur du grand séminaire de ***, écrit à Monseigneur le cardinal-archevêque de *** la lettre suivante :

« Monseigneur,

» Quand, le 17 de ce mois, j'ai eu l'honneur d'être reçu par Votre Éminence, je craignis d'abuser de votre bonté paternelle et de votre mansuétude pastorale en vous exposant avec l'ampleur suffisante l'affaire dont j'étais venu vous entretenir. Mais comme cette affaire relève de votre haute et sainte juridiction et intéresse le gouvernement de

ce diocèse, qui compte parmi les plus antiques et les plus belles provinces de la Gaule chrétienne, je me fais un devoir de soumettre à l'équité vigilante de Votre Éminence les faits qu'elle est appelée à juger dans la plénitude de son autorité et dans l'abondance de ses lumières.

» En portant ces faits à la connaissance de Votre Éminence, j'accomplis un devoir que je qualifierais de pénible pour mon cœur, si je ne savais que l'accomplissement de tout devoir apporte à l'âme une source inépuisable de consolations, et que ce n'est point assez d'obéir à Dieu si l'on n'obéit pas avec une prompte allégresse.

» Les faits qu'il importe de vous faire connaître, Monseigneur, sont relatifs à monsieur l'abbé Guitrel, professeur d'éloquence au grand séminaire. Je les énoncerai aussi brièvement et aussi exactement que possible.

» Ces faits se rapportent :

» 1^o A la doctrine ;

» 2^o Aux mœurs de monsieur l'abbé Guitrel.

» J'énoncerai premièrement les faits relatifs à la doctrine de monsieur Guitrel.

» En lisant les cahiers d'après lesquels il fait son cours d'éloquence sacrée, j'y ai relevé diverses opinions qui ne sont pas conformes à la tradition de l'Église.

» 1^o Monsieur Guitrel, tout en condamnant dans leurs conclusions les commentaires de l'Écriture sainte faits par les incrédules et les prétendus réformés, ne les condamne pas dans leur principe et leur origine, en quoi il erre grandement. Car il est évident que, la garde des Écritures ayant été confiée à l'Église, l'Église est seule capable d'interpréter les livres qu'elle seule conserve.



» 2^o Séduit par l'exemple récent d'un religieux qui rechercha les applaudissements du siècle, monsieur Guitrel prétend expliquer les scènes de l'Évangile au moyen de la prétendue couleur locale et de la fausse psychologie dont les Allemands firent grand étalage; et il ne s'aperçoit pas que, marchant ainsi dans la voie des incroyables, il côtoie l'abîme où ils sont tombés. Je laisserais l'attention charitable de Son Éminence Monseigneur le cardinal-archevêque si je mettais sous ses yeux vénérables les endroits où monsieur Guitrel étudie avec une puérilité pitoyable, d'après les récits des voyageurs, « la batellerie du lac de Tibériade » et ceux où il décrit avec une intolérable indécence ce qu'il appelle « les états d'âme » et « les crises psychiques » de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Ces sottises nouveautés, blâmables chez un régulier mondain, ne sauraient être tolérées chez un séculier, chargé d'instruire de jeunes lévites. Aussi fus-je plus affligé que surpris quand j'appris qu'un élève intelligent, que j'ai dû renvoyer depuis pour son mauvais esprit, qualifiait monsieur le professeur d'éloquence de prêtre « fin de siècle. »

» 3^o Monsieur Guitrel affecte une complaisance blâmable à s'appuyer sur l'autorité chancelante de Clément d'Alexandrie, qui n'est pas inscrit au martyrologe. En quoi le professeur d'éloquence trahit la faiblesse de son esprit séduit par l'exemple des prétendus spiritualistes, qui croient trouver dans les *Stromates* une interprétation exclusivement allégorique des mystères les plus solides de la foi chrétienne. Et, sans errer positivement, monsieur Guitrel se montre, par cet endroit, inconséquent et frivole.

» 4^o Et, comme la dépravation du goût est une des conséquences de la faiblesse doctrinale, et qu'un esprit qui répugne aux fortes nourritures se repaît d'aliments légers, monsieur Guitrel va chercher, pour les offrir à ses élèves, des modèles d'éloquence jusque dans les conférences de monsieur Lacordaire et dans les homélies de monsieur Gratry.

» J'énoncerai secondement les faits relatifs aux mœurs de monsieur Guitrel :

» 1^o Monsieur l'abbé Guitrel fréquente chez monsieur le préfet Worms-Clavelin avec secret tout à la fois et assiduité, en quoi il s'éloigne de la réserve qu'un ecclésiastique d'un rang inférieur doit toujours s'imposer à l'endroit des pouvoirs publics, réserve dont il n'y a pas lieu de sortir dans les circonstances présentes, et vis-à-vis d'un fonctionnaire israélite. Et, par le soin qu'il prend de n'entrer à la préfecture que par une porte dérobée, monsieur Guitrel semble se rendre compte lui-même de la fausseté d'une situation qu'il prolonge néanmoins.

» Il est, d'ailleurs, notoire que monsieur Guitrel tient auprès de madame Worms-Clavelin un office plus mercantile que religieux. Cette dame est curieuse d'antiquités, et, bien qu'israélite, elle ne dédaigne aucun des objets appartenant au culte, lorsque s'y trouvent les mérites de l'art ou de l'ancienneté. Il est malheureusement prouvé que monsieur Guitrel s'emploie à procurer pour un prix dérisoire à madame Worms-Clavelin le mobilier antique des cures de village, abandonné à la garde de fabriciens ignorants. C'est ainsi que boiseries, ornements sacerdotaux, calices, ciboires sont arrachés aux sacristies

de vos églises rurales, Monseigneur, pour aller à la préfecture orner les appartements particuliers de monsieur et madame Worms-Clavelin. Et chacun sait que madame Worms-Clavelin a garni avec les chapes magnifiques et vénérables de Saint-Porchaire ces sortes de meubles appelés vulgairement poufs. Je ne prétends pas que monsieur Guitrel ait tiré quelque avantage matériel et direct de ces trafics ; mais il suffit, Monseigneur, pour affliger votre cœur paternel, qu'un prêtre du diocèse ait contribué à dépouiller vos églises de ces richesses qui attestent, aux yeux mêmes des incrédules, la supériorité de l'art chrétien sur l'art profane.

» 2^o Monsieur l'abbé Guitrel laisse, sans plainte ni protestation, se répandre et grandir le bruit que son élévation à l'évêché vacant de Tourcoing est désirée par monsieur le ministre de la Justice et des Cultes, président du Conseil. Or ce bruit est offensant pour le ministre qui, bien que libre penseur et franc-maçon, doit être trop soucieux des intérêts de l'Église dont il est constitué le défenseur civil pour placer sur le siège du bienheureux Loup un prêtre tel que monsieur Guitrel. Et, si l'on remonte à l'origine de cette cabale, on redoute de trouver en monsieur Guitrel lui-même le premier et principal machinateur.

» 3^o Ayant jadis occupé ses loisirs à traduire en vers français les *Bucoliques* de ce poète latin nommé Calpurnius, que les meilleurs juges s'accordent à rejeter au rang des plus fades déclamateurs, monsieur l'abbé Guitrel, avec une négligence que je veux croire tout à fait involontaire, a laissé courir sous le manteau cet ouvrage

de sa jeunesse. Une copie des *Bucoliques* fut adressée au journal radical et libre penseur de la région, *le Phare*, qui en publia des extraits où se trouve notamment ce vers que je rougis de mettre sous les yeux paternels de Votre Éminence :

Notre ciel à nous, c'est un sein chéri.

» Cette citation était accompagnée dans *le Phare* des commentaires les plus désobligeants pour le caractère privé comme pour le goût littéraire de monsieur l'abbé Guitrel. Et le rédacteur, dont le mauvais esprit n'est que trop connu de Votre Éminence, prenait texte de ce vers malheureux pour accuser de pensées libidineuses et d'intentions déshonnêtes généralement tous les professeurs du grand séminaire et même tous les prêtres du diocèse. C'est pourquoi, sans rechercher si monsieur Guitrel avait comme humaniste quelques raisons à traduire Calpurnius, je déplore la divulgation de son ouvrage, comme la cause d'un scandale qui, j'en suis sûr, fut à votre cœur charitable plus amer, Monseigneur, que le fiel et l'absinthe.

» 4^o Monsieur Guitrel a coutume de se rendre tous les jours, à cinq heures de relevée, dans la boutique de la dame Magloire, pâtissière, place Saint-Exupère. Et là, penché sur les buffets, les consoles, les tables il examine avec un intérêt profond et une assiduité laborieuse les friandises amassées dans les assiettes et dans les plats. Puis, s'arrêtant à l'endroit où sont dressées ces sortes de gâteaux qu'on m'a dit se nommer *éclair*s et *babas*, il touche du bout du doigt une de ces pâtisseries, puis une autre,

et il fait envelopper ces bagatelles de bouche dans une feuille de papier. Loin de moi de l'accuser de sensualité, pour ce choix minutieux et ridicule de quelques crèmes ou pâtes sucrées. Mais, si l'on considère qu'il se rend chez la dame Magloire à l'heure même où les personnes élégantes des deux sexes affluent dans la boutique, et qu'il s'y livre aux risées des gens du monde, on se demandera si le professeur d'éloquence du grand séminaire ne laisse point chez la pâtissière quelque part de sa dignité. En effet, le choix de deux gâteaux n'a pas échappé à l'attention malveillante des observateurs, et l'on dit, à tort ou à raison, que monsieur Guitrel garde l'un pour lui et donne l'autre à sa servante. Il peut assurément, sans encourir aucun blâme, partager des friandises avec la personne attachée à son service, surtout si cette personne a atteint l'âge canonique. Mais la malignité publique interprète ces privautés et familiarités dans le sens le plus fâcheux, et je n'oserais jamais faire entendre à Votre Éminence les propos qu'on tient dans la ville sur les relations de monsieur Guitrel avec sa servante. Je ne veux pas accueillir ces accusations. Toutefois Votre Éminence jugera que monsieur Guitrel est peu excusable d'avoir donné par sa mauvaise tenue une apparence de vérité à la calomnie. J'ai exposé les faits. Il ne me reste plus qu'à conclure.

» J'ai l'honneur de proposer à Votre Éminence de révoquer monsieur Guitrel (Joachim) de ses fonctions de professeur d'éloquence sacrée au grand séminaire de ***, conformément à vos pouvoirs spirituels reconnus par l'État (décret du 17 mars 1808).

» Daignez, Monseigneur, garder votre bonté paternelle

HISTOIRE CONTEMPORAINE

à celui qui, chargé de la direction de votre séminaire, ne souhaite rien tant que de vous donner des preuves de son entier dévouement et du profond respect avec lequel il a l'honneur d'être,

» MONSIEUR,

» de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur,

» LANTAIGNE. »

M. Lantaigne, ayant écrit cette lettre, la scella de son sceau.

IV

IL est vrai que M. l'abbé Guitrel, professeur d'éloquence sacrée au grand séminaire de ***, était en relations suivies avec M. le préfet Worms-Clavelin et avec madame Worms-Clavelin, née Coblentz. Mais M. l'abbé Lantaigne se trompait en croyant que M. Guitrel fréquentait dans les salons de la préfecture où sa présence eût également inquiété l'archevêché et les loges : le préfet était Vén . . . du Sol . . . Lev . . . C'est dans la boutique de madame Magloire, pâtissière sur la place Saint-Exupère, où il venait tous les samedis, à cinq heures, acheter deux petits gâteaux de trois sous, l'un pour sa servante, l'autre pour lui, que le prêtre avait rencontré la préfète qui y mangeait des babas en compagnie de madame Lacarelle, femme du conseiller de préfecture.

Par ses façons à la fois obséquieuses et discrètes, qui laissaient tout à espérer sans rien donner à craindre, le professeur d'éloquence sacrée avait plu tout de suite à madame Worms-Clavelin, qui retrouvait en lui l'âme, la figure et presque le sexe de ces marchandes à la toilette, amies tutélaires de sa jeunesse aux jours difficiles des Batignolles et de la place Clichy, quand Noémi Coblentz achevait de grandir et commençait à se faner dans l'agence d'affaires tenue par son père Isaac, au milieu des saisies et des descentes de police. L'une de ces revendeuses, qui l'appréciait, madame Vacherie, avait servi d'intermédiaire entre elle et un jeune licencié en droit, actif et d'avenir, M. Théodore Worms-Clavelin, qui, l'ayant trouvée sérieuse et utile à l'usage, l'avait épousée après la naissance de leur fille Jeanne, et qu'elle avait, en retour, lestement poussé dans l'administration. M. l'abbé Guitrel ressemblait beaucoup à madame Vacherie. Même regard, même voix, mêmes gestes. Cette ressemblance de bon augure avait inspiré à madame Worms-Clavelin une sympathie soudaine. D'ailleurs elle avait toujours estimé le clergé catholique comme une des puissances de ce monde. Elle se fit auprès de son mari la protectrice de M. Guitrel. M. Worms-Clavelin, qui reconnaissait en sa femme une vertu restée pour lui mystérieuse et profonde, le tact, et qui la savait habile, fit bon accueil à M. l'abbé Guitrel le premier jour qu'il le rencontra chez l'orfèvre de la rue des Tintelleries, Rondonneau jeune.

Il y venait voir les modèles de coupes, commandées par l'État pour être données en prix dans des courses organisées par la Société d'encouragement des races chevalines.

L'ORME DU MAIL

Depuis lors il retourna fréquemment chez l'orfèvre, attiré par un goût inné des métaux précieux. De son côté, l'abbé Guitrel se ménageait des occasions fréquentes de visiter les magasins de Rondonneau jeune, fabricant d'objets sacrés : chandeliers, lampes, ciboires, calices, patènes, ostensoirs, monstrances, tabernacles. Le préfet et le prêtre se rencontraient sans déplaisir dans les salles du premier étage, à l'abri des curieux, devant le comptoir chargé de lingots et parmi les vases et les statuettes que M. Worms-Clavelin appelait des bondieuseries. Allongé dans l'unique fauteuil de Rondonneau jeune, M. Worms-Clavelin envoyait un petit salut de la main à M. Guitrel qui, gras et noir, se coulait comme un gros rat le long des vitrines.

— Bonjour, monsieur l'abbé! Enchanté de vous voir!

Et c'était vrai. Il sentait confusément que, près de cet ecclésiastique de souche paysanne, aussi Français par le caractère sacerdotal et par le type que les pierres noircies de Saint-Exupère et que les vieux arbres du Mail, il se francisait lui-même, se naturalisait, dépouillait les restes pesants de son Allemagne et de son Asie. L'intimité d'un prêtre flattait le fonctionnaire israélite. Il y goûtait, sans bien s'en rendre compte, l'orgueil de la revanche. Asservir, protéger une de ces têtes à tonsure commises depuis dix-huit siècles, par le ciel et la terre, à l'excommunication et à l'extermination des circoncis, c'était pour le juif un succès piquant et flatteur. Et puis cette soutane usée, crasseuse et respectée qui s'inclinait devant lui, allait dans les châteaux où le préfet n'était pas reçu. Les femmes de l'aristocratie départementale vénéraient cet habit mainte-

nant humilié devant la redingote du fonctionnaire. L'hommage d'un membre du clergé, c'était presque l'hommage de cette noblesse rurale qui n'était pas toute ralliée et dont l'Israélite avait, bien que peu sensible, éprouvé douloureusement la froideur méprisante. M. Guitrel, humble avec finesse, donnait du prix à sa déférence.

Honoré comme un maître puissant par ce politique d'Église, le chef de l'administration rendait en bienveillance ce qu'il recevait en respect, et jetait à M. l'abbé Guitrel des paroles conciliantes :

— Sans doute, il y a de bons prêtres dévoués et intelligents. Quand le clergé s'enferme dans ses attributions...

Et l'abbé Guitrel s'inclinait.

M. Worms-Clavelin disait encore :

— La République ne fait pas une guerre systématique aux curés. Et, si les congrégations s'étaient soumises à la loi, bien des contrariétés leur eussent été évitées.

Et M. Guitrel protestait :

— Il y a une question de droit. Je l'eusse tranchée en faveur des congrégations. Il y a aussi une question de fait. Les congrégations faisaient beaucoup de bien.

Le préfet concluait dans la fumée de son cigare :

— Il n'y a pas à revenir sur ce qui a été fait. Mais l'esprit nouveau est un esprit de conciliation.

Et M. Guitrel s'inclinait encore, tandis que Rondonneau jeune penchait sur ses registres sa tête chauve où se posaient les mouches.

Un jour, priée de donner son avis sur un vase que le préfet devait remettre de sa propre main au vainqueur dans la course des chevaux de trait, madame Worms-

Clavelin vint avec son mari chez Rondonneau jeune. Elle trouva M. Guitrel dans le cabinet de l'orfèvre. Il fit mine de quitter la place. Mais on le pria de rester. On le consulta même sur les nymphes qui formaient, en cambrant le ventre, les anses de la coupe, le préfet eût mieux aimé des amazones.

— Des amazones, sans doute, murmurait le professeur d'éloquence sacrée.

Madame Worms-Clavelin eût voulu des centaures.

— Des centaures, effectivement, dit l'ecclésiastique, ou bien des centaures.

Cependant Rondonneau jeune élevait entre ses doigts devant les spectateurs le modèle de cire et souriait d'admiration.

— Monsieur l'abbé, demanda le préfet, est-ce que l'Église proscrit toujours le nu dans les arts?

M. Guitrel répondit :

— L'Église n'a jamais proscrit absolument les académies; mais elle en a toujours modéré judicieusement l'usage.

Madame Worms-Clavelin regarda le prêtre et songea qu'il ressemblait à madame Vacherie, prodigieusement. Elle lui confia qu'elle avait la passion du bibelot, qu'elle était folle de brocarts, de velours frappés, d'orfrois, de broderies et de dentelles. Elle lui avoua des convoitises amassées dans son âme depuis le temps où elle traînait sa jeune misère devant les étalages des brocanteurs, au quartier Bréda. Elle lui dit qu'elle rêvait un salon avec de vieilles chapes et de vieilles chasubles, et qu'elle recherchait aussi les bijoux anciens.

Il répondit qu'en effet les ornements sacerdotaux offraient aux artistes des modèles précieux, et qu'il y avait là une preuve que l'Église n'était pas ennemie des arts.

A compter de ce jour, M. Guitrel alla dénicher dans les sacristies rurales des vieilleries somptueuses, et il ne se passait guère de semaine qu'il n'apportât chez Rondonneau jeune, sous sa douillette, quelque chasuble ou quelque chape, enlevée adroitement à un innocent curé. M. Guitrel était fort exact d'ailleurs à remettre à la fabrique dépouillée la pièce de cent sous dont le préfet payait la soie, le brocart, le velours et les galons.

En six mois, le salon de madame Worms-Clavelin devint semblable à un trésor de cathédrale, et il y traînait une lente odeur d'encens.

Cette année-là, un jour d'été, M. Guitrel monta, selon sa coutume, l'escalier de l'orfèvre et trouva dans le magasin M. Worms-Clavelin fumant, joyeux. Le préfet, la veille, avait fait passer son candidat, un éleveur, jeune monarchiste rallié; et il comptait sur l'approbation du ministre qui, aux vieux républicains, préférait en secret les nouveaux, moins exigeants et plus humbles. Dans l'orgueil de sa grosse joie, il tapa sur l'épaule du prêtre :

— Monsieur l'abbé, il faudrait qu'il y eût beaucoup de prêtres comme vous, éclairés, tolérants, sans préjugés, — car vous n'avez pas de préjugés, vous, — conscients des nécessités du temps actuel et des besoins de la société démocratique. Si l'épiscopat, si le clergé français s'inspiraient des sentiments à la fois progressistes et conservateurs que professe la République, il aurait encore un beau rôle à jouer.

Et, dans la fumée de son gros cigare, il exposa sur la religion des idées qui témoignaient d'une ignorance dont M. Guitrel fut intérieurement consterné. Le préfet cependant se disait plus chrétien que beaucoup de chrétiens et, dans un langage de loge maçonnique, il vantait la morale de Jésus et rejetait pêle-mêle les superstitions locales et les dogmes fondamentaux, les aiguilles jetées dans la piscine de saint Phal par les filles à marier et la présence réelle dans l'Eucharistie. M. Guitrel, d'âme facile, mais incapable de rien céder sur le dogme, balbutiait :

— Il faut distinguer, monsieur le préfet, il faut distinguer.

Pour faire diversion, il tira d'une poche de sa douillette un rouleau de parchemin qu'il ouvrit sur le comptoir. C'était une grande page de plain-chant, avec un texte gothique sous les portées de quatre lignes, des rubriques et une lettrine ornée.

Le préfet fixa sur le feuillet ses gros yeux en globes de lampes. Rondonneau jeune, allongeant sa tête rose et nue :

— La miniature de la lettrine est d'une certaine finesse, dit-il. Sainte Agathe, n'est-ce pas?

— Le martyr de sainte Agathe, dit M. Guitrel. On voit les bourreaux tenaillant les mamelles de la sainte.

Et il ajouta de sa voix où coulait comme un épais sirop :

— Tel fut en effet, d'après les actes authentiques, le supplice infligé par le proconsul à la bienheureuse Agathe. Un feuillet d'antiphonaire, monsieur le préfet, une bagatelle, une simple bagatelle, qui, peut-être, trouvera sa petite place dans les collections de madame Worms-Clavelin, si

attachée à nos antiquités chrétiennes. Cette page présente un fragment du propre de la sainte.

Et, marquant avec force l'accent tonique, il déchiffra le texte latin :

« *Dum torqueretur beata Agata in mamillâ graviter dixit ad judicem : « Impie, crudelis et dire tyranne, non es confusus amputare in feminâ quod ipse in matre suxisti? Ego habeo mamillas integras intus in animâ quas Domino consecravi. »* »

Le préfet, qui était bachelier, comprit à demi et, dans son zèle de paraître gaulois, affirma que c'était piquant.

— Naïf, répliqua doucement l'abbé Guitrel, naïf.

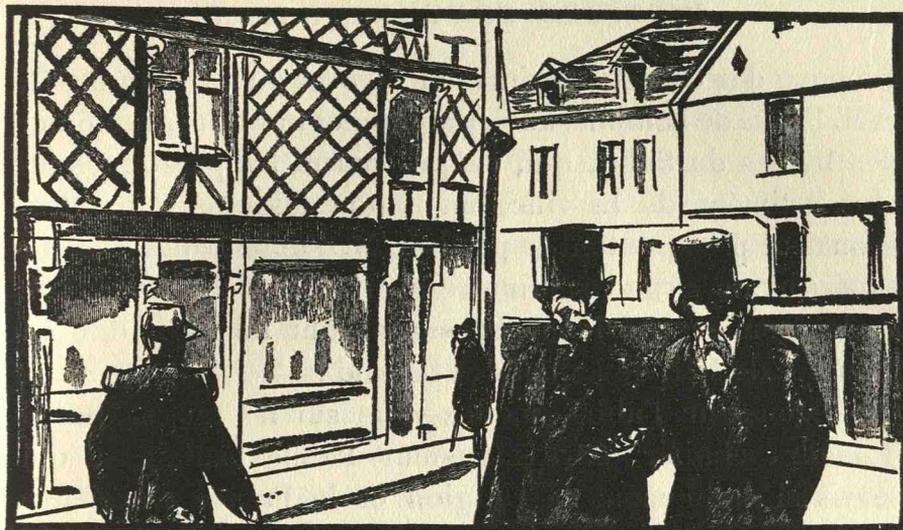
M. Worms-Clavelin reconnut en effet que le langage du moyen âge avait de la naïveté.

— Il a aussi de la sublimité, dit M. Guitrel.

Mais le préfet restait enclin à chercher dans ce latin d'église une pointe de gaudriole, et c'est avec un petit rire narquois et têtu qu'il fourra le parchemin dans sa poche, en remerciant son cher Guitrel de cette découverte.

Puis, poussant l'abbé dans l'embrasure de la fenêtre, il lui dit à l'oreille :

— Mon cher Guitrel, quand l'occasion se trouvera, je ferai quelque chose pour vous.



V

IL y avait un parti dans la ville qui désignait hautement M. l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, comme un prêtre digne de l'épiscopat et capable d'occuper avec honneur le siège vacant de Tourcoing, en attendant que la mort de monseigneur Charlot lui permit de rentrer sous la mitre, la crosse à la main, l'améthyste au doigt, dans la métropole témoin de ses œuvres et de ses vertus. C'était le plan du vénérable M. Cassignol, ancien premier président, qui comptait vingt-cinq ans d'honorariat. A ces projets s'associaient M. Lerond, substitut démissionnaire à

l'époque des décrets, maintenant avocat au barreau de *** , et M. l'abbé de Lalonde, ancien aumônier militaire, aumônier des Dames du Salut, qui, rangés parmi les personnes les plus estimées de la ville, mais non les plus influentes, formaient presque tout le parti de M. l'abbé Lantaigne. Le supérieur du grand séminaire avait été prié à dîner chez M. le premier président Cassignol qui lui avait dit, en présence de MM. de Lalonde et Lerond :

— Monsieur l'abbé, mettez-vous sur les rangs. Quand il faudra choisir entre monsieur l'abbé Lantaigne, qui servit si noblement la religion et la France chrétienne par la parole et par la plume, qui soutint avec l'autorité du talent et du caractère la cause, tant de fois trahie, des droits de l'Église de France dans l'Église catholique, et monsieur Guitrel, nul n'aura l'impudeur d'hésiter. Et, puisqu'il semble que, cette fois, c'est à notre métropole que revient l'honneur de donner un évêque à la ville de Tourcoing, les fidèles du diocèse consentent à se séparer de vous momentanément, dans l'intérêt de l'épiscopat et de la patrie chrétienne.

Et le vénérable M. Cassignol, qui entrait dans sa quatre-vingt-sixième année, ajouta en souriant :

— Nous vous reverrons, j'en ai la ferme conviction. Vous nous reviendrez de Tourcoing, monsieur l'abbé.

M. l'abbé Lantaigne avait répondu :

— Monsieur le président, sans aller au-devant d'aucun honneur, je ne me déroberai à aucun devoir.

Il désirait et espérait le siège du regretté monseigneur Duclou. Mais ce prêtre, dont l'orgueil glaçait l'ambition, attendait qu'on vînt lui porter la mitre.

Un matin, M. Lerond fut le trouver au séminaire et l'instruisit des progrès que faisait, au ministère des Cultes, la candidature de M. l'abbé Guitrel. On soupçonnait M. le préfet Worms-Clavelin d'agir énergiquement en faveur de M. Guitrel dans les bureaux du ministère, où tous les francs-maçons avaient déjà reçu le mot d'ordre. C'est ce qu'on lui avait dit dans les bureaux du *Libéral*, journal religieux et modéré de la région. Quant aux dispositions du cardinal-archevêque, on ne les connaissait pas.

La vérité, c'était que monseigneur Charlot n'osait encore combattre ni soutenir aucune candidature. Sa prudence naturelle s'était accrue avec les années. S'il avait des préférences, il ne les laissait pas deviner. Depuis longtemps il dissimulait aisément et pour le plaisir, comme il faisait chaque soir sa partie de besigue avec M. de Goulet. En fait, l'élévation d'un prêtre de son diocèse à un évêché non suffragant ne le concernait en rien. Mais on s'efforçait de l'intéresser à cette brigade. Le préfet, M. Worms-Clavelin, à qui il ne voulait point déplaire, l'avait fait sentir; Son Éminence ne méconnaissait pas l'esprit de finesse et de douceur dont M. Guitrel avait donné des preuves dans le diocèse. D'un autre côté, il croyait ce Guitrel capable de tout. « Qui sait, pensait-il, s'il ne médite point, au lieu d'aller dans cette petite et noire métropole des Gaules septentrionales, de se faire nommer ici mon coadjuteur? Et, si je le déclare digne de l'épiscopat, ne croira-t-on pas que je le désire pour partager mon siège? » Cette crainte qu'on ne lui donnât un coadjuteur empoisonnait la vieillesse de monseigneur Charlot. A l'endroit de M. l'abbé Lantaigne, il avait de fortes raisons

de se taire et de se réserver. Il n'aurait pas appuyé la candidature de ce prêtre pour cette seule raison qu'il en prévoyait l'échec. Monseigneur Charlot ne se rangeait pas volontiers du côté des vaincus. De plus, il détestait le supérieur du grand séminaire. A la vérité, cette haine, dans une âme douce et facile comme la sienne, n'était pas absolument contraire aux ambitions de M. Lantaigne. Pour se débarrasser de lui, monseigneur Charlot eût consenti à ce qu'il devînt évêque ou pape. M. Lantaigne avait un grand renom de vertu, de science et d'éloquence; on ne pouvait, sans quelque impudeur, se déclarer contre lui. Or, monseigneur Charlot, populaire et très attentif à se concilier l'opinion de tous, ne dédaignait pas celle des honnêtes gens.

M. Lerond ignorait les pensées secrètes de Monseigneur, mais il savait que l'archevêché ne s'était pas encore prononcé. Il estimait qu'on pouvait agir sur l'âme du vieillard et qu'on ne ferait pas appel en vain à ses vertus pastorales. Il pressa M. Lantaigne de se rendre tout de suite à l'archevêché.

— Vous demanderez à Son Éminence, avec une déférence filiale, ses conseils pour le cas probable où l'évêché de Tourcoing vous serait offert. Démarche correcte, et qui sera d'un excellent effet.

M. Lantaigne résistait :

— Il me convient d'attendre une désignation plus solennelle.

— Quelle désignation serait plus solennelle que les vœux de tant de chrétiens zélés, qui prononcent votre nom avec une unanimité rappelant l'antique acclamation

populaire dont furent salués les Médard et les Remi?

— Mais, monsieur, répliqua l'honnête Lantaigne, ces acclamations, dont vous rappelez la coutume abolie, venaient des fidèles du diocèse que ces saints personnages étaient appelés à gouverner. Et je ne sache point que les catholiques de Tourcoing m'aient acclamé.

L'avocat Lerond dit alors ce qu'il fallait dire :

— Si vous ne lui barrez pas le chemin, monsieur Guitrel entre dans l'épiscopat.

Le lendemain, M. Lantaigne avait noué sur ses épaules son manteau de cérémonie, dont l'aile plissée flottait sur son dos robuste, tandis que, sur le chemin du palais archiépiscopal, le prêtre priait Dieu d'épargner à l'Église de France une honte imméritée.

Son Éminence, au moment où M. Lantaigne s'inclina devant elle, venait de recevoir une lettre de la nonciature lui demandant une note confidentielle sur M. Guitrel. Le nonce ne cachait pas sa sympathie pour un prêtre intelligent, zélé, disait-on, et capable de négocier utilement avec le pouvoir temporel. Son Éminence avait aussitôt dicté à M. de Goulet une note favorable au candidat du nonce.

Elle s'écria, de sa jolie voix chevrotante :

— Monsieur Lantaigne, que je suis heureux de vous voir !

— Monseigneur, je suis venu demander à votre Éminence un conseil paternel pour le cas où le Saint-Père, jetant sur moi un regard favorable, me désignerait...

— Bien heureux de vous voir, monsieur Lantaigne. Que vous venez à propos !

— J'oserais, si Votre Éminence ne me jugeait pas indigne de l'é...

— Vous êtes, monsieur Lantaigne, un théologien éminent et le plus savant prêtre qui soit en droit canon. Vous faites autorité dans les questions épineuses de discipline. Vos conseils sont précieux en matière liturgique et généralement en toute question intéressant le culte. Si vous n'étiez pas venu, je vous faisais appeler, monsieur de Goulet peut vous le dire. J'ai dans ce moment grand besoin de vos lumières.

Et Monseigneur, de sa main goutteuse, habituée à bénir, montra un siège au supérieur du grand séminaire.

— Monsieur Lantaigne, veuillez m'écouter. Monsieur le curé de Saint-Exupère, le vénérable monsieur Laprune, sort d'ici. Il faut vous dire que ce pauvre curé a eu ce matin un pendu dans son église. Jugez de son trouble! Il en perd la tête. Et j'ai moi-même besoin de prendre, en une telle conjoncture, les avis du plus savant prêtre de mon diocèse. Que devons-nous faire? Répondez!

M. Lantaigne se recueillit un moment. Puis, d'un ton doctoral, il commença d'exposer les traditions relatives à la purification des églises :

— Les Macchabées, après avoir lavé le temple profané par Antiochus Épiphane, en l'an 164 avant l'Incarnation, en célébrèrent la dédicace. C'est l'origine, Monseigneur, de la fête nommée Hanicha, c'est-à-dire renouvellement. En effet...

Et il développa sa pensée.

Monseigneur écoutait avec un air d'admiration. Et M. Lantaigne tirait sans cesse de sa mémoire inépuisable les textes relatifs aux cérémonies de purification, des précédents, des arguments, des commentaires.

— Jean, chapitre X, verset 22... le Pontifical romain...
Bède le Vénérable, Baronius...

Il parla durant trois quarts d'heure.

Après quoi, le cardinal-archevêque reprit :

— Il faut savoir que le pendu a été trouvé dans le tambour de la porte latérale, du côté de l'épître.

— La porte intérieure du tambour était-elle close?
demanda M. Lantaigne.

— Heu! heu! répondit Monseigneur. Elle n'était pas ouverte tout à fait... mais elle n'était pas non plus complètement fermée.

— Entre-bâillée, Monseigneur?

— C'est cela! entre-bâillée.

— Et le pendu, Monseigneur, était dans l'espace contenu par le tambour? C'est un point qu'il importe essentiellement de déterminer. Votre Éminence en sent toute l'importance.

— Assurément, monsieur Lantaigne... Monsieur de Goulet, n'y avait-il pas un bras du pendu qui dépassait le tambour et faisait saillie dans l'église?

M. de Goulet répondit, en rougissant, par quelques syllabes inintelligibles.

— Je crois bien, reprit Monseigneur, que le bras dépassait, ou tout au moins une partie du bras.

M. Lantaigne en conclut que l'église de Saint-Exupère était profanée. Il rappela les précédents et dit comment on avait procédé après l'exécrable assassinat de monseigneur l'archevêque de Paris, en l'église de Saint-Étienne-du-Mont. Il remonta les âges, traversa la Révolution, quand les basiliques étaient transformées en magasins

d'armes, rappela Thomas Becket et l'impie Héliodore.

— Quelle science! quelle bonne doctrine! dit Monseigneur.

Il se leva, tendit au prêtre sa main à baiser.

— C'est un inappréciable service que vous m'avez rendu, monsieur Lantaigne; sachez que je fais grand cas de votre science et recevez ma bénédiction pastorale. Adieu.

Et M. Lantaigne, congédié, s'aperçut qu'il n'avait pu dire un seul mot de l'affaire importante pour laquelle il était venu. Mais, tout retentissant de ses propres discours, plein de sa science et de sa raison, flatté, il descendit le grand escalier en argumentant seul avec lui-même sur le pendu de Saint-Exupère et la purification urgente de l'église paroissiale. Dehors, il y pensait encore.

Comme il descendait la rue tortueuse des Tintelleries, il rencontra le curé de Saint-Exupère, le vénérable M. Laprupe, qui, arrêté devant la boutique du tonnelier Lenfant, examinait des bouchons.

Son vin se piquait, et il attribuait ce dommage à la façon défectueuse dont ses bouteilles étaient bouchées.

— C'est déplorable, murmurait-il, déplorable!

— Et votre pendu? lui demanda M. l'abbé Lantaigne.

A cette question, le digne curé de Saint-Exupère ouvrit des yeux tout ronds et demanda étonné :

— Quel pendu?

— Le pendu de Saint-Exupère, le malheureux suicidé que vous avez trouvé ce matin dans un tambour de votre église.

M. Laprupe, effrayé, doutant, sur ce qu'il venait d'entendre, qui de lui ou de M. Lantaigne avait perdu la tête, répondit qu'il n'avait trouvé nul pendu.

— Quoi! reprit M. Lantaigue surpris à son tour, l'on n'a pas trouvé ce matin un homme pendu dans le tambour d'une porte, du côté de l'épître!

M. le curé, en signe de dénégation, tourna deux fois sur les épaules sa face où reluisait la sainte vérité.

L'abbé Lantaigue maintenant avait l'air d'un homme pris de vertige :

— Mais c'est monseigneur le cardinal-archevêque qui vient de me dire lui-même que vous avez trouvé un pendu dans votre église!

— Oh! répondit M. Laprune soudainement rassuré, Monseigneur a voulu se divertir. Il aime la plaisanterie. Il y excelle et sait la contenir dans les bornes de la décence. Il a tant d'esprit!

Mais l'abbé Lantaigue, levant au ciel son regard ardent et sombre, s'écria :

— L'archevêque me trompait! Cet homme ne dira donc jamais la vérité, hors sur les degrés de l'autel où, prenant la sainte hostie dans ses mains, il prononce ces paroles : *Domine, non sum dignus!*

VI

DEPUIS qu'il n'était plus enclin à monter à cheval et qu'il se plaisait à garder la chambre, le général Cartier de Chalmot avait mis sa division en fiches dans de petites boîtes de carton qu'il posait chaque matin sur son bureau et qu'il rangeait chaque soir sur des tablettes de bois blanc, au-dessus de son lit de fer. Il tenait ses fiches à jour avec une exactitude scrupuleuse, dans un ordre qui le remplissait de satisfaction. Chaque fiche représentait un homme. La forme sous laquelle il considérait désormais ses officiers, ses sous-officiers et ses soldats contentait son instinct de régularité, et correspondait à son intelligence de la nature. Cartier de Chalmot avait toujours été noté comme un excellent officier. Le général Parroy, qui l'avait eu sous ses

ordres, avait dit : « Chez le capitaine de Chalmot, la faculté d'obéir et celle de commander se contrebalancent. Prérrogative rare et précieuse du véritable esprit militaire. »

Cartier de Chalmot avait toujours été l'homme du devoir. Probe et timide, excellent calligraphe, il avait enfin trouvé la méthode appropriée à son génie et il l'appliquait avec la dernière rigueur, commandant sa division sur fiches.

Ce jour-là, s'étant levé, selon son habitude, à cinq heures du matin, il avait passé de son tub à sa table de travail; et, pendant que le soleil montait avec une auguste lenteur au-dessus des ormes de l'archevêché, le général organisait des manœuvres en maniant ses cartons représentatifs de la réalité, et identiques à la réalité pour cette intelligence respectueuse excessivement des signes.

Il y avait plus de trois heures qu'il appliquait sur ses fiches sa pensée et sa face, pâles et tristes comme les fiches elles-mêmes, quand son domestique lui annonça M. l'abbé de Lalonde. Alors il ôta ses besicles, essuya ses yeux rougis par le travail, se leva et tourna vers la porte, en souriant presque, le regard de son visage qui avait été beau et qui restait, dans la vieillesse, tout simple de lignes. Il tendit au visiteur qui entraît une main large, dont la paume n'avait presque pas de plis, et de sa voix brusque et bredouillante, qui trahissait à la fois la timidité de l'homme et l'infailibilité du chef, il donna le bonjour au prêtre.

— Mon cher abbé, comment allez-vous? Je suis bien content de vous voir.

Et il lui présenta une des deux chaises de crin qui composaient, avec le bureau et le lit, tout le meuble de cette chambre propre, claire et nue.



L'abbé s'assit. C'était un petit vieillard merveilleusement agile. Sur sa face de brique usée, tout émiettée, s'enchaînaient, comme deux joyaux, des yeux bleus d'enfant.

Ils se regardèrent un moment avec sympathie, sans rien dire. C'étaient deux vieux amis, deux compagnons d'armes. Aumônier maintenant des Dames du Salut, l'abbé de Lalonde avait été aumônier militaire. Comme aumônier, il avait été attaché au régiment de la garde dont Cartier de Chalmot était colonel en 1870, et qui, faisant partie de la division***, avait été enfermé sous Metz avec l'armée de Bazaine.

Le souvenir de ces semaines épiques et lamentables revenait à l'esprit de ces deux amis chaque fois qu'ils se revoyaient, et ils prononçaient chaque fois les mêmes paroles.

Ce matin l'aumônier commença :

— Vous rappelez-vous, mon général, quand nous étions sous Metz, manquant de médicaments, de fourrage, manquant de sel?...

L'abbé de Lalonde était le moins sensuel des hommes. Il avait à peine senti par lui-même la privation de sel, mais il avait beaucoup souffert de ne pouvoir donner aux hommes du sel comme il leur donnait du tabac, par petits paquets enveloppés avec soin. Et il lui souvenait de cette privation cruelle.

— Ah! mon général, le sel faisait défaut!

Le général Cartier de Chalmot répondit :

— On y suppléait, dans une certaine mesure, en mêlant de la poudre aux aliments.

— C'est égal, reprit l'aumônier, la guerre est une horrible chose.

Et cet innocent ami des soldats parlait ainsi dans la sincérité de son cœur. Mais le général n'acceptait pas cette condamnation de la guerre.

— Permettez, mon cher abbé! La guerre est une nécessité cruelle sans doute, mais qui fournit aux officiers et aux soldats l'occasion de déployer des qualités supérieures. Sans la guerre, on ignorerait encore jusqu'où peuvent aller l'endurance et le courage des hommes.

Et, très sérieusement, il ajouta :

— La Bible établit la légitimité de la guerre, et vous savez mieux que moi que Dieu y est nommé Sabaoth, c'est-à-dire Dieu des armées.

L'abbé sourit avec une expression de malice candide, en découvrant les trois dents qui lui restaient seules, mais toutes blanches.

— Peuh! Je ne sais pas l'hébreu, moi... Et Dieu a tant d'autres noms plus beaux, que je puis me dispenser de lui donner celui-là... Hélas! mon général, quelle belle armée a péri sous le commandement de ce malheureux maréchal!...

A cette parole, le général Cartier de Chalmot se mit à dire ce qu'il avait déjà dit cent fois :

— Bazaine!... Comprenez bien. Inobservation des règlements concernant les places de guerre, hésitations blâmables dans le commandement, arrière-pensées devant l'ennemi. Et devant l'ennemi on ne doit pas avoir d'arrière-pensées... Capitulation en rase campagne... Il a mérité son sort. Et puis il fallait un bouc émissaire.

— Pour moi, reprit l'aumônier, je me garderais de jamais dire un seul mot qui pût charger la mémoire de cet infortuné maréchal. Je ne saurais juger ses actions. Et ce n'est pas à moi, certes, de publier ses fautes les plus avérées. Car il m'a accordé un bienfait dont la reconnaissance durera autant que moi-même.

— Un bienfait? demanda le général. Lui? A vous?

— Oh! un bienfait si grand, si beau! Il m'a accordé la grâce d'un pauvre soldat, d'un dragon condamné à mort pour insubordination. En mémoire de ce bienfait, je dis chaque année une messe pour le repos de l'âme de l'ex-maréchal Bazaine.

Mais le général Cartier de Chalmot ne se laissait point amuser.

— Capitulation en rase campagne!... Concevez... Il a mérité son sort.

Et, pour se remettre le cœur, le général parla de Canrobert et de l'attitude superbe de la brigade*** à Saint-Privat.

Et l'aumônier conta des historiettes d'un tour plaisant, avec une pointe d'édification :

— Ah! Saint-Privat, mon général! La veille de la bataille, un grand pandard de carabinier vient me trouver. Je le vois encore, tout noir, dans une toison de mouton. Il me crie :

« Demain ça va chauffer. Je risque d'y laisser ma peau. Confessez-moi, monsieur le curé, et vite! Il faut que j'aille panser ma cocotte. » Je lui dis : « Je ne veux pas te retarder, mon ami. Encore faut-il que tu me dises tes péchés. Quels sont tes péchés? » Il me regarde étonné et me répond :

« Mais tous ! » « Comment, tous ? » « Oui, tous. J'ai fait tous les péchés. » Je secoue la tête : « Tous, mon ami, c'est beaucoup !... Dis-moi, as-tu battu ta mère ? » A cette question, mon cavalier s'agite, lève de grands bras, jure comme un païen et s'écrie : « Monsieur le curé, vous vous f... de moi ! » Je lui réponds : « Calme-toi, mon ami. Tu vois bien que tu n'as pas commis tous les péchés... »

Ainsi l'aumônier gaiement contait des historiettes pieuses de régiment. Et il y mettait ensuite la morale. Les bons chrétiens faisaient les bons soldats. C'était une faute que de bannir la religion de l'armée.

Le général Cartier de Chalmot approuva ces maximes.

— Je l'ai toujours dit, mon cher abbé. En détruisant les croyances spiritualistes, vous ruinez l'esprit militaire. De quel droit exigez-vous d'un homme le sacrifice de sa vie, si vous lui ôtez l'espoir d'une seconde existence ?

Et l'aumônier, avec son sourire plein de bonté, d'innocence et de joie, disait :

— On reviendra, vous verrez, à la religion. On y revient déjà de toutes parts. Les hommes ne sont pas si mauvais qu'ils paraissent et Dieu est souverainement bon.

Alors seulement il exposa le but de sa visite :

— Je viens, mon général, vous demander un grand service.

Le général Cartier de Chalmot devint attentif ; son visage, déjà triste, s'assombrit. Il aimait et respectait ce vieil aumônier, et il aurait voulu lui être agréable. Mais l'idée seule de rendre un service alarmait sa probité sévère.

— Oui, mon général, je viens vous demander de tra-

vaiquer au bien de l'Église. Vous connaissez monsieur l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire de notre ville. C'est un prêtre éminent par sa vertu et par sa science, un grand théologien.

— Je me suis rencontré plusieurs fois avec monsieur l'abbé Lantaigne. Il a produit sur moi une impression favorable. Mais...

— Oh! mon général, si vous aviez entendu comme moi ses conférences, vous seriez confondu de son savoir. Encore n'ai-je pu en apprécier qu'une faible partie. J'ai passé trente ans de ma vie à rappeler le bon Dieu à de pauvres soldats couchés dans un lit d'hôpital. Je leur coulais un pieux conseil avec un cornet de tabac. Depuis vingt-cinq ans je confesse de saintes filles, pleines de mérite assurément, mais d'un caractère moins agréable que n'étaient mes soldats. Je n'ai jamais eu le temps de lire les Pères; je n'ai pas assez d'esprit ni de théologie pour apprécier à son mérite monsieur l'abbé Lantaigne, qui est une bibliothèque vivante. Du moins puis-je vous assurer, mon général, qu'il dit ce qu'il fait et qu'il fait ce qu'il dit.

Et le vieil aumônier, clignant de l'œil avec malice, ajouta :

— Tous les ecclésiastiques, malheureusement, ne sont pas de ce caractère.

— Ni tous les militaires, fit le général en souriant d'un sourire très pâle.

Et les deux hommes échangèrent un regard de sympathie, dans leur commune aversion de l'intrigue et de la fausseté.

L'abbé de Lalonde, qui avait pourtant sa ruse, conclut l'éloge de M. Lantaigne par ce trait :

— C'est un excellent prêtre. Soldat, il aurait fait un excellent soldat.

Mais le général demanda brusquement :

— Eh bien ! que puis-je faire pour lui ?

— L'aider à chausser les bas violets, qu'il a bien mérités, mon général. Sa candidature à l'évêché vacant de Tourcoing est posée. Je vous prie de l'appuyer auprès de monsieur le ministre de la Justice et des Cultes, que vous connaissez, m'a-t-on dit, personnellement.

Le général secoua la tête. En fait, il n'avait jamais rien demandé au gouvernement. Cartier de Chalmot, monarchiste et chrétien, gardait à la République une désapprobation pleine, silencieuse et simple. Ne lisant point les journaux et ne causant avec personne, il mésestimait par principe un pouvoir civil dont il ignorait les actes. Il obéissait et se taisait. On admirait dans les châteaux de la région sa douloureuse résignation, inspirée par le sentiment du devoir, affermie par un mépris profond de tout ce qui n'était pas militaire, assurée par une difficulté croissante de penser et de dire, rendue sensible et touchante par les progrès d'une maladie de foie.

On savait que le général Cartier de Chalmot restait dans le fond de son cœur fidèle à la royauté. On savait moins qu'un jour de l'année 1893, il avait reçu au cœur un de ces coups comparables à ceux que les chrétiens disent frappés par la grâce et qui mettent au dedans de l'homme, avec la force du tonnerre, une douceur inattendue et profonde. Cet événement s'était produit le 4 juin, à cinq

heures du soir, dans les salons de la préfecture. Là, parmi des fleurs que madame Worms-Clavelin avait elle-même assemblées, M. le président Carnot, de passage dans la ville, avait reçu les officiers de la garnison. Le général Cartier de Chalmot, présent au milieu de son état-major, vit pour la première fois le président et soudain, sans motif apparent, sans raison exprimable, il fut transpercé d'une admiration foudroyante. En une seconde, devant la gravité douce et la chaste raideur du chef de l'État, tous ses préjugés étaient tombés. Il oublia que ce souverain était civil. Il le vénéra et l'aima. Il se sentit tout à coup enchaîné par des liens de sympathie et de respect à cet homme jaune et triste comme lui, mais auguste et serein comme un maître. Il prononça avec un bredouillement martial le compliment officiel qu'il avait appris par cœur. Le président lui répondit : « Je vous remercie au nom de la République et de la Patrie que vous servez loyalement. » Alors tout ce que le général Cartier de Chalmot avait depuis vingt-cinq ans amassé de dévouement au prince absent jaillit de son cœur vers M. le président, dont le visage placide gardait une surprenante immobilité et qui parlait d'une voix lamentable, sans un mouvement ni des joues ni des lèvres, scellées de noir par la barbe. Sur cette face de cire, aux yeux honnêtes et lents, sur cette poitrine de peu de vie, magnifiquement barrée du grand cordon rouge, dans toute cette figure d'automate souffrant, le général lisait à la fois la dignité du chef et la disgrâce de l'homme malheureusement né, qui n'a jamais ri. A son admiration se mêlait de l'attendrissement.

Un an plus tard il apprenait la fin tragique de ce pré-

sident pour le salut duquel il aurait voulu mourir et qu'il revoyait désormais, dans sa pensée, raide et noir, comme le drapeau roulé autour de sa hampe et recouvert de son étui, dans la caserne.

Depuis cette époque, il avait ignoré les maîtres civils de la France. Il ne voulait rien savoir que de ses supérieurs hiérarchiques, auxquels il obéissait avec une morne exactitude. Peiné de répondre par un refus au vénérable abbé de Lalonde, il se recueillit un moment et puis il donna ses raisons :

— Une question de principes. Je ne demande jamais rien au gouvernement. Vous m'approuvez, n'est-ce pas?... Car du moment qu'on s'est fait une règle...

L'aumônier le regarda avec une expression de tristesse comme jetée par-dessus son vieux visage heureux.

— Oh! comment pourrais-je vous approuver, mon général, moi qui demande à tout le monde? Je suis un mendiant endurci. Pour Dieu et pour les pauvres, j'ai sollicité tous les puissants du jour, les ministres du roi Louis-Philippe, ceux du Gouvernement provisoire, ceux de Napoléon III, ceux de l'ordre moral et ceux de la République actuelle. Ils m'ont tous aidé à faire quelque bien. Et puisque vous connaissez le ministre des Cultes...

A ce moment, une voix aiguë cria dans le corridor :

— Poulot! Poulot!

Et une grosse dame en peignoir, ses cheveux blancs couronnés de bigoudis, entra violemment dans la chambre. C'était madame Cartier de Chalmot qui appelait le général pour le déjeuner.

Elle avait déjà secoué son mari avec une tendresse

impérieuse et crié une fois encore : « Poulot! » quand elle s'aperçut de la présence du vieux prêtre, rencogné contre la porte.

Elle s'excusa sur sa mise négligée. Elle avait tant à faire le matin! Trois filles, deux fils, un neveu orphelin et son mari, sept enfants à soigner!

— Ah! madame, lui dit l'abbé, c'est le bon Dieu qui vous envoie! Vous serez ma providence.

— Votre providence, monsieur l'abbé?

Dans sa robe de chambre grise, ses formes étalaient l'ample majesté des maternités anciennes. Sur son éclatante face à moustaches, reluisait l'orgueil de la matrone; ses larges mouvements exprimaient à la fois l'agilité d'une ménagère rompue au travail et l'aisance d'une femme accoutumée aux hommages officiels. Le général disparaissait derrière elle. C'était sa fortune domestique et son génie tutélaire, cette Pauline qui, de son activité et de son courage, soutenait la lourde maison pauvre et fastueuse, et qui, chez elle, lingère, cuisinière, couturière, chambrière, institutrice, pharmacienne, modiste même avec un goût naïvement tapageur, montrait dans les grands dîners et dans les réceptions un imperturbable bon ton, un profil impérieux et des épaules encore belles. On disait communément dans la division que, si le général devenait ministre de la Guerre, la générale ferait supérieurement les honneurs de l'hôtel du boulevard Saint-Germain.

Et l'activité de la générale se répandait généreusement au dehors, se multipliait en œuvres pies et charitables. Madame Cartier de Chalmot était dame patronnesse de trois

crèches et de douze œuvres recommandées par le cardinal-archevêque. Monseigneur Charlot témoignait à cette dame une dilection spéciale et lui disait parfois, avec son sourire d'homme du monde : « Vous êtes générale dans l'armée de la charité chrétienne. » Et monseigneur Charlot, professant la bonne doctrine, ne manquait pas d'ajouter : « Et il n'y a point de charité hors de la charité chrétienne. Car l'Église est seule en état de résoudre les problèmes sociaux dont les difficultés frappent tous les esprits et éveillent particulièrement la sollicitude de notre cœur paternel. »

C'est bien ce que pensait la générale Cartier de Chalmot. Elle était pieuse avec abondance, ouvertement, et non sans cet éclat un peu criard que prenaient facilement le son de sa voix et les fleurs de ses chapeaux. Sa foi, débordante et décorative comme la poitrine qui la contenait, paraissait avec splendeur dans les salons. Par l'ampleur de ses sentiments religieux, la générale avait beaucoup nuï à son mari. Mais ils n'y prenaient garde ni l'un ni l'autre. Le général avait aussi des sentiments chrétiens. Ce qui ne l'eût pas empêché de faire arrêter le cardinal-archevêque sur un ordre écrit du ministre de la Guerre. Pourtant il était suspect à la démocratie. Et M. le préfet Worms-Clavelin lui-même, si peu fanatique, tenait le général Cartier de Chalmot pour dangereux. C'était la faute de la générale. Elle était ambitieuse, mais pleine d'honneur et incapable de trahir son Dieu.

— Comment puis-je être votre providence, monsieur l'abbé ?

Et, quand elle sut qu'il s'agissait de porter à l'évêché de

Tourcoing l'abbé Lantaigne, d'une vertu si ferme et si haute, elle s'anima, montra sa vaillance.

— Voilà des évêques comme il en faut. Monsieur Lantaigne doit être nommé.

Le vieil aumônier commença d'employer cette belle ardeur.

— Persuadez donc, madame, au général d'écrire au ministre des Cultes, qui se trouve être son ami.

Elle secoua vivement sur sa tête sa couronne de bigoudis.

— Non, monsieur l'abbé. Mon mari n'écrira pas. C'est inutile d'insister. Il pense qu'un militaire ne doit jamais rien demander. Il a raison. Mon père était de cet avis. Vous l'avez connu, monsieur l'abbé, et vous savez que c'était un homme de mérite et un bon soldat.

L'ancien aumônier militaire se frappa le front.

— Le colonel de Balny! Oui, certes, je l'ai connu. C'était un héros et un chrétien.

Le général Cartier de Chalmot intervint :

— Le colonel de Balny, mon beau-père, était recommandable principalement en ce qu'il possédait dans son entier le règlement de 1829 sur les manœuvres de la cavalerie. Ce règlement était si difficile que peu d'officiers le possédaient dans son entier. Il a été supprimé depuis lors, et le colonel de Balny en conçut un chagrin qui hâta sa fin. De nouveaux règlements sont intervenus, présentant l'avantage indiscutable de la simplification. Pourtant je me demande si l'ancien état de choses n'était pas préférable. Il faut exiger beaucoup du cavalier pour en obtenir peu. De même pour le fantassin.

Et le général se mit à manier avec sollicitude sa division sur fiches, rangée dans des boîtes.

Madame Cartier de Chalmot avait entendu bien souvent ces mêmes paroles. Elle y faisait toujours la même réponse. Cette fois encore elle dit :

— Poulot! comment peux-tu dire que papa est mort de chagrin, puisqu'il est tombé d'apoplexie pendant une inspection?

Le vieil aumônier, avec une ruse ingénue, ramena l'entretien sur le sujet qui l'intéressait.

— Ah! madame, votre excellent père, le colonel de Balny, aurait certes apprécié le caractère de monsieur Lantaigne, et il aurait fait des vœux pour l'élévation de ce prêtre à l'épiscopat.

— Moi aussi, monsieur l'abbé, j'en fais, des vœux, répondit la générale. Mon mari ne peut pas, ne doit pas faire de démarches. Mais moi, si vous croyez que mon intervention soit utile, je dirai un mot à Monseigneur. Il ne me fait pas peur, notre archevêque.

— Sans doute un mot de votre bouche... murmura le vieillard. L'oreille de monseigneur Charlot y sera sensible.

La générale annonça qu'elle verrait l'archevêque à l'inauguration du Pain de saint Antoine, dont elle était présidente, et que là...

Elle s'interrompit :

— Les côtelettes!... Vous permettez, monsieur l'abbé...

Elle se précipita sur le palier et cria de l'escalier des ordres à la cuisinière. Puis elle reparut dans la chambre.

— Et là, je le prendrai à part, et je le prierai de parler au

nonce en faveur de monsieur Lantaigne. Est-ce bien cela qu'il faut faire?

Le vieil aumônier fit mine de lui prendre les mains, sans toutefois les lui prendre.

— C'est bien cela, madame. Je suis certain que le bon saint Antoine de Padoue sera avec vous et qu'il vous aidera à persuader monseigneur Charlot. C'est un grand saint. Je parle de saint Antoine... Il ne faudrait pas que les dames crussent qu'il s'attache exclusivement à retrouver les bijoux qu'elles ont perdus. Il a mieux à faire dans le ciel. Lui demander du pain pour les pauvres, voilà qui vaut mieux assurément. Vous l'avez compris, chère madame. Le Pain de saint Antoine est une belle œuvre. Je veux en prendre plus ample connaissance. Mais je me garderai bien d'en souffler mot à mes bonnes sœurs.

Il voulait parler des Dames du Salut dont il était aumônier.

— Elles n'ont déjà que trop d'œuvres. Ce sont d'excellentes filles. Mais trop attachées à de petites pratiques, et mesquines, les pauvres dames.

Il soupira, se rappelant le temps où il était aumônier de régiment, les jours tragiques de la guerre, quand il accompagnait les blessés étendus sur le brancard d'ambulance et leur donnait une goutte d'eau-de-vie. Car c'est par des distributions de tafia et de caporal qu'il avait coutume d'exercer son apostolat. Il céda encore à l'envie de parler des batailles sous Metz et conta des anecdotes. Il en avait beaucoup qui concernaient un certain sapeur, natif de Lorraine, nommé Larmoise, homme fertile en expédients.

— Je ne vous ai pas dit, mon général, que ce grand

diable de sapeur me rapportait chaque matin un sac de pommes de terre. Je lui demande un jour où il les ramassait. Il me répond : « Dans les lignes ennemies. » Je lui dis : « Malheureux ! » Il m'explique alors qu'il a trouvé des pays parmi les grand'gardes allemandes. « Des pays ? » — « Oui, des pays, des hommes de chez nous. Nous ne sommes séparés que par la frontière. On s'est embrassé, on a parlé des parents, des amis. Et ils m'ont dit : « Tu » peux prendre des pommes de terre tant que tu voudras. »

Et l'aumônier ajouta :

— Cette simple aventure m'a fait sentir mieux que tous les raisonnements combien la guerre est injuste et cruelle.

— Oui, dit le général, ces promiscuités fâcheuses s'établissent parfois sur les points de contact des deux armées. Il faut les réprimer sévèrement, en tenant compte toutefois des circonstances.

VII

CE soir-là, M. l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, rencontra sur la promenade des remparts un maître de conférences à la Faculté des lettres, M. Bergeret, qui passait pour un esprit distingué, mais bizarre. M. Lantaigne lui pardonnait son scepticisme et causait volontiers avec lui, quand il le rencontrait sous les ormes, à la condition que le Mail fût désert. De son côté, M. Bergeret n'était pas fâché d'étudier l'âme d'un prêtre intelligent. Ils savaient tous deux que leurs conversations sur un banc de la promenade déplaisaient également au doyen de la Faculté et à l'archevêque. Mais l'abbé Lantaigne ignorait la prudence humaine, et M. Bergeret, très las, découragé, chagrin, renonçait à garder d'inutiles ménagements.

Irréligieux avec décence et bon goût, les dévotions fréquentes de sa femme et les interminables catéchismes de ses filles l'avaient fait noter de cléricanisme dans les bureaux du ministère, tandis que certains propos qu'on lui attribuait étaient exploités contre lui par les catholiques de sentiment et par les patriotes de profession. Frustré dans ses ambitions, du moins entendait-il vivre à sa guise, et, n'ayant pas su plaire, il s'essayait discrètement à déplaire.

Ce soir-là, qui était calme et radieux, voyant venir M. le supérieur du grand séminaire par sa route accoutumée, M. Bergeret fit quelques pas au-devant du prêtre et le rejoignit sous les premiers ormes du Mail.

— « La place m'est heureuse à vous y rencontrer, » dit l'abbé Lantaigne, qui étalait volontiers devant l'universitaire d'innocentes coquetteries de lettré.

En quelques phrases très vagues, ils échangèrent l'aveu de la grande pitié que leur inspirait le monde où ils vivaient. Seulement l'abbé Lantaigne déplorait le déclin de cette antique cité, si riche de savoir et de pensée au moyen âge, et maintenant soumise à quelques boutiquiers francs-maçons ; et, tout au contraire, M. Bergeret disait :

— Les hommes furent jadis ce qu'ils sont à présent, c'est-à-dire médiocrement bons et médiocrement mauvais.

— Non pas ! répliqua M. Lantaigne, les hommes étaient vigoureux par le caractère et par la doctrine au temps où Raimund le Grand, surnommé le Docteur balsamique, enseignait dans cette ville la somme des connaissances humaines.

Le prêtre et le professeur s'assirent sur un banc de pierre

où déjà se tenaient sans rien dire deux vieillards pâles et lents. Devant ce banc, de vertes prairies descendaient mollement, dans une brume fine, jusqu'aux peupliers qui bordaient la rivière.

— Monsieur l'abbé, dit le professeur, j'ai, comme tout le monde, feuilleté à la bibliothèque municipale l'*Hortus* et le *Thesaurus* de Raimund le Grand. De plus, j'ai lu le livre tout récent que monsieur l'abbé Cazeaux a consacré au Docteur balsamique. Or, ce qui m'a frappé dans ce livre...

— L'abbé Cazeaux est un de mes élèves, interrompit M. Lantaigne. Son livre sur Raimund le Grand est nourri de faits, ce qui est méritoire ; il est fondé en doctrine, ce qui est plus louable encore et rare, car la doctrine se perd dans cette France déchuée, qui fut la plus grande des nations tant qu'elle en fut la plus théologienne.

— Ce livre de monsieur Cazeaux, reprit M. Bergeret, m'a paru intéressant à plusieurs points de vue. Faute de connaissances en théologie, je m'y suis plus d'une fois perdu. Mais j'ai bien cru y voir que le bienheureux Raimund, ce moine si fermement orthodoxe, revendiquait pour le maître le droit de professer sur un même sujet deux opinions contradictoires, l'une théologique et conforme à la révélation, l'autre purement humaine et fondée sur l'expérience ou le raisonnement. Le Docteur balsamique, dont la statue orne si sévèrement la cour de l'archevêché, soutenait, à ce que j'ai cru comprendre, qu'un même homme peut nier comme observateur ou comme argumentateur les vérités que, comme chrétien, il croit et confesse. Et il m'a semblé que monsieur Cazeaux, votre élève, approuvait un système si étrange.

M. l'abbé Lantaigne, tout animé par ce qu'il venait d'entendre, tira de sa poche son foulard rouge, le déploya comme un étendard et, le visage coloré, la bouche grande ouverte, se jeta hardiment, le front haut, dans la dispute offerte.

— Monsieur Bergeret, qu'on puisse avoir, sur un même sujet, deux opinions distinctes, l'une théologique et de source divine, l'autre purement rationnelle ou expérimentale, de source humaine, c'est une question que je résous par l'affirmative. Et je vais vous démontrer la légitimité de cette apparente contradiction par l'exemple le plus vulgaire. Quand, assis dans votre cabinet, devant votre table chargée de livres et de papiers, vous vous écriez : « C'est incroyable! je viens de poser à l'instant mon couteau à papier sur cette table, et je ne l'y trouve plus. Je le vois, je crois le voir, et je ne le vois plus, » quand vous pensez de la sorte, monsieur Bergeret, vous avez deux opinions contradictoires relativement à un même objet, l'une, que votre couteau à papier est sur la table parce qu'il y doit être, celle-ci fondée sur la raison; l'autre, que votre couteau à papier n'est pas sur la table, puisque vous ne l'y découvrez pas, celle-là fondée sur l'expérience. Voilà bien deux opinions inconciliables sur un même objet. Et elles sont simultanées. Vous affirmez en même temps la présence et l'absence du couteau à papier. Vous vous écriez : « Il est là, j'en suis sûr, » au moment où vous éprouvez qu'il n'y est pas.

Et, ayant terminé sa démonstration, M. l'abbé Lantaigne agita son foulard à carreaux, semé de tabac, comme l'éclatante bannière de la scolastique.

Mais le maître de conférences à la Faculté des lettres n'était pas convaincu. Il n'eut pas de peine à montrer le vide du sophisme; il répondit tout doucement, de sa voix un peu faible, qu'il ménageait, que, cherchant son couteau à papier, il éprouvait tour à tour et non simultanément de la crainte et de l'espérance, effet d'une incertitude qui ne pouvait durer; car on finit bien par s'assurer si le couteau est sur la table ou s'il n'y est pas.

— Rien, monsieur l'abbé, ajouta-t-il, rien dans cet exemple du couteau de buis n'est applicable au jugement contradictoire que le bienheureux Raimund, ou monsieur Cazeaux, ou vous-même, pourriez porter sur tel fait rapporté dans la Bible, en affirmant dans le même temps qu'il est vrai et faux. Me permettez-vous à mon tour de prendre un exemple? Je choisis, non certes pour vous embarrasser, mais parce que cet exemple me vient de lui-même à l'esprit, je choisis l'histoire de Josué arrêtant le soleil...

M. Bergeret passa la langue sur ses lèvres et sourit. Car enfin il était voltairien dans le fond de son âme :

— ... Josué arrêtant le soleil. Direz-vous tout ensemble, monsieur l'abbé, que Josué a arrêté et n'a pas arrêté le soleil?

Le supérieur du grand séminaire n'eut point l'air embarrassé. Controversiste superbe, il tourna sur son contradicteur la flamme de ses yeux et le souffle de sa poitrine :

— Toutes réserves expressément faites sur la véritable interprétation à la fois littérale et spirituelle de l'endroit du *livre de Josué* que vous visez, et auquel tant d'incrédules se sont étourdiment cognés avant vous, je vous répondrai

sans crainte : Oui, j'ai deux opinions distinctes sur l'interprétation de ce miracle. Comme physicien, je crois, pour des raisons tirées de la physique, c'est-à-dire de l'observation, que la terre tourne autour du soleil immobile. Et comme théologien je crois que Josué a arrêté le soleil. Il y a là contradiction. Mais cette contradiction n'est pas irréductible. Je vous le ferai paraître tout de suite. Car l'idée que nous nous faisons du soleil est purement humaine; elle ne concerne que l'homme et ne saurait convenir à Dieu. Pour l'homme, le soleil ne tourne pas autour de la terre. J'y consens, et je veux donner raison à Copernic. Mais je n'irai pas jusqu'à obliger Dieu à se faire copernicien comme moi, et je ne chercherai pas si pour Dieu le soleil tourne ou ne tourne pas autour de la terre. A vrai dire, je n'avais pas besoin du *livre de Josué* pour savoir que notre astronomie humaine n'est pas l'astronomie de Dieu. Les spéculations sur le temps, le nombre et l'espace n'embrassent pas l'infini, et c'est une sottise idée que de vouloir empêtrer l'Esprit Saint dans une difficulté de physique ou de mathématiques.

— Ainsi, demanda le professeur, vous admettez que, même en mathématiques, il est permis d'avoir deux opinions contradictoires, l'une humaine, l'autre divine?

— Je ne risque pas d'être réduit à cette extrémité, répondit l'abbé Lantaigne. Il y a dans les mathématiques une exactitude qui les accorde assez avec la vérité absolue. Les nombres ne sont redoutables, au contraire, que parce que la raison, tentée d'y rechercher son propre principe, risque de s'égarer jusqu'à ne voir dans l'univers qu'un système de nombres. Cette erreur a été condamnée par

l'Église. Toutefois, je vous répondrai hardiment que la mathématique humaine n'est pas la mathématique divine. Sans doute il ne saurait y avoir contradiction de l'une à l'autre, et je désire croire que vous ne voulez pas me faire dire que, pour Dieu, trois et trois peuvent faire neuf. Mais nous ne connaissons pas toutes les propriétés des nombres, et Dieu les connaît.

» J'entends des prêtres, qu'on qualifie d'éminents, qui soutiennent que la science doit s'accorder avec la théologie. Je déteste cette impertinence, je dirai cette impiété, car il y a quelque impiété à faire marcher de concert la vérité immuable, absolue, et cette sorte de vérité imparfaite et provisoire qu'on appelle la science. Cette folie d'assimiler la réalité à l'apparence, le corps à l'âme, a produit une multitude d'opinions misérables et funestes par lesquelles les apologistes de ce temps ont laissé voir leur faiblesse téméraire. L'un, membre distingué de la Compagnie de Jésus, admet la pluralité des mondes habités; il consent à ce que des êtres intelligents habitent Mars et Vénus pourvu qu'à la terre soit réservé le privilège de la Croix, par lequel elle redevient unique et singulière dans la création. L'autre, qui, en Sorbonne, monta, non sans quelque mérite, dans la chaire aujourd'hui renversée de théologie, admet que le géologue puisse retrouver des vestiges de préadamites et réduit la genèse biblique à l'organisation d'un canton de l'univers pour le séjour d'Adam et de sa semence. O plates folies! ô piteuses audaces! ô nouveautés antiques et déjà cent fois condamnées! ô rupture de la solennelle unité! Qu'il vaut mieux, comme Raimund le Grand et comme son historien, proclamer que la science et la

religion ne doivent pas plus se confondre que le relatif et l'absolu, le fini et l'infini, l'ombre et la lumière!

— Monsieur l'abbé, dit le professeur, vous méprisez la science.

Le prêtre secoua la tête.

— Non pas, monsieur Bergeret, non pas! Je tiens au contraire, sur l'exemple de saint Thomas d'Aquin et de tous les grands docteurs, que la science et la philosophie doivent être tenues en estime dans les écoles.

» On ne méprise pas la science sans mépriser la raison; on ne méprise pas la raison sans mépriser l'homme; on ne méprise pas l'homme sans offenser Dieu. Le scepticisme imprudent qui s'en prend à la raison humaine est le premier degré de ce scepticisme criminel qui s'attaque aux mystères divins. J'estime la science comme un bienfait qui nous vient de Dieu. Mais, si Dieu nous a donné la science, il ne nous a pas donné *sa* science. Sa géométrie n'est pas la nôtre. La nôtre spéculé sur un plan ou dans l'espace, la sienne s'exerce dans l'infini. Il ne nous a pas trompés : c'est pourquoi j'estime qu'il y a une véritable science humaine. Il ne nous a pas tout appris : c'est pourquoi je constate l'impuissance de cette science, même véritable, à s'accorder avec la vérité des vérités. Et ce désaccord, toutes les fois qu'il se rencontre, je le vois sans peur : il ne prouve rien ni contre le ciel ni contre la terre.

M. Bergeret avoua que ce système lui semblait habile autant qu'audacieux, et conforme enfin aux intérêts de la foi.

— Mais, ajouta-t-il, ce n'est pas la doctrine de notre

archevêque. Monseigneur Charlot parle volontiers, dans ses mandements, des vérités de la religion confirmées par les découvertes de la science, et notamment par les expériences de monsieur Pasteur.

— Oh! répondit l'abbé Lantaigne d'une voix de nez où sifflait le mépris, Son Éminence observe, en philosophie du moins, la pauvreté évangélique.

Au moment où cette phrase cinglait l'air sous les quinconces, une douillette ventrue passa devant le banc, coiffée d'un large chapeau ecclésiastique.

— Parlez plus bas, monsieur l'abbé, dit le maître de conférences : monsieur l'abbé Guitrel vous entend.

VIII

M LE PRÉFET WORMS-CLAVELIN causait avec M. l'abbé Guitrel dans le magasin de Rondonneau jeune, orfèvre et bijoutier. Il se renversa dans un fauteuil et croisa les jambes, de sorte qu'une semelle des bottines se dressait vers le menton du doux vieillard.

— Monsieur l'abbé, vous avez beau dire : vous êtes un prêtre éclairé; vous voyez dans la religion un ensemble de prescriptions morales, une discipline nécessaire, et non point des dogmes surannés, des mystères dont l'absurdité n'est que trop peu mystérieuse.

M. Guitrel avait, comme prêtre, d'excellentes règles de conduite. L'une de ces règles était d'éviter le scandale et de se taire, plutôt que d'exposer la vérité aux risées des

incrédules. Et, comme cette précaution s'accordait avec la pente de son caractère, il l'observait exactement. Mais M. le préfet Worms-Clavelin manquait de discrétion. Son nez vaste et charnu, ses lèvres épaisses, apparaissaient comme de puissants appareils pour pomper et pour absorber, tandis que son front fuyant, sous de gros yeux pâles, trahissait la résistance à toute délicatesse morale. Il insista, poussa contre les dogmes chrétiens des arguments de loges maçonniques et de cafés littéraires, conclut qu'il était impossible à un homme intelligent de croire un mot du catéchisme. Puis, abattant sur l'épaule du prêtre sa grosse main à bagues, il dit :

— Vous ne répondez rien, mon cher abbé; vous êtes de mon avis.

M. Guitrel, martyr en quelque manière, dut confesser sa foi :

— Pardonnez-moi, monsieur le préfet; ce petit livre qu'on affecte de mépriser en certains milieux, le catéchisme, contient plus de vérités que les gros traités de philosophie qui mènent si grand bruit par le monde. Le catéchisme joint la métaphysique la plus savante à la plus efficace simplicité. Cette appréciation n'est pas de moi; elle est d'un philosophe éminent, monsieur Jules Simon, qui met le catéchisme au-dessus du *Timée* de Platon.

Le préfet n'osa rien opposer au jugement d'un ancien ministre. Il lui souvint en même temps que son supérieur hiérarchique, le ministre actuel de l'Intérieur, était protestant. Il dit :

— Comme fonctionnaire, je respecte également tous les cultes, le protestantisme comme le catholicisme. En tant

qu'homme, je suis libre penseur, et, si j'avais une préférence dogmatique, permettez-moi de vous dire, monsieur l'abbé, qu'elle serait en faveur de la Réforme.

M. Guitrel répondit d'une voix onctueuse :

— Il y a sans doute, parmi les protestants, des personnes éminemment estimables au point de vue des mœurs, et j'ose dire des personnes exemplaires, si l'on en juge selon le monde. Mais l'Église prétendue réformée n'est qu'un membre tranché de l'Église catholique, et l'endroit de la rupture saigne encore.

Indifférent à cette forte parole, empruntée à Bossuet, M. le préfet tira de son étui un gros cigare, l'alluma, puis, tendant l'étui au prêtre :

— Voulez-vous accepter un cigare, monsieur l'abbé?

N'ayant aucune idée de la discipline ecclésiastique, et croyant que le tabac à fumer était interdit aux membres du clergé, c'était pour l'embarrasser ou le séduire qu'il offrait un cigare à M. Guitrel. Dans son ignorance, il croyait, par ce présent, induire le porteur de soutane en péché, le faire tomber dans la désobéissance, peut-être dans le sacrilège et presque dans l'apostasie. Mais M. Guitrel prit tranquillement le cigare, le coula avec précaution dans la poche de sa douillette et dit, de bonne grâce, qu'il le fumerait après souper, dans sa chambre.

Ainsi M. le préfet Worms-Clavelin et M. l'abbé Guitrel, professeur d'éloquence sacrée au grand séminaire, conversaient dans le cabinet de l'orfèvre. Près d'eux, Rondonneau jeune, fournisseur de l'archevêché, qui travaillait aussi pour la préfecture, assistait discrètement à l'entretien sans y prendre part. Il faisait son courrier, et son crâne lisse

allait et venait parmi les registres et les échantillons d'orfèvrerie commerciale, amoncelés sur la table.

Brusquement, M. le préfet se mit debout, poussa M. l'abbé Guitrel à l'autre extrémité de la pièce, dans l'embrasure de la fenêtre, et lui dit à l'oreille :

— Mon cher Guitrel, vous savez que l'évêché de Tourcoing est vacant.

— J'ai appris en effet, répondit le prêtre, la mort de monseigneur Duclou. C'est une grande perte pour l'Église de France. Monseigneur Duclou avait autant de mérite que de modestie. Il excellait dans l'homélie. Ses instructions pastorales sont des modèles d'éloquence parénétiq. Oserai-je rappeler que je l'ai connu à Orléans, du temps qu'il était encore monsieur l'abbé Duclou, le vénérable curé de Saint-Euverte, et qu'à cette époque il daignait m'honorer de sa bienveillante amitié? La nouvelle de sa fin prématurée a été particulièrement douloureuse pour moi.

Il se tut, laissant pendre ses lèvres en signe d'affliction.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit le préfet. Il est mort; il s'agit de le remplacer.

M. Guitrel avait changé de figure. Maintenant il faisait de petits yeux tout ronds et avait l'air d'un rat qui voit le lard dans le garde-manger.

— Vous concevez, mon cher Guitrel, reprit le préfet, que toute cette affaire ne me regarde en aucune façon. Ce n'est pas moi qui nomme les évêques. Je ne suis pas le garde des sceaux, ni le nonce, ni le pape, Dieu merci! Et il se mit à rire.

— A propos, en quels termes êtes-vous avec le nonce?

— Le nonce, monsieur le préfet, me regarde avec bien-

veillance, comme un enfant soumis et respectueux du Saint-Père. Mais je ne me flatte pas qu'il me distingue particulièrement, dans l'état obscur où je suis placé et où je me plais à demeurer.

— Mon cher abbé, si je vous parle de cette affaire, — tout à fait entre nous, n'est-ce pas? — c'est qu'il est question d'envoyer à Tourcoing un prêtre de mon chef-lieu. Je tiens de bonne source qu'on met en avant le nom de monsieur l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, et il n'est pas impossible que je sois appelé à fournir des notes confidentielles sur le candidat. Il est votre supérieur hiérarchique. Que pensez-vous de lui?

M. Guitrel, les yeux baissés, répondit :

— Il est certain que monsieur l'abbé Lantaigne porterait sur le siège épiscopal sanctifié jadis par l'apôtre Loup des vertus éminentes et les dons précieux de la parole. Ses carêmes, prêchés à Saint-Exupère, ont été justement appréciés pour l'ordonnance des idées et la force de l'expression, et l'on s'accorde à reconnaître qu'il ne manquerait rien à la perfection de quelques-uns de ses sermons, s'il s'y trouvait cette onction, cette huile parfumée et bénie, oserai-je dire, qui seule pénètre les cœurs.

» Monsieur le curé de Saint-Exupère s'est plu le premier à déclarer que monsieur Lantaigne, en portant la parole dans la chaire de la plus vénérable basilique du diocèse, avait bien mérité du grand apôtre des Gaules, qui en posa la première pierre, par une ardeur et un zèle dont les excès mêmes trouvent leur excuse dans leur source charitable. Il a déploré seulement les incursions de l'orateur dans le domaine de l'histoire contemporaine. Car il faut

avouer que monsieur Lantaigne ne craint pas de marcher sur des cendres encore brûlantes. Monsieur Lantaigne est éminent par la piété, la science et le talent. Quel dommage que ce prêtre, digne d'être élevé aux plus hauts degrés de la hiérarchie, croie devoir afficher un attachement, louable sans doute dans son principe, mais immodéré dans ses effets, à une famille exilée dont il reçut les bienfaits! Il se plaît à montrer un exemplaire de *l'Imitation de Jésus-Christ* qui lui fut donné, couvert de pourpre et d'or, par madame la comtesse de Paris, et il étale trop volontiers les pompes de sa fidélité et de sa reconnaissance. Et quel malheur que la superbe, excusable peut-être en un si beau génie, l'emporte jusqu'à parler sous les Quinconces, publiquement, de monseigneur le cardinal-archevêque en des termes que je n'ose rapporter! Hélas! à défaut de ma voix, tous les arbres du Mail vous rediront ces paroles tombées de la bouche de monsieur Lantaigne, en présence de monsieur Bergeret, maître de conférences à la Faculté des lettres : « En esprit seulement, Son Éminence observe la pauvreté évangélique! » Il est coutumier de tels propos, et ne l'entendit-on pas dire, à la dernière ordination, quand Son Éminence s'avança revêtue de ses ornements pontificaux, qu'Elle porte avec tant de noblesse, malgré sa petite taille : « Crosse d'or, évêque de bois? » Il censurait ainsi, mal à propos, la magnificence avec laquelle monseigneur Charlot se plaît à célébrer les offices comme à régler l'ordonnance de ses repas officiels, et notamment du dîner qu'il donna au général commandant le neuvième corps d'armée, et auquel vous fûtes prié, monsieur le préfet. Et c'est particulièrement un meilleur



accord entre la préfecture et l'archevêché qui offusque monsieur l'abbé Lantaigne, trop enclin malheureusement à prolonger, au mépris des préceptes de saint Paul et des enseignements de Sa Sainteté Léon XIII, les pénibles malentendus dont souffrent également l'Église et l'État.

Le préfet ouvrait la bouche toute grande, ayant coutume d'écouter par la bouche. Il éclata :

— Ce Lantaigne est imbu du plus détestable esprit clérical ! Il m'en veut ? Que me reproche-t-il ? Ne suis-je pas assez tolérant, libéral ? N'ai-je pas fermé les yeux quand, de toutes parts, les moines, les sœurs rentraient dans les couvents, dans les écoles ? Car, si nous maintenons énergiquement les lois essentielles de la République, nous ne les appliquons guère. Mais les prêtres sont incorrigibles. Vous êtes tous les mêmes. Vous criez qu'on vous opprime tant que vous n'opprimez pas. Et que dit-il de moi, votre Lantaigne ?

— On ne peut rien articuler de formel contre l'administration de monsieur le préfet Worms-Clavelin, mais une âme intransigeante comme monsieur Lantaigne ne vous pardonne ni votre affiliation à la franc-maçonnerie, ni vos origines israélites.

Le préfet secoua la cendre de son cigare.

— Les juifs ne sont pas mes amis. Je n'ai pas d'attache dans le monde juif. Mais soyez tranquille, mon cher abbé : je vous f... mon billet que monsieur Lantaigne ne sera pas évêque de Tourcoing. J'ai assez d'influence dans les bureaux pour lui faire échec... Écoutez-moi bien, Guitrel : je n'avais pas d'argent quand j'ai débuté dans la vie. Je me suis fait des relations. Les relations valent presque

la fortune. J'en ai beaucoup et de belles. Je veillerai à ce que monsieur l'abbé Lantaigne se casse le cou dans les bureaux. D'ailleurs ma femme a un candidat à l'évêché de Tourcoing. Et ce candidat, c'est vous, Guitrel.

A ce mot, l'abbé Guitrel baissa les yeux et leva les bras.

— Moi, m'asseoir dans le siège sanctifié par le bienheureux Loup et par tant de pieux apôtres des Gaules septentrionales! Madame Worms-Clavelin a-t-elle eu cette pensée?

— Mon cher Guitrel, elle veut que vous portiez la mitre. Et je vous assure qu'elle est de force à faire un évêque. Moi-même, je ne serai pas fâché de donner à la République un évêque républicain. C'est entendu, mon cher Guitrel; voyez l'archevêque et le nonce; ma femme et moi, nous ferons agir les bureaux.

Et M. Guitrel murmurait, les mains jointes :

— Le siège antique et vénérable de Tourcoing!

— Un évêché de troisième classe, un trou, mon cher abbé. Mais il faut commencer. Tenez! moi, savez-vous où j'ai fait mes débuts dans l'administration? A Céret! J'ai été sous-préfet de Céret, dans les Pyrénées-Orientales! Le croirait-on?... Mais je perds mon temps à bavarder... Bonsoir, Monseigneur.

Le préfet tendit la main au prêtre. Et M. Guitrel s'en alla par la tortueuse rue des Tintelleries, humble, le dos rond, méditant des démarches savantes, en se promettant, au jour où il porterait la mitre et tiendrait la crosse, de résister, en prince de l'Église, au gouvernement civil, de combattre les francs-maçons, et de jeter l'anathème aux principes de la libre pensée, de la République et de la Révolution.

IX

UN article du *Libéral* apprit à la ville de *** qu'elle avait une prophétesse. C'était mademoiselle Claude Deniseau, fille d'un agent de placement pour les domestiques agricoles. Jusqu'à l'âge de dix-sept ans, mademoiselle Deniseau n'avait laissé découvrir à l'observateur le plus attentif aucun trouble dans sa raison ni dans sa santé. C'était une fille blonde, grasse, courte, ni jolie, ni laide, mais agréable et d'un caractère enjoué. « Elle avait reçu, disait le *Libéral*, une bonne éducation bourgeoise, et elle était pieuse sans exagération. » Comme elle entrait dans sa dix-huitième année, le 3 février 189*, à six heures du soir, occupée à mettre le couvert sur la table de la salle à manger, elle crut entendre la voix de sa mère qui

lui disait : « Claudine, va dans ta chambre. » Elle y alla et vit, entre le lit et la porte, une grande lumière, et elle entendit la voix qui parlait dans cette lumière : « Claudine, disait-elle, il faut que ce pays-ci fasse pénitence. Cela éviterait de grands malheurs. Je suis sainte Radegonde, reine de France. » Mademoiselle Deniseau distingua alors dans la clarté un visage lumineux et comme transparent qui portait une couronne d'or et de pierreries.

Depuis lors, sainte Radegonde venait converser chaque jour avec mademoiselle Deniseau à qui elle découvrait des secrets et faisait des prophéties. Elle avait prédit les gelées, qui brûlèrent la vigne en fleur, et révélé que M. Rieu, curé de Sainte-Agnès, ne verrait pas les fêtes pascales. Le vénérable M. Rieu mourut en effet le jeudi saint. Elle ne cessait d'annoncer pour la République et pour la France des maux terribles et prochains, des incendies, des inondations, des massacres. Mais Dieu, las de châtier le peuple infidèle, lui donnerait enfin, avec un roi, la paix et la prospérité. La sainte reconnaissait et guérissait les maladies. Sous son inspiration, mademoiselle Deniseau avait indiqué au cantonnier Jobelin une pommade qui l'avait soulagé d'une ankylose du genou. Jobelin avait pu reprendre son travail.

Ces prodiges attirèrent une foule de curieux dans l'appartement habité par la famille Deniseau, sur la place Saint-Exupère, au-dessus du bureau du tramway. La jeune fille fut observée par des ecclésiastiques, des officiers en retraite et des docteurs en médecine. On crut voir que, lorsqu'elle répétait les paroles de sainte Radegonde, sa voix devenait plus grave, son visage plus sévère

et que ses membres se raidissaient. On remarquait aussi qu'elle employait des expressions qui ne sont pas habituelles à une jeune fille et que ses paroles ne s'expliquaient pas d'une façon naturelle.

M. le préfet Worms-Clavelin, d'abord indifférent et railleur, suivit bientôt avec inquiétude l'extraordinaire succès de l'inspirée, qui annonçait la fin de la République et le retour de la France à la monarchie chrétienne.

M. Worms-Clavelin était entré dans l'administration lors des scandales de l'Élysée, sous le président Grévy. Il avait depuis assisté à ces affaires de corruption sans cesse étouffées et renaissant toujours, au grand dommage du Parlement et des pouvoirs publics. Et ce spectacle, qui lui semblait naturel, avait imprimé dans son âme un profond sentiment d'indulgence, qu'il répandait sur tous ses administrés. Un sénateur et deux députés de son département se trouvaient sous le coup de poursuites judiciaires. Les personnages les plus influents du parti, ingénieurs et financiers, étaient en prison ou en fuite. Dans ces conjonctures, satisfait de l'attachement des populations au régime républicain, il ne leur demandait pas un zèle ni des respects qui lui paraissaient à lui-même des sentiments antiques et les symboles vains d'un âge évanoui. Les événements avaient élargi son intelligence naturellement étroite. L'immense ironie des choses avait passé dans son âme et l'avait rendue facile, souriante et légère. Ayant reconnu d'ailleurs que les comités électoraux constituaient la seule autorité réelle qui subsistât encore dans le département, il leur obéissait avec un semblant de zèle et une intime résistance. S'il exécute

tait leurs ordres, ce n'était pas sans en beaucoup tempérer la rigueur. Enfin, d'opportuniste il était devenu libéral et progressiste. Volontiers il laissait dire et faire. Mais il était trop sage pour tolérer aucun excès intolérable et il tenait la main, en honnête fonctionnaire, à ce que le gouvernement ne reçut aucune insulte éclatante, et que les ministres pussent jouir en paix de cette commune indifférence qui, gagnant leurs amis comme leurs ennemis, assurait en même temps leur force et leur repos.

Il lui plaisait que les journaux du gouvernement et ceux de l'opposition, compromis les uns et les autres dans des affaires financières, eussent perdu tout crédit pour la louange ou l'injure. La feuille socialiste, seule pure, était seule violente. Mais elle était très pauvre ; et la peur qu'elle inspirait rejetait les esprits vers le gouvernement. Aussi était-ce avec une entière sincérité que M. le préfet Worms-Clavelin informait le ministre de l'Intérieur que la situation politique était excellente dans le département. Et voici que l'inspirée de la place Saint-Exupère troublait cet heureux état. Elle annonçait, sous la dictée de sainte Radegonde, la chute du ministère, la dissolution de la Chambre, la démission du Président de la République et la fin du régime tombé dans la boue. Elle était beaucoup plus violente que *le Libéral* et beaucoup plus écoutée. Car *le Libéral* tirait peu et mademoiselle Deniseau recevait toute la ville. Le clergé, la grosse propriété, la noblesse, la presse cléricale se penchaient sur elle et buvaient ses paroles. Sainte Radegonde ralliait les adversaires défaits de la République et rassemblait les « conservateurs. » Rassemblement inoffensif, mais

importun. M. Worms-Clavelin craignait surtout qu'un journal de Paris n'ébruitât l'affaire. « Elle prendrait alors, se disait-il, les proportions d'un scandale et m'exposerait aux réprimandes du ministre. » Il résolut de rechercher le moyen le plus doux de faire taire mademoiselle Deniseau et se fit renseigner d'abord sur la moralité des parents.

Sa famille paternelle n'était pas bien vue dans la ville. Les Deniseau étaient des gens de rien. Le père de mademoiselle Claude tenait un bureau de placement qui n'était ni mieux ni plus mal famé que les autres bureaux de placement. Les maîtres et les domestiques s'en plaignaient et y allaient. En 1871, Deniseau avait fait proclamer la Commune sur la place Saint-Exupère. Plus tard, lors de l'expulsion de trois dominicains *manu militari*, il avait résisté à la gendarmerie et s'était fait arrêter. Depuis lors il s'était présenté aux élections municipales comme socialiste, et n'avait obtenu qu'un très petit nombre de voix. C'était une tête chaude, un esprit faible. On le croyait honnête.

La mère était une Nadal. Les Nadal, plus considérés que les Deniseau, étaient de petits propriétaires agricoles, tous très bien notés. Une Nadal, tante de mademoiselle Claude, sujette aux hallucinations, avait été enfermée pendant quelques années dans une maison de santé. Les Nadal étaient dévots et avaient des attaches cléricales. M. Worms-Clavelin n'en put apprendre davantage.

Un matin, il eut une conversation à ce sujet avec le secrétaire général, M. Lacarelle, qui appartenait à une famille ancienne de la région et connaissait bien le département.

— Mon cher Lacarelle, il faut en finir avec cette folle. Car il est clair que mademoiselle Deniseau est folle.

Lacarelle répondit gravement, non sans une sorte de fierté inhérente à ses longues moustaches blondes :

— Monsieur le préfet, les avis sont partagés à cet égard, et beaucoup de personnes croient que mademoiselle Deniseau est parfaitement sensée.

— Enfin, Lacarelle, vous ne pensez pas que sainte Radegonde vient causer avec elle tous les matins et traîner le chef de l'État avec le gouvernement dans la boue.

Mais Lacarelle avait l'idée qu'on exagérait, que des malveillants exploitaient une manifestation extraordinaire. Il était extraordinaire en effet que mademoiselle Deniseau ordonnât des remèdes souverains pour des maladies incurables; elle avait guéri le cantonnier Jobelin et un ancien huissier du nom de Favru. Ce n'est pas tout. Elle annonçait des événements qui se produisaient comme elle avait dit.

— Je puis vous certifier un fait, monsieur le préfet. La semaine passée, mademoiselle Deniseau a dit : « Il y a un trésor caché dans le champ Faifeu, à Noiselles. » On a creusé à l'endroit indiqué et l'on a découvert une grande dalle de pierre qui bouchait l'orifice d'un souterrain.

— Mais, encore une fois, s'écria le préfet, il n'est pas admissible que sainte Radegonde...

Il s'arrêta, pensif et curieux. Il ignorait profondément l'hagiographie de la Gaule chrétienne et nos antiquités nationales. Mais il avait étudié, en classe, des manuels d'histoire. Il s'efforça de rappeler ses souvenirs adolescents :

— Sainte Radegonde, c'est la mère de saint Louis?

M. Lacarelle, qui avait plus de tradition, n'hésita qu'un moment :

— Non, dit-il. La mère de saint Louis, c'est Blanche de Castille. Sainte Radegonde est une reine plus ancienne.

— Eh bien! il est inadmissible qu'elle fasse du potin dans le chef-lieu. Et vous, mon cher Lacarelle, vous devez faire comprendre à son père... je veux dire à ce Deniseau, qu'il n'a qu'à donner une bonne fessée à sa fille et à la mettre sous clef.

Lacarelle lissa ses moustaches gauloises :

— Monsieur le préfet, je vous conseille d'aller voir cette jeune Deniseau. Elle est intéressante. Elle vous donnera une séance particulière, tout à fait privée.

— Vous n'y pensez pas, Lacarelle! Moi, aller me faire dire par une gamine que mon gouvernement tombe dans la boue!

M. le préfet Worms-Clavelin n'était pas crédule. Il ne considérait les religions qu'au point de vue administratif. Il n'avait hérité aucune croyance de ses parents, étrangers à toutes les superstitions comme à tous les terroirs. Son esprit n'avait tiré d'aucun sol une nourriture antique. Il restait vide, incolore et libre. Par incapacité métaphysique et par instinct d'agir et de posséder, il s'en tenait à la vérité tangible et se croyait de bonne foi positiviste. Ayant naguère bu des bocks dans les cafés de Montmartre avec des chimistes politiques, il lui en demeurait une estime confiante pour les méthodes scientifiques, qu'il préconisait à son tour aux instituteurs francs-maçons, dans les loges. Il se plaisait à parer d'un bel aspect de socio-

logie expérimentale ses intrigues politiques et ses expédients administratifs. Et il appréciait d'autant mieux la science qu'elle lui était plus utile. « Je professe, disait-il sincèrement, cette foi absolue aux faits qui constitue le savant, le sociologue. » Et c'est parce qu'il croyait uniquement aux faits et qu'il faisait profession de positivisme que l'affaire de la Voyante commençait à le troubler.

M. Lacarelle lui avait dit : « Cette jeune personne a guéri un cantonnier et un huissier. Ce sont des faits. Elle a indiqué l'endroit où l'on découvrirait un trésor, et l'on a vraiment trouvé en cet endroit une trappe à l'orifice d'un souterrain. C'est un fait. Elle a prédit la coulure de la vigne. C'est un fait. » M. le préfet Worms-Clavelin avait l'instinct du ridicule et le sentiment de l'absurde, mais ce mot de *fait* était puissant sur son esprit; et il lui revenait vaguement à la mémoire que des médecins tels que Charcot avaient fait dans les hôpitaux des observations sur des malades doués de facultés extraordinaires. Il se rappelait certains phénomènes singuliers d'hystérie et des cas de double vue. Il se demandait si mademoiselle Deniseau n'était pas une hystérique assez intéressante pour la confier aux médecins aliénistes, qui en débarrasseraient la ville.

Il pensait :

« Je pourrais ordonner d'office le placement de cette fille dans une maison d'aliénés, comme de toute personne dont l'état d'aliénation compromet l'ordre public et la sûreté des personnes; mais les adversaires du régime crieraient comme des putois, et j'entends déjà l'avocat Lerond m'accuser de séquestration arbitraire. Il faut

L'ORME DU MAIL

démêler l'intrigue, si tant est que les cléricaux du chef-lieu en aient noué une. Car il n'est pas tolérable qu'une demoiselle Deniseau se fasse dire tous les jours par sainte Radegonde que la République tombe dans la boue. Des actes regrettables ont été commis, je le reconnais. Des changements partiels s'imposent, notamment dans la représentation nationale, mais le régime est encore assez fort, Dieu merci ! pour que je le soutienne. »

X

ASSIS sur un banc du Mail, M. l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, et M. Bergeret, maître de conférences à la Faculté des lettres, conversaient, selon leur coutume d'été. Ils étaient sur toutes choses d'un sentiment contraire; jamais deux hommes ne furent plus différents d'esprit et de caractère. Mais seuls dans la ville ils s'intéressaient aux idées générales. Cette sympathie les réunissait. En philosophant sous les quinconces, quand le temps était beau, ils se consolaient, l'un des tristesses du célibat, l'autre des tracas de la famille; tous deux, de leurs ennuis professionnels et de leur égale impopularité.

Ce jour-là, du banc où ils étaient assis, ils voyaient le monument de Jeanne d'Arc encore couvert de toile. La

Pucelle ayant couché une nuit dans la ville, au logis d'une honnête dame nommée la Gausse, la municipalité, en 189*, faisait élever, avec le concours de l'État, un monument commémoratif de ce séjour. Deux artistes, enfants du pays, l'un sculpteur, l'autre architecte, avaient exécuté ce monument, où se dressait, sur un haut piédestal, la vierge « armée et pensive. »

La date de l'inauguration était fixée au prochain dimanche. Le ministre de l'Instruction publique était attendu. On comptait sur une large distribution de croix d'honneur et de palmes académiques. Les bourgeois venaient sur le Mail contempler la toile qui recouvrait la figure de bronze et le socle de pierre. Les forains s'installaient sur les remparts. Aux baraques montées sous les quinconces les limonadiers clouaient des bandes de calicot portant ces inscriptions : *Véritable bière Jeanne d'Arc.* — *Café de la Pucelle.*

A cette vue, M. Bergeret dit qu'il fallait admirer ce concours de citoyens réunis pour honorer la libératrice d'Orléans.

— L'archiviste du département, ajouta-t-il, monsieur Mazure, s'est distingué de la foule. Il a composé un mémoire pour démontrer que la fameuse tapisserie historique, représentant l'entrevue de Chinon, ne fut pas faite vers 1430 en Allemagne, comme on croyait, mais qu'elle sortit à cette époque de quelque atelier de la France flamande. Il soumit les conclusions de son mémoire à monsieur le préfet Worms-Clavelin, qui les qualifia d'éminemment patriotiques et les approuva, et qui manifesta l'espérance de voir l'auteur de cette découverte recevant

les insignes d'officier d'Académie devant la statue de Jeanne. On assure encore que, dans son discours d'inauguration, monsieur le préfet dira, les yeux tournés vers les Vosges, que Jeanne d'Arc est une fille de l'Alsace-Lorraine.

M. l'abbé Lantaigne, peu sensible à la plaisanterie, ne répondit rien et garda un visage grave. Ces fêtes de Jeanne d'Arc, il les tenait pour louables dans leur principe. Il avait lui-même, deux ans auparavant, prononcé à Saint-Exupère le panégyrique de la Pucelle et fait paraître en cette héroïne la bonne Française et la bonne chrétienne. Il ne trouvait pas sujet à raillerie dans une solennité qui était la glorification de la patrie et de la foi. Il regrettait seulement, patriote et chrétien, que l'évêque avec son clergé n'y occupât point la première place.

— Ce qui fait, dit-il, la continuité de la patrie française, ce ne sont ni les rois, ni les présidents de la République, ni les gouverneurs de province, ni les préfets, ni les officiers de la couronne, ni les fonctionnaires du régime actuel ; c'est l'épiscopat qui, depuis les premiers apôtres des Gaules jusqu'à ce jour, a subsisté sans interruption, sans changement, sans diminution, et forme pour ainsi dire la trame solide de l'histoire de la France. La puissance des évêques est spirituelle et stable. Les pouvoirs des rois, légitimes mais transitoires, sont caducs dès leur naissance. De leur durée ne dépend point celle de la patrie. La patrie est esprit, et toute contenue dans le lien moral et religieux. Mais, absent, quant au corps, des fêtes qu'on prépare ici, le clergé y sera présent en âme et en vérité.

Jeanne d'Arc est à nous, et c'est en vain que les incrédules ont essayé de nous la voler.

M. BERGERET. — Il est bien naturel, pourtant, que cette simple fille, devenue un symbole du patriotisme, soit revendiquée par tous les patriotes.

M. LANTAIGNE. — Je ne conçois pas, — je vous l'ai dit, — la patrie sans religion. Tout devoir vient de Dieu, le devoir du citoyen comme les autres. Sans Dieu, tous les devoirs tombent. Si c'est un droit et un devoir de défendre contre l'étranger le sol natal, ce n'est pas en vertu d'un prétendu droit des gens qui n'exista jamais, mais en conformité avec la volonté de Dieu. Cette conformité est manifeste dans les histoires de Jahel et de Judith. Elle éclate au livre des Macchabées. Elle se peut découvrir dans les exploits de la Pucelle.

M. BERGERET. — Ainsi vous croyez, monsieur l'abbé, que Jeanne d'Arc avait reçu sa mission de Dieu lui-même? Cela ne va pas sans de nombreuses difficultés. Je ne vous en soumettrai qu'une seule, parce que celle-là subsiste dans l'ordre de vos croyances. Elle est relative aux voix et aux apparitions qui se manifestèrent à la paysanne de Domrémy. Ceux qui admettent que sainte Catherine s'est véritablement montrée à la fille de Jacquot d'Arc, en compagnie de saint Michel et de sainte Marguerite, se trouveront fort embarrassés, j'imagine, quand on leur aura démontré que cette sainte Catherine d'Alexandrie n'a jamais existé, et que son histoire n'est en réalité qu'un assez mauvais roman grec. Or, cette preuve a été faite, dès le xvii^e siècle, non par les libertins d'alors, mais par un savant docteur en Sorbonne, Jean de Launoy, homme

pieux et de bonnes mœurs. Le judicieux Tillemont, si soumis à l'Église, a rejeté comme une fable absurde la biographie de sainte Catherine. Cela n'est-il pas embarrassant, monsieur l'abbé, pour ceux qui croient que les voix de Jeanne d'Arc venaient du ciel?

M. LANTAIGNE. — Le martyrologe, monsieur, tout vénérable qu'il est, n'est pas article de foi; et l'on peut, à l'exemple du docteur de Launoy et de Tillemont, mettre en doute l'existence de sainte Catherine d'Alexandrie. Pour ma part je ne me porte pas à cette extrémité, et je tiens pour téméraire une négation si absolue. Je reconnais que la biographie de cette sainte nous est venue d'Orient toute surchargée de circonstances fabuleuses, mais je crois que ces ornements ont été brodés sur un fond solide. Ni Launoy ni Tillemont ne sont infaillibles. Il n'est pas certain que sainte Catherine n'ait jamais existé, et si, d'aventure, la preuve historique en était faite, elle tomberait devant la preuve théologique du contraire, résultant des apparitions miraculeuses de cette sainte constatées par l'Ordinaire et solennellement reconnues par le pape. Car enfin il faut, en bonne logique, que les vérités d'ordre scientifique le cèdent aux vérités d'ordre supérieur. Mais nous n'en sommes pas encore au point de connaître l'opinion de l'Église sur les apparitions de la Pucelle. Jeanne d'Arc n'est pas inscrite au canon des saints, et les miracles opérés pour elle ou par elle sont sujets à discussion : je ne les nie ni ne les affirme, et c'est une vue tout humaine qui me fait discerner, dans l'histoire de cette merveilleuse fille, le bras de Dieu tendu à la France. A la vérité, cette vue est forte et perçante.

M. BERGERET. — Si je vous ai bien compris, monsieur

l'abbé, vous ne tenez pas pour un miracle avéré l'aventure singulière de Fierbois, quand Jeanne désigna, dit-on, une épée cachée dans le mur. Et vous n'êtes pas certain que la Pucelle ait, ainsi qu'elle le disait elle-même, ressuscité un enfant à Lagny. Pour moi, dont vous savez les idées, je donne à ces deux faits une signification naturelle. J'admets que l'épée était scellée au mur de l'église comme *ex-voto*, et par conséquent visible. Quant à l'enfant que la Pucelle ressuscita pour le moment de lui administrer le baptême, et qui remourut après avoir été tenu sur les fonts, je me borne à vous rappeler qu'il y avait près de Domrémy une Notre-Dame-des-Aviots qui avait la spécialité de ranimer pendant quelques heures les enfants morts. Je soupçonne que le souvenir de Notre-Dame-des-Aviots n'est pas étranger aux illusions que se fit Jeanne d'Arc quand elle crut, à Lagny, avoir ressuscité un nouveau-né.

M. LANTAIGNE. — Il y a bien de l'incertitude dans ces explications, monsieur. Et, plutôt que de les adopter, je suspends mon jugement qui penche, je l'avoue, du côté du miracle, du moins en ce qui concerne l'épée de sainte Catherine. Car les textes sont formels : l'épée était *dans* le mur, et il fallut creuser pour la trouver. Il n'est pas impossible, non plus, que Dieu, sur les prières agréables d'une vierge, ait rendu la vie à un enfant mort sans avoir reçu le baptême.

M. BERGERET. — Vous parlez, monsieur l'abbé, « des prières agréables d'une vierge. » Admettez-vous, conformément aux croyances du moyen âge, qu'il y eût dans la virginité de Jeanne d'Arc une vertu, une force particulière?

L'ORME DU MAIL

M. LANTAIGNE. — Évidemment, la virginité est agréable à Dieu, et Jésus-Christ se plaît au triomphe de ses vierges. Une jeune fille détourna de Lutèce Attila et ses Huns, une jeune fille délivra Orléans et fit sacrer le roi légitime à Reims.

Ayant entendu ces paroles du prêtre, M. Bergeret les adopta en quelque manière :

— C'est cela! dit-il; Jeanne d'Arc fut une mascotte.

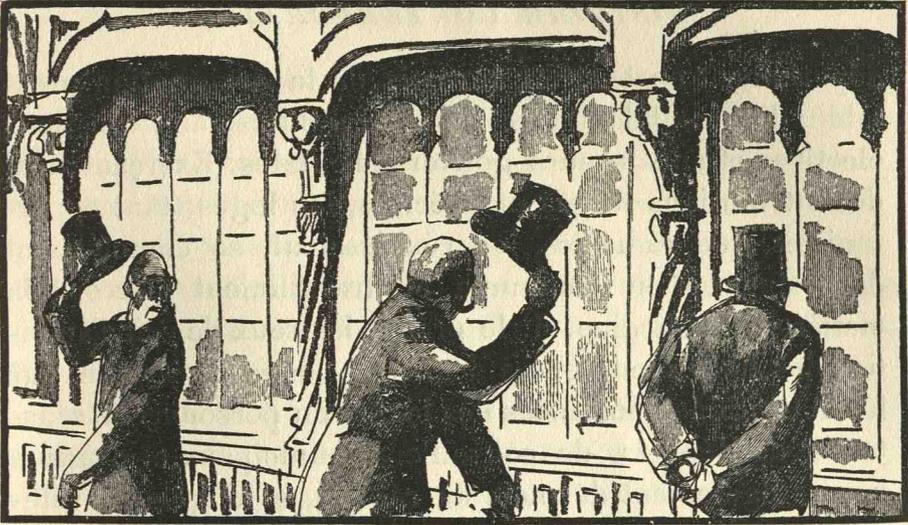
Mais M. l'abbé Lantaigne n'entendit pas. Il se leva et dit :

— La mission de la France dans la chrétienté n'est pas accomplie. Je pressens que bientôt Dieu se servira encore de la nation qui fut de toutes la plus fidèle et la plus infidèle.

— Aussi, répliqua M. Bergeret, voyons-nous paraître des prophétesses comme aux temps malheureux du roi Charles VII. Et notre ville en porte une qui commence plus heureusement que Jeanne, puisque la fille de Jacquot d'Arc était tenue pour folle par ses parents, et que mademoiselle Deniseau trouve un disciple dans son propre père. Pourtant je ne crois pas que sa fortune soit grande et durable. Notre préfet monsieur Worms-Clavelin manque d'une certaine politesse, mais il est moins niais que Baudricourt, et ce n'est plus l'usage des chefs d'État de donner audience aux inspirées. Monsieur Félix Faure ne recevra pas de son confesseur le conseil d'essayer mademoiselle Deniseau. Après cela vous pourrez me répondre, monsieur l'abbé, que l'action de Bernadette de Lourdes est plus forte de nos jours que ne fut jamais celle de Jeanne d'Arc. Celle-ci a culbuté quelques centaines d'Anglais

affamés et affolés; Bernadette a mis en marche d'innombrables pèlerins et attiré des milliards sur une montagne des Pyrénées. Et mon vénérable ami, monsieur Pierre Laffitte, m'assure que nous sommes entrés dans l'ère de la philosophie positive!

— Pour ce qui est de Lourdes, dit M. l'abbé Lantaigne, sans faire l'esprit fort ni tomber dans une excessive crédulité, je réserve mon jugement sur un point dont l'Église n'a pas décidé. Mais, dès à présent, je vois dans l'affluence des pèlerins un triomphe de la religion, comme vous y voyez vous-même une défaite de la philosophie matérialiste.



XI

LE ministère était tombé. M. le préfet Worms-Clavelin n'en éprouvait ni surprise ni regret. Au dedans de lui-même, il l'avait jugé trop agité et trop agitant, suspect, non sans raison, à l'agriculture, au gros commerce et à la petite épargne. Sans troubler l'heureuse indifférence des masses, ce cabinet avait exercé, à la douleur de M. le préfet, une fâcheuse influence sur la franc-maçonnerie en qui, depuis quinze années, toute la vie politique du département était rassemblée et contenue. M. le préfet Worms-Clavelin avait su transformer les loges maçonniques du

département en bureaux investis de la désignation préalable des candidats aux emplois publics, aux fonctions électives et aux faveurs gouvernementales. Exerçant ainsi des attributions larges et précises, les loges, tant opportunistes que radicales, se réunissaient, se confondaient dans une action commune et travaillaient d'accord la matière républicaine. M. le préfet, heureux de voir l'ambition des uns modérer les désirs des autres, recrutait, sur les indications combinées des loges, un personnel de sénateurs, de députés, de conseillers municipaux et d'agents voyers également dévoués au régime, et d'opinions suffisamment diverses et suffisamment modérées pour contenter et rassurer tous les groupes républicains, hors les socialistes. M. le préfet Worms-Clavelin avait établi ce concert. Et voici que le ministère radical était venu rompre une si heureuse harmonie.

Le malheur avait voulu que le titulaire d'un portefeuille sans importance (agriculture ou commerce) traversât le département et s'arrêtât quelques heures dans le chef-lieu. Il lui avait suffi de prononcer à une tenue un discours philosophique et moral pour agiter toutes les tenues, couper les loges en deux, désunir les frères et dresser le citoyen Mandar, pharmacien, rue Culture, vénérable de la Nouvelle Alliance, radical, contre M. Tricoul, viticulteur aux Tournelles, vénérable de la Sainte Amitié, opportuniste.

M. Worms-Clavelin faisait intérieurement un autre reproche au ministère tombé : c'était d'avoir distribué les palmes académiques et conféré l'ordre du Mérite agricole aux seuls radicaux-socialistes, à profusion, dépouillant

ainsi le préfet de l'avantage de gouverner avec des décorations, au moyen de promesses lentement suivies d'effet. M. le préfet exprimait précisément sa pensée en murmurant seul dans son cabinet ces paroles amères :

« S'ils croyaient faire de la politique en chambardant mes bonnes loges et en attachant mes palmes, si utiles, à la queue de tous les chiens coiffés du département, ils en avaient une couche, ceux-là ! »

Aussi avait-il appris sans déplaisir la chute du ministère.

Au reste, ces changements prévus ne le surprenaient jamais. Sa politique administrative était toute fondée sur cette considération que les ministres passent. Il s'étudiait à ne jamais servir un ministre de l'Intérieur avec un zèle ardent. Il se défendait de plaire excessivement à aucun, et évitait toutes les occasions de trop bien faire. Cette modération, gardée pendant la durée d'un ministère, lui assurait la sympathie du suivant, prévenu de la sorte assez favorablement pour agréer ensuite le zèle médiocre, qui devenait un titre à la faveur d'un troisième cabinet. M. le préfet Worms-Clavelin administrait peu, correspondait brièvement avec la place Beauvau, ménageait les bureaux, et durait.

Dans son cabinet, où pénétraient par les fenêtres entr'ouvertes l'odeur des lilas fleuris et les piaillements des passereaux, il songeait d'une humeur douce et tranquille à l'assoupissement lent des scandales qui deux fois avaient dû emporter les têtes du parti. Il entrevoyait le jour, lointain encore, où l'on pourrait recommencer à faire des affaires. Il songeait qu'en dépit des difficultés passagères, et malgré la discorde malencontreusement soufflée

sur les loges maçonniques et dans les comités électoraux, il aurait de bonnes élections municipales. Les maires étaient excellents dans cette région agricole. L'esprit des populations était si bon que les deux députés qui, compromis dans plusieurs affaires financières, se trouvaient sous le coup de poursuites judiciaires, avaient néanmoins gardé toute leur influence dans leurs arrondissements. Il se disait que le scrutin de liste n'aurait pas produit des résultats si favorables. Des pensées presque philosophiques lui venaient à fleur d'âme sur la facilité qu'on éprouve à gouverner les hommes. Il avait la vision confuse de ce bétail humain se laissant conduire et traînant sous l'œil du chien son infatigable et morne douceur.

M. Lacarelle entra dans le cabinet, un journal à la main :

— Monsieur le préfet, la démission des ministres, acceptée par le président de la République, est consignée à l'*Officiel*.

M. le préfet Worms-Clavelin poursuivait mollement sa rêverie, et M. Lacarelle relevait ses longues moustaches gauloises et roulait ses prunelles de faïence bleue, en signe qu'il allait exprimer une pensée. Il en exprima une en effet :

— La chute du ministère est diversement appréciée.

— Vraiment? demanda M. le préfet qui n'écoutait pas.

— Eh bien! monsieur le préfet, on ne peut le nier, que mademoiselle Claudine Deniseau avait prédit que le ministère tomberait à brève échéance.

M. le préfet haussa les épaules. Il avait l'esprit assez sage pour concevoir que la réalisation d'une telle prophétie

n'avait rien de merveilleux. Mais Lacarelle, avec une profonde connaissance des choses locales, une bêtise merveilleusement communicative et l'instinct puissant de l'erreur, lui conta aussitôt trois ou quatre fables récentes qui couraient la ville, et notamment l'histoire de M. de Gromance à qui sainte Radegonde avait dit, répondant à la secrète pensée du visiteur : « Rassurez-vous, monsieur le comte, l'enfant que votre femme porte dans son sein est bien votre fils. » Puis Lacarelle revint à la révélation du trésor. On avait trouvé à l'endroit indiqué deux monnaies romaines. Les recherches continuaient. Il y avait eu aussi des guérisons sur lesquelles le secrétaire général donna des indications vagues et prolixes.

M. le préfet Worms-Clavelin écoutait, stupide. L'idée seule de la petite Deniseau l'attristait et le troublait. L'action de la visionnaire sur la foule des habitants passait son génie. Il craignait de mal conduire son intelligence dans cette affaire d'ordre psychique. Cette crainte affaiblissait sa raison, pourtant assez ferme dans les circonstances communes. En écoutant Lacarelle, il eut peur de croire et, d'instinct, il cria brusquement :

— Je ne crois pas à ces choses-là ! Je n'y crois pas !

Mais le doute, l'inquiétude le submergeaient. Il eut envie de savoir ce que pensait, au sujet de cette inspirée, M. l'abbé Guitrel, qu'il tenait pour savant et intelligent. Précisément, c'était l'heure où il rencontrerait l'abbé dans la maison de l'orfèvre. Il alla chez Rondonneau jeune et le trouva qui, dans l'arrière-magasin, clouait une caisse, tandis que M. l'abbé Guitrel examinait un vase de vermeil posé sur un long pied et surmonté d'un couvercle arrondi.

— Un beau calice, n'est-ce pas, monsieur l'abbé?

— C'est un ciboire, monsieur le préfet, un ciboire, vase destiné *ad ferendos cibos*. En effet, le ciboire renferme les saintes hosties, la nourriture de l'âme. On gardait autrefois le ciboire dans une colombe d'argent suspendue sur les fonts baptismaux, les autels ou les tombeaux des martyrs. Celui-ci est orné dans le style du XIII^e siècle. Un style austère et magnifique, très convenable, monsieur le préfet, au mobilier religieux et particulièrement aux vases sacrés.

M. Worms-Clavelin n'écoutait pas le prêtre, dont il observait le profil inquiet et prudent. « En voilà un, songeait-il, qui va m'en conter sur l'Inspirée et sur sainte Radegonde. » Et le représentant départemental de la République raidissait déjà son esprit, tendait son âme pour ne pas paraître faible d'intelligence, superstitieux et crédule, devant un ecclésiastique.

— Oui, monsieur le préfet, disait l'abbé Guitrel, c'est l'estimable monsieur Rondonneau jeune qui a composé, d'après des documents anciens, cette belle pièce d'orfèvrerie. Je suis disposé à croire qu'on n'eût pas mieux fait place Saint-Sulpice, à Paris, où se trouvent les meilleurs orfèvres.

— A propos, monsieur l'abbé, que dites-vous de l'Inspirée que possède notre ville?

— Quelle Inspirée, monsieur le préfet? Voulez-vous parler de cette pauvre fille qui prétend avoir communication avec sainte Radegonde, reine de France? Hélas! monsieur, ce ne peut être la pieuse épouse de Clotaire qui dicte à cette malheureuse enfant des pauvretés de toutes sortes, des rapsodies qui, n'étant pas conformes au

bon sens, ne le sont pas non plus à la théologie. Des niaiseries, monsieur le préfet, des niaiseries!

M. Worms-Clavelin, qui avait préparé quelques fines railleries sur la crédulité des prêtres, resta muet.

— Non certes, reprit M. Guitrel en souriant, il n'est pas croyable que sainte Radegonde dicte ces bagatelles, ces sottises, tous ces propos légers, vains, parfois hétérodoxes, qu'on recueille sur les lèvres de cette jeune demoiselle. La voix de la très sainte Radegonde aurait un autre accent, n'en doutez point.

M. LE PRÉFET. — Elle est peu connue, en somme, cette sainte Radegonde.

M. GUITREL. — Détrompez-vous, monsieur le préfet, détrompez-vous! Sainte Radegonde, vénérée par la catholicité tout entière, est l'objet d'une dévotion spéciale dans le diocèse de Poitiers, qui fut jadis témoin de ses mérites.

M. LE PRÉFET. — Oui, comme vous dites, monsieur l'abbé, c'est spécial...

M. GUITREL. — Les incrédules eux-mêmes ont contemplé avec admiration cette grande figure. Quel tableau sublime, monsieur le préfet! Après le meurtre de son frère par son mari, l'illustre épouse de Clotaire se rend à Noyon, auprès de l'évêque Médard, qu'elle presse de la consacrer au Seigneur. Saint Médard, surpris, hésite; il invoque l'indissolubilité du mariage. Mais Radegonde se couvre elle-même la tête du voile des recluses, s'agenouille aux pieds du pontife qui, vaincu par la sainte obstination de la reine et bravant la colère du farouche monarque, offre à Dieu cette bienheureuse victime.

M. LE PRÉFET. — Mais, monsieur l'abbé, est-ce que

vous approuvez un évêque bravant, comme celui-là, le pouvoir civil et soutenant dans sa révolte l'épouse de l'exécutif? Diable! si vous êtes dans ces idées-là, je vous serai reconnaissant de me le dire.

M. GUITREL. — Hélas! monsieur le préfet, je n'ai point, comme le bienheureux Médard, les lumières de la sainteté pour discerner, dans des circonstances extraordinaires, la volonté de Dieu. Aujourd'hui, par bonheur, les règles que doit suivre un évêque à l'égard du pouvoir civil sont exactement tracées. Et monsieur le préfet voudra bien se rappeler, en parlant de moi, pour l'évêché de Tourcoing, à ses amis du ministère, que je reconnais toutes les obligations qui résultent du Concordat. Mais pourquoi mêler mon humble personne à ces grandes scènes de l'histoire? Sainte Radegonde, vêtue du voile des diaconesses, fonda le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers, où elle vécut plus de cinquante ans dans les pratiques d'un ascétisme rigoureux. Elle observait les jeûnes et les abstinences avec une telle exactitude...

M. LE PRÉFET. — Monsieur l'abbé, gardez donc ces histoires-là pour vos séminaristes. Vous ne croyez pas que sainte Radegonde communique avec mademoiselle Deniseau. Je vous en félicite. Et je souhaiterais que tous les prêtres du département fussent aussi raisonnables que vous. Mais il suffit que cette hystérique — car elle est hystérique — attaque le gouvernement pour que les curés viennent par troupe l'écouter bouche bée, et applaudissent à toutes les turpitudes qu'elle expectore.

M. GUITREL. — Oh! ils se réservent, monsieur le préfet, ils se réservent. L'Église leur enseigne à garder une

extrême prudence à l'endroit de tout fait présentant les apparences d'un miracle. Et je vous assure que pour ma part je me défie beaucoup des nouveautés merveilleuses.

M. LE PRÉFET. — Dites-le, entre nous : vous ne croyez pas aux miracles, mon cher abbé?

M. GUITREL. — Aux miracles qui ne sont pas dûment constatés je suis peu crédule en effet.

M. LE PRÉFET. — Nous sommes seuls. Avouez donc qu'il n'y a pas de miracles, qu'il n'y en a jamais eu et qu'il ne peut pas y en avoir.

M. GUITREL. — Bien au contraire, monsieur le préfet, le miracle est possible, il est reconnaissable, il est utile à la confirmation de la doctrine, et son utilité est prouvée par la conversion des peuples.

M. LE PRÉFET. — Enfin, vous reconnaissez qu'il est ridicule de croire que sainte Radegonde, qui vivait au moyen âge...

M. GUITREL. — Au vi^e siècle, au vi^e siècle.

M. LE PRÉFET. — Au vi^e siècle, parfaitement... vienne en 189* tailler une bavette avec la fille d'un agent de placements sur la ligne politique du ministère et des Chambres.

M. GUITREL. — Les communications entre l'Église triomphante et l'Église militante sont possibles; l'histoire en produit des exemples nombreux et indéniables. Mais, encore une fois, je ne crois pas que la jeune personne dont nous nous entretenons soit favorisée d'un commerce de ce genre. Ses propos ne portent pas, si j'ose dire, le cachet d'une révélation céleste. Tout ce qu'elle dit est en quelque sorte...

HISTOIRE CONTEMPORAINE

M. LE PRÉFET. — Une fumisterie.

M. GUITREL. — Si vous voulez... Ou bien, il se pourrait qu'elle fût possédée.

M. LE PRÉFET. — Qu'est-ce que vous dites là? Vous, un prêtre intelligent, un futur évêque de la République, vous croyez aux possédées! C'est une idée du moyen âge! J'ai lu un livre de Michelet là-dessus.

M. GUITREL. — Mais, monsieur le préfet, la possession est un fait reconnu non seulement par les théologiens, mais encore par les savants, incrédules pour la plupart. Et Michelet lui-même, que vous citez, croyait aux possédées de Loudun.

M. LE PRÉFET. — Quelles idées! Vous êtes tous les mêmes!... Et si Claudine Deniseau était possédée, comme vous dites?...

M. GUITREL. — Alors il faudrait l'exorciser.

M. LE PRÉFET. — L'exorciser? Ne croyez-vous pas, monsieur l'abbé, que ce serait ridicule?

M. GUITREL. — Nullement, monsieur le préfet, nullement.

M. LE PRÉFET. — Comment procède-t-on?

M. GUITREL. — Il y a des règles, monsieur le préfet, un formulaire, un rituel pour cette sorte d'opération, qui n'a jamais cessé d'être en usage. Jeanne d'Arc elle-même y fut soumise, en la ville de Vaucouleurs, si je ne me trompe. Le curé de Saint-Exupère, monsieur Laprune, serait tout désigné pour exorciser la jeune Deniseau, qui est une de ses paroissiennes. C'est un prêtre bien vénérable. Il est vrai qu'il se trouve vis-à-vis de la famille Deniseau dans une situation qui peut réagir sur son caractère et, dans

une certaine mesure, influencer son esprit sage et prudent, que l'âge n'a pas affaibli, ou qui du moins semble soutenir encore le poids des années et les fatigues d'un long et grave ministère. Je veux dire que les faits interprétés par quelques-uns dans le sens du miracle ont eu lieu dans la paroisse de ce respectable curé; et le zèle de monsieur Laprune a dû s'égarer à la pensée que la paroisse de Saint-Exupère pût être à ce point privilégiée, qu'une manifestation de la puissance divine s'y produisît, préférentiellement à toute autre paroisse de notre ville. Nourrissant une telle espérance, il s'est fait, peut-être, des illusions qu'il a communiquées involontairement à son clergé. Erreur et séduction qu'on excuse, si l'on considère les circonstances. En effet, quelles bénédictions un nouveau miracle ne répandrait-il pas sur l'église paroissiale de Saint-Exupère! La ferveur des fidèles en serait ranimée, l'affluence des dons porterait la richesse dans les murs illustres, mais dénudés, de l'antique basilique. Et la faveur du cardinal-archevêque consoleraient les derniers jours de monsieur Laprune, parvenu au terme de son apostolat et de ses forces.

M. LE PRÉFET. — Mais si je vous comprends bien, monsieur l'abbé, c'est le curé cacochyme de Saint-Exupère, c'est monsieur Laprune, avec ses vicaires, qui a monté le coup de l'Inspirée. Décidément les prêtres sont forts. On ne le croit pas à Paris, dans les bureaux, mais c'est la vérité. Les prêtres sont d'une jolie force! Ainsi votre vieux Laprune a organisé ces séances de spiritisme clérical, auxquelles assiste toute la ville pour entendre injurier le Parlement, la présidence et moi, car je sais bien qu'on

ne m'épargne pas dans les conciliabules de la place Saint-Exupère.

M. GUITREL. — Oh! monsieur le préfet, loin de moi la pensée de soupçonner le respectable curé de Saint-Exupère d'avoir ourdi une trame! Tout au contraire, je crois sincèrement que, s'il a favorisé en quelque façon cette malheureuse entreprise, il reconnaîtra bientôt son erreur, et s'emploiera de toutes ses forces à en détruire les effets... Mais on pourrait, dans son intérêt même et dans l'intérêt du diocèse, prendre les devants et instruire Son Éminence de la réalité des faits, qu'Elle ignore peut-être encore. Avertie de ces désordres, Elle les ferait cesser sans doute.

M. LE PRÉFET. — C'est une idée!... Mon cher abbé, voulez-vous vous charger de la commission? Moi, comme préfet, je dois ignorer qu'il y a un archevêque, hors les cas prévus par la loi comme les cloches et les processions. Quand on réfléchit, c'est une situation absurde, car du moment qu'il subsiste des archevêques... Mais la politique a ses nécessités. Répondez-moi franchement. Êtes-vous en faveur à l'archevêché?

M. GUITREL. — Son Éminence daigne m'écouter parfois avec bonté. La mansuétude de Son Éminence est extrême.

M. LE PRÉFET. — Eh bien! dites-lui qu'il est inadmissible que sainte Radegonde ressuscite à l'effet d'embêter les sénateurs, les députés et le préfet du département, et que, dans l'intérêt de l'Église comme de la République, il est temps de clore le bec à l'épouse du farouche Clotaire. Dites-lui cela, à Son Éminence.

M. GUITREL. — En substance, monsieur le préfet; je le lui dirai en substance.

M. LE PRÉFET. — Prenez-vous-y comme vous voudrez, monsieur l'abbé, mais démontrez-lui qu'il doit interdire à ses prêtres l'accès de la maison Deniseau, réprimander ouvertement le curé Laprune, désavouer dans *la Semaine religieuse* les propos tenus par cette folle et inviter officieusement les rédacteurs du *Libéral* à cesser la campagne qu'ils mènent pour le succès d'un miracle inconstitutionnel et anticoncordataire.

M. GUITREL. — J'y tâcherai, monsieur le préfet. Certes, j'y tâcherai. Mais que suis-je, pauvre professeur d'éloquence sacrée, devant Son Éminence le cardinal-archevêque?

M. LE PRÉFET. — Il est intelligent, votre archevêque; il comprendra que son intérêt... et l'honneur de sainte Radegonde, que diable!...

M. GUITREL. — Sans doute, monsieur le préfet, sans doute. Mais Son Éminence, si attachée aux intérêts spirituels du diocèse, considère peut-être que l'affluence prodigieuse des âmes auprès de cette pauvre fille est un signe de ce besoin de croire qui tourmente les générations nouvelles, une preuve que la foi est plus vive que jamais dans les foules, un exemple enfin qu'il convient d'offrir à la méditation des hommes d'État. Et il se peut que, dans cette pensée, Monseigneur ne se hâte pas de faire cesser le signe, de supprimer la preuve et l'exemple. Il se peut...

M. LE PRÉFET. — ... Qu'il se moque du monde. Il en est bien capable.

M. GUITREL. — Oh! monsieur le préfet, cette supposition est mal fondée! Mais combien ma mission serait plus facile et plus assurée si, comme la colombe de l'arche,

j'étais porteur d'un brin d'olivier, si j'étais autorisé à dire — oh! tout bas! — à Monseigneur, que le traitement de sept pauvres curés du diocèse, suspendu par l'ancien ministre des Cultes, était rétabli!

M. LE PRÉFET. — Donnant, donnant, n'est-ce pas? Je réfléchirai... Je télégraphierai à Paris, et je vous ferai répondre chez Rondonneau jeune. Bonsoir, monsieur le diplomate!

Huit jours après le jour de cette conférence secrète, M. l'abbé Guitrel avait accompli heureusement sa mission. L'Inspirée de la place Saint-Exupère, désavouée par l'archevêché, abandonnée par le clergé, reniée par le *Libéral*, ne retenait plus auprès d'elle que les deux membres correspondants de l'Académie des sciences psychiques, dont l'un la tenait pour un sujet digne d'étude, et l'autre pour une simulatrice dangereuse. Débarrassé de cette folle et content des élections municipales qui n'avaient fait sortir ni nouvelles idées, ni hommes nouveaux, M. le préfet Worms-Clavelin se réjouit dans le fond de son cœur.

XII

M. PAILLOT était libraire à l'angle de la place Saint-Exupère et de la rue des Tintelleries. Les maisons qui bordaient cette place étaient pour la plupart anciennes; celles qui s'adossaient à l'église portaient des enseignes sculptées et peintes. Plusieurs avaient un pignon pointu et la façade en colombage. Une d'elles, qui avait gardé ses poutres sculptées, était un joyau admiré des connaisseurs. Les solives apparentes étaient soutenues par des corbeaux taillés, les uns en forme d'anges portant des écus, les autres en façon de moines bassement accroupis. A gauche de la porte, le long d'un poteau, se dressait la figure mutilée d'une femme, le front ceint d'une couronne à gros fleurons. Les gens de la ville disaient que c'était la

reine Marguerite. Et la maison était connue sous le nom de maison de la reine Marguerite.

On croyait, sur la foi de dom Maurice, auteur d'un *Trésor d'antiquités*, imprimé en 1703, que Marguerite d'Écosse avait logé en cet hôtel durant quelques mois de l'an 1438. Mais M. de Terremonde, président de la Société d'agriculture et d'archéologie, prouve, dans un mémoire solidement établi, que cette maison avait été bâtie en 1488 pour un notable bourgeois nommé Philippe Tricouillard. Les archéologues de la ville, qui conduisent les curieux devant ce logis, leur montrent volontiers, en saisissant le moment où les dames sont inattentives, les armes parlantes de Philippe Tricouillard, sculptées sur un écu porté par deux anges. Ces armoiries, que M. de Terremonde a judicieusement rapprochées de celles des Coleoni de Bergame, sont figurées sur le corbeau qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée, sous le linteau de gauche. Les figures en sont peu distinctes et reconnaissables seulement pour ceux qui sont avertis. Quant à l'effigie d'une femme portant une couronne, qui est adossée à la solive perpendiculaire, M. de Terremonde n'a pas eu de peine à démontrer qu'il faut y voir une sainte Marguerite. En effet, on distingue encore aux pieds de la sainte les restes d'un corps difforme qui n'est autre que celui du diable; et le bras droit de la figure principale, qui manque aujourd'hui, devait tenir le goupillon que la bienheureuse secoua sur l'ennemi du genre humain. On conçoit que sainte Marguerite figure à cette place depuis que M. Mazure, archiviste du département, a mis en lumière une pièce établissant qu'en l'année 1488 Philippe Tricouillard, alors âgé de soixante-

dix ans environ, avait épousé depuis peu Marguerite Larrivée, fille du lieutenant criminel. Par une confusion qui n'est pas trop surprenante, la céleste patronne de Marguerite Larrivée a été prise pour la jeune princesse d'Écosse dont le séjour dans la ville de *** a laissé un profond souvenir. Peu de dames ont légué une mémoire de plus de pitié que cette dauphine qui mourut à vingt ans en exhalant ce soupir : « Fi de la vie ! »

La maison de M. Paillot, libraire, est contiguë à la maison de la reine Marguerite. Primitivement, elle était construite en colombage comme sa voisine, et la charpente apparente n'avait pas été moins curieusement sculptée. Mais, en 1860, M. Paillot père, libraire de l'archevêché, l'avait fait mettre à bas pour la rétablir dans le style moderne, simplement, sans aucune affectation de richesse ni d'art, en prenant garde toutefois de la bien disposer pour le négoce et l'habitation. Un arbre de Jessé, dans le style de la Renaissance, qui s'élevait du haut en bas de la maison Paillot, à l'angle formé par la place Saint-Exupère et la rue des Tintelleries, avait été jeté par terre avec le reste, mais non détruit. M. de Terremondre, l'ayant retrouvé par la suite dans un chantier, en avait fait l'acquisition pour le musée. Ce monument est d'un bon style. Malheureusement, les prophètes et les patriarches, qui s'épanouissaient sur chaque branche comme des fruits merveilleux, et la Vierge, fleurie au faite de l'arbre prophétique, furent mutilés par les terroristes en 1793, et l'arbre souffrit de nouveaux dommages en 1860, quand il fut porté au chantier comme bois de chauffage. M. Quatrebarbe, architecte diocésain, s'est

étendu sur ces mutilations dans son intéressante brochure sur *les Vandales modernes*. « On frémit, dit-il, à la pensée que cette précieuse relique d'un âge de foi risqua sous nos yeux d'être sciée et brûlée. »

Exprimée par un homme dont les tendances cléricales étaient connues, cette pensée fut vivement critiquée par *le Phare*, en une note anonyme où l'on reconnut, à tort ou à raison, la main de l'archiviste départemental, M. Mazure. « En vingt mots, disait cette note, M. l'architecte diocésain nous fournit divers sujets de surprise. Le premier est qu'on puisse frémir à la seule idée de la perte d'une poutre médiocrement sculptée, et si mutilée que les détails n'en sont plus perceptibles ; le second est que cette poutre soit pour M. Quatrebarbe, dont on connaît l'esprit, la relique d'un âge de foi, puisqu'elle date de 1530, c'est-à-dire de l'année où s'assembla la diète protestante d'Augsbourg ; le troisième est que M. Quatrebarbe omette de dire que la précieuse poutre fut jetée à bas et envoyée au chantier par son propre beau-père, M. Nicolet, architecte diocésain, qui, en 1860, transforma la maison Paillot de la manière qu'on peut voir ; le quatrième est que M. Quatrebarbe ignore que c'est précisément M. Mazure, archiviste, qui découvrit la poutre sculptée dans le chantier Clouzot, où elle pourrissait depuis dix ans au nez et à la barbe de M. Quatrebarbe, et qui la signala à M. de Terremondre, président de la Société d'agriculture et d'archéologie, lequel en fit l'acquisition pour le musée. »

Dans son état actuel, la maison de M. Paillot, libraire, présentait une façade unie et blanche, haute de trois étages. La boutique, garnie d'une boiserie peinte en vert, portait

en lettres d'or : « Paillot, libraire. » La montre étalait des sphères terrestres et célestes de divers modules, des boîtes de mathématiques, des paroissiens, des chapelets, des livres de classe et de petits manuels pour les officiers de la garnison, avec quelques romans et mémoires nouveaux : c'est ce que M. Paillot nommait des livres de littérature. Une vitrine plus étroite et moins profonde, donnant sur la rue des Tintelleries, renfermait les ouvrages d'agriculture et de droit, et complétait ainsi les instruments nécessaires à la vie intellectuelle du chef-lieu. A l'intérieur de la boutique, on retrouvait sur un comptoir des ouvrages de littérature, roman, critique et mémoires.

Les « classiques en nombre » s'empilaient dans les casiers, et tout au fond, à côté de la porte qui s'ouvrait sur l'escalier, des rayons étaient réservés aux livres anciens. Car M. Paillot réunissait dans sa boutique la librairie moderne et la librairie « d'occasion. » Ce coin sombre des bouquins attirait les bibliophiles de la région, qui y avaient fait jadis des trouvailles. On parlait de certain exemplaire en bon état de l'édition originale du *tiers livre de Pantagruel*, déniché en 1871 par M. de Terremonde, le père du président actuel de la Société d'agriculture, chez Paillot, dans le coin des bouquins. On s'entretenait plus mystérieusement d'un Mellin de Saint-Gelais, portant au verso du titre des vers autographes de Marie Stuart, que M. Dutilleul, notaire, aurait trouvé, vers la même époque, au même endroit, et payé trois francs. Mais, depuis lors, nul ne signalait aucune découverte merveilleuse. Le coin des bouquins, morne et régulier, ne changeait guère. On y voyait constamment l'*Abrégé de l'Histoire des voyages*

en cinquante-six volumes, et des tomes dépareillés du Voltaire de Kehl, en grand papier. La découverte de M. Dutilleul, douteuse pour beaucoup, était niée par quelques-uns. Ceux-là fondaient leur opinion sur cette idée que l'ancien notaire était bien capable d'avoir menti par vanité, et sur ce fait qu'après le décès de M. Dutilleul on n'avait trouvé dans sa bibliothèque aucun exemplaire des poésies de Mellin de Saint-Gelais. Pourtant les bibliophiles de la ville, qui fréquentaient chez Paillot, ne manquaient pas d'explorer le coin des bouquins, à tout le moins une fois le mois. M. de Terremondre était des plus assidus.

C'était un propriétaire du département, bien apparenté, qui faisait l'élevage et était connaisseur en matière d'art. C'est lui qui dessinait les costumes historiques pour les cavalcades et qui présidait le comité formé pour l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc sur les Remparts. Il passait quatre mois de l'année à Paris. On le disait galant. A cinquante ans, il gardait de la sveltesse et de l'élégance. Il était bien vu dans les trois sociétés du chef-lieu, et on lui avait plusieurs fois offert la députation. Il avait refusé, alléguant que son repos lui était cher, et son indépendance. Et l'on cherchait les raisons de son refus.

M. de Terremondre avait pensé acheter la maison de la reine Marguerite pour en faire un musée d'archéologie locale et l'offrir à la ville. Mais la propriétaire de cette maison, madame veuve Houssieu, n'avait pas suivi les ouvertures qu'il lui avait faites. Agée de plus de quatre-vingts ans, elle vivait dans le vieux logis, seule avec une douzaine de chats. Elle passait pour riche et avare. Il

fallait attendre sa mort. Chaque fois qu'il entra dans la boutique de Paillot, M. de Terremondre demandait au libraire :

— La reine Marguerite est-elle encore de ce monde?

Et M. Paillot répondait que, demeurant enfermée seule à son âge, sûrement on la trouverait morte un matin. En attendant, il craignait qu'elle ne mît le feu à son logis. C'était sa terreur constante. Il vivait dans l'épouvante que la vieille dame ne fît flamber la maison de bois, et la sienne avec.

Madame veuve Houssieu intéressait beaucoup M. de Terremondre. Il était curieux de tout ce que disait et faisait celle qu'il appelait la reine Marguerite. A la dernière visite qu'il lui avait faite, elle lui avait montré une mauvaise gravure de la Restauration représentant la duchesse d'Angoulême pressant sur son cœur les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette, enfermés dans un médaillon. Cette gravure, bordée d'un cadre noir, était pendue dans la salle du rez-de-chaussée. Madame veuve Houssieu avait dit en la montrant :

— C'est le portrait de la reine Marguerite, qui, dans les temps, habita cette maison.

Et M. de Terremondre s'était demandé comment un portrait de Marie-Thérèse-Charlotte de France avait passé, même dans les plus obscurs esprits, pour un portrait de Marguerite d'Écosse. Il y songeait depuis un mois.

Ce jour-là, en entrant dans la boutique de Paillot, il s'écria :

— J'ai trouvé!

Et il expliqua à son ami le libraire les raisons très vraisemblables de cette merveilleuse confusion.

— Comprenez bien, Paillot! Marguerite d'Écosse, substituée à Marguerite Larrivée, est confondue avec Marguerite de Valois, duchesse d'Angoulême, et cette princesse est confondue à son tour avec la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette : Marguerite Larrivée, — Marguerite d'Écosse, — Marguerite, duchesse d'Angoulême, — la duchesse d'Angoulême.

» Je suis assez fier d'avoir trouvé cela, Paillot; il faut toujours consulter la tradition. Mais, quand nous posséderons la maison de la reine Marguerite, nous restaurerons un peu la mémoire de ce bon Philippe Tricouillard.

Sur cette déclaration, le docteur Fornerol entra dans la boutique avec l'impétuosité habituelle à cet infatigable visiteur des souffrants, qui apportait avec lui l'espérance et le réconfort. Gustave Fornerol était un gros homme à moustaches. Tenant du chef de sa femme un petit domaine rural, il affectait les façons d'un propriétaire campagnard et faisait ses visites en chapeau mou, gilet de chasse, guêtres de cuir. Bien que sa clientèle fût toute dans la petite bourgeoisie et dans la population rurale des faubourgs, il passait pour le plus habile praticien de la ville.

Ami de Paillot comme de tous ses concitoyens, il ne lui faisait pas de visite inutile, et ne s'attardait point à causer dans la boutique. Cette fois pourtant, il s'abattit sur une des trois chaises de paille qui, placées dans le coin des bouquins, assuraient à la librairie Paillot la renommée d'une hospitalité littéraire, docte, polie, académique.

Il souffla, envoya de la main un bonjour à Paillot, salua avec quelque déférence M. de Terremondre et dit :

— Je suis las!... Eh bien! Paillot, avez-vous été content

du spectacle d'hier? Que pense madame Paillot de la pièce et des acteurs?

Le libraire ne se prononça point. Il estimait qu'un commerçant est sage de ne point exprimer d'opinion dans sa boutique. Au reste, il n'allait au théâtre qu'en famille et rarement. Mais le docteur Fornerol, à qui son titre de médecin du théâtre procurait ses entrées, ne manquait aucune représentation.

Une troupe de passage avait donné la veille *la Maréchale*, avec Pauline Giry comme premier sujet.

— Elle est toujours excellente, Pauline Giry, dit le docteur.

— C'est l'avis général, dit le libraire.

— Elle commence à n'être plus très jeune, dit M. de Terremondre, qui feuilletait le tome XXXVIII de *l'Histoire générale des Voyages*.

— Bigre non! répliqua le docteur. Vous savez qu'elle ne s'appelle pas Giry?

— Elle s'appelle de son vrai nom Girou, reprit avec autorité M. de Terremondre. J'ai connu sa mère, Clémence Girou. Il y a quinze ans, Pauline Giry était brune et bien jolie.

Et ils s'appliquèrent tous trois, dans le coin des bouquins, à connaître l'âge de la comédienne. Mais, comme ils calculaient sur des données incertaines ou fausses, ils n'obtenaient que des résultats discordants, parfois absurdes, et dont ils n'étaient point satisfaits.

— Je suis fatigué, dit le docteur. Vous autres, après le théâtre, vous êtes allés vous coucher. Mais moi, à minuit, j'ai été appelé chez un vieux cultivateur de la côte Duroc,

qui souffrait d'une hernie étranglée. Son valet me dit : « Il a vomi tout ce qu'on peut vomir. Il ne fait qu'un cri. Il va passer. » Je fais atteler et je file sur la côte Duroc, là-bas, tout au bout du faubourg de Tramayes. Je trouve mon homme couché et hurlant. Facies cadavérique, vomissements stercoraires. Très bien ! Sa femme me dit : « C'est en dedans que ça le tient. »

— Elle a quarante-sept ans, Pauline Giry, dit M. de Terremondre.

— C'est bien possible, fit Paillot.

— Au moins quarante-sept ans, reprit le docteur. La hernie était double et mauvaise. Très bien ! Je procède à la réduction par le taxis. Bien qu'il ne faille exercer qu'une pression très légère avec la main, après trente minutes de cette manœuvre, on a les bras et le dos rompus. Et ce n'est qu'au bout de cinq heures, à la dixième reprise, que j'ai pu opérer la réduction.

A cet endroit du récit fait par le docteur Fornerol, le libraire Paillot alla servir des dames qui demandaient des ouvrages intéressants pour lire à la campagne. Et le docteur, s'adressant à M. de Terremondre seul, poursuivit :

— J'étais moulu. Je dis à mon homme : « Il faut garder le lit et de préférence vous tenir couché sur le dos, jusqu'à ce que le bandagiste vous ait fabriqué une pelote d'après mes indications. Restez étendu, ou gare l'étranglement ! Et vous savez si c'est joyeux ! Sans compter qu'un jour ou l'autre vous en claquerez. C'est compris ?

» — Oui, monsieur.

» — Très bien.

» Je vais dans la cour me laver à la pompe. Vous

concevez qu'après la manœuvre j'avais besoin de faire un bout de toilette; je me mets nu jusqu'à la ceinture, et je me frotte au savon noir pendant un petit quart d'heure. Je me rhabille. Je bois un verre de vin blanc qu'on m'apporte dans le courtil. Je regarde le jour se lever tout gris, j'entends chanter l'alouette, et je rentre dans la chambre du malade. Il y faisait noir. Je crie dans la direction du lit : « Hein? c'est compris? Immobilité complète en attendant le nouveau bandage. Celui que vous avez ne vaut rien. Vous entendez? » Pas de réponse. « Dormez-vous? » Alors j'entends dans mon dos la voix de la vieille qui me dit : « Monsieur le docteur, notre homme n'est plus au logis. Il lui tardait d'aller à sa vigne. »

— Je reconnais là mes paysans, dit M. de Terremondre.

Il devint pensif et reprit :

— Docteur, Pauline Giry a aujourd'hui quarante-neuf ans. Elle a débuté en 1876, au Vaudeville; elle avait alors vingt-deux ans. J'en suis sûr.

— En ce cas, dit le docteur, elle serait maintenant dans sa quarante-troisième année, puisque nous sommes en 1897.

— Ce n'est pas possible, dit M. de Terremondre, car elle a au moins six ans de plus que Rose Max, qui a certainement dépassé la quarantaine.

— Rose Max? Je ne dis pas non, mais c'est encore une belle fille, dit le docteur.

Il bâilla, s'étira et dit :

— En revenant de la côte Duroc, à six heures du matin, je trouve dans mon antichambre deux mitrons qui me disent que leur maîtresse, la boulangère des Tintelleries, est sur le point d'accoucher.

— Mais, demanda M. de Terremondre, fallait-il deux mitrons pour vous le dire?

— On les avait envoyés successivement, répondit le docteur. Je demande si les symptômes caractéristiques se sont produits. Ils ne me répondent pas, mais un troisième garçon boulanger m'arrive dans le tapecu du patron. Je monte, je m'assieds à côté de lui. Nous faisons demi-tour et me voilà roulant sur le pavé des Tintelleries.

— Je retrouve! s'écria M. de Terremondre qui suivait son idée. C'est en 69 qu'elle a débuté au Vaudeville. Et c'est en 76 que mon cousin Courtrai l'a connue... et fréquentée.

— Parlez-vous de Jacques de Courtrai qui a été capitaine de dragons?

— Non, je parle d'Agénor, qui est mort au Brésil... Elle a un fils qui est sorti de Saint-Cyr l'année dernière.

Ainsi parlait M. de Terremondre, quand M. Bergeret, maître de conférences à la Faculté des lettres, entra dans la boutique.

M. Bergeret était une des trois chaises académiques de la maison Paillot et le plus assidu causeur du coin des bouquins. Il y feuilletait d'une main amie les ouvrages anciens et les ouvrages nouveaux, et bien qu'il n'achetât jamais aucun livre, de peur d'être battu par sa femme, il recevait le meilleur accueil de Paillot qui le tenait en haute estime comme réservoir et alambic de cette science et de ces belles-lettres dont vivent et profitent les libraires. Le coin des bouquins était le seul lieu de la ville où M. Bergeret pût se tenir avec un plein contentement, car au logis madame Bergeret le pourchassait de pièce en pièce pour



d'une pratique déjà longue, la connaissance des observations recueillies par les savants et surtout une vue générale de l'embryogénie ne me permettent point d'adopter cette croyance populaire.

— Ainsi, selon votre sentiment, docteur, les envies sont des taches comme d'autres, qui se forment sur la peau sans cause connue.

— Permettez ! Les « envies » présentent un caractère particulier. Elles ne contiennent pas de vaisseaux sanguins et ne sont pas érectiles comme les tumeurs, avec lesquelles vous seriez peut-être tenté de les confondre.

— Vous constatez, docteur, qu'elles sont d'une espèce à part. N'en induisez-vous rien quant à leur origine ?

— Absolument rien.

— Mais si ces taches ne sont pas réellement des « envies », si vous leur refusez une cause... comment dirais-je?... psychique, je ne m'explique pas la fortune d'une croyance qu'on trouve dans la Bible, et qui est partagée encore par un si grand nombre de personnes. Ma tante Pastré était une femme très intelligente et peu crédule. Elle est morte à soixante-dix-sept ans, au printemps dernier, dans la certitude que les trois groseilles blanches, marquées sur l'épaule de sa fille Berthe, étaient d'origine auguste et venaient du parc de Neuilly où pendant sa grossesse, dans l'automne de 1834, elle fut présentée à la reine Marie-Amélie qui la mena promener dans un sentier bordé de groseilliers.

C'est à quoi le docteur Fornerol ne répondit rien. Il n'était pas excessivement porté à contredire les opinions de la clientèle riche. Mais M. Bergeret, maître de confé-

rences à la Faculté des lettres, inclina la tête sur l'épaule gauche, regarda au loin, comme il faisait chaque fois qu'il allait parler. Et puis il dit :

— Messieurs, c'est un fait que ces signes, nommés « envies », se réduisent à un petit nombre de types qu'on peut classer, d'après leur couleur et leur forme, en fraises, groseilles et framboises, taches de vin et de café. Il convient peut-être d'ajouter à ces types celui des taches jaunes et diffuses dans lesquelles on s'efforce de reconnaître quelques portions de tourte ou de godiveau. Or, à qui fera-t-on croire que les femmes enceintes n'ont envie que de boire du vin, du café au lait, ou de manger des fruits rouges et, si l'on veut, du godiveau? Une telle idée offense la philosophie naturelle. Le désir qui, selon certains philosophes, a seul créé le monde et seul le conserve, agit en elles, comme en tous les êtres animés, avec plus d'étendue et de diversité. Il leur donne des ardeurs secrètes, des fureurs cachées, des troubles bizarres. Sans rechercher l'effet de leur état particulier sur les appétits communs à tout ce qui vit et aux plantes mêmes, nous reconnaissons que cet état ne produit pas l'indifférence, mais que plutôt il pervertit ou exaspère les instincts profonds. Si le nouveau-né devait vraiment porter les signes visibles des désirs de sa mère, n'en doutez pas, on verrait plus d'une fois apparaître sur son corps d'autres images que ces innocentes fraises et ces gouttes de café dont s'amuse la niaiserie des matrones.

— Je vous comprends, dit M. de Terremondre : les femmes aimant les bijoux, beaucoup d'enfants naîtraient avec des saphirs, des rubis, des émeraudes aux doigts et

des bracelets d'or aux poignets; des colliers de perles, des rivières de diamants leur couvriraient le cou et la poitrine. Encore, ces enfants-là, pourrait-on les montrer.

— Précisément, répliqua M. Bergeret.

Et, prenant sur la table où l'avait laissé M. de Terremondre le XXXVIII^e tome de *l'Histoire générale des Voyages*, le maître de conférences s'enfonça le nez dans le livre, entre les pages 212 et 213 qui, depuis six années, chaque fois qu'il ouvrait l'inévitable bouquin, lui apparaissaient fatalement à l'exclusion de toute autre page, comme un exemple de la monotonie où s'écoule la vie, comme un symbole de l'uniformité des travaux et des jours universitaires et provinciaux qui précèdent le jour de la mort et le travail du corps dans le cercueil. Et cette fois, ainsi qu'il avait déjà fait tant d'autres fois, M. Bergeret lut au tome XXXVIII^e de *l'Histoire générale des Voyages* les premières lignes de la page 212 :

» ver un passage au nord. « C'est à cet échec, dit-il, que
 » nous devons d'avoir pu visiter de nouveau les îles
 » Sandwich et enrichir notre voyage d'une découverte qui,
 » bien que la dernière, semble, sous beaucoup de rap-
 » ports, être la plus importante que les Européens aient
 » encore faite dans toute l'étendue de l'océan Pacifique. »
 » Les heureuses prévisions que semblaient annoncer ces
 » paroles ne se réalisèrent malheureusement pas. »

Et, cette fois comme les autres fois, la lecture de ces lignes jeta M. Bergeret dans la tristesse. Pendant qu'il y était plongé, M. Paillot, libraire, recevait avec dédain et

hauteur un petit soldat, venu acheter pour un sou de papier à lettres.

— Je ne vends pas de papier à lettres à la feuille, déclara M. Paillot en tournant le dos au petit soldat.

Puis il se plaignit de Léon, son commis, qui était toujours en courses et qui, sorti, ne rentrait plus. Aussi lui-même, Paillot, était-il sans cesse dérangé par des importuns. On lui demandait pour un sou de papier à lettres!

— Je me rappelle, lui dit le docteur Fornerol, qu'un jour de marché, une bonne femme de la campagne vint vous demander du papier chimique, et que vous eûtes grand-peine à la dissuader de retrousser ses cottes et de vous montrer la place douloureuse où mettre le papier.

Paillot, libraire, répondit à ce récit anecdotique par un silence qui exprimait la dignité offensée.

— Ciel! s'écria M. de Terremondre, ami des livres, le docte magasin de notre Froben, de notre Elzévir, de notre Debure, confondu avec l'officine de Thomas Diafoirus, quel outrage!

— Certes, répliqua le docteur Fornerol, la bonne femme ne pensait pas à mal, en montrant à Paillot le siège de sa douleur. Mais il ne faudrait pas juger les paysannes d'après elle. En général, elles éprouvent une extrême répugnance à se laisser voir par le médecin. Mes confrères ruraux m'en ont fait bien souvent la remarque. Les femmes de la campagne, atteintes de graves maladies, se refusent à l'exploration avec une énergie et un entêtement que ne montrent pas dans les mêmes circonstances les femmes des villes ni surtout les

femmes du monde. J'ai vu une fermière de Lucigny mourir d'une tumeur au ventre qu'elle n'avait pas permis de reconnaître.

M. de Terremondre qui, président de plusieurs académies locales, avait des préjugés académiques, prit texte de ces observations pour accuser Zola d'avoir ignominieusement calomnié les paysans dans *la Terre*. A cette accusation, M. Bergeret sortit de sa tristesse pensive et dit :

— Prenez garde que les paysans sont volontiers incestueux, ivrognes et parricides, comme l'a montré Zola. Leur répugnance à se prêter aux observations cliniques ne prouve point leur chasteté. Elle montre seulement la force du préjugé chez des êtres bornés. Les préjugés sont d'autant plus forts qu'ils sont plus simples. Le préjugé qu'il est mal de paraître nu reste puissant en eux. Il est affaibli chez les gens intelligents et artistes par l'habitude des bains, des douches et des massages; il l'est encore par le sentiment esthétique et par le goût des sensations voluptueuses, et il cède facilement à des considérations d'hygiène et de santé. C'est tout ce qu'on peut tirer des observations du docteur.

— J'ai remarqué, dit M. de Terremondre, que les femmes bien faites...

— Il n'y en a guère, dit le docteur.

— Docteur, vous me faites songer à mon pédicure, reprit M. de Terremondre. Il me disait un jour : « Si Monsieur était pédicure, il ne se monterait pas la tête pour des femmes. »

Paillot, libraire, qui, depuis un moment, adossé au mur, tendait l'oreille, dit :

— Je ne sais ce qui se passe dans la maison de la reine Marguerite; j'entends des cris et le bruit de meubles qu'on renverse.

Et il fut repris de sa crainte coutumière.

— Cette vieille dame mettra le feu à sa maison et tout le pâté d'immeubles brûlera : c'est tout bois.

Nul ne releva ces paroles, nul n'entreprit de calmer ces plaintes méprisées. Le docteur Fornerol se dressa péniblement sur ses jambes, tendit avec effort les muscles fatigués de ses bras et s'en alla faire des visites par la ville.

M. de Terremondre mit ses gants et fit un pas vers la porte. Puis, avisant une longue figure sèche qui, sur la place, avançait par raides et brusques enjambées :

— Voici, dit-il, le général Cartier de Chalmot. Je souhaite au préfet de ne pas le rencontrer.

— Et pourquoi donc? demanda M. Bergeret.

— Parce que ces rencontres ne sont pas heureuses pour monsieur Worms-Clavelin. Dimanche dernier, notre préfet, se promenant en victoria, reconnut le général Cartier de Chalmot qui passait à pied avec sa femme et ses filles. Renversé dans sa voiture, le chapeau sur la tête, il envoya au vieux brave un petit salut de la main avec un : « Bonjour, bonjour, général! » Le général rougit de colère. La colère est violente chez les timides. Le général Chalmot ne se connaissait plus. Il fut terrible. Devant toute la ville en promenade, il imita le geste familier de M. Worms-Clavelin et lui cria d'une voix de tonnerre : « Bonjour, bonjour, préfet! »

— On n'entend plus rien dans la maison de la reine Marguerite, dit M. Paillot.

XIII

LE soleil de midi dardait ses flammes subtiles et blanches. Pas un nuage dans le ciel, pas un souffle dans l'air. Sur le vaste repos des choses, seule, la lumière menait au ciel sa ronde ardente. Dans le Mail désert, l'ombre s'abattait inerte et lourde au pied des ormes. Un cantonnier dormait au fond du fossé qui borde les remparts. Les oiseaux se taisaient.

Assis sur le bout ombreux d'un banc aux trois quarts trempé de soleil, M. Bergeret oubliait, sous les arbres classiques, dans la solitude aimable, sa femme et ses deux filles et sa vie étroite dans son étroit logis, jouissait, comme Ésope, de la liberté de son esprit et promenait, à l'aventure, son imagination critique parmi les vivants et les morts.

Cependant M. l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, passait, son bréviaire à la main, par la grande allée du Mail. M. Bergeret se leva pour offrir au prêtre, sur le banc, la place à l'ombre. M. Lantaigne vint l'occuper sans hâte, avec cette dignité sacerdotale qui ne le quittait jamais et qui était chez lui la simplicité même. M. Bergeret s'assit près de lui à l'endroit où l'ombre tombait mêlée de lumière du bout éclairci des rameaux, en sorte que son vêtement noir se couvrit de disques d'or, et que sur ses prunelles éblouies ses paupières commencent de cligner.

Il complimenta M. l'abbé Lantaigne en ces termes :

— Monsieur l'abbé, on dit partout que vous serez appelé à l'évêché de Tourcoing.

J'en accepte l'augure et j'ose l'espérer.

Mais ce choix est trop bon pour n'être pas douteux. On vous croit monarchiste, et cela vous nuit. N'êtes-vous pas républicain comme le pape?

M. LANTAIGNE. — Je suis républicain comme le pape. C'est-à-dire que je suis en paix et non en guerre avec le gouvernement de la République. Mais la paix n'est pas l'amour. Et je n'aime pas la République.

M. BERGERET. — Je devine vos raisons. Vous lui reprochez d'être hostile au clergé et libre penseuse.

M. LANTAIGNE. — Assurément, je lui reproche d'être impie et ennemie des prêtres. Mais cette impiété, ces inimitiés ne lui sont pas essentielles. Elles sont le fait de républicains, non de la République. Elles diminuent

ou grandissent à tous les changements de personnes. Elles sont moindres aujourd'hui qu'elles n'étaient hier. Elles croîtront peut-être demain. Peut-être viendra-t-il un temps où elles n'existeront pas plus qu'elles n'existaient sous le principat du maréchal de Mac-Mahon, ou du moins dans les prémices trompeuses de ce principat, et sous le ministère décevant du 16 Mai. Elles sont des hommes et non des choses. Mais fût-elle respectueuse de la religion et de ses ministres, je haïrais encore la République.

M. BERGERET. — Pourquoi?

M. LANTAIGNE. — Parce qu'elle est la diversité. En cela, elle est essentiellement mauvaise.

M. BERGERET. — Je ne vous entends pas bien, monsieur l'abbé.

M. LANTAIGNE. — Cela tient à ce que vous n'avez pas l'esprit théologique. Autrefois les laïques eux-mêmes en recevaient quelque empreinte. Leurs cahiers de collège, qu'ils conservaient, leur fournissaient des éléments de philosophie. Cela est vrai principalement pour les hommes du xvii^e siècle. Alors tous ceux qui avaient des lettres savaient raisonner, même les poètes. C'est la doctrine de Port-Royal qui soutient la *Phèdre* de Racine. Mais, aujourd'hui que la théologie est retirée dans les séminaires, personne ne sait plus raisonner, et les gens du monde sont presque aussi sots que les poètes et les savants. M. de Terremondre ne me disait-il pas hier, croyant bien dire, que l'Église et l'État doivent se faire des concessions réciproques? On ne sait plus, on ne pense plus. De vaines paroles se croisent dans l'air. Nous sommes à Babel.

Vous, monsieur Bergeret, vous avez pratiqué Voltaire beaucoup plus que saint Thomas.

M. BERGERET. — Il est vrai. Mais ne disiez-vous pas, monsieur l'abbé, que la République est la *diversité*, et qu'en cela elle est essentiellement mauvaise? C'est ce que je vous supplie de m'expliquer. Peut-être parviendrai-je à vous comprendre. J'ai plus de théologie que vous ne m'en accordez. J'ai lu Baronius, la plume à la main.

M. LANTAIGNE. — Baronius n'est qu'un annaliste, mais le plus grand de tous; et je suis bien sûr que vous n'avez su tirer de lui que des bagatelles historiques. Si vous étiez théologien le moins du monde, vous ne seriez ni surpris ni déconcerté de ce que je viens de vous dire.

» La diversité est détestable. Le caractère du mal est d'être divers. Ce caractère est manifeste dans le gouvernement de la République, qui plus qu'aucun autre s'éloigne de l'unité. Il lui manque, avec l'unité, l'indépendance, la permanence et la puissance. Il lui manque la connaissance, et l'on peut dire de lui qu'il ne sait ce qu'il fait. Bien qu'il dure pour notre châtement, il n'a pas la durée. Car l'idée de durée implique celle d'identité, et la République n'est jamais un jour ce qu'elle était la veille. Sa laideur même et ses vices ne lui appartiennent pas. Et vous avez vu qu'elle n'en était point déshonorée. Des hontes, des scandales qui eussent ruiné le plus puissant empire l'ont recouverte sans dommage. Elle n'est pas destructible, elle est la destruction. Elle est la dispersion, elle est la discontinuité, elle est la diversité, elle est le mal.

M. BERGERET. — Parlez-vous de la République en général, ou seulement de la nôtre?

M. LANTAIGNE. — Évidemment, je ne considère ni la République romaine, ni la batave, ni l'helvétique, mais seulement la française. Car ces gouvernements n'ont de commun que le nom, et vous ne croirez pas que je les juge sur le mot dont on les nomme, ni même sur ce qu'ils semblent opposés, les uns comme les autres, à la monarchie, opposition qui n'est pas condamnable en soi; mais la République en France n'est qu'un manque de prince et un défaut d'autorité. Et ce peuple était trop vieux lors de l'amputation pour ne pas craindre qu'il n'en meure.

M. BERGERET. — Toutefois la France a déjà survécu vingt-sept ans à l'Empire, quarante-huit ans à la royauté bourgeoise et soixante-six ans à la royauté légitime.

M. LANTAIGNE. — Dites plutôt que, depuis un siècle, la France, blessée à mort, traîne dans des alternatives de fureur et d'abattement un reste misérable de vie. Et ne croyez pas que je flatte le temps passé ni que je suspende mes regrets aux images trompeuses d'un âge d'or qui ne fut jamais. La condition des peuples m'est connue. Leurs heures sont marquées par des périls, leurs jours par des malheurs. Et il est juste et nécessaire qu'il en soit ainsi. Leur vie, comme celle des hommes, si elle était exempte d'épreuves, ne se comprendrait pas. L'histoire antique de la France est pleine de crimes et d'expiations. Dieu châtia sans cesse cette nation avec le zèle d'un infatigable amour, et sa bonté ne lui épargna, dans le temps des rois, aucune souffrance. Mais, étant chrétienne alors, ses maux lui étaient utiles et précieux. Elle y reconnaissait le carac-

tère auguste du châtement. Elle en tirait des leçons, des mérites, le salut, la force et la gloire. Maintenant ses souffrances n'ont plus de sens pour elle; elle ne les comprend ni ne les consent. En subissant l'épreuve, elle s'y refuse. Et l'insensée veut être heureuse! C'est qu'en perdant la foi en Dieu, on perd avec l'idée de l'absolu l'intelligence du relatif et jusqu'au sentiment de l'histoire. Dieu seul forme la suite logique des événements humains, qui, sans lui, ne se succèdent plus d'une manière intelligible et concevable. Et depuis cent ans l'histoire de France est une énigme pour les Français. Pourtant il y eut de nos jours une heure solennelle d'attente et d'espoir.

» Le cavalier qui passe à l'heure marquée par Dieu, et qui se nomme tour à tour Salmanasar, Nabuchodonosor, Cyrus, Cambyse, Memmius, Titus, Alaric, Attila, Mahomet II, Guillaume, avait passé avec le feu sur la France. Humiliée, sanglante et mutilée, elle leva les yeux au ciel. Que ce moment lui soit compté! Elle parut comprendre, recouvrer l'intelligence avec la foi, connaître le prix et l'usage de ses maux immenses et providentiels. Elle suscita des hommes justes, des chrétiens, pour en former une assemblée souveraine. On vit cette assemblée, renouvelant un usage solennel, vouer la France au cœur de Jésus. On vit, comme au temps de saint Louis, les basiliques s'élever sur les montagnes, aux regards des cités pénitentes; on vit les meilleurs citoyens préparer la restauration de la monarchie.

M. BERGERET, *bas.* — 1. L'Assemblée de Bordeaux; 2. Le Sacré-Cœur de Montmartre et l'Église de Fourvières

à Lyon; 3. La Commission des neuf, et la mission de monsieur Chesnelong.

M. LANTAIGNE. — Que dites-vous?

M. BERGERET. — Rien. J'annote la suite du *Discours sur l'Histoire universelle*.

M. LANTAIGNE. — Ne raillez point et ne niez point. On écoutait venir sur les routes les chevaux blancs qui ramenaient le roi. Henri Dieudonné venait rétablir le principe d'autorité d'où sortent les deux forces sociales : le commandement et l'obéissance; il venait restaurer l'ordre humain avec l'ordre divin, la sagesse politique avec l'esprit religieux, la hiérarchie, la loi, la règle, la liberté véritable, l'unité. La nation, renouant ses traditions, retrouvait avec le sens de sa mission le secret de sa puissance et le signe de la victoire... Dieu ne le voulut pas. Ces grands desseins, traversés par l'ennemi qui nous haïssait encore après avoir satisfait sa haine, combattus par un grand nombre de Français, mal soutenus par ceux-là mêmes qui les avaient formés, furent rompus en un jour. La frontière de la patrie fut fermée à Henri Dieudonné, et le peuple tomba en République; c'est-à-dire qu'il répudia son héritage, qu'il renonça à ses droits et à ses devoirs, pour se gouverner à son gré et vivre à son aise dans cette liberté que Dieu gêne et qui renverse ses images temporelles, l'ordre et la loi. Désormais le mal fut roi et publia ses édits. L'Église, exposée à d'incessantes vexations, fut placée avec perfidie entre une impossible abdication et une révolte coupable.

M. BERGERET. — Vous rangez sans doute parmi les mesures vexatoires l'expulsion des congréganistes?

M. LANTAIGNE. — Il est évident que l'expulsion des congréganistes sortit d'une pensée mauvaise et fut le résultat d'un calcul impie. Il est certain encore que les religieux expulsés ne méritaient point un pareil traitement. En les frappant, on crut frapper l'Église. Mais le coup, mal dirigé, raffermi le corps qu'on voulait ébranler, et rendit aux paroisses l'autorité et les ressources qui s'étaient détournées d'elles. Nos ennemis ne connaissaient pas l'Église; et leur principal chef d'alors, moins ignorant, mais plus désireux de les satisfaire que de nous détruire, nous fit une guerre simulée et toute d'apparat. Car je ne tiens pas pour une attaque efficace l'expulsion des congrégations non autorisées. Sans doute j'honore les victimes de cette persécution maladroite, mais j'estime que le clergé séculier suffit à l'Église de France pour gouverner et administrer les âmes, sans le secours des réguliers. Hélas! la République fit à l'Église des blessures plus profondes et plus cachées. Vous connaissez trop les questions d'enseignement, monsieur Bergeret, pour ne pas découvrir plusieurs de ces plaies, mais la plus envenimée fut faite en introduisant dans l'épiscopat des prêtres imbéciles d'esprit ou de caractère... J'en ai dit assez. Du moins, le chrétien se console et se rassure, sachant que l'Église ne périra pas. Mais quelle sera la consolation du patriote? Il découvre que tous les membres de l'État sont gangrenés et putréfiés. En vingt ans, quel progrès dans la décomposition! Un chef de l'État dont l'impuissance est l'unique vertu et qui devient criminel dès qu'on suppose qu'il agit ou seulement qu'il pense; des ministres soumis à un Parlement inepte, qu'on croit vénal, et dont

les membres, de jour en jour plus ignares, furent choisis, formés, désignés dans les assemblées impies des franc-maçons, pour faire un mal dont ils sont même incapables, et que surpassent les maux causés par leur inaction turbulente; un fonctionnarisme sans cesse accru, immense, avide, malfaisant, en qui la République croit s'assurer une clientèle et qu'elle nourrit pour sa ruine; une magistrature recrutée sans règle ni équité, et trop souvent sollicitée par le gouvernement pour n'être pas suspecte de complaisance; une armée que pénètre sans cesse, avec la nation tout entière, l'esprit funeste d'indépendance et d'égalité, pour rejeter ensuite dans les villes et les campagnes la nation tout entière, gâtée par la caserne, impropre aux arts et aux métiers et dégoûtée de tout travail; un corps enseignant qui a mission d'enseigner l'athéisme et l'immoralité; une diplomatie à qui manquent le temps et l'autorité et qui laisse le soin de notre politique extérieure et la conclusion de nos alliances aux débitants de boissons, aux demoiselles de magasins et aux journalistes; enfin tous les pouvoirs, le législatif et l'exécutif, le judiciaire, le militaire et le civil, mêlés, confondus, détruits l'un par l'autre; un règne dérisoire qui, dans sa faiblesse destructive, a donné à la société les deux plus puissants instruments de mort que l'impiété ait jamais fabriqués : le divorce et le malthusianisme. Et tous les maux dont j'ai fait une rapide revue appartiennent à la République et sortent naturellement d'elle : la République est essentiellement mauvaise. Elle est mauvaise en voulant la liberté que Dieu n'a pas voulue, puisqu'il est le maître, et qu'il a délégué aux prêtres et aux rois

une part de son autorité; elle est mauvaise en voulant l'égalité que Dieu n'a pas voulue, puisqu'il a établi la hiérarchie des dignités dans le ciel et sur la terre; elle est mauvaise en instituant la tolérance que Dieu ne saurait vouloir, puisque le mal est intolérable; elle est mauvaise en consultant la volonté du peuple, comme si la multitude des ignorants devait prévaloir contre le petit nombre de ceux qui se conforment à la volonté de Dieu, laquelle s'étend sur le gouvernement et jusque sur les détails de l'administration comme un principe dont les conséquences ne s'arrêtent pas; elle est mauvaise enfin en déclarant son indifférence religieuse, c'est-à-dire son impiété, son incrédulité, ses blasphèmes dont le moindre est mortel, son adhésion à la diversité qui est le mal et la mort.

M. BERGERET. — Ne disiez-vous pas tout à l'heure, monsieur l'abbé, que, républicain comme le pape, vous étiez résolu à vivre en paix avec la République?

M. LANTAIGNE. — Certes, je vivrai avec elle dans la soumission et dans l'obéissance. En me révoltant contre elle, j'agis conformément à son principe et contrairement au mien. Séditieux, je lui ressemblerais et ne me ressemblerais plus.

» Il n'est pas permis de se faire méchant contre les méchants. Elle est le souverain. Si elle commande mal ou ne commande pas, c'est son crime. Qu'il soit avec elle! Mon devoir est d'obéir. Je le ferai. J'obéirai. Prêtre et, s'il plaît à Dieu, évêque, je ne refuserai rien à la République de ce que je lui dois. J'ai présent à la mémoire que saint Augustin, dans Hippone assiégée par les Vandales, mourut évêque et citoyen romain. Pour moi, membre infime de

cette illustre Église des Gaules, à l'exemple du plus grand des docteurs, suppliant Dieu d'écarter les Vandales, je mourrai en France prêtre et citoyen français.

Les ormes du Mail commençaient à verser leur ombre vers l'orient. Un souffle frais, venu d'un lointain orage, passa dans les feuilles. Tandis qu'une coccinelle cheminait sur la manche de sa redingote, M. Bergeret répondit sur le ton le plus affable à M. l'abbé Lantaigne :

— Monsieur l'abbé, vous venez de retracer, avec une éloquence qui ne subsiste plus que sur vos lèvres, les caractères du régime démocratique. Ce régime est, peu s'en faut, tel que vous le représentez. Et c'est encore celui que je préfère. Tous les liens y sont relâchés, ce qui affaiblit l'État, mais soulage les personnes, et procure une certaine facilité de vivre, et une liberté que détruisent malheureusement les tyrannies locales. La corruption sans doute y paraît plus grande que dans les monarchies. Cela tient au nombre et à la diversité des gens qui sont portés au pouvoir. Mais cette corruption serait moins visible si le secret en était mieux gardé. Le défaut de secret et le manque de suite rendent toute entreprise impossible à la République démocratique. Mais, comme les entreprises des monarchies ont le plus souvent ruiné les peuples, je ne suis pas trop fâché de vivre sous un gouvernement incapable de grands desseins. Ce qui me réjouit surtout dans notre République, c'est le sincère désir qu'elle a de ne point faire la guerre en Europe. Elle est volontiers militaire, mais point du tout belliqueuse. En considérant les chances d'une guerre, les autres gouvernements n'ont à redouter que la défaite. Le nôtre craint également, avec

juste raison, la victoire et la défaite. Cette crainte salutaire nous assure la paix, qui est le plus grand des biens.

» Le pire défaut du régime actuel est de coûter fort cher. Il ne paie point de mine : il n'est pas fastueux. Il n'est brillant ni en femmes ni en chevaux. Mais, sous une humble apparence et des dehors négligés, il est dépensier. Il a trop de parents pauvres, trop d'amis à pourvoir. Il est gaspilleur. Le plus fâcheux est qu'il vit sur un pays fatigué, dont les forces baissent et qui ne s'enrichit plus. Et le régime a grand besoin d'argent. Il s'aperçoit qu'il est embarrassé. Et ses embarras sont plus grands qu'il ne croit. Ils augmenteront encore. Le mal n'est pas nouveau. C'est celui dont mourut l'ancien régime. Monsieur l'abbé, je vais vous dire une grande vérité : tant que l'État se contente des ressources que lui fournissent les pauvres, tant qu'il a assez des subsides que lui assurent, avec une régularité mécanique, ceux qui travaillent de leurs mains, il vit heureux, tranquille, honoré; les économistes et les financiers se plaisent à reconnaître sa probité; mais, dès que ce malheureux État, pressé par le besoin, fait mine de demander de l'argent à ceux qui en ont, et de tirer des riches quelque faible contribution, on lui fait sentir qu'il commet un odieux attentat, viole tous les droits, manque de respect à la chose sacrée, détruit le commerce et l'industrie, et écrase les pauvres en touchant aux riches. On ne lui cache pas qu'il se déshonore. Et il tombe sous le mépris sincère des bons citoyens. Cependant la ruine vient lentement et sûrement. L'État touche à la rente. Il est perdu.

» Nos ministres se moquent de nous en parlant de péril

clérical ou de péril socialiste. Il n'y a qu'un péril, le péril financier. La République commence à s'en apercevoir. Je la plains, je la regretterai. J'ai été nourri sous l'Empire, dans l'amour de la République. « Elle est la justice, » me disait mon père, professeur de rhétorique au lycée de Saint-Omer. Il ne la connaissait pas. Elle n'est pas la justice. Mais elle est la facilité. Monsieur l'abbé, si vous aviez l'âme moins haute, moins grave et plus accessible aux riantes pensées, je vous confierais que la République actuelle, la République de 1897, me plaît et me touche par sa modestie. Elle consent à n'être point admirée. Elle n'exige que peu de respect et renonce même à l'estime. Il lui suffit de vivre. C'est là tout son désir : il est légitime. Les êtres les plus humbles tiennent à la vie. Comme le bûcheron du fabuliste, comme l'apothicaire de Mantoue, qui surprit si fort ce jeune fou de Roméo, elle craint la mort, et c'est sa seule crainte. Elle se défie des princes et des militaires. En danger de mort, elle serait très méchante. La peur la ferait sortir de son naturel et la rendrait féroce. Ce serait dommage. Mais, tant qu'on n'attente point à sa vie, et qu'on n'en veut qu'à son honneur, elle est débonnaire. Un gouvernement de ce caractère m'agrée et me rassure. Tant d'autres furent impitoyables par amour-propre ! Tant d'autres assurèrent par des cruautés leurs droits, leur grandeur et leur prospérité ! Tant d'autres versèrent le sang pour leur prérogative et leur majesté ! Elle n'a point d'amour-propre ; elle n'a point de majesté. Heureux défaut qui nous la garde innocente ! Pourvu qu'elle vive, elle est contente. Elle gouverne peu. Je serais tenté de l'en louer plus que de tout le reste. Et,

puisqu'elle gouverne peu, je lui pardonne de gouverner mal. Je soupçonne les hommes d'avoir, de tout temps, beaucoup exagéré les nécessités du gouvernement et les bienfaits d'un pouvoir fort. Assurément les pouvoirs forts font les peuples grands et prospères. Mais les peuples ont tant souffert, au long des siècles, de leur grandeur et de leur prospérité, que je conçois qu'ils y renoncent. La gloire leur a coûté trop cher pour qu'on ne sache pas gré à nos maîtres actuels de ne nous en procurer que de la coloniale. Si l'on découvrait enfin l'inutilité de tout gouvernement, la République de monsieur Carnot aurait préparé cette inappréciable découverte. Et il faudrait lui en avoir quelque reconnaissance. Toute réflexion faite, je me sens très attaché à nos institutions.

Ainsi parla M. Bergeret, maître de conférences à la Faculté des lettres.

M. l'abbé Lantaigne se leva, tira de sa poche son mouchoir à carreaux bleus, le passa sur ses lèvres, le remit dans sa poche, sourit contre sa coutume, assura son bréviaire sous son bras et dit :

— Vous vous exprimez agréablement, monsieur Bergeret. Les rhéteurs parlaient de la sorte dans Rome quand Alarie y entra avec ses Visigoths. Toutefois, les rhéteurs du ^v^e siècle jetaient sous les térébinthes de l'Esquilin des pensées moins vaines. Car alors Rome était chétienne. Vous ne l'êtes plus.

— Monsieur l'abbé, répondit le maître de conférences, soyez évêque et ne soyez pas grand maître de l'Université.

— Il est vrai, monsieur Bergeret, dit le prêtre avec un

gros rire, que si j'étais grand maître de l'Université, je vous interdrais d'enseigner la jeunesse.

— Et vous me feriez grand bien. Car alors j'écrirais dans les journaux, comme monsieur Jules Lemaître, et qui sait si, comme lui...

— Eh! eh! vous ne seriez pas déplacé parmi les beaux esprits. Et l'Académie française a du goût pour les libertins.

Il dit et s'éloigna d'un pas droit, ferme et lourd. M. Bergeret demeura seul au milieu du banc que maintenant l'ombre recouvrait aux trois quarts. La coccinelle qui, sur son épaule, soulevait depuis un moment ses élytres, s'envola. Il se mit à songer. Il n'était pas heureux. Il avait un esprit de finesse dont les pointes n'étaient pas toutes tournées au dehors, et bien souvent il se piquait lui-même aux aiguillons de sa critique. Anémique et bilieux, il avait une grande délicatesse d'estomac et des sens affaiblis, qui lui procuraient plus de dégoûts et de souffrances que de plaisirs et de contentements. Il était imprudent en paroles et d'une maladresse qui, pour l'exactitude et la sûreté, égalait l'adresse la plus exercée. Il saisissait avec un art subtil toute occasion de se nuire. Il inspirait une aversion naturelle au commun des hommes, et il en souffrait, étant sociable et enclin à communiquer avec ses semblables. Il n'avait jamais réussi à former des élèves, et il faisait son cours de littérature latine dans un caveau sombre, humide et déserté, où l'avait plongé l'initié fouguese du doyen. Les bâtiments de l'Université étaient spacieux pourtant. Construits en 1894, « ces nouveaux locaux, ainsi que l'avait dit, à l'inauguration, M. le

préfet Worms-Clavelin, témoignaient de la sollicitude du gouvernement de la République pour la diffusion des lumières. » Il s'y trouvait un amphithéâtre décoré, par M. Léon Glaize, de peintures allégoriques représentant les Sciences et les Lettres, où M. Compagnon faisait son cours applaudi de mathématiques. Les autres porteurs de simarre jaune ou rouge enseignaient diverses connaissances dans de belles salles claires. Seul, M. Bergeret, sous le regard ironique de l'appariteur, descendait, suivi de trois auditeurs, dans un sous-sol ténébreux. Là, dans l'air épais et malin, il expliquait *l'Énéide* avec la science allemande et la finesse française; là, par son pessimisme littéraire et moral, il affligeait M. Roux, de Bordeaux, son meilleur élève; là, il ouvrait des aperçus nouveaux, dont l'aspect effrayait; là, il prononça un soir ces paroles devenues fameuses, et qui devaient plutôt périr étouffées dans l'ombre du souterrain : « Des morceaux de diverses provenances, soudés maladroitement les uns aux autres, formèrent *l'Iliade* et *l'Odyssée*. Tels sont les modèles de composition qui ont été imités par Virgile, par Fénelon et généralement, dans les littératures classiques, par les auteurs de récits en vers ou en prose. »

M. Bergeret n'était pas heureux. Il n'avait reçu aucune distinction honorifique. Il est vrai qu'il méprisait les honneurs. Mais il sentait qu'il eût été plus beau de les mépriser en les recevant. Il était obscur et moins connu dans sa ville, pour les ouvrages de l'esprit, que M. de Termondre, auteur d'un *Guide du touriste*; que le général Milher, polygraphe distingué du département; moins même que son élève, M. Albert Roux, de Bordeaux, auteur de

Nirée, poème en vers libres. Certes, il méprisait la gloire littéraire, sachant que celle de Virgile reposait en Europe sur deux contresens, un non-sens et un coq-à-l'âne. Mais il souffrait de n'avoir aucun commerce avec des écrivains qui, tels que MM. Faguet, Doumic ou Pellissier, lui paraissaient correspondre à son esprit. Il aurait voulu les connaître, vivre avec eux à Paris, écrire comme eux dans des revues, les contredire, les égaler, les surpasser peut-être. Il se sentait une certaine finesse d'intelligence, et il avait écrit des pages qu'il savait agréables.

Il n'était pas heureux. Il était pauvre, resserré avec sa femme et ses deux filles dans un petit logis où il goûtait à l'excès les incommodités de la vie commune; et il s'attristait de trouver des bigoudis sur sa table à écrire, et de voir ses manuscrits brûlés par des fers à friser. Il n'avait au monde de retraite agréable et sûre que ce banc du Mail ombragé par un orme antique, et que le coin des bouquins dans la boutique de Paillot.

Il médita un moment sur sa triste condition, puis il se leva de son banc et prit le chemin qui mène chez le libraire.



XIV

QUAND M. Bergeret entra dans la boutique, le libraire Paillot, un crayon fiché sur l'oreille, rassemblait les « retours. » Il empilait des volumes dont la couverture jaune, longtemps exposée au soleil, avait bruni et subi l'injure des mouches. C'étaient les exemplaires méprisés, qu'il renvoyait aux éditeurs... M. Bergeret reconnut dans les « retours » des ouvrages qu'il aimait. Il ne s'en affligea pas, ayant trop de délicatesse pour souhaiter à ses auteurs préférés la faveur du vulgaire.

Il s'enfonça, comme il avait accoutumé, dans le coin

des bouquins, prit par habitude le XXXVIII^e tome de *l'Histoire générale des Voyages*. Le livre, relié en basane verte, s'ouvrit de lui-même à la page 212, et M. Bergeret lut une fois encore ces lignes fatales :

« ver un passage au nord. « C'est à cet échec, dit-il, que
 » nous devons d'avoir pu visiter de nouveau les îles Sand-
 » wich... »

Et M. Bergeret s'enfonça dans la mélancolie.

M. Mazure, archiviste du département, et M. de Terremondre, président de la Société d'agriculture et d'archéologie, qui tous deux avaient leur chaise de paille dans le coin des bouquins, vinrent à propos se réunir au maître de conférences. M. Mazure était un paléographe de grand mérite. Mais ses mœurs n'étaient point élégantes. Il avait épousé la servante de l'archiviste, son prédécesseur, et se montrait dans la ville avec un chapeau de paille défoncé. Il était radical et publiait des documents sur l'histoire du chef-lieu pendant la Révolution. Il invectivait volontiers contre les royalistes du département; mais, ayant demandé les palmes académiques et ne les ayant pas obtenues, il commençait d'invectiver contre ses amis politiques et particulièrement M. le préfet Worms-Clavelin.

Injurieux par nature, l'habitude professionnelle de découvrir des secrets le disposait à la médisance et à la calomnie. Néanmoins, il était d'un commerce agréable, surtout à table où il chantait des chansons à boire.

— Vous savez, dit-il à M. de Terremondre et à M. Ber-

geret, que le préfet va voir des femmes dans la maison de Rondonneau jeune. On l'a surpris. L'abbé Guitrel y fréquente aussi. Et précisément la maison est dite, dans un cadastre de 1783, maison des deux satyres.

— Mais, dit M. de Terremondre, il n'y a pas de femmes de mauvaise vie dans la maison de Rondonneau jeune.

— On en fait venir, répliqua l'archiviste Mazure.

— A propos, dit M. de Terremondre, j'ai appris, mon cher monsieur Bergeret, que vous scandalisiez, sur le Mail, mon vieil ami Lantaigne par l'aveu cynique de votre immoralité politique et sociale. On dit que vous ne connaissez ni frein ni loi...

— On se trompe, répondit M. Bergeret.

— ... que vous êtes indifférent en matière de gouvernement.

— Non pas! mais, à vrai dire, je n'attache pas une importance excessive à la forme de l'État. Les changements de régime ne changent guère la condition des personnes. Nous ne dépendons point des constitutions ni des chartes, mais des instincts et des mœurs. Rien ne sert de changer le nom des nécessités publiques. Et il n'y a que les imbéciles et les ambitieux pour faire des révolutions.

— Voilà seulement dix ans, répliqua M. Mazure, je me serais fait casser la tête pour la République. Aujourd'hui, je la verrais faire la culbute, que je rirais en me croisant les bras. Les vieux républicains sont méprisés. On n'accorde de faveur qu'aux ralliés; je ne dis pas cela pour vous, monsieur de Terremondre. Mais je suis dégoûté. J'en arrive à penser comme monsieur Bergeret. Tous les gouvernements sont ingrats.

— Ils sont tous impuissants, dit M. Bergeret, et j'ai là dans ma poche un petit récit que je voudrais bien vous lire. Je l'ai composé sur une anecdote que mon père m'a plusieurs fois contée. On y voit que le pouvoir absolu est l'impuissance même. Je voudrais avoir votre avis sur cette bagatelle. Si elle ne vous déplaît pas, je l'enverrai à la *Revue de Paris*.

M. de Terremondre et M. Mazure rapprochèrent leur chaise de celle de M. Bergeret qui tira de sa poche un cahier de papier et se mit à lire d'une voix faible mais claire :

« UN SUBSTITUT. »

« Les ministres étaient réunis... »

— Permettez-moi d'écouter, dit M. Paillot, libraire. J'attends Léon qui ne revient pas. Quand il est en course, il ne revient plus. Il faut que je garde la boutique et que je réponde aux clients. Mais j'entendrai au moins une partie de la lecture. J'aime à m'instruire.

— Fort bien, Paillot, dit M. Bergeret.

Et il reprit :

» UN SUBSTITUT. »

« Les ministres étaient réunis en conseil, sous la présidence de l'Empereur, dans un salon des Tuileries. Napoléon III, silencieux, faisait des marques au crayon sur un plan de cité ouvrière. Son visage allongé et blême semblait étrange, dans sa douceur triste, parmi ces têtes carrées

d'hommes pratiques et ces faces colorées d'hommes laborieux. Il souleva à demi les paupières, promena autour de la table ovale son regard vague, et demanda :

» — Messieurs, il n'y a plus d'autre affaire sur le tapis?

» Sa voix sortait un peu étouffée et sourde à travers d'épaisses moustaches, et elle semblait venir de très loin.

» A ce moment, le garde des Sceaux fit à son collègue de l'Intérieur un signe que celui-ci ne parut pas remarquer. — Le garde des Sceaux était alors monsieur Delarbre, magistrat de naissance, qui avait montré dans de hautes fonctions judiciaires une souplesse modérée, interrompue çà et là brusquement par les raideurs d'une dignité professionnelle que rien ne faisait fléchir. On disait que, devenu l'homme de l'Impératrice et des ultramontains, le jansénisme des grands avocats, ses ancêtres, guindait parfois son âme. Mais ceux qui l'approchaient le jugeait seulement pointilleux, un peu fantasque, indifférent aux grandes affaires que sa pensée n'embrassait point, et entêté de vétilles auxquelles s'ajustait la petitesse de son esprit d'intrigue.

» Les deux mains sur les bras dorés de son fauteuil, l'Empereur était prêt à se lever. Delarbre, voyant que le ministre de l'Intérieur, le nez dans des dossiers, évitait son regard, prit le parti de l'interpeller :

» — Excusez-moi, mon cher collègue, de soulever une question qui, pour relever de votre département, n'en intéresse pas moins le mien. Mais vous m'aviez vous-même manifesté l'intention de saisir le Conseil de la situation extrêmement délicate créée à un magistrat par le préfet d'un département de l'Ouest.

» Le ministre de l'Intérieur souleva un peu ses larges épaules et regarda Delarbre avec quelque impatience. Il avait cet air à la fois jovial et bourru, propre aux grands remueurs d'hommes.

» — Oh! dit-il, ce sont des commérages, des cancans ridicules, des potins que je serais honteux de porter aux oreilles de l'Empereur, si mon collègue de la Justice n'y croyait voir un intérêt que, pour ma part, je ne parviens pas à découvrir.

» Napoléon se remit à crayonner.

» — Il s'agit du préfet de la Loire-Inférieure, poursuivit le ministre. Ce fonctionnaire a dans son département la réputation d'homme à bonnes fortunes. Et cette légende de vert-galant, qui s'est attachée à son nom, jointe à son aménité bien connue et à son dévouement au Régime, n'a pas peu contribué à la popularité dont il jouit dans les campagnes. Ses assiduités auprès de madame Méreau, la femme du procureur général, ont été remarquées et commentées. Je reconnais que monsieur le préfet Pélisson a donné aliment à la chronique scandaleuse de Nantes, et qu'on a tenu sur son compte des propos sévères dans les cercles bourgeois du chef-lieu, notamment dans les salons fréquentés par la magistrature. Assurément l'attitude de monsieur le préfet Pélisson à l'égard de madame Méreau, que sa situation devait protéger contre toute tentative équivoque, serait regrettable si elle se prolongeait. Mais les informations que j'ai recueillies me permettent d'affirmer que madame Méreau n'a pas été positivement compromise et qu'aucun scandale n'est à prévoir. Il suffira d'un peu de prudence et d'attention pour que cette affaire n'ait pas de suites fâcheuses.

» Le ministre de l'Intérieur, ayant parlé de la sorte, ferma son portefeuille et se renversa dans son fauteuil.

» L'Empereur se taisait.

» — Permettez, mon cher collègue! dit sèchement le garde des Sceaux, la femme du procureur général près la cour de Nantes est la maîtresse du préfet de la Loire-Inférieure; cette situation, connue dans tout le ressort, est de nature à porter préjudice au prestige de la magistrature. C'est sur cet état de choses qu'il importe d'attirer l'attention de Sa Majesté.

» — Sans doute, reprit le ministre de l'Intérieur, — le regard tourné vers les allégories du plafond, — sans doute, de tels faits sont regrettables; pourtant il ne faut rien exagérer; il est possible que le préfet de la Loire-Inférieure ait été un peu imprudent et madame Méreau un peu légère, mais...

» Le ministre envoya le reste de sa pensée aux figures mythologiques qui flottaient dans le ciel peint. Il y eut un moment de silence, pendant lequel on entendit le piaillement impudent des moineaux perchés dans les arbres du jardin et sur les corniches du château.

» Monsieur Delarbre mordillait ses lèvres minces, et tirait ses favoris austères, pourtant coquets. Il reprit :

» — Excusez-moi d'insister : les rapports secrets que j'ai reçus ne laissent aucun doute sur la nature des relations qu'entretiennent l'un avec l'autre monsieur Pélisson et madame Méreau. Ces relations étaient déjà établies il y a deux ans. En effet, au mois de septembre 18**, monsieur le préfet de la Loire-Inférieure fit inviter monsieur le procureur général à chasser chez le comte de Morain-

ville, député de la troisième circonscription du département, et, en l'absence du magistrat, il s'introduisit dans la chambre de madame Méreau. Il était entré par le potager. Le jardinier vit le lendemain des traces d'escalade et avertit la justice. On fit des recherches ; on arrêta même un vagabond qui, n'ayant pu établir son innocence, fit quelques mois de prison préventive. Il était, d'ailleurs, très mal noté et peu intéressant. Aujourd'hui encore, monsieur le procureur général persiste, à la tête d'une minime fraction de l'opinion publique, à le croire coupable de bris de clôture et d'effraction. La situation n'en est pas moins fâcheuse et préjudiciable, je le répète, au prestige de la magistrature.

» Le ministre de l'Intérieur jeta sur la discussion, selon sa coutume, de ces phrases massives qui la ferment et la tiennent close sous leur poids. Il avait, dit-il, ses préfets dans la main ; il saurait bien amener monsieur Péliisson à une appréciation juste des choses, sans prendre aucune mesure rigoureuse contre un fonctionnaire intelligent et zélé qui avait réussi dans son département, et qui était précieux « au point de vue de la situation électorale ». Personne ne pouvait se dire plus intéressé que le ministre de l'Intérieur à maintenir la bonne harmonie entre l'autorité départementale et le pouvoir judiciaire.

» Cependant l'Empereur gardait cet air de rêve dont s'enveloppait ordinairement son silence. Il songeait, sans doute, à des choses passées, car il dit tout à coup :

» — Ce pauvre monsieur Péliisson, j'ai connu son père. Il s'appelait Anacharsis Péliisson. Il était fils d'un républicain de 1792 ; républicain lui-même, il écrivait dans les

journaux de l'opposition sous le gouvernement de Juillet. Durant ma captivité au fort de Ham, il m'adressa une lettre amicale. Vous ne pouvez vous imaginer la joie que procure à un prisonnier le moindre témoignage de sympathie. Depuis, nous avons suivi des voies différentes. Nous ne nous sommes pas revus. Il est mort.

» L'Empereur alluma une cigarette, resta un moment songeur. Puis, se levant :

» — Messieurs, je ne vous retiens plus.

» De l'allure gauche d'un oiseau à grandes ailes qui marche, il regagna ses appartements particuliers; et les ministres sortirent l'un après l'autre, par la longue enfilade des salons, sous le regard morne des huissiers. Le maréchal ministre de la Guerre tendit son porte-cigares au garde des Sceaux.

» — Monsieur Delarbre, faisons-nous quelques pas dehors? J'ai besoin de me dégourdir les jambes.

» Tandis qu'ils longeaient tous deux, par la rue de Rivoli, la grille qui borde la terrasse des Feuillants :

» — En fait de cigares, dit le maréchal, je n'aime que les cigares d'un sou, bien secs. Les autres me font l'effet de confitures. Vous concevez?...

» Il cessa de penser, puis :

» — Ce Péliçon dont vous parliez tout à l'heure au Conseil, n'est-ce pas un petit homme sec, noiraud, qui était sous-préfet à Saint-Dié, il y a cinq ans?

» Delarbre répondit qu'en effet Péliçon avait été sous-préfet dans les Vosges.

» — Aussi je me disais : je connais Péliçon. Et je me rappelle très bien madame Péliçon. J'ai dîné à côté d'elle

à Saint-Dié, où je m'étais rendu pour l'inauguration d'un monument. Vous concevez?...

» — Quel genre de femme est-ce? demanda Delarbre.

» — Petite, noire, mince. Une fausse maigre. Le matin, en robe montante, elle n'avait l'air de rien. Le soir à table, décolletée avec des fleurs dans le creux, très agréable.

» — Mais moralement, maréchal?

» — Moralement?... Je ne suis pas un imbécile, n'est-ce pas? Eh bien! je n'ai jamais rien compris au moral d'une femme. Tout ce que je peux vous dire, c'est que madame Pélisson passait pour sentimentale. On disait qu'elle aimait les beaux hommes.

» — Elle vous l'a laissé deviner, mon cher maréchal?

» — Pas le moins du monde. Elle m'a dit au dessert : « Je raffole de l'éloquence. Un noble langage me trans-
« porte. » Je n'ai pas pu prendre cette déclaration pour moi. Il est vrai que j'avais prononcé le matin une allocution. Mais je l'avais fait rédiger par mon aide de camp, officier d'artillerie, myope. Il avait écrit si fin que je ne pouvais pas lire... Vous concevez?...

» Ils avaient atteint la place Vendôme. Delarbre tendit sa petite main sèche au maréchal, et se coula sous la voûte du ministère. »

*
**

« La semaine suivante, à l'issue du Conseil, quand déjà les ministres se retiraient, l'Empereur posa la main sur l'épaule du garde des Sceaux :

» — Mon cher monsieur Delarbre, lui dit-il, j'ai appris

par hasard — dans ma position, on n'apprend rien que par hasard — qu'un poste de substitut était vacant au parquet de Nantes. Je vous prie de songer pour cette place à un jeune docteur en droit très méritant, qui a fait une thèse remarquable sur les *Trade's unions*. Il se nomme Chanut. C'est le neveu de madame Ramel. Il doit vous demander audience aujourd'hui même. Si vous me la proposez, je signerai sa nomination avec plaisir.

» L'Empereur avait prononcé tendrement le nom de sa sœur de lait, qu'il n'avait cessé d'aimer, tandis que, républicaine parmi les républicains, elle repoussait ses avances, refusait, veuve et pauvre, les offres du maître, et dans son grenier s'indignait librement du coup d'État. Mais après quinze ans, cédant enfin à la bienveillance obstinée de Napoléon III, elle était venue, en témoignage de réconciliation, solliciter du prince une faveur, non pour elle, mais pour son neveu, le jeune Chanut, docteur en droit, l'honneur de l'École, disaient ses professeurs. Encore était-ce une faveur austère que madame Ramel demandait à son frère de lait; l'accès du parquet ouvert au jeune Chanut ne pouvait sembler un passe-droit. Mais madame Ramel désirait vivement que son neveu fût envoyé dans la Loire-Inférieure où il avait ses parents. Cette circonstance revint à l'esprit de Napoléon, qui la fit connaître à son ministre de la Justice.

» — Il y aurait grand intérêt, dit-il, à ce que mon candidat fût nommé à Nantes, dont il est originaire et où ses parents habitent. Cette considération est importante pour un jeune homme peu fortuné et qui aime la vie de famille.

» — Chanot... laborieux, méritant et peu fortuné... reprit le ministre.

» Il ajouta qu'il s'empresserait d'agir conformément au désir exprimé par Sa Majesté. Il craignait seulement que le procureur général ne lui eût déjà soumis une liste de propositions sur laquelle, naturellement, ne figurait point le nom de Chanot. Ce procureur général était précisément monsieur Méreau, dont il avait été question au précédent Conseil. Le garde des Sceaux avait à cœur d'user envers lui de bons procédés. Mais il s'efforcerait de donner à cette affaire une suite conforme aux intentions exprimées par Sa Majesté.

» Il s'inclina et prit congé. C'était son jour d'audience. Sitôt entré dans son cabinet, il demanda à Labarthe, son secrétaire, s'il y avait beaucoup de monde dans l'antichambre. Il y avait deux présidents de cour, un conseiller à la Cour de cassation, le cardinal-archevêque de Nicomédie, une foule de juges, d'avocats et de prêtres. Le ministre demanda s'il y avait aussi un nommé Chanot. Labarthe fouilla dans le plateau d'argent et découvrit, dans la multitude des cartes, celle de Chanot, docteur en droit, lauréat de la Faculté de droit de Paris. Le ministre le fit appeler le premier, recommandant seulement qu'on le lui amenât par les couloirs de service, afin de ne pas offenser la magistrature et le clergé.

» Le ministre s'assit devant sa table et murmura tout seul : « Sentimentale, a dit le maréchal, aimant les beaux hommes, et qui parlent bien... »

» L'huissier introduisit dans le cabinet un grand jeune homme long, courbé, à lunettes, le crâne pointu, dont tout

l'être disgracieux exprimait à la fois la timidité des solitaires et l'audace des penseurs.

» Le garde des Sceaux l'examina de la tête aux pieds et vit qu'il avait des joues d'enfant et pas d'épaules. Il lui fit signe de s'asseoir. Le solliciteur, s'étant mis au bord du fauteuil, ferma les yeux et commença à parler avec abondance.

» — Monsieur le Ministre, je viens solliciter de votre haute bienveillance l'accès de la magistrature. Peut-être Votre Excellence jugera-t-elle que les notes que j'ai obtenues aux divers examens que j'ai subis, et un prix qui m'a été décerné pour un travail sur les *Trade's unions* sont des titres suffisants, et que le neveu de madame Ramel, sœur de lait de l'Empereur, n'est pas tout à fait indigne...

» Le garde des Sceaux l'arrêta d'un geste de sa petite main jaune.

» — Sans doute, monsieur Chanot, sans doute, une auguste protection, qui ne se serait pas égarée sur un sujet indigne, vous est acquise. Je le sais, l'Empereur vous porte beaucoup d'intérêt. Vous demandez un siège de juge suppléant, monsieur Chanot?

» — Votre Excellence, répondit Chanot, mettrait le comble à mes vœux si elle me nommait substitut à Nantes, où j'ai ma famille.

» Delarbre fixa sur Chanot ses prunelles de plomb et dit sèchement :

» — Il n'y a pas de vacance au parquet de Nantes.

» — Que Votre Excellence me pardonne, je croyais...

» Le ministre se leva.

» — Il n'y en a pas.

» Et, tandis que Chanot gagnait gauchement la porte et cherchait, tout en faisant des saluts, une issue à travers les lambris blancs, le garde des Sceaux lui dit avec un air persuasif et d'un ton presque confidentiel :

» — Croyez-moi, monsieur Chanot, dissuadez madame votre tante de nouvelles sollicitations qui ne pourraient que vous nuire, loin de vous être de quelque profit. Sachez que l'Empereur s'intéresse à vous, et comptez sur moi.

» Dès que la porte fut refermée, le ministre appela son secrétaire :

» — Labarthe, amenez-moi votre candidat. »

*
* *

« Le soir, à huit heures, Labarthe entra dans une maison de la rue Jacob, monta l'escalier jusqu'aux toits et cria du palier :

» — Es-tu prêt, Lespardat?

» La porte d'un petit grenier s'ouvrit. Il y avait là, sur une étagère, quelques livres de droit et des romans débrosés; au-dessus du lit, un loup de velours noir à barbe de dentelle, un bouquet de violettes séchées et des fleurets. Au mur, un mauvais portrait de Mirabeau, gravé en taille-douce. Au milieu de la chambre, un grand garçon brun faisait des haltères. Il avait les cheveux crépus, le front bas, des yeux marron extrêmement doux et riants, un nez frémissant comme des naseaux de cheval, et, dans sa bouche agréablement ouverte, des dents de loup.

» — Je t'attendais, dit-il.

» Labarthe le pressa de s'habiller. Il avait faim. A quelle heure dîneraient-ils?

» Lespardat, ayant posé ses haltères sur le plancher, ôta son veston, et découvrit la nuque d'hercule qui attachait sa tête ronde à ses larges épaules.

» — Il a l'air d'avoir au moins vingt-six ans, pensa Labarthe.

» Dès que Lespardat eut passé sa jaquette dont le drap mince laissait suivre le jeu puissant et facile des muscles, Labarthe le poussa dehors.

» — Nous serons chez Magny dans trois minutes. J'ai le coupé du ministère.

» Au cabaret, ils demandèrent un cabinet particulier, ayant à causer.

» Après la sole et le pré-salé, Labarthe résuma nettement la question :

» — Écoute-moi bien, Lespardat. Tu verras mon ministre demain, ta nomination sera proposée par le procureur général de Nantes jeudi, et soumise lundi à la signature de l'Empereur. On la lui fera donner par surprise, au moment où il s'occupera avec Alfred Maury de déterminer l'emplacement d'Alésia. L'Empereur signe tout ce qu'on veut quand il étudie la topographie des Gaules au temps de César. Mais sache bien ce qu'on attend de toi. Il faut que tu plaises à madame la préfète. Il faut que tu lui plaises jusqu'au bout. C'est seulement à cette extrémité que la magistrature sera vengée.

» Lespardat dévorait et écoutait, content, souriant, dans sa fatuité ingénue.

» — Mais, dit-il, quelle idée a germé dans la tête de Delarbre? Je le croyais austère.

» Labarthe, levant son couteau, l'arrêta :

» — D'abord, mon ami, je te prie de ne pas compromettre mon ministre, qui doit demeurer étranger à tout ce dont il s'agit ici. Mais, puisque tu as nommé Delarbre, je dirai que son austérité est une austérité janséniste. Il est arrière-neveu du diacre Pâris. Son grand-oncle maternel était ce monsieur Carré de Montgeron qui défendit devant le Parlement les convulsionnaires du cloître Saint-Médard. Or, les jansénistes exercent volontiers leur austérité autour des alcôves; ils ont du penchant pour les polissonneries diplomatiques et canoniques. C'est l'effet de leur pureté parfaite. Et puis ils lisent la Bible. L'Ancien Testament est plein d'histoires du genre de la tienne, mon cher Lespardat.

» Lespardat n'écoutait pas. Il nageait dans une joie naïve. Il se demandait : « Que dira le père? que dira la mère? » songeant à ses parents, épiciers peu fortunés d'Agen. Et il associait vaguement sa fortune naissante à la gloire de Mirabeau, son grand homme préféré. Il avait, depuis le collège, rêvé une destinée pleine de femmes et d'éloquence.

» Labarthe ramena à lui l'attention de son jeune ami.

» — Vous savez, monsieur le substitut, que vous n'êtes pas inamovible. Si après un délai normal vous n'avez pas été agréable à madame Péliisson, je dis tout à fait agréable, vous tombez en disgrâce.

» — Mais, demanda Lespardat avec candeur, combien de temps me donnes-tu pour plaire excessivement à madame Péliisson?

» — Jusqu'aux vacances, répondit gravement le secrétaire du ministre. Nous te donnons en outre toutes sortes de facilités, missions secrètes, congés, etc. Tout, excepté de l'argent. D'abord nous sommes un gouvernement honnête. On ne le croit pas. Mais on saura plus tard que nous n'étions pas des tripoteurs. Ainsi Delarbre : il a les mains propres. Et puis les fonds secrets sont à l'Intérieur, du côté du mari. Ne compte que sur tes deux mille quatre cents francs d'appointements et ta bonne mine pour séduire madame Péliisson.

» — Est-elle jolie, ma préfète? demanda Lespardat.

» Il fit cette question négligemment, sans en exagérer l'importance, tranquille comme un très jeune homme qui trouve toutes les femmes belles. En manière de réponse, Labarthe jeta sur la table la photographie d'une dame maigre en chapeau rond, avec de doubles bandeaux tombant sur un cou brun.

» — Voici, dit-il, le portrait-carte de madame Péliisson. Le cabinet l'a demandé à la préfecture de police, qui l'a expédié après y avoir apposé le timbre de la Sûreté, comme tu vois.

» Lespardat le saisit vivement entre ses doigts carrés :

» — Elle est belle, dit-il.

» — As-tu un plan? demanda Labarthe, un système de séduction raisonnée?

» — Non, répondit simplement Lespardat.

» Labarthe, qui était intellectuel, objecta qu'il fallait pourtant prévoir, combiner, ne pas se laisser prendre au dépourvu par les circonstances.

» — Il est certain, ajouta-t-il, que tu seras invité aux

bals de la préfecture et que tu danseras avec madame Pélisson. Sais-tu danser? Montre-moi comment tu dances.

» Lespardat se leva et, tenant sa chaise embrassée, fit un tour de valse, avec un air d'ours gentil.

» Labarthe l'examinait, très grave, à travers son lorgnon.

» — Tu es lourd, gauche, sans cette morbidesse irrésistible qui...

» — Mirabeau dansait mal, dit Lespardat.

» — Après tout, dit Labarthe, c'est peut-être que la chaise ne t'inspire pas.

» Quand ils se retrouvèrent tous deux sur le trottoir humide de l'étroite rue Contrescarpe, ils rencontrèrent des filles qui allaient et venaient du carrefour Buci aux débits de liqueurs de la rue Dauphine. Comme l'une d'elles, épaisse et lourde, dans sa triste robe noire, passait morne, les jambes molles, sous un réverbère, Lespardat la saisit brusquement par la taille, la souleva et lui fit faire deux tours de valse sur le pavé gras et dans le ruisseau, avant qu'elle eût pu se reconnaître.

» Remise de son étonnement, elle hurla les plus sales injures à son cavalier qui l'emportait d'un élan irrésistible. Il faisait lui-même l'orchestre, de sa voix de baryton chaude et entraînante comme une musique militaire, et tournoyait avec la fille si furieusement qu'éclaboussés par toute l'eau et la boue de la rue, ils heurtaient ensemble les brancards des fiacres rôdeurs et sentaient à leur cou le souffle des chevaux. Après quelque temps de valse, elle, sans colère, la tête abandonnée sur la poitrine du jeune homme, lui murmura à l'oreille :

» — Tu es tout de même un joli garçon, toi. Tu dois les rendre heureuses, hein? les femmes de Bullier!

» — C'est assez, mon ami, cria Labarthe. Ne te fais pas mettre au poste. Viens, tu vengeras la magistrature! »

*
* *

« A quatre mois de là, dans la lumière dorée d'un jour de septembre, monsieur le ministre de la Justice et des Cultes, passant avec son secrétaire sous les arcades de la rue de Rivoli, reconnut monsieur Lespardat, substitut à Nantes, au moment même où le jeune magistrat entrait précipitamment à l'hôtel du Louvre.

» — Labarthe, demanda le ministre, saviez-vous que votre protégé fût à Paris? N'a-t-il donc rien qui le retienne à Nantes? Voilà quelque temps déjà, ce me semble, que vous ne me communiquez plus de notes confidentielles le concernant. Ses débuts m'intéressaient, mais je ne sais pas encore s'il répond entièrement à l'opinion avantageuse que vous aviez conçue de lui.

» Labarthe prit la défense du substitut; il rappela au ministre que Lespardat était en congé régulier; que tout de suite, à Nantes, il avait gagné la confiance de ses supérieurs hiérarchiques, et qu'en même temps il s'était concilié les bonnes grâces du préfet.

» — Monsieur Péliisson, ajouta-t-il, ne peut plus se passer de lui. C'est Lespardat qui organise les concerts de la Préfecture.

» Cependant le ministre et son secrétaire poursuivaient leur chemin, vers la rue de la Paix, le long des arcades,

s'arrêtant çà et là devant les vitrines des marchands de photographies.

» — Il y a trop de nudités exposées à ces devantures, dit le ministre. Il conviendrait de réprimer la licence des étalages. Les étrangers nous jugent sur les apparences, et de tels spectacles sont de nature à nuire au bon renom du pays et du régime.

» Soudainement, au coin de la rue de l'Échelle, Labarthe avertit son ministre de regarder une femme qui venait vers eux rapide et voilée. Mais Delarbre, l'ayant examinée, la trouva fort ordinaire, trop menue, pas élégante.

» — Elle est mal chaussée, dit-il; c'est une provinciale.

» Quand elle les eut croisés :

» — Votre Excellence ne se trompe pas, dit Labarthe. C'est madame Péliisson.

» A ce nom, le ministre, intéressé, retourna vivement sur ses pas. Par un vague sentiment de sa dignité, il n'osait la suivre. Mais sa curiosité perçait dans son regard.

» Labarthe l'encouragea.

» — Je parie, monsieur le ministre, qu'elle ne va pas bien loin.

» Ils hâtèrent tous deux le pas, et virent madame Péliisson suivre les arcades, longer la place du Palais-Royal, puis, ayant jeté à droite et à gauche des regards inquiets, disparaître dans l'hôtel du Louvre.

» Alors le ministre se mit à rire du fond de sa gorge. Ses petites prunelles de plomb s'enflammèrent. Et il prononça entre ses dents cette parole que son secrétaire devina plutôt qu'il ne l'entendit :

» — La magistrature est vengée! »



« Le même jour, l'Empereur, en résidence à Fontainebleau, fumait des cigarettes dans la bibliothèque du Palais. Il se tenait immobile, de l'air d'un mélancolique oiseau de mer, contre l'armoire où l'on garde la cotte de mailles de Monaldeschi. Viollet-le-Duc et Mérimée, tous deux ses familiers, étaient à ses côtés.

» Il demanda :

» — Monsieur Mérimée, pourquoi aimez-vous les ouvrages de Brantôme?

» — Sire, répondit Mérimée, j'y retrouve la race française avec ses bons et ses mauvais côtés. Elle n'est jamais pire que lorsqu'elle est sans chef pour lui montrer un noble but.

» — Vraiment, dit l'Empereur, on voit cela dans Brantôme?

» — On y voit aussi, reprit Mérimée, l'influence des femmes dans les affaires de l'État.

» A ce moment madame Ramel entra dans la galerie. Napoléon avait donné l'ordre qu'on la laissât venir à lui, dès qu'elle se présenterait. En voyant sa sœur de lait, il fit paraître autant de joie que son visage muet et triste en pouvait contenir.

» — Ma bonne madame Ramel, demanda-t-il, comment se trouve votre neveu à Nantes? Est-il satisfait?

» — Mais, Sire, dit madame Ramel, il n'y a pas été envoyé. Un autre a été nommé à sa place.

» — C'est bizarre, murmura le souverain pensif.

» Puis, posant sa main sur l'épaule de l'académicien :
» — Mon cher monsieur Mérimée, on croit que je règle
le sort de la France, de l'Europe et du monde. Et je ne peux
pas faire nommer un substitut de sixième classe, à deux
mille quatre cents francs d'appointements. »

XV

AYANT terminé sa lecture, M. Bergeret plia son manuscrit et le mit dans sa poche. M. Mazure, M. Paillot et M. de Terremonde inclinèrent trois fois la tête en silence.

Puis, ce dernier posa la main sur la manche de Bergeret :

— Ce que vous venez de nous lire, cher monsieur, lui dit-il, est véritablement...

A ce mot, Léon se précipita dans la boutique et s'écria avec émotion et importance :

— On vient de trouver madame Houssieu étranglée dans son lit.

— C'est singulier! dit M. de Terremonde.

— D'après l'état du corps, ajouta Léon, on croit que la mort remonte à trois jours.

— Alors, remarqua M. Mazure, archiviste, ce serait samedi que le crime aurait été commis.

Paillot, libraire, demeuré jusque-là muet, la bouche ouverte, respectueux de la mort, rassemblait ses souvenirs :

— Samedi, vers cinq heures de l'après-midi, j'ai très bien entendu des cris étouffés et le bruit sourd produit par la chute d'un corps. J'ai même dit à ces messieurs (il se tourna vers M. de Terremondre et vers M. Bergeret) qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans la maison de la reine Marguerite.

Personne ne confirma l'avantage que se donnait le libraire qui seul, par l'acuité de ses sens et la subtilité de son jugement, avait eu soupçon de l'acte dans le moment où il s'accomplissait.

Paillot, après un silence respectueux, reprit :

— Dans la nuit du samedi au dimanche, j'ai dit à madame Paillot : « On n'entend plus rien dans la maison de la reine Marguerite. »

M. Mazure demanda l'âge de la victime. Paillot lui répondit que madame Houssieu avait de soixante-dix-neuf à quatre-vingts ans, qu'elle était veuve depuis cinquante ans, qu'elle possédait des terres, des valeurs et une forte somme d'argent, mais qu'avare et fantasque elle n'avait point de servante, cuisait elle-même ses aliments dans la cheminée de sa chambre et vivait seule parmi des débris de meubles et de vaisselle, recouverts d'une poussière d'un quart de siècle. Il y avait plus de vingt-cinq ans

en effet qu'on n'avait donné un coup de balai dans la maison de la reine Marguerite. Madame Houssieu sortait peu, se procurait des vivres pour une semaine entière et ne recevait personne chez elle, hors le garçon boucher et deux ou trois gamins qui faisaient des commissions.

— Et l'on croit que le crime a été commis samedi dans l'après-midi? demanda M. de Terremonde.

— On s'en doute, par l'état du corps, répondit Léon. Il paraît qu'il est affreux à voir.

— Samedi, dans l'après-midi, reprit M. de Terremonde, nous étions ici, séparés seulement par un mur de la scène horrible, et nous causions de choses indifférentes.

Il y eut encore un long silence. Puis on demanda si l'assassin était pris, ou si seulement on le connaissait. Mais Léon ne put, malgré son zèle, répondre à ces questions.

Une ombre, sans cesse épaissie et qui semblait funèbre, s'étendait sur la boutique de librairie. Elle était produite par la foule noire des curieux amassés sur la place devant la maison du crime.

— On attend sans doute le commissaire de police et le parquet, dit l'archiviste Mazure.

Paillet qui était doué d'une exquise prudence, craignant que le peuple curieux ne brisât les glaces de la montre, ordonna à Léon de fermer les volets.

— Vous ne laisserez ouverte, dit-il, que la devanture qui donne sur la rue des Tintelleries.

Cette mesure de précaution parut empreinte d'une certaine délicatesse morale. Ces messieurs « du coin des bouquins » l'approuvèrent. Mais, comme la rue des Tintelle-

ries était étroite et parce que, de ce côté, des affiches et des modèles de dessin couvraient les glaces, la boutique se trouva noyée dans l'obscurité.

La rumeur de la foule, imperceptible tout à l'heure, s'entendait dans l'ombre et se prolongeait, sourde, grave, presque terrible, exprimant l'unanimité du sentiment moral.

M. de Terremondre, ému, traduisit de nouveau la pensée dont il était frappé.

— C'est singulier, dit-il ; pendant que le crime s'accomplissait si près de nous, nous causions tranquillement de choses indifférentes.

Alors M. Bergeret inclina la tête vers l'épaule gauche, regarda au loin et parla de la sorte :

— Cher monsieur, permettez-moi de vous dire qu'il n'y a rien là de singulier. Il n'est pas d'usage, lorsqu'une action criminelle s'accomplit, que les conversations s'arrêtent d'elles-mêmes, autour de la victime, dans un rayon de quelques lieues ou seulement de quelques pas. Un mouvement inspiré par la pensée la plus scélérate ne produit que des effets naturels.

M. de Terremondre ne répondit pas à ce discours et le reste des auditeurs se détourna de M. Bergeret avec un vague sentiment d'inquiétude et de réprobation.

Le maître de conférences à la Faculté des lettres poursuivit toutefois :

— Et comment un acte aussi naturel et fréquent que le meurtre produirait-il des effets rares et singuliers ? Tuer est ordinaire à l'animal et surtout à l'homme. Le meurtre a été longtemps estimé dans les sociétés humaines comme

une forte action et il subsiste encore dans nos mœurs et dans nos institutions des traces de cette antique estime.

— Quelles traces? demanda M. de Terremondre.

— Elles se retrouvent, répondit M. Bergeret, dans les honneurs qu'on rend aux militaires.

— Ce n'est pas la même chose, dit M. de Terremondre.

— Assurément, dit M. Bergeret. Mais toutes les actions humaines ont pour mobile la faim ou l'amour. La faim instruit les barbares au meurtre, les poussa aux guerres, aux invasions. Les peuples civilisés sont comme les chiens de chasse. Un instinct corrompu les excite à détruire sans profit ni raison. La déraison des guerres modernes se nomme intérêt dynastique, nationalités, équilibre européen, honneur. Ce dernier motif est peut-être de tous le plus extravagant, car il n'est pas un peuple au monde qui ne soit souillé de tous les crimes et couvert de toutes les hontes. Il n'en est pas un qui n'ait subi toutes les humiliations que la fortune puisse infliger à une misérable troupe d'hommes. Si toutefois il subsiste encore un honneur dans les peuples, c'est un étrange moyen de le soutenir que de faire la guerre, c'est-à-dire de commettre tous les crimes par lesquels un particulier se déshonore : incendie, rapines, viol, meurtre. Et quant aux actions dont l'amour est le mobile, elles sont pour la plupart aussi violentes, aussi furieuses, aussi cruelles que les actions inspirées par la faim, en sorte qu'il faut conclure que l'homme est une bête malfaisante. Mais il reste à chercher pourquoi je le sais et d'où vient que j'en ressens de la douleur et de l'indignation. S'il n'existait que le mal, on

ne le verrait pas, comme la nuit n'aurait pas de nom si le jour ne se levait jamais.

Cependant M. de Terremondre avait assez accordé à la religion de la tendresse et de la dignité humaine en se reprochant d'avoir conversé d'une manière gaie et légère dans la minute du crime et si près de la victime. Il commença de considérer la fin tragique de madame veuve Houssieu comme un accident familial qui peut se regarder en face et dont on découvre les conséquences. Il songea que rien maintenant ne l'empêchait d'acheter la maison de la reine Marguerite, pour y mettre ses collections de meubles, de faïences et de tapisseries, et de constituer de cette manière une sorte de musée municipal. Il comptait, pour prix de ses soins et de sa munificence, recevoir avec les louanges de ses compatriotes la croix de la Légion d'honneur et peut-être le titre de correspondant de l'Institut.

Il avait aux Inscriptions deux ou trois camarades, comme lui vieux garçons, avec lesquels parfois il déjeunait à Paris dans quelque cabaret, en contant des histoires de femmes. Et il n'y avait pas de correspondant pour la région.

Aussi eut-il déjà l'idée de déprécier l'immeuble convoité.

— Elle ne tient plus debout, dit-il, la maison de la reine Marguerite. Les poutres des planchers tombaient en lambeaux d'amadou sur la pauvre octogénaire. Il faudra dépenser des sommes immenses pour la remettre en état.

— Le mieux, dit l'archiviste Mazure, serait de la mettre à bas et de transporter la façade dans la cour du musée. Il serait dommage en effet d'abandonner aux démolisseurs l'écu de Philippe Tricouillard.

On entendit un grand mouvement de foule humaine sur la place. C'était le public que la police refoulait pour donner aux magistrats accès dans la maison du crime.

Paillot passa le nez par la porte entr'ouverte :

— Voici, dit-il, monsieur Roquincourt, le juge d'instruction, avec son greffier, monsieur Surcouf. Ils sont entrés dans la maison.

Les académiciens du « coin des bouquins » s'étaient glissés, l'un après l'autre, derrière le libraire, sur le trottoir de la rue des Tintelleries d'où ils observaient les grands mouvements de peuple qui agitaient la place Saint-Exupère.

Paillot reconnut dans la foule M. le premier président Cassagnol. Le vieillard faisait sa promenade quotidienne. La foule agitée, qui l'avait surpris dans son itinéraire, inquiétait sa marche petite et sa vue affaiblie. Il allait, encore droit et ferme, portant haut sa tête desséchée et blanche.

Paillot, l'apercevant, courut au-devant de lui, tira sa calotte de velours et, lui tendant le bras, l'invita à venir s'asseoir dans la boutique.

— Quelle imprudence à vous, monsieur Cassagnol, de traverser une telle cohue ! On dirait une émeute.

A ce mot d'émeute, le vieillard eut comme la vision du siècle révolutionnaire dont il avait vu les trois quarts. Il entra dans sa quatre-vingt-septième année et comptait déjà vingt-cinq ans d'honorariat.

Soutenu par le libraire Paillot, il franchit le pas de la boutique et s'assit sur une chaise de paille, au milieu des académiciens respectueux. Sa canne de jonc, à pomme

d'argent, tremblait sous sa main entre ses cuisses creuses. Son échine était plus raide que le dossier de son siège. Il tira, pour les essuyer, ses lunettes d'écaille et fut lent à les remettre. Il avait perdu la mémoire des visages, et, bien qu'il eût l'oreille dure, c'est à la voix qu'il reconnaissait les gens.

Il s'enquit en peu de mots de la cause des rassemblements qui s'étaient formés sur la place et il écouta à peine la réponse que lui fit M. de Terremonde. Son cerveau, sain et durci, conservé comme dans la myrrhe, ne recevait plus aucune empreinte nouvelle, tandis que les idées et les passions anciennes y demeuraient profondément fixées.

MM. de Terremonde, Mazure et Bergeret, debout, l'entouraient. Ils ignoraient son histoire, perdue dans un passé immémorial. Ils savaient seulement qu'il avait été le disciple, l'ami, le compagnon de Lacordaire et de Montalembert, qu'il avait résisté à l'Empire dans les limites exactes de son droit et de sa fonction, qu'il avait essuyé jadis les affronts de Louis Veillot, et que, tous les dimanches, il allait à la messe, un gros livre sous le bras. Ils le voyaient, comme toute la ville, accompagné de son antique probité et de la gloire d'avoir soutenu durant sa vie entière la cause de la liberté. Mais aucun d'entre eux n'aurait pu dire de quelle façon il était libéral, car aucun n'avait lu cette phrase d'une brochure publiée par M. Casignol en 1852 sur les affaires de Rome : « Il n'y a de liberté que celle qui croit en Jésus-Christ et à la dignité morale de l'homme. » On disait que, gardant, à son âge, l'activité de son esprit, il classait sa correspondance et

travaillait à un livre sur les rapports de l'Église et de l'État. Il parlait encore avec abondance et vivacité.

Dans la conversation, qu'il suivait mal, entendant prononcer le nom de M. Garrand, procureur de la République, il dit, en regardant la pomme de sa canne comme le seul témoin des jours anciens qui subsistât encore :

— J'ai connu en 1838, à Lyon, un procureur du roi qui avait une haute idée de ses fonctions. Il soutenait qu'un des attributs du ministère public était l'infailibilité, et que le procureur du roi ne peut pas plus se tromper que le roi lui-même. Il se nommait monsieur de Clavel, et il a laissé des ouvrages estimés sur l'instruction criminelle.

Et le vieillard se tut, solitaire, avec ses souvenirs, au milieu des hommes.

Paillot, sur le pas de la porte, regardait au dehors.

— Voici monsieur Roquincourt qui sort de la maison.

M. Cassignol, songeant aux choses passées, dit :

— J'ai fait mes débuts au parquet. J'étais sous les ordres de monsieur de Clavel, qui me répétait sans cesse : « Pénétrez-vous bien de cette maxime : L'intérêt de l'accusé est sacré, l'intérêt de la société est deux fois sacré, l'intérêt de la justice est trois fois sacré. » Les principes métaphysiques avaient alors plus de force sur les esprits qu'ils n'en ont maintenant.

— C'est bien vrai, dit M. de Terremondre.

— On emporte une table de nuit, de la vaisselle et du linge dans une petite voiture à bras, dit Paillot; ce sont sans doute des pièces à conviction.

M. de Terremondre, n'y tenant plus, alla voir charger la voiture. Tout à coup, le sourcil froncé, il s'écria :

— Sacrebleu!

Et, sous le regard interrogateur de Paillot, il ajouta :

— Rien! Rien!

Il avait, subtil amateur, discerné, parmi les objets saisis, un pot à eau de porcelaine à la Reine, et il se promettait d'en demander des nouvelles, après le jugement, au greffier Surcouf, qui était serviable. Il usait de ruse pour former ses collections. « On fait comme on peut, se disait-il à lui-même. Les temps sont durs. »

— Je fus nommé substitut à vingt-deux ans, reprit M. Cassagnol. Alors, mes longs cheveux bouclés, mes joues imberbes et roses me donnaient un air de jeunesse qui me désolait. Je dus, pour inspirer le respect, affecter un air grave et garder un maintien sévère. Je remplis mes fonctions avec une application qui fut récompensée. A trente-trois ans, j'étais procureur général au Puy.

— C'est une ville pittoresque, dit M. Mazure.

— En vertu de mes nouvelles fonctions, je dus requérir dans une affaire peu intéressante, si l'on ne regarde que la nature du crime et le caractère de l'accusé, mais qui avait bien son importance, puisqu'il s'agissait de faire tomber une tête. Un fermier assez riche avait été trouvé assassiné dans son lit. J'omets les circonstances du crime qui demeurent pourtant fixées dans ma mémoire; mais elles sont des plus banales. Il suffira de dire que, dès le début de l'instruction, les soupçons se portèrent sur un garçon de charrue, serviteur de la victime. Cet homme était âgé d'une trentaine d'années. Il se nommait Poudrailles, Hyacinthe Poudrailles. Il avait disparu brusquement le lendemain du crime. On l'avait trouvé dans un cabaret où

il faisait d'assez grosses dépenses. De fortes présomptions le désignaient comme l'auteur de cet assassinat. Il fut reconnu possesseur d'une somme de soixante francs dont il ne put justifier la provenance; ses vêtements portaient des traces de sang. Deux témoins l'avaient vu rôder autour de la ferme dans la nuit du crime. Il est vrai qu'un autre témoin lui fournissait un alibi; mais ce témoin était d'une immoralité notoire.

» L'instruction avait été très bien conduite par un juge d'une habileté consommée. L'acte d'accusation était dressé avec beaucoup d'art. Mais Poudrailles n'avait pas fait d'aveux. Et à l'audience, dans tout le cours des débats, il se renferma dans un système de dénégations dont rien ne put le faire sortir. J'avais préparé mon réquisitoire avec le soin dont j'étais capable et la conscience d'un homme jeune qui ne veut pas paraître trop inégal à ses hautes fonctions. Je mis à le prononcer toute l'ardeur de mon âge. L'alibi fourni par la femme Cortot, qui prétendait avoir gardé Poudrailles chez elle, au Puy, pendant la nuit du crime, m'embarrassait beaucoup. Je m'efforçai de le détruire. Je menaçai la femme Cortot des peines dues aux faux témoins. Un de mes arguments frappa surtout l'esprit des jurés. Je leur rappelai qu'au dire des voisins, les chiens de garde n'avaient point aboyé à l'assassin. C'était donc qu'ils le connaissaient. Ce n'était donc pas un étranger. C'était le valet de charrue, c'était Poudrailles. Enfin, je demandai sa tête. Et je l'obtins. Poudrailles fut condamné à mort à la majorité des voix. Après la lecture de la sentence, il s'écria d'une voix forte : « Je suis innocent! » Alors un doute terrible me saisit. Je songeai

qu'après tout il pouvait dire vrai et que cette certitude que j'avais fait passer dans l'esprit des jurés n'était point en moi. Mes confrères, mes maîtres, mes aînés et jusqu'à l'avocat du condamné venaient me féliciter de ce beau succès, applaudir ma jeune et redoutable éloquence. Ces louanges m'étaient douces. Vous connaissez, messieurs, la délicate pensée de Vauvenargues sur les premiers rayons de la gloire. Cependant la voix de Poudrailles disant : « Je suis innocent, » résonnait à mon oreille.

» Il me restait des doutes et j'avais besoin de me développer sans cesse à moi-même mon réquisitoire.

» Le pourvoi de Poudrailles fut rejeté et mes incertitudes augmentèrent. En ce temps-là les grâces n'arrêtaient point avec une fréquence excessive l'effet des sentences de mort. Poudrailles implora vainement la commutation de sa peine. Le matin du jour fixé pour l'exécution, quand déjà l'échafaud était dressé au Martouret, je me rendis à la prison, me fis ouvrir la cellule du condamné et, resté seul en face de lui : « Rien, lui dis-je, ne peut changer votre sort. S'il subsiste en vous un bon sentiment, dans l'intérêt de votre âme et pour le repos de mon esprit, Poudrailles, dites-moi si vous êtes coupable du crime pour lequel vous êtes condamné. » Il me regarda quelques instants sans répondre. Je vois encore sa face plate et sa large bouche muette. J'eus un moment d'angoisse terrible. Enfin il inclina la tête de haut en bas et murmura d'une voix faible mais distincte : « Maintenant que je n'ai plus de méfiance, je peux bien le dire, que j'ai fait la chose. Et j'ai eu plus de mal qu'on ne croit, parce que le vieux avait de la force. Et même,

il était méchant. » En entendant cet aveu suprême, je poussai un grand soupir de soulagement.

M. Cassagnol se tut, fixa longtemps sur la pomme de sa canne le regard de ses prunelles effacées et déteintes, puis prononça ces paroles :

— Durant ma longue carrière de magistrat, je n'ai jamais eu connaissance d'une erreur judiciaire.

— Voilà une affirmation rassurante, dit M. de Terremondre.

— J'en demeure glacé d'effroi, murmura M. Bergeret.

XVI

CETTE année-là, comme les autres, M. le préfet Worms-Clavelin alla chasser à Valcombe, chez M. Dellion, maître de forges, conseiller général, qui avait les plus belles chasses de la région. M. le préfet se plaisait beaucoup à Valcombe; il était flatté d'y rencontrer quelques personnes de bonne famille, notamment les Gromance et les Terremondre, et il prenait un intime plaisir à démonter des faisans. Aussi le voyait-on mener par les layons du bois une joie volumineuse. Il tirait avec des écarts de jambe, des haussements d'épaules, des inclinaisons de tête, des clignements d'yeux et des froncements de sourcils, à la façon des locataires de Bois-Colombes, book-makers et limonadiers, ses premiers compagnons de

chasse. Il annonçait bruyamment, avec une satisfaction indiscreète, les pièces qu'il avait abattues; et, s'attribuant parfois celles que ses voisins faisaient dégringoler près de lui, il allumait des colères qu'il amortissait ensuite par l'égalité de son humeur et par une entière ignorance d'avoir pu mécontenter personne. Dans toute son attitude, il unissait agréablement à l'importance du fonctionnaire la familiarité du joyeux convive. Il lançait aux gens leurs titres comme des noms d'amitié, et parce qu'il savait, avec tout le département, que M. de Gromance était abondamment cocu, il donnait, à chaque rencontre, sans raison apparente, de petites tapes affectueuses à cet homme cérémonieux. Dans cette société de Valcombe, il se croyait aimé et il ne se trompait pas entièrement. Quand, avec des airs incongrus et une allure d'écornifleur, il n'avait envoyé ni grains de plomb ni impertinences à la figure des gens, on le trouvait adroit et l'on disait qu'au fond il avait du tact.

Cette année-là, il avait réussi mieux que jamais dans le monde capitaliste. On le savait contraire à l'impôt sur le revenu que, dans l'intimité, il avait heureusement qualifié d'inquisitorial. Il recueillait à Valcombe les félicitations de la société reconnaissante, et madame Dellion, adoucissant pour lui ses yeux bleu d'acier et son grand front couronné de bandeaux gris de fer, lui souriait.

En sortant de sa chambre, où il s'était habillé pour le dîner, il vit, dans le corridor sombre, glisser, avec un bruit d'étoffes et de bijoux, la forme sinueuse de madame de Gromance, dont les épaules nues semblaient plus nues dans le crépuscule. Il bondit pour l'atteindre, lui prit la

taille et lui donna un baiser sur la nuque. Comme elle se dégageait vivement, il lui dit avec un accent de reproche :

— Pourquoi pas moi aussi, comtesse?

Alors elle lui donna un soufflet dont il demeura surpris.

Il trouva sur le palier du rez-de-chaussée Noémi qui, très convenable dans sa robe de satin noir, recouverte de tulle noir, coulait lentement ses longs gants autour de ses bras. Il lui fit de l'œil un petit signe amical. Il était bon mari et avait pour sa femme beaucoup d'estime et quelque admiration.

Elle en méritait. Il fallait qu'elle fût d'une rare adresse pour ne pas déplaire à la société antisémite de Valcombe. Et elle n'y était point mal vue. Elle y avait même gagné des sympathies. Et, ce qu'il faut le plus admirer, elle n'y semblait pas étrangère.

Dans ce grand salon froid de province, elle se composait un visage étonné et un maintien placide qui faisaient douter de son esprit mais la figuraient honnête, douce et bonne. Devant madame Dellion et les autres femmes, elle admirait, approuvait et se taisait. Et, si un homme ayant quelque esprit et quelque usage venait à lui adresser la parole en particulier, elle se faisait plus placide et plus modeste encore, et, timide, les yeux baissés, brusquement, elle lui lançait quelque gaillardise dont il était chatouillé à l'improviste et qu'il tenait pour une faveur unique, venant d'une bouche si prudente et d'une âme si secrète. Elle prenait le cœur des vieux galants. Sans un geste, sans un mouvement, sans jouer de l'éventail, d'un clignement imperceptible des cils, d'un

plissement rapide des lèvres, elle leur insinuait des idées qui les flattaient. Elle séduisit M. Mauricet lui-même, grand connaisseur pourtant, qui disait d'elle :

— Elle a toujours été laide, elle n'est plus jolie, mais c'est une femme!

M. Worms-Clavelin fut placé à table entre madame Dellion et madame Laprat-Teulet, femme du sénateur de ***. Madame Laprat-Teulet était une petite personne blême, qu'on croyait toujours voir à travers une gaze, tant ses traits avaient de mollesse. Jeune fille, elle avait été trempée dans la religion comme dans de l'huile. Mariée à un habile homme, qui l'avait épousée pour sa fortune, elle macérait en une onctueuse piété, tandis que son mari faisait ses affaires dans l'anticléricisme et les laïcisations. Elle se livrait sans cesse à de menues pratiques. Et, profondément attachée à son état d'épouse, lors du dépôt au Sénat d'une demande en autorisation de poursuites contre Laprat-Teulet et quelques autres sénateurs, elle fit brûler deux cierges dans l'église de Saint-Exupère, devant la statue coloriée de saint Antoine, afin d'obtenir de ce grand saint que son mari bénéficiât d'une ordonnance de non-lieu. Ce fut de la sorte que se termina l'affaire. Élève de Gambetta, M. Laprat-Teulet possédait des petits papiers dont il avait envoyé, en temps utile, la reproduction photographique au garde des Sceaux. Madame Laprat-Teulet, dans le zèle de sa reconnaissance, fit poser, en ex-voto, sur le mur de la chapelle, une plaque de marbre avec cette inscription rédigée par le vénérable M. Lapruné lui-même : *A saint Antoine, pour une faveur inespérée, remerciements d'une épouse chrétienne.* Depuis lors,

M. Laprat-Teulet s'était relevé. Il avait donné des gages sérieux aux conservateurs, qui songeaient à utiliser ses grandes capacités financières dans la lutte contre le socialisme. Sa situation politique redevenait bonne, à la condition de ne rien brusquer et de ne point prendre personnellement le pouvoir. Et, de ses doigts de cire, madame Laprat-Teulet brodait des devants d'autel.

— Eh bien, madame, lui dit le préfet, après le potage, vos bonnes œuvres sont-elles prospères? Savez-vous que vous êtes, après la générale Cartier de Chalmot, la dame du département qui préside le plus d'œuvres?

Elle ne lui répondit pas. Il se rappela qu'elle était sourde, et se tournant du côté de madame Dellion :

— Renseignez-moi donc, je vous en prie, madame, sur l'œuvre de Saint-Antoine. C'est cette pauvre madame Laprat-Teulet qui m'y fait penser. Ma femme me dit que c'est une dévotion nouvelle qui fait fureur dans le département.

— Madame Worms-Clavelin a raison, cher monsieur. Nous sommes toutes dévotes à saint Antoine.

On entendit alors M. Mauricet, qui, répondant à une parole perdue dans le bruit, disait à M. Dellion :

— Vous me flattez, cher monsieur. Le Puits-du-Roi, fort négligé depuis Louis XIV, n'est pas une chasse comparable à Valcombe. Il s'y trouve peu de gibier. Pourtant un braconnier d'un rare mérite, nommé Rivoire, qui honore le Puits-du-Roi de ses visites nocturnes, y tue assez de faisans. Et savez-vous avec quelle extraordinaire rouillarde il les tire? C'est une pièce de musée. Je lui suis

reconnaissant de m'avoir permis un jour de l'examiner à loisir. Imaginez un...

— On m'assure, madame, dit le préfet, que les dévotes adressent à saint Antoine leurs demandes par pli cacheté et qu'on ne paie qu'après réception de l'objet demandé.

— Ne vous moquez pas, répondit madame Dellion; saint Antoine accorde bien des grâces.

— ... C'est, poursuivait M. Mauricet, le canon d'un vieux fusil de munition qui a été coupé et monté sur une espèce de charnière, de façon à basculer, et...

— Je croyais, répliqua le préfet, que saint Antoine avait la spécialité de retrouver les objets perdus.

— C'est pourquoi, répondit madame Dellion, on lui adresse tant de demandes.

Et elle ajouta en soupirant :

— Qui, sur cette terre, n'a pas perdu un bien précieux? La paix du cœur, le repos de la conscience, une amitié formée dès l'enfance ou... l'affection d'un mari? Alors on s'adresse à saint Antoine.

— Ou à son compagnon, ajouta le préfet, que les vins du maître de forges avaient mis en joie et qui confondait, dans son innocence, saint Antoine de Padoue avec saint Antoine, ermite.

— Mais, demanda M. de Terremondre, ce Rivoire n'a-t-il pas le titre de braconnier de la préfecture?

— Vous faites erreur, monsieur de Terremondre, répliqua le préfet. Il est investi de la fonction plus respectable encore de braconnier de l'archevêché. Il fournit la table de Monseigneur.



— Il consent aussi à mettre son industrie au service de la cour, dit M. le président Peloux.

M. Dellion et la générale Cartier de Chalmot échangeaient des paroles à voix lente :

— Chère madame, mon fils Gustave va faire cette année son service militaire. Je voudrais bien qu'il fût placé sous les ordres du général Cartier de Chalmot.

— Ne le souhaitez pas, monsieur. Mon mari est l'ennemi des faveurs et il est avare de permissions; il veut que les fils de famille donnent l'exemple du travail. Et il a inculqué ses principes à tous ses colonels.

— ... Et ce canon de fusil, poursuivait M. Mauricet, ne correspond à aucun calibre catalogué, en sorte que Rivoire n'y peut mettre que des douilles trop petites. Vous imaginez facilement...

Le préfet développait des considérations propres à rallier tout à fait madame Dellion au régime, et il les terminait par cette haute pensée :

— A l'heure où le tsar vient visiter la France, il est nécessaire que la République s'identifie les hautes classes de la nation pour les mettre en contact avec notre grande alliée, la Russie.

Cependant Noémi accueillait, dans un calme de madone, les pieds de M. le président Peloux, qui cherchaient les siens sous la table.

Le jeune Gustave Dellion disait tout bas à madame de Gromance :

— J'espère que cette fois vous ne me ferez pas poser comme le jour où vous vous baladiez avec ce vieux roquentin de Mauricet, pendant que je n'avais pas d'autre

distracted dans votre salon jaune que de démonter le mouvement de la pendule.

— Quelle excellente personne que madame Laprat-Teulet! s'écria madame Dellion dans un mouvement soudain d'amitié.

— Excellente, dit le préfet en avalant un quartier de poire. C'est dommage qu'elle soit sourde comme une pioche. Son mari aussi est un excellent homme, et très intelligent. Je vois avec plaisir qu'on commence à revenir sur son compte. Il a traversé une période difficile. Les ennemis de la République ont voulu le compromettre pour discréditer le régime. Il a été victime de manœuvres qui tendaient à exclure du Parlement les hautes personnalités appartenant au monde des affaires. Une telle exclusion abaisserait le niveau de la représentation nationale et serait déplorable à tous les égards.

Il demeura pensif un moment; puis il dit avec mélancolie :

— D'ailleurs, il ne peut plus se produire de scandales; on ne monte plus d'affaires. C'est là une des conséquences les plus fâcheuses de cette campagne de diffamation, menée avec une audace inouïe.

— Peut-être bien! soupira madame Dellion, inspirée et pensive.

Et soudain, dans un élan du cœur :

— Monsieur le préfet, rendez-nous nos bons religieux, faites rentrer les sœurs de charité dans les hôpitaux et Dieu dans l'école d'où vous l'avez chassé. Ne nous empêchez plus de faire de nos fils des chrétiens et... nous serons bien près de nous entendre.

En oyant ces paroles, M. Worms-Clavelin leva les mains avec son couteau auquel tenait un morceau de fromage et cria dans la sincérité de son âme :

— Bon sang! madame, ne voyez-vous pas que les rues du chef-lieu sont noires de curés, et qu'il y a des moines derrière toutes les grilles? Et quant à votre jeune Gustave, ce n'est fichtre pas moi qui l'empêche d'aller à la messe toute la journée au lieu de courir les filles!

Et M. Mauricet achevait la description de la rouillarde merveilleuse, dans le bruit des voix, l'écho des rires et le tintement de l'argenterie frappant à petits coups la porcelaine.

M. le préfet Worms-Clavelin, qui avait hâte de fumer, passa le premier dans la salle de billard. Il y fut rejoint bientôt par M. le président Peloux, à qui il tendit un cigare :

— Prenez donc, je vous prie; il est excellent.

Et aux remerciements de M. Peloux il répondit, montrant la boîte de régalia :

— Ne me remerciez pas : c'est un des cigares du maître de la maison.

Cette facétie lui était habituelle.

M. Dellion parut enfin, amenant le gros des invités qui, plus galants, avaient causé quelques minutes avec les dames. Il écoutait favorablement M. de Gromance, qui lui représentait combien il était nécessaire à la chasse d'apprécier exactement les distances.

— Ainsi, disait-il, un lièvre paraît relativement éloigné sur un terrain inégal, tandis que, sur un sol uni, il semble encore à portée à plus de cinquante mètres. C'est ce qui explique...

— Allons, dit M. le préfet Worms-Clavelin, en prenant une queue au râtelier, allons ! Peloux, nous en faisons une ?

M. le préfet Worms-Clavelin était d'une jolie force au billard ; mais M. le président Peloux lui rendait des points. Petit avoué normand qui, à la suite d'une fâcheuse affaire de terrains, dut vendre son étude, il avait été nommé juge à l'époque où la République épurait la magistrature. Envoyé d'un bout de la France à l'autre, dans des tribunaux où la connaissance du droit était presque perdue, sa pratique de la chicane le rendit utile et ses relations ministérielles lui procurèrent de l'avancement. Mais un bruit vague de son passé le suivait partout, et le monde lui refusait la considération. Il sut avec une heureuse sagesse endurer de longs mépris. Il recevait les affronts avec tranquillité. M. Lerond, substitut démissionnaire, aujourd'hui avocat au barreau de***, disait de lui dans la salle des Pas-Perdus : « C'est un homme d'esprit qui mesure la distance de son fauteuil au banc des accusés. » Pourtant cette estime publique qu'il n'avait pas recherchée et qui le fuyait était, par un brusque retour, venue enfin à lui. Depuis deux ans, toute la société du ressort tenait M. le président Peloux pour un magistrat vertueux. On admirait son courage quand, tranquille, souriant entre ses deux pâles assesseurs, il avait condamné à cinq ans de prison trois compagnons anarchistes, coupables d'avoir distribué dans les casernes des placards exhortant les peuples à la fraternité.

— Douze à quatre, annonça M. le président Peloux.

Ayant longtemps travaillé dans l'estaminet paisible d'un chef-lieu de canton rural, il avait acquis un jeu serré de

professeur. Il ramassait ses billes dans un petit coin du billard et faisait la série. M. le préfet Worms-Clavelin procédait dans le style plus large, sublime et hasardeux des cafés-artistes de Montmartre et de Clichy. Et, rejetant sur le billard l'insuccès de ses coups téméraires, il se plaignait de la dureté des bandes.

— A la Tuilière, dit M. de Terremondre, chez mon cousin Jacques, il y a un billard à blouses qui date de Louis XV, dans une salle voûtée, très basse, en pierre tendre blanchie à la chaux, où l'on lit encore cette inscription : « Messieurs les Gentilshommes sont priés de ne pas froter leurs queues aux murailles. » Prière qui n'a pas été écoutée, car la voûte est creusée d'une quantité de petits trous ronds dont cette inscription révèle précisément l'origine.

On demanda de plusieurs côtés à la fois à M. le président Peloux des détails sur l'affaire de la maison de la reine Marguerite. L'assassinat de la veuve Houssieu, qui avait ému toute la région, excitait encore la curiosité. Personne n'ignorait que des charges accablantes pesaient sur un garçon boucher de dix-neuf ans, nommé Lecœur, qu'on voyait deux fois la semaine entrer, son panier sur la tête, dans la maison de la vieille dame. On savait aussi que l'accusation retenait pour complicité deux apprentis tapisseries de quatorze à seize ans, et l'on disait que le crime avait été commis dans des circonstances qui en rendaient le récit particulièrement scabreux.

M. le président Peloux, interrogé sur ce point, leva de dessus le billard sa tête ronde et rousse et cligna de l'œil :

— L'instruction est close. On a reconstitué dans son

entier la scène de l'assassinat. Je ne crois pas qu'il puisse subsister un doute sur les actes de débauche qui précéderent le crime et en facilitèrent la perpétration.

Il prit son petit verre, avala une gorgée d'armagnac, fit claquer sa langue et dit :

— Mâtin! quel velours!

Et, comme un cercle de curieux se pressait autour de lui, demandant des détails, le magistrat révéla à voix basse certaines circonstances qui provoquèrent des murmures de surprise et des grognements de dégoût.

— Est-il possible? disait-on. Une femme octogénaire!

— Le fait, reprit M. le président Peloux, n'est pas unique. Croyez-en mon expérience de magistrat. Et les jeunes vauriens des faubourgs en savent à ce sujet plus long que nous. Le crime de la maison de la reine Marguerite est d'un genre connu, classé; je puis dire d'un type classique. J'avais flairé tout de suite la débauche sénile, et je voyais fort bien que Roquincourt, chargé de l'instruction, suivait une mauvaise piste. Il avait fait arrêter naturellement tous les vagabonds et tous les chemineaux errant bien loin à la ronde. Tous éveillaient ses soupçons; et, ce qui acheva de l'égarer, c'est que l'un d'eux, Sieurin, dit Pied-d'Alouette, vieux cheval de retour, fit des aveux.

— Comment cela?

— Il s'ennuyait au secret. On lui avait promis une pipe de tabac de cantine s'il avouait. Il avoua. Il raconta tout ce qu'on voulut. Ce Sieurin, qui a subi trente-sept condamnations pour vagabondage, est incapable de tuer une mouche. Il n'a jamais commis de vol. C'est un simple d'esprit, un être inoffensif. A l'heure du crime, les gen-

darmes l'avaient vu sur la côte Duroc faisant des fontaines en paille et des bateaux de liège pour les enfants de l'école.

M. le président Peloux se remit à jouer :

— Quatre-vingt-dix à quarante... Pendant ce temps, Lecœur racontait à toutes les filles du quartier des Carreaux qu'il avait fait le coup, et les tenancières des maisons publiques portaient chez le commissaire de police les boucles d'oreilles, la chaîne et les bagues de la veuve Houssieu, que le garçon boucher avait distribuées à leurs pensionnaires. Ce Lecœur, comme tant d'autres assassins, se livra lui-même. Mais Roquincourt, furieux, laissa Sieurin, dit Pied-d'Alouette, au secret. Il y est encore. Quatre-vingt-dix-neuf... et cent.

— La belle ! dit M. le préfet Worms-Clavelin.

— Ainsi, murmura M. Dellion, cette femme de quatre-vingt-trois ans avait encore... C'est incroyable !

Mais le docteur Fornerol, se rangeant à l'avis du président Peloux, affirma que le cas n'était pas aussi rare qu'on pensait, et en fournit des explications physiologiques, qui furent écoutées avec intérêt. Puis il en vint à citer divers cas d'aberrations du sens génésiaque et conclut de la sorte :

— Si le diable boiteux, nous enlevant dans les airs, soulevait à nos yeux les toits de la ville, nous verrions des spectacles effroyables, et nous serions épouvantés de découvrir parmi nos concitoyens tant de maniaques, de pervers, de déments et de démentes.

— Bah ! dit M. le préfet Worms-Clavelin, il ne faut pas y regarder de trop près. Tous ces gens-là, pris en particulier, sont peut-être ce que vous dites ; mais ils forment

un ensemble superbe d'administrés et la population d'un magnifique chef-lieu de département.

Cependant, assis sur la haute banquette qui dominait le billard, M. le sénateur Laprat-Teulet caressait sa longue barbe blanche. Il avait la majesté d'un fleuve.

— Pour moi, dit-il, je ne puis croire qu'au bien. Partout où je jette les yeux, je vois la vertu et l'honnêteté. J'ai pu constater par de nombreux exemples que les mœurs des femmes françaises ne laissent rien à désirer, depuis la Révolution, principalement dans les classes moyennes.

— Je ne suis pas si optimiste, répliqua M. de Terremondre, mais assurément je ne soupçonnais pas que, derrière ses murs en colombage décrépît et sous les rideaux tissés par les araignées de ses fenêtres à meneaux, la maison de la reine Marguerite recélât de si honteux mystères. Je suis allé voir plusieurs fois la veuve Houssieu; elle m'a paru une vieille avare et méfiante, un peu folle, mais semblable à tant d'autres. Enfin, comme on disait au temps de la reine Marguerite :

Elle est sous lame.

Dieu ait son âme!

Elle n'offensera plus, par ses débordements, l'écu du bon Philippe Tricouillard.

A ce nom, des rires heureux jaillirent des visages allumés. C'était la joie secrète et l'internel orgueil de la ville, cet écu emblématique, témoignage de la triple vertu et puissance qui égalait cet ancêtre bourgeois au grand condottiere de Bergame. Les habitants de *** l'aimaient, ce vigoureux aïeul, contemporain du roi des *Cent Nouvelles*

nouvelles, leur antique échevin Philippe Tricouillard, qui, à vrai dire, ne leur était connu que par le naturel avantage auquel il devait son illustre surnom.

La suite de la conversation amena le docteur Fornerol à dire qu'on citait plusieurs exemples d'une telle anomalie, et que certains auteurs affirmaient que, parfois, cette honorable monstruosité se transmettait héréditairement et se fixait dans une famille. Par malheur, la lignée du bon Philippe était éteinte depuis plus de deux cents ans.

A ce propos, M. de Terremondre, qui était président de la Société d'archéologie, conta une historiette véritable :

— Notre archiviste départemental, dit-il, le savant monsieur Mazure, a découvert récemment, dans les greniers de la préfecture, des pièces se rapportant à un procès en adultère, intenté, à l'époque même où florissait Philippe Tricouillard, vers la fin du xv^e siècle, par Jehan Tabouret contre Sidoine Cloche, son épouse, pour ce fait que ladite Sidoine, ayant eu trois enfants d'une portée, le sieur Jehan Tabouret n'en reconnaissait pour siens que deux, et tenait que le tiers avait été ajouté par autrui, se déclarant, quant à lui, incapable, par complexion, d'en faire plus de deux à la fois. Et il en donnait une raison, fondée sur une erreur commune alors aux matrones, aux chirurgiens barbiers et aux apothicaires, qui croyaient à l'envi que la conformation normale d'un homme ne peut suffire à l'étoffe de plus de deux bessons, et que tout ce qui passe le nombre des témoins que peut produire le père doit être désavoué. Sur cette raison, la pauvre Sidoine fut convaincue par le juge d'avoir fait la ribaude et pour ce mise nue sur

un âne, tournée du côté de la queue, et ainsi menée par la ville à la mare aux Evés, où elle fut trempée par trois fois. Peine qu'elle n'eût point soufferte si son méchant mari avait été aussi généreusement doué par dame Nature que le bon Philippe Tricouillard.

XVII

DEVANT la porte bâtarde de Rondonneau, M. le préfet regarda de droite et de gauche s'il n'était pas épié. Il avait appris qu'on disait par la ville qu'il allait à des rendez-vous galants dans la maison de l'orfèvre, et que madame Lacarelle avait été vue entrant derrière lui dans cette maison, dite des Deux-Satyres. Il en ressentait de la mauvaise humeur. Il avait un autre sujet de mécontentement. *Le Libéral*, qui l'avait longtemps ménagé, l'attaquait brusquement à propos du budget départemental. Il était blâmé par la feuille conservatrice d'avoir fait un virement et dissimulé des dépenses de propagande électorale. M. le préfet Worms-Clavelin était d'une probité parfaite. L'argent lui inspirait le respect en même temps que

l'amour. Il ressentait devant des « valeurs » ce sentiment de religieuse terreur que la lune donne aux chiens. Il avait la religion de la richesse.

Son budget était très honnêtement bouclé. Et, hors les irrégularités devenues régulières par l'effet d'une mauvaise administration commune à toute la République, rien de condamnable ne s'y pouvait découvrir. M. Worms-Clavelin le savait. Il se sentait fort de son intégrité. Mais les polémiques de presse l'impatientaient. L'animosité de ses adversaires et la rancune des partis qu'il croyait avoir désarmés l'attristaient dans son âme. Il souffrait de n'avoir pas conquis, après tant de sacrifices, l'estime des conservateurs, qu'il mettait intérieurement à plus haut prix que l'amitié des républicains. Il fallait inspirer au *Phare* des réponses habiles et énergiques, conduire une polémique vive et peut-être longue. Cette idée troublait la paresse profonde de son esprit et alarmait sa sagesse qui redoutait toute action comme une source de périls.

Aussi était-il de fort mauvaise humeur. Et c'est d'un ton sec qu'en se jetant dans le vieux fauteuil de cuir, il demanda à Rondonneau jeune si M. Guitrel était arrivé. M. Guitrel n'était pas encore venu. Et M. Worms-Clavelin, tirant brusquement un journal de dessus le bureau de l'orfèvre, essaya de lire en fumant son cigare. Mais ni les idées politiques ni la fumée du tabac n'effaçaient les sombres images amassées dans son âme. Il lisait des yeux et songeait aux attaques du *Libéral* : « Un virement ! Il n'y a pas cinquante personnes dans le chef-lieu qui sachent ce que c'est qu'un virement. Et je vois d'ici tous les imbéciles du département hochant la tête et répétant

avec gravité la phrase de leur journal : « Nous regrettons de voir que M. le préfet n'a pas rompu avec la pratique détestable et condamnée des virements. » Il songeait. La cendre de son cigare tombait abondamment sur son gilet. Il songeait : « Pourquoi *le Libéral* m'attaque-t-il ? J'ai fait passer son candidat. Je suis le département qui compte le plus de ralliés dans les fonctions électives. » Il tourna le feuillet du journal. Il songeait : « Je n'ai pas masqué de déficit. Les sommes votées dans l'ouverture des crédits n'ont pas été dépensées d'une façon différente de celle qu'on avait prévue. Ces gens-là ne savent pas lire un budget. Et ils sont de mauvaise foi. » Il haussa les épaules ; et sombre, indifférent à la cendre du cigare qui lui couvrait la poitrine et les cuisses, il s'enfonça dans la lecture de son journal.

Son regard rencontra ces lignes :

« Nous apprenons qu'un incendie s'étant déclaré dans un faubourg de Tobolsk, soixante maisons de bois ont été la proie des flammes. Plus de cent familles se trouvent, par suite du sinistre, sans pain et sans abri. »

A cette lecture, M. le préfet Worms-Clavelin poussa un cri profond, quelque chose comme un grognement triomphal, et, allongeant un coup de pied dans le bureau de l'orfèvre :

— Rondonneau, dites donc : Tobolsk, c'est une ville russe, n'est-ce pas ?

Rondonneau, levant sur le préfet sa tête innocente et chauve, répondit qu'en effet Tobolsk était une ville de la Russie d'Asie.

— Eh bien ! s'écria M. le préfet Worms-Clavelin, nous

allons donner une fête au profit des incendiés de Tobolsk.

Et il ajouta entre ses dents :

— Je leur f... une fête russe. J'aurai la paix pendant six semaines et l'on ne parlera plus de virements.

A ce moment, M. l'abbé Guitrel, l'œil inquiet, son chapeau sous le bras, entra dans le magasin de l'orfèvre.

— Savez-vous, monsieur l'abbé, lui dit le préfet, que, sur la demande générale, j'autorise des fêtes au bénéfice des incendiés de Tobolsk, concert, représentation de gala, vente de charité, etc.? J'espère que l'Église s'associera à ces fêtes de bienfaisance.

— L'Église, monsieur le préfet, répondit l'abbé Guitrel, a les mains pleines de consolations pour les affligés qui viennent à elle. Et sans doute ses prières...

— A propos, mon cher abbé, vos affaires ne vont pas du tout. Je viens de Paris. J'ai vu des amis que j'ai aux bureaux des Cultes. Et je rapporte de mauvaises nouvelles. D'abord vous êtes dix-huit.

— Dix-huit?...

— Dix-huit candidats à l'évêché de Tourcoing. Il y a en première ligne l'abbé Olivet, curé d'une des plus riches paroisses de Paris, candidat de la présidence. Il y a ensuite l'abbé Lavardin, vicaire général à Grenoble. Celui-là est appuyé ostensiblement par le nonce.

— Je n'ai pas l'honneur de connaître monsieur Lavardin, mais je ne crois pas qu'il soit le candidat de la nonciature. Il se peut que le nonce ait son préféré. Mais certainement ce préféré demeure inconnu. La nonciature ne sollicite pas en faveur de ses protégés. Elle se les fait imposer.

— Ah! ah! monsieur l'abbé, ils sont malins à la nonciature!

— Monsieur le préfet, les hommes n'y sont pas tous éminents par eux-mêmes; mais ils ont pour eux la tradition et la durée et leur conduite est soumise à des règles séculaires. C'est là une force, monsieur le préfet, une grande force.

— Bigre oui! Mais nous disions qu'il y avait le candidat de la présidence et le candidat de la nonciature. Il y a aussi le candidat de votre propre archevêque. On a d'abord annoncé, et j'ai cru moi-même que c'était vous... Nous nous trompions, mon pauvre ami. Le protégé de monseigneur Charlot, je vous défie de le deviner.

— Ne me défiez pas, monsieur le préfet, ne me défiez pas. Je gagerais que le candidat de Monseigneur le cardinal-archevêque est son vicaire général, monsieur de Goulet.

— Comment le savez-vous? Je ne le savais pas, moi.

— Monsieur le préfet, vous n'ignorez point que monseigneur Charlot redoute de se voir donner un coadjuteur et que cette crainte assombrit sa vieillesse, d'ailleurs si auguste et si sereine. Il a peur que monsieur de Goulet n'attire, pour ainsi dire, sur lui cette désignation, tant par ses mérites personnels que par la connaissance qu'il a acquise des affaires du diocèse. Et Son Éminence est d'autant plus désireuse, et même impatiente de se séparer de son vicaire général, que monsieur de Goulet appartient par sa naissance à la noblesse de la région et brille par là d'un éclat dont monseigneur Charlot est trop prompt à s'offusquer. Que Monseigneur ne se réjouit-il au contraire

d'être le fils d'un honnête artisan qui, comme saint Paul, exerça le métier de tapissier!

— Vous savez, monsieur Guitrel, qu'on parle aussi de monsieur Lantaigne. Il est le protégé de la générale Cartier de Chalmot. Et le général Cartier de Chalmot, quoique cléricale et réactionnaire, est très estimé à Paris. Il est reconnu pour un des plus habiles et des plus intelligents de nos divisionnaires. Ses opinions mêmes le servent en ce moment plutôt qu'elles ne lui font de tort. Avec un ministère de concentration, les réactionnaires obtiennent tout ce qu'ils veulent. On a besoin d'eux : ils sont l'appoint. Et puis l'alliance russe et l'amitié du tsar ont contribué à rendre à l'aristocratie et à l'armée de notre nation une partie de leur ancien prestige. Nous aiguillons la République sur une certaine distinction d'esprit et de manières. De plus une tendance générale à l'autorité et à la stabilité s'affirme. Je ne crois pas pourtant que monsieur Lantaigne ait de grandes chances. D'abord j'ai donné sur son compte les renseignements les plus défavorables. Je l'ai représenté, en haut lieu, comme un monarchiste militant. J'ai signalé son intransigeance, son mauvais caractère. Et j'ai tracé de vous, mon cher Guitrel, un portrait sympathique. J'ai fait ressortir votre modération, votre souplesse, votre esprit politique, votre respect des institutions républicaines.

— Je vous suis bien reconnaissant de votre bonté, monsieur le préfet. Et que vous a-t-on répondu?

— Vous voulez le savoir? Eh bien! on m'a répondu : « Nous les connaissons les candidats comme votre monsieur Guitrel. Une fois nommés, ils sont pires que les

autres. Ils montrent plus de zèle contre nous. Cela s'explique. Ils ont plus à se faire pardonner dans leur parti. »

— Se peut-il, monsieur le préfet, qu'on ait ainsi parlé en haut lieu ?

— Hé ! oui. Et mon interlocuteur a dit encore : « Je n'aime pas les candidats à l'épiscopat qui montrent trop de goût pour nos institutions. Si l'on m'écoutait, l'on choisirait parmi les autres. Que dans l'ordre civil et politique on préfère les fonctionnaires les plus dévoués, les plus attachés au régime, rien de mieux. Mais il n'y a pas de prêtres dévoués à la République. Dans ce cas, l'habileté est encore de prendre les plus honnêtes. »

Et M. le préfet, jetant le bout mâché de son cigare au milieu du parquet, conclut en ces mots :

— Vous voyez, mon pauvre Guitrel, que vos affaires ne vont pas bien.

M. Guitrel balbutia :

— Je ne vois pas, monsieur le préfet, je ne distingue pas ce qui, dans de tels propos, est de nature à vous causer cette impression de... découragement. J'y puiserais au contraire un sentiment de... confiance...

M. le préfet Worms-Clavelin alluma un cigare et dit en riant :

— Qui sait s'ils n'ont pas raison, dans les bureaux?... Mais rassurez-vous, mon cher abbé, je ne vous abandonne pas. Voyons, qui avons-nous pour nous ?

Il ouvrit la main gauche, pour compter sur ses doigts.

Tous deux ils cherchèrent.

Ils trouvèrent un sénateur du département qui commençait à sortir des difficultés que lui avaient créées les der-

niers scandales, un général en retraite, politicien, publiciste et financier, l'évêque d'Ecbatane, assez connu dans le monde des arts, et Théophile Mayer, l'ami des ministres.

— Mais, mon cher Guitrel, s'écria le préfet, vous n'avez pour vous que la fripouille.

M. l'abbé Guitrel supportait ces façons, mais il ne les aimait pas. Il regarda M. le préfet d'un air attristé et pressa l'une contre l'autre ses lèvres sinueuses. M. Worms-Clavelin, qui était sans méchanceté, regretta la vivacité de ses paroles et prit soin de consoler le vieillard :

— Allons! allons! ce ne sont pas les plus mauvais protecteurs. D'ailleurs, ma femme est pour vous. Et Noémi est de force à faire un évêque.

LE MANNEQUIN D'OSIER

I

DANS son cabinet de travail, au bruit clair et mécanique du piano sur lequel ses filles exécutaient, non loin, des exercices difficiles, M. Bergeret, maître de conférences à la Faculté des lettres, préparait sa leçon sur le huitième livre de *l'Énéide*. Le cabinet de travail de M. Bergeret n'avait qu'une fenêtre, mais grande, qui en occupait tout un côté et qui laissait entrer plus d'air que de lumière, car les croisées en étaient mal jointes et les vitres offusquées par un mur haut et proche. Poussée contre cette fenêtre, la table de M. Bergeret en recevait les reflets d'un jour avare et sordide. A vrai dire, ce cabinet de travail, où le maître de conférences aiguisait ses fines pensées d'humaniste, n'était qu'un recoin difforme, ou plutôt un

double recoin derrière la cage du grand escalier dont la rotondité indiscrete, s'avançant vers la fenêtre, ne ménageait à droite et à gauche que deux angles déraisonnables et inhumains. Opprimé par ce monstrueux ventre de maçonnerie, qu'habillait un papier vert, M. Bergeret avait trouvé à peine, dans cette pièce hostile, en horreur à la géométrie et à la raison élégante, une étroite surface plane où ranger ses livres sur des planches de sapin, au long desquelles la file jaune des *Teubner* baignait dans une ombre éternelle. Lui-même, pressé contre la fenêtre, y écrivait d'un style glacé par l'air malin, heureux s'il ne trouvait pas ses manuscrits bouleversés et tronqués, et ses plumes de fer entr'ouvrant un bec mutilé! C'était l'effet ordinaire du passage de madame Bergeret dans le cabinet du professeur où elle venait écrire le linge et la dépense. Et madame Bergeret y déposait le mannequin sur lequel elle drapait les jupes taillées par elle. Il était là, debout, contre les éditions savantes de Catulle et de Pétrone, le mannequin d'osier, image conjugale.

M. Bergeret préparait sa leçon sur le huitième livre de *l'Énéide*, et il aurait trouvé dans ce travail, à défaut de joie, la paix de l'esprit et l'incalculable tranquillité de l'âme, s'il n'avait pas quitté les particularités de métrique et de linguistique, auxquelles il se devait attacher uniquement, pour considérer le génie, l'âme et les formes de ce monde antique dont il étudiait les textes, pour s'abandonner au désir de voir de ses yeux ces rivages dorés, cette mer bleue, ces montagnes roses, ces belles campagnes où le poète conduit ses héros, et pour déplorer amèrement qu'il ne lui eût pas été permis, comme à

LE MANNEQUIN D'OSIER

Gaston Boissier, comme à Gaston Deschamps, de visiter les rives où fut Troie, de contempler les paysages virgiliens, de respirer le jour en Italie, en Grèce et dans la sainte Asie. Son cabinet de travail lui en parut triste, et un grand dégoût envahit son cœur. Il fut malheureux par sa faute. Car toutes nos misères véritables sont intérieures et causées par nous-mêmes. Nous croyons faussement qu'elles viennent du dehors, mais nous les formons au dedans de nous de notre propre substance.

Ainsi M. Bergeret, sous l'énorme cylindre de plâtre, composait sa tristesse et ses ennuis en songeant que sa vie était étroite, recluse et sans joie, que sa femme avait l'âme vulgaire et n'était plus belle, et que les combats d'Énée et de Turnus étaient insipides. Il fut distrait de ces pensées par la venue de M. Roux, son élève, qui, faisant son année de service militaire, se présenta au maître en pantalon rouge et capote bleue.

— Hé! dit M. Bergeret, voici qu'ils ont travesti mon meilleur latiniste en héros!

Et comme M. Roux se défendait d'être un héros :

— Je m'entends, dit le maître de conférences. J'appelle proprement héros un porteur de sabre. Si vous aviez un bonnet à poil, je vous nommerais grand héros. C'est bien le moins qu'on flatte un peu les gens qu'on envoie se faire tuer. On ne saurait les charger à meilleur marché de la commission. Mais puissiez-vous, mon ami, n'être jamais immortalisé par un acte héroïque, et ne devoir qu'à vos connaissances en métrique latine les louanges des hommes! C'est l'amour de mon pays qui seul m'inspire ce vœu sincère. Je me suis persuadé, par l'étude de

l'histoire, qu'il n'y avait guère d'héroïsme que chez les vaincus et dans les déroutes. Les Romains, peuple moins prompt à la guerre qu'on ne pense et qui fut souvent battu, n'eurent des Decius qu'aux plus fâcheux moments. A Marathon, l'héroïsme de Cynégire est situé précisément au point faible pour les Athéniens qui, s'ils arrêtaient l'armée barbare, ne purent l'empêcher de s'embarquer avec toute la cavalerie persane qui venait de se rafraîchir dans la plaine. Il ne paraît pas d'ailleurs que les Perses aient fait grand effort dans cette bataille.

M. Roux posa son sabre dans un coin du cabinet et s'assit sur la chaise que lui offrit son maître.

— Il y a, dit-il, quatre mois que je n'ai entendu une parole intelligente. Moi-même j'ai concentré depuis quatre mois toutes les facultés de mon esprit à me concilier mon caporal et mon sergent-major par des largesses mesurées. C'est la seule partie de l'art militaire que je sois parvenu à posséder parfaitement. C'est aussi la plus importante. Cependant j'ai perdu toute aptitude à comprendre les idées générales et les pensées subtiles. Et vous me dites, mon cher maître, que les Grecs ont été vaincus à Marathon et que les Romains n'étaient pas belliqueux. Ma tête se perd.

M. Bergeret répondit tranquillement :

— J'ai dit seulement que les forces barbares n'avaient pas été entamées par Miltiade. Quant aux Romains, ils n'étaient pas essentiellement militaires, puisqu'ils firent des conquêtes profitables et durables, au rebours des vrais militaires qui prennent tout et ne gardent rien, comme, par exemple, les Français.

LE MANNEQUIN D'OSIER

» Ceci encore est à noter que, dans la Rome des rois, les étrangers n'étaient pas admis à servir comme soldats. Mais les citoyens, au temps du bon roi Servius Tullius, peu jaloux de garder seuls l'honneur des fatigues et des périls, y convièrent les étrangers domiciliés dans la ville. Il y a des héros; il n'y a pas de peuples de héros; il n'y a pas d'armées de héros. Les soldats n'ont jamais marché que sous peine de mort. Le service militaire fut odieux même à ces pâtres du Latium qui acquirent à Rome l'empire du monde et la gloire d'être déesse. Porter le fournement leur fut si dur que le nom de ce fournement, *ærumna*, exprima ensuite chez eux l'accablement, la fatigue du corps et de l'esprit, la misère, le malheur, les désastres. Bien menés, ils firent, non point des héros, mais de bons soldats et de bons terrassiers; peu à peu ils conquièrent le monde et le couvrirent de routes et de chaussées. Les Romains ne cherchèrent jamais la gloire : ils n'avaient pas d'imagination. Ils ne firent que des guerres d'intérêt, absolument nécessaires. Leur triomphe fut celui de la patience et du bon sens.

» Les hommes se déterminent par leur sentiment le plus fort. Chez les soldats, comme dans toutes les foules, le sentiment le plus fort est la peur. Ils vont à l'ennemi comme au moindre danger. Les troupes en ligne sont mises, de part et d'autre, dans l'impossibilité de fuir. C'est tout l'art des batailles. Les armées de la République furent victorieuses parce qu'on y maintenait avec une extrême rigueur les mœurs de l'ancien régime, qui étaient relâchées dans les camps des alliés. Nos généraux de l'an II étaient des sergents La Ramée qui faisaient fusiller

une demi-douzaine de conscrits par jour pour donner du cœur aux autres, comme disait Voltaire, et les animer du grand souffle patriotique.

— C'est bien possible, dit M. Roux. Mais il y a autre chose. C'est la joie innée de tirer des coups de fusil. Vous savez, mon cher maître, que je ne suis pas un animal destructeur. Je n'ai pas de goût pour le militarisme. J'ai même des idées humanitaires très avancées et je crois que la fraternité des peuples sera l'œuvre du socialisme triomphant. Enfin j'ai l'amour de l'humanité. Mais, dès qu'on me fiche un fusil dans la main, j'ai envie de tirer sur tout le monde. C'est dans le sang...

M. Roux était un beau garçon robuste, qui s'était vite débrouillé au régiment. Les exercices violents convenaient à son tempérament sanguin. Et, comme il était, de plus, excessivement rusé, il avait, non pas pris le métier en goût, mais rendu supportable la vie de caserne, et conservé sa santé et sa belle humeur.

— Vous n'ignorez pas, cher maître, ajouta-t-il, la force de la suggestion. Il suffit de donner à un homme une baïonnette au bout d'un fusil pour qu'il l'enfonce dans le ventre du premier venu et devienne, comme vous dites, un héros.

La voix méridionale de M. Roux vibrait encore quand madame Bergeret entra dans le cabinet de travail, où ne l'attirait point d'ordinaire la présence de son mari. M. Bergeret remarqua qu'elle avait sa belle robe de chambre rose et blanche.

Elle étala une grande surprise de trouver là M. Roux; elle venait, disait-elle, demander à M. Bergeret un livre de poésie, pour se distraire.

Le maître de conférences remarqua encore, sans y prendre d'ailleurs aucun intérêt, qu'elle était devenue tout à coup presque jolie, aimable.

M. Roux ôta de dessus un vieux fauteuil de molesquine le *Dictionnaire* de Freund et fit asseoir madame Bergeret. M. Bergeret considéra tour à tour les in-quarto poussés contre le mur et madame Bergeret qui y avait été substituée dans le fauteuil et il songea que ces deux groupes de substance, si différenciés qu'ils fussent à l'heure actuelle et si divers quant à l'aspect, la nature et l'usage, avaient présenté une similitude originelle et l'avaient longtemps gardée lorsque l'un et l'autre, le dictionnaire et la dame, flottaient encore à l'état gazeux dans la nébuleuse primitive.

« Car enfin, se disait-il, madame Bergeret nageait dans l'infini des âges, informe, inconsciente, éparsée en légères lueurs d'oxygène et de carbone. Les molécules, qui devaient un jour composer ce lexique latin, gravitaient en même temps, durant les âges, dans cette même nébuleuse d'où devaient sortir enfin des monstres, des insectes et un peu de pensée. Il a fallu une éternité pour produire mon dictionnaire et ma femme, monuments de ma pénible vie, formes défectueuses, parfois importunes. Mon dictionnaire est plein d'erreurs. Amélie contient une âme injurieuse dans un corps épaissi. C'est pourquoi il n'y a guère à espérer qu'une éternité nouvelle crée enfin la science et la beauté. Nous vivons un moment et nous ne gagnerions rien à vivre toujours. Ce n'est ni le temps, ni l'espace qui fit défaut à la nature, et nous voyons son ouvrage! »

Et M. Bergeret parla encore dans son cœur inquiet :

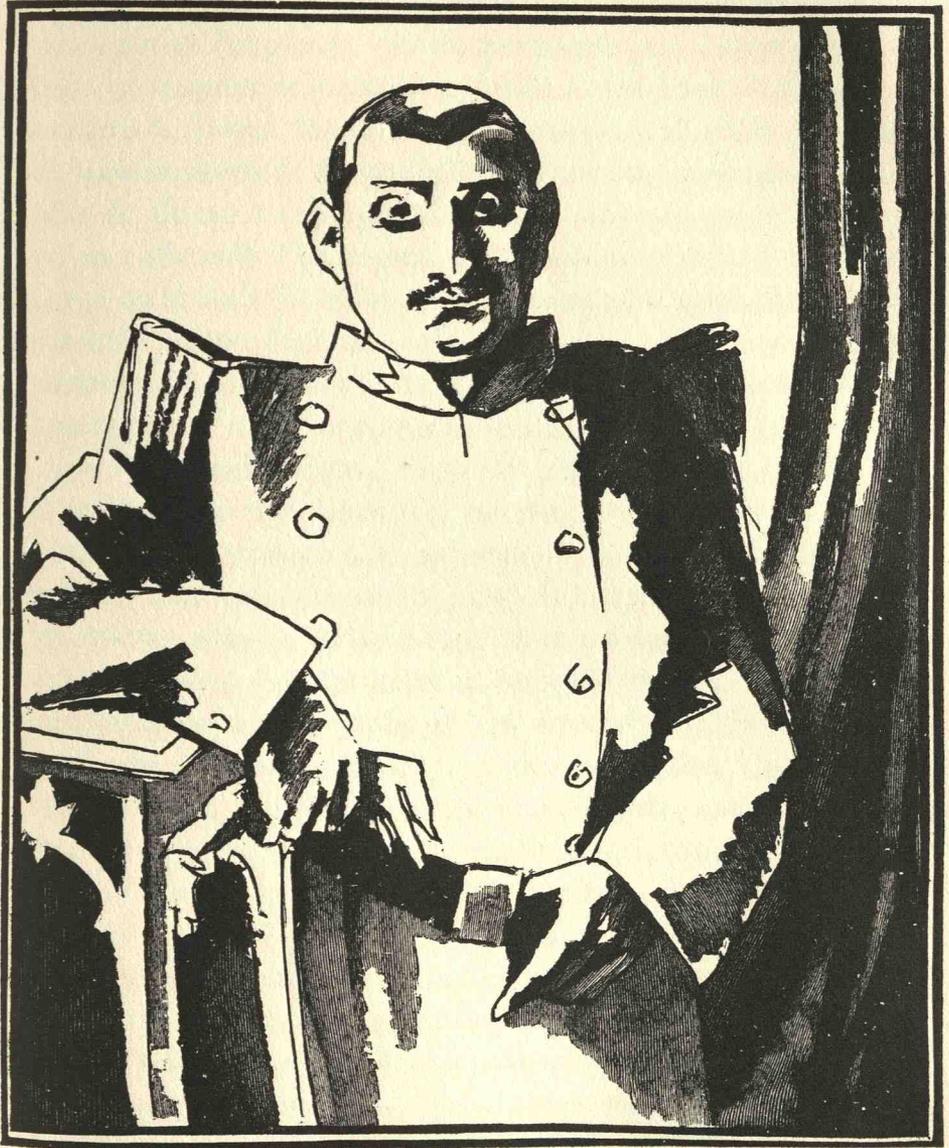
« Mais qu'est-ce que le temps, sinon les mouvements mêmes de la nature, et puis-je dire qu'ils sont longs ou qu'ils sont courts? La nature est cruelle et banale. Mais d'où vient que je le sais? Et comment me tenir hors d'elle pour la connaître et la juger? Je trouverais l'univers meilleur, peut-être, si j'y avais une autre place. »

Et M. Bergeret, sortant de sa rêverie, se pencha pour assurer contre la muraille l'amas chancelant des in-quarto.

— Vous êtes un peu bruni, monsieur Roux, dit madame Bergeret, et, il me semble, un peu maigri. Mais cela ne vous va pas mal.

— Les premiers mois sont fatigants, répondit M. Roux. Évidemment, l'exercice à six heures du matin, dans la cour du quartier, par huit degrés de froid, est pénible, et l'on ne surmonte pas tout de suite les dégoûts de la chambrée. Mais la fatigue est un grand remède et l'abêtissement une précieuse ressource. On vit dans une stupeur qui fait l'effet d'une couche d'ouate. Comme on ne dort, la nuit, que d'un sommeil à tout moment interrompu, on n'est pas bien éveillé le jour. Et cet état d'automatisme léthargique où l'on demeure est favorable à la discipline, conforme à l'esprit militaire, utile au bon ordre physique et moral des troupes.

En somme, M. Roux n'avait pas à se plaindre. Mais il avait un ami, Deval, élève, pour le malais, de l'École des langues orientales, qui était malheureux et accablé. Deval, intelligent, instruit, courageux, mais roide de corps et d'esprit, gauche et maladroit, avait un sentiment précis de la justice qui l'éclairait sur ses droits et sur ses devoirs. Il souffrait de cette clairvoyance. Deval était depuis vingt-



quatre heures à la caserne quand le sergent Lebrec lui demanda, dans des termes qu'il fallut adoucir pour l'oreille de madame Bergeret, quelle personne peu estimable avait bien pu donner le jour à un veau aussi mal aligné que le numéro 5. Deval fut lent à s'assurer qu'il était lui-même le veau numéro 5. Il attendit d'être consigné pour n'avoir plus de doute à ce sujet. Et même alors il ne comprit pas qu'on offensât l'honneur de madame Deval, sa mère, parce qu'il était lui-même inexactement aligné. La responsabilité inattendue de sa mère en cette circonstance contrariait son idéal de justice. Il en garde, après quatre mois, un étonnement douloureux.

— Votre ami Deval, répondit M. Bergeret, avait pris à contresens un discours martial, que je place parmi ceux qui ne peuvent que hausser le moral des hommes et exciter leur émulation en leur donnant envie de mériter les galons, afin de tenir à leur tour de semblables propos, qui marquent évidemment la supériorité de celui qui les tient sur ceux auxquels il les adresse. Il faut prendre garde de ne pas diminuer la prérogative des chefs armés, comme le fit, dans une circulaire récente, un ministre de la Guerre civil et plein de civilité, urbain et plein d'urbanité, honnête homme qui, pénétré de la dignité du citoyen militaire, prescrivit aux officiers et aux sous-officiers de ne pas tutoyer leurs hommes, sans s'apercevoir que le mépris de l'inférieur est un grand principe d'émulation et le fondement de la hiérarchie. Le sergent Lebrec parlait comme un héros qui forme des héros. Il m'a été possible de rétablir sa harangue dans la forme originale; car je suis philologue. Eh bien, je n'hésite pas à dire que

ce sergent Lebrec fut sublime en associant l'honneur d'une famille à l'alignement d'un conscrit dont la bonne tenue importe au succès des batailles, et en rattachant de la sorte, jusque dans ses origines, le numéro 5 au régiment et au drapeau...

» Après cela, vous me direz peut-être que, donnant dans le travers commun à tous les commentateurs, je prête à mon auteur des intentions qu'il n'avait pas. Je vous accorde qu'il y eut une part d'inconscience dans le discours mémorable du sergent Lebrec. Mais c'est là le génie. On le fait éclater sans en mesurer la force.

M. Roux répondit en souriant qu'il croyait aussi qu'il y avait une certaine part d'inconscience dans l'inspiration du sergent Lebrec.

Mais madame Bergeret dit sèchement à M. Bergeret :

— Je ne te comprends pas, Lucien. Tu ris de ce qui n'est pas risible et l'on ne sait jamais si tu plaisantes ou si tu es sérieux. Il n'y a pas de conversation possible avec toi.

— Ma femme pense comme le doyen, dit M. Bergeret. Il faut leur donner raison à tous deux.

— Ah! s'écria madame Bergeret, je te conseille de parler du doyen! Tu t'es ingénié à lui déplaire et maintenant tu te mords les doigts de ton imprudence. Tu as trouvé moyen encore de te brouiller avec le recteur. Je l'ai rencontré dimanche à la promenade, où j'étais avec mes filles; et il m'a à peine saluée.

Elle se tourna vers le jeune soldat :

— Monsieur Roux, je sais que mon mari vous aime beaucoup. Vous êtes son élève préféré. Il vous prédit un brillant avenir.

LE MANNEQUIN D'OSIER

M. Roux, basané, crépu, les dents éclatantes, sourit sans modestie.

— Monsieur Roux, persuadez à mon mari de ménager les gens qui peuvent lui être utiles. Le vide se fait autour de nous.

— Quelle idée, madame! murmura M. Roux.

Et il détourna la conversation.

— Les paysans ont de la peine à tirer leurs trois ans. Ils souffrent. Mais on ne le sait pas, parce qu'ils n'expriment rien que d'une façon commune. Loin de la terre qu'ils aiment d'un amour animal, ils traînent leur douleur muette, monotone et profonde. Ils n'ont pour les distraire, dans l'exil et dans la captivité, que la peur des chefs et la fatigue du métier. Tout leur est étranger et difficile. Il y a dans ma compagnie deux Bretons qui n'ont pu retenir, après six semaines de leçons, le nom de notre colonel. Chaque matin, alignés devant le sergent, nous apprenons ce nom avec eux, l'instruction militaire étant la même pour tous. Notre colonel se nomme Dupont. Il en va ainsi de tous les exercices. Les hommes ingénieux et adroits y attendent indéfiniment les stupides.

M. Bergeret demanda si les officiers cultivaient, comme le sergent Lebrec, l'éloquence martiale.

— J'ai, répondit M. Roux, un capitaine tout jeune qui observe, au contraire, la plus exquise politesse. C'est un esthète, un rose-croix. Il peint des vierges et des anges très pâles, dans des ciels roses et verts. C'est moi qui fais les légendes de ses tableaux. Pendant que Deval est de corvée dans la cour du quartier, je suis de service chez mon capitaine qui me commande des vers. Il est charmant.

Il s'appelle Marcel de Lagère, et il expose à l'Œuvre sous le pseudonyme de Cyne.

— Est-ce qu'il est aussi un héros? demanda M. Bergeret.

— Un saint Georges, répondit M. Roux. Il se fait une idée mystique du métier militaire. Il dit que c'est un état idéal. On va, sans voir, au but inconnu. On s'achemine, pieux, chaste et grave, vers des dévouements mystérieux et nécessaires. Il est exquis. Je lui apprends le vers libre et la prose rythmée. Il commence à faire des proses sur l'armée. Il est heureux, il est tranquille, il est doux. Une seule chose le désole, c'est le drapeau. Il trouve que le bleu, le blanc et le rouge en sont d'une violence inique. Il voudrait un drapeau rose ou lilas. Il a des rêves de bannières célestes. « Encore, dit-il avec mélancolie, si les trois couleurs partaient de la hampe, comme trois flammes d'oriflamme, ce serait supportable. Mais leur disposition verticale coupe les plis flottants avec une absurdité cruelle! » Il souffre. Mais il est patient et courageux. Je vous répète que c'est un saint Georges.

— Sur le portrait que vous m'en faites, dit madame Bergeret, j'éprouve pour lui une vive sympathie.

Elle dit et regarda M. Bergeret avec sévérité.

— Mais les autres officiers, demanda M. Bergeret, ne les étonne-t-il pas?

— Nullement, répondit M. Roux. Au mess et dans les réunions, il ne dit rien. Il a l'air d'un officier comme un autre.

— Et les soldats, quelle idée se font-ils de lui?

— Au quartier, les hommes ne voient jamais leurs officiers.

— Vous dînez avec nous, monsieur Roux, dit madame Bergeret. Ce sera un vrai plaisir que vous nous ferez.

Cette parole suggéra d'abord à M. Bergeret l'idée d'une tourte. Chaque fois que madame Bergeret faisait à l'improviste une invitation à dîner, elle commandait une tourte chez le pâtissier Magloire, et de préférence une tourte maigre, comme plus délicate. M. Bergeret se représenta donc, sans convoitise et par un pur effet de son intelligence, une tourte aux œufs ou au poisson, fumant dans un plat à filets bleus, sur la nappe damassée. Vision prophétique et vulgaire. Puis il songea qu'il fallait que madame Bergeret estimât singulièrement M. Roux pour le prier à dîner, car Amélie faisait rarement à un étranger les honneurs de sa table modique. Elle craignait avec raison la dépense et le tracas; les jours où elle donnait à dîner étaient signalés par des bruits d'assiettes brisées, par les cris d'épouvante et les larmes indignées de la jeune servante Euphémie, par une âcre fumée qui remplissait tout l'appartement et par une odeur de cuisine qui, pénétrant dans le cabinet de travail, incommodait M. Bergeret parmi les ombres d'Énée, de Turnus et de la timide Lavinie. Pourtant, le maître de conférences fut content de savoir que M. Roux, son élève, mangerait ce soir à sa table. Car il aimait le commerce des hommes et se plaisait aux longues causeries.

Madame Bergeret reprit :

— Vous savez, monsieur Roux, ce sera à la fortune du pot.

Et elle sortit pour donner des ordres à la jeune Euphémie.

— Mon cher ami, dit M. Bergeret à son élève, proclamez-vous toujours l'excellence du vers libre? Pour ma part, je sais que les formes poétiques varient selon les temps comme selon les lieux. Je n'ignore pas que le vers français a subi, dans le cours des âges, d'incessantes modifications et je puis, caché derrière mes cahiers de métrique, sourire discrètement du préjugé religieux des poètes, qui ne veulent point qu'on touche à l'instrument consacré par leur génie. Je remarque qu'ils ne donnent point la raison des règles qu'ils suivent, et j'incline à croire que cette raison ne saurait être cherchée dans le vers lui-même, mais plutôt dans le chant qui l'accompagnait primitivement. Enfin, je suis propre à concevoir les nouveautés pour cela même que je me laisse conduire par l'esprit scientifique qui, de nature, est moins conservateur que l'esprit artiste. Pourtant, je conçois mal le vers libre, dont la définition m'échappe. L'incertitude de ses limites me trouble et...

Un homme jeune encore, gracieux, aux fins traits de bronze, entra alors dans le cabinet du maître de conférences. C'était le commandeur Aspertini, de Naples, philologue, agronome, député au Parlement italien, qui, depuis dix ans, entretenait avec M. Bergeret une docte correspondance, à la manière des grands humanistes de la Renaissance et du xvii^e siècle, et qui ne manquait pas d'aller voir son correspondant ultramontain à chaque voyage qu'il faisait en France. Carlo Aspertini était grandement estimé par tout le monde savant pour avoir lu, dans un des rouleaux carbonisés de Pompéi, tout un traité d'Épicure. Maintenant il s'adonnait à l'agriculture, à la

politique et aux affaires; mais il aimait chèrement la numismatique, et ses mains élégantes avaient besoin de toucher des médailles. Ce qui l'attirait à ***, c'était, en même temps que le plaisir d'y trouver M. Bergeret, la volupté de revoir l'incomparable collection de monnaies antiques, léguée à la bibliothèque de la ville par Boucher de La Salle. Il y venait aussi collationner les lettres de Muratori qui s'y trouvent. Ces deux hommes, que la science faisait concitoyens, se chargèrent de félicitations mutuelles. Puis, comme le Napolitain s'avisait qu'un militaire se tenait près d'eux, dans le *studio*, M. Bergeret l'avertit que ce soldat gaulois était un jeune philologue, plein de zèle pour l'étude de la langue latine.

— Cette année, ajouta M. Bergeret, il apprend, dans une cour de caserne, à mettre un pied devant l'autre. Et vous voyez en lui ce que notre brillant divisionnaire, le général Cartier de Chalmot, nomme l'outil tactique élémentaire, vulgairement un soldat. Monsieur Roux, mon élève, est soldat. Il en sent l'honneur, ayant l'âme bien née. A vrai dire, c'est un honneur qu'il partage à cette heure avec tous les jeunes hommes de la fière Europe, et dont jouissent comme lui vos Napolitains, depuis qu'ils font partie d'une grande nation.

— Sans manquer au loyalisme qui m'attache à la maison de Savoie, répondit le commandeur, je reconnais que le service militaire et l'impôt importunent assez le peuple de Naples pour lui faire regretter parfois le bon temps du roi Bomba et la douceur de vivre sans gloire sous un gouvernement léger. Il n'aime ni payer, ni servir. Un législateur doit mieux comprendre les nécessités de la vie nationale.

Mais vous savez que, pour ma part, j'ai toujours combattu la politique des mégalomanes et que je déplore ces grands armements qui arrêtent tout progrès intellectuel, moral et matériel dans l'Europe continentale. C'est une grande folie, et ruineuse, qui finira dans le ridicule.

— Je n'en prévois pas la fin, répondit M. Bergeret. Personne ne la désire, hors quelques sages sans force et sans voix. Les chefs d'État ne peuvent souhaiter le désarmement, qui rendrait leur fonction difficile et mal sûre, et leur ferait perdre un admirable instrument de règne. Car les nations armées se laissent conduire avec docilité. La discipline militaire les forme à l'obéissance et l'on ne craint chez elles ni insurrections, ni troubles, ni tumultes d'aucune sorte. Quand le service est obligatoire pour tous, quand tous les citoyens sont soldats ou le furent, toutes les forces sociales se trouvent disposées de manière à protéger le pouvoir, ou même son absence, comme on l'a vu en France.

M. Bergeret en était à ce point de ses considérations politiques lorsque éclata, du côté de la cuisine prochaine, un bruit de graisses répandues sur un brasier; le maître de conférences en induisit que la jeune Euphémie avait, selon la coutume des jours de gala, renversé sa casserole dans le fourneau, après l'y avoir imprudemment dressée sur une pyramide de charbons. Il reconnut qu'un tel fait se produisait avec la rigueur inexorable des lois qui gouvernent le monde. Une exécrationnable odeur de graillon pénétra dans le cabinet de travail et M. Bergeret poursuivit en ces mots le cours de ses idées :

— Si l'Europe n'était pas en caserne, on y verrait, comme

autrefois, des insurrections éclater, soit en France, soit en Allemagne ou en Italie. Mais les forces obscures, qui, par moments, soulèvent les pavés des capitales, trouvent aujourd'hui un emploi régulier dans les corvées de quartier, le pansage des chevaux et le sentiment patriotique.

» Le grade de caporal donne une issue convenablement ménagée à l'énergie des jeunes héros qui, libres, eussent fait des barricades pour se dégourdir les bras, et je viens précisément d'apprendre qu'un sergent du nom de Lebrece prononce des harangues sublimes. En blouse, ce héros aspirerait à la liberté. Portant l'uniforme, il aspire à la tyrannie et fait régner l'ordre. La paix intérieure est facile à maintenir dans les nations armées, et vous remarquerez que, si, dans le cours de ces vingt-cinq dernières années, Paris, une fois, s'est quelque peu agité, c'est que le mouvement avait été communiqué par un ministre de la Guerre. Un général avait pu faire ce qu'un tribun n'aurait pas fait. Et quand ce général fut détaché de l'armée, il le fut en même temps de la nation et perdit sa force. Que l'État soit monarchie, empire ou république, ses chefs ont donc intérêt à maintenir le service obligatoire pour tous, afin de conduire une armée au lieu de gouverner une nation.

» Le désarmement, qu'ils ne souhaitent pas, n'est pas désiré non plus par les peuples. Les peuples supportent très volontiers le service militaire, qui, sans être délicieux, correspond à l'instinct violent et ingénu de la plupart des hommes, s'impose à eux comme l'expression la plus simple, la plus rude et la plus forte du devoir, les domine par la grandeur et l'éclat de l'appareil, par l'abondance du métal

qui y est employé, les exalte, enfin, par les seules images de puissance, de grandeur et de gloire qu'ils soient capables de se représenter. Ils s'y ruent en chantant; sinon, ils y sont mis de force. Aussi ne vois-je pas la fin de cet état honorable qui appauvrit et abêtit l'Europe.

— Il y a deux portes pour en sortir, répondit le commandeur Aspertini : la guerre et la banqueroute.

— La guerre! répliqua M. Bergeret. Il est visible que les grands armements la retardent en la rendant trop effrayante et d'un succès incertain pour l'un et l'autre adversaire. Quant à la banqueroute, je la prédisais, l'autre jour, sur un banc du Mail, à monsieur l'abbé Lantaigne, supérieur de notre grand séminaire. Mais il ne faut pas m'en croire. Vous avez trop étudié l'histoire du Bas-Empire, cher monsieur Aspertini, pour ne pas savoir qu'il y a, dans les finances des peuples, des ressources mystérieuses, dont la connaissance échappe aux économistes. Une nation ruinée peut vivre cinq cents ans d'exactions et de rapines, et comment supputer ce que la misère d'un grand peuple fournit de canons, de fusils, de mauvais pain, de mauvais souliers, de paille et d'avoine à ses défenseurs?

— Ce langage est spécieux, répliqua le commandeur Aspertini. Pourtant, je crois discerner l'aurore de la paix universelle.

Et l'aimable Napolitain, d'une voix chantante, dit ses espérances et ses rêves, dans les roulements sourds du couperet, qui, de l'autre côté du mur, sur la table de cuisine, faisait, aux mains de la jeune Euphémie, un hachis pour M. Roux.

— Vous vous rappelez, monsieur Bergeret, disait le commandeur Aspertini, l'endroit du *Don Quichotte* où, Sancho s'étant plaint d'essayer sans trêve les plus cruelles disgrâces, l'ingénieux chevalier lui répond que cette longue misère est signe d'un bonheur prochain. « Car, dit-il, la fortune étant changeante, nos maux ont déjà trop duré pour ne pas bientôt faire place à la félicité. » La seule loi du changement...

Le reste de ces heureux propos se perdit dans l'explosion d'une bouillotte d'eau, suivie de cris inhumains, poussés par Euphémie, fuyant épouvantée ses fourneaux.

Alors M. Bergeret, attristé par l'inélégance de sa vie étroite, rêva de quelque villa où, sur une blanche terrasse, au bord d'un lac bleu, il mènerait de paisibles entretiens avec le commandeur Aspertini et M. Roux, dans le parfum des myrtes, à l'heure où la lune amoureuse vient se tremper dans un ciel pur comme le regard des dieux bons, et doux comme l'haleine des déesses.

Mais, sortant bientôt de ce songe, il reprit sa part dans l'entretien commencé.

— La guerre, dit-il, a des conséquences infinies. J'apprends, par une lettre de mon excellent ami William Harrison, que la science française est méprisée en Angleterre depuis 1871 et qu'on affecte d'ignorer dans les universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin le manuel d'archéologie de Maurice Raynouard, qui pourtant est de nature à rendre aux étudiants plus de services que tout autre ouvrage similaire. Mais on ne veut pas se mettre à l'école des vaincus. Et, pour en croire un professeur sur les caractères de l'art éginétique ou sur les origines de

la poterie grecque, il faut que ce professeur appartienne à la nation qui excelle à fondre des canons. Parce que le maréchal de Mac-Mahon fut battu en 1870 à Sedan et que le général Chanzy perdit, l'année suivante, son armée dans le Maine, mon confrère Maurice Raynouard est repoussé d'Oxford en 1897. Telles sont les suites lentes, détournées et sûres de l'infériorité militaire. Et il n'est que trop vrai que d'une trogne à épée dépend le sort des Muses.

— Cher monsieur, dit le commandeur Aspertini, je vous répondrai avec la liberté permise à un ami. Reconnaissons d'abord que la pensée française entre comme autrefois dans la circulation du monde. Le manuel d'archéologie de votre très savant compatriote Maurice Raynouard n'a pas pris place sur les pupitres des universités anglaises, mais vos pièces de théâtre sont représentées sur toutes les scènes du globe, les romans d'Alphonse Daudet et ceux d'Émile Zola sont traduits dans toutes les langues; les toiles de vos peintres ornent les galeries des deux mondes; les travaux de vos savants jettent encore un éclat universel. Et, si votre âme ne fait plus frissonner l'âme des nations, si votre voix ne fait plus battre le cœur de toute l'humanité, c'est que vous ne voulez plus être les apôtres de la justice et de la fraternité, c'est que vous ne prononcez plus les saintes paroles qui consolent et qui fortifient; c'est que la France n'est plus l'amie du genre humain, la concitoyenne des peuples; c'est qu'elle n'ouvre plus les mains pour répandre ces semences de liberté qu'elle jetait jadis par le monde avec une telle abondance et d'un geste si souverain, que longtemps toute belle idée humaine parut une

LE MANNEQUIN D'OSIER

idée française; c'est qu'elle n'est plus la France des philosophes et de la Révolution et qu'il n'y a plus, dans les greniers voisins du Panthéon et du Luxembourg, de jeunes maîtres écrivant, la nuit, sur une table de bois blanc, ces pages qui font tressaillir les peuples et pâlir les tyrans. Ne vous plaignez donc pas d'avoir perdu la gloire que redoute votre prudence.

» Surtout, ne dites pas que vos disgrâces viennent de vos défaites. Dites qu'elles viennent de vos fautes. Une nation ne souffre pas plus d'une bataille perdue qu'un homme robuste ne souffre d'une égratignure reçue dans un duel à l'épée. C'est une atteinte qui ne doit causer qu'un trouble passager dans l'économie et un affaiblissement réparable. Il suffit, pour y remédier, d'un peu d'esprit, d'adresse et de sens politique. La première habileté, la plus nécessaire, et certes la plus facile, est de tirer de la défaite tout l'honneur militaire qu'elle peut donner. A bien prendre les choses, la gloire des vaincus égale celle des vainqueurs, et elle est plus touchante. Il convient, pour rendre un désastre admirable, de célébrer le général et l'armée qui l'ont essuyé, et de publier ces beaux épisodes qui assurent la supériorité morale de l'infortune. Il s'en découvre dans les retraites même les plus précipitées. Les vaincus doivent donc tout d'abord orner, parer, dorer leur défaite, et la marquer des signes frappants de la grandeur et de la beauté. On voit dans Tite-Live que les Romains n'y manquèrent pas et qu'ils ont suspendu des palmes et des guirlandes aux glaives rompus de la Trebbia, du Trasimène et de Cannes. Il n'est pas jusqu'à l'inaction désastreuse de Fabius qu'ils n'aient glorifiée, à ce point qu'a-

près vingt-deux siècles on admire la sagesse du Cunctator, qui n'était qu'une vieille bête. C'est le premier art des vaincus.

— Cet art n'est pas perdu, dit M. Bergeret. L'Italie sut le pratiquer, de nos jours, après Novare, après Lissa, après Adoua.

— Cher monsieur, reprit le commandeur Aspertini, quand une armée italienne capitule, nous estimons justement que cette capitulation est glorieuse. Un gouvernement qui présente la défaite dans des conditions esthétiques rallie à l'intérieur l'opinion des patriotes et se rend intéressant aux yeux de l'étranger. Ce sont là des résultats assez considérables. En 1870, il ne tenait qu'à vous, Français, de les obtenir. Si, à la nouvelle du désastre de Sedan, le Sénat et la Chambre des députés avec tous les corps de l'État avaient, en grande pompe, unanimement félicité l'empereur Napoléon III et le maréchal de Mac-Mahon de n'avoir point, en donnant la bataille, désespéré du salut de la patrie, ne croyez-vous pas que le peuple français aurait tiré du malheur de ses armes une gloire éclatante et fortement exprimé sa volonté de vaincre? Et sachez bien, cher monsieur Bergeret, que je n'ai pas l'impertinence de donner à votre pays des leçons de patriotisme. Je me ferais trop de tort. Je vous présente seulement quelques-unes des notes marginales qu'on trouvera, après ma mort, crayonnées dans mon exemplaire de Tite-Live.

— Ce n'est pas la première fois, dit M. Bergeret, que le commentaire des Décades vaut mieux que le texte. Mais poursuivez.

Le commandeur Aspertini sourit et reprit le fil de son discours :

— La patrie fait sagement de jeter à pleines mains des lis sur les blessures de la guerre. Puis, discrètement, en silence, d'un regard rapide, elle étudie la plaie. Si le coup a été rude, si les forces du pays sont sérieusement entamées, elle ouvre tout de suite des négociations. Pour traiter avec le vainqueur, le temps le plus proche est le plus avantageux. L'adversaire, dans le premier étonnement du triomphe, accueille avec joie des propositions qui tendent à changer ses débuts favorables en un bonheur définitif. Il n'a pas encore eu le temps de s'enorgueillir d'un succès constant ni de s'irriter d'un trop long obstacle. Il ne peut exiger des réparations énormes pour un dommage encore médiocre. Ses prétentions naissantes n'ont pas grandi. Peut-être ne vous accordera-t-il pas alors la paix à bon marché. Mais vous êtes sûr de la payer plus cher si vous tardez à la demander. La sagesse est de traiter avant d'avoir montré toute sa faiblesse. On obtient alors des conditions moins dures, que l'intervention des puissances neutres adoucit encore. Quant à chercher le salut dans le désespoir et à ne faire la paix qu'après la victoire, ce sont sans doute de belles maximes, mais d'une application difficile dans un temps où, d'une part, les nécessités industrielles et commerciales de la vie moderne et, d'autre part, l'énormité des armées qu'il faut équiper et nourrir ne permettent point de prolonger indéfiniment les hostilités et, par conséquent, ne laissent point au moins fort le temps de rétablir ses affaires. La France, en 1870, s'est inspirée des plus nobles sentiments. Mais,

raisonnablement, elle devait négocier après les premiers revers, honorables pour elle. Elle avait un gouvernement qui pouvait et devait assumer cette tâche et qui l'aurait accomplie dans les conditions les moins mauvaises qu'on pût désormais espérer. Le bon sens était de tirer de lui ce dernier service avant de s'en défaire. On agit au rebours. Ce gouvernement, qu'elle supportait depuis vingt ans, la France eut l'idée peu réfléchie de le renverser au moment où il lui devenait utile, et d'y substituer un autre gouvernement qui, ne se faisant point solidaire du premier, devait recommencer la guerre, sans apporter de nouvelles forces. Un troisième gouvernement tenta de s'établir.

» S'il avait réussi, on recommençait une troisième fois la guerre, pour la raison que les deux premiers essais, trop mauvais, ne comptaient pas. Il fallait, dites-vous, satisfaire l'honneur. Mais, avec votre sang, vous avez satisfait deux honneurs : l'honneur de l'Empire et celui de la République ; vous étiez prêts à satisfaire encore un troisième honneur, celui de la Commune. Pourtant il apparaît qu'un peuple, fût-il le plus fier du monde, n'a qu'un honneur à satisfaire. Cet excès de générosité vous mit dans un état de faiblesse extrême, dont vous sortez heureusement...

— Enfin, dit M. Bergeret, si l'Italie avait été battue à Wissembourg et à Reichshoffen, ces défaites lui auraient valu la Belgique. Mais nous sommes un peuple de héros et nous croyons toujours que nous sommes trahis. Voilà notre histoire. Notez que nous sommes en démocratie ; c'est l'état le moins propre aux négociations. On ne peut nier que nous n'ayons fait une longue et courageuse défense. De plus on dit que nous sommes aimables, et je

le crois. Au reste les gestes de l'humanité ne furent jamais que des bouffonneries lugubres, et les historiens qui découvrent quelque ordre dans la suite des événements sont de grands rhéteurs. Bossuet...

Au moment où M. Bergeret prononçait ce nom, la porte du cabinet de travail s'ouvrit avec un tel fracas que le mannequin d'osier en fut soulevé et alla choir aux pieds étonnés du militaire. Une fille parut, roussotte, louchon, sans front, et dont la robuste laideur, trempée de jeunesse et de force, reluisait. Ses joues rondes et ses bras nus avaient l'éclat du vermillon triomphal. Elle se campa devant M. Bergeret et, brandissant la pelle au charbon, cria :

— Je m'en vas!

C'était la jeune Euphémie qui, après une querelle avec madame Bergeret, refusait le service. Elle répéta :

— Je m'en vas chez nous!

M. Bergeret lui dit :

— Allez, ma fille, en silence!

Elle répéta plusieurs fois :

— Je m'en vas! Madame me ferait tourner en bourrique.

Et elle ajouta plus tranquillement, abaissant sa pelle :

— Et puis il se passe ici des choses que j'aime mieux ne pas voir.

M. Bergeret, sans tenter d'éclaircir ces paroles mystérieuses, fit observer à la servante qu'il ne la retenait pas, et qu'elle pouvait partir.

— Alors, dit-elle, donnez-moi mon argent.

— Retirez-vous, lui répondit M. Bergeret. Ne voyez-vous

pas que j'ai autre chose à faire que de compter avec vous? Allez m'attendre en quelque autre place.

Mais Euphémie, levant de nouveau la sombre et lourde pelle, hurla :

— Donnez-moi mon argent! Mes gages! Je veux mes gages!

II

A six heures du soir, M. l'abbé Guitrel, descendu de wagon, à Paris, appela un fiacre dans la cour de la gare et, sous la pluie, par l'ombre épaisse semée de lumières, se fit conduire au numéro 5 de la rue des Boulangers. C'est là, sur la voie montueuse, étroite et raboteuse, au-dessus des tonneliers et des marchands de bouchons, que, dans une odeur de futailles, demeurait son vieil ami, l'abbé Le Génil, aumônier des dames des Sept-Plaies, qui prêchait des carêmes très suivis dans une des plus aristocratiques paroisses de Paris. C'est là que M. l'abbé Guitrel avait coutume de descendre, quand il venait à Paris travailler aux progrès de sa lente fortune. Tout le jour, la semelle de ses souliers à boucles battait

par petits coups discrets le pavé de la ville, les degrés des escaliers et le plancher des maisons les plus diverses. Le soir, il soupa avec M. Le Génil. Les deux vieux camarades de séminaire se contaient des histoires plaisantes, s'informaient du prix des messes et des sermons et faisaient leur partie de cartes. A dix heures, Nanette, la servante, roulait dans la salle à manger un lit de fer pour M. Guitrel, qui ne manquait pas, à son départ, de lui donner une pièce de vingt sous toute neuve.

Cette fois, comme les autres, M. Le Génil, qui était grand et robuste, abattit sa large main sur l'épaule de Guitrel fléchissant et, de sa voix d'orgue, lui gronda le bonjour. Et, tout de suite, il l'interpella selon son usage antique et jovial :

— M'apportes-tu seulement douze douzaines de messes à un écu chacune, ou garderas-tu toujours pour toi seul l'or que te versent à flots tes dévotes de province, vieux pingre?

Il parlait de la sorte, gaiement, parce qu'il était pauvre et qu'il savait que Guitrel était aussi pauvre que lui.

Guitrel, qui entendait la plaisanterie mais ne la pratiquait pas, faute de joie intérieure, répondit qu'il avait dû venir à Paris pour y faire diverses commissions dont il était chargé, notamment pour des achats de livres. Il demanda à son ami de le garder un jour ou deux, trois au plus.

— Dis donc la vérité une fois dans ta vie, répliqua M. Le Génil; tu viens chercher une mitre, vieille fouine! Demain matin tu paraîtras, la bouche en cœur, devant le nonce. Guitrel, tu seras évêque!

Et l'aumônier des dames des Sept-Plaies, le prédicateur de Sainte-Louise, avec un respect ironique où se mêlait

peut-être une instinctive déférence, s'inclina devant le futur évêque. Puis il reprit cette rudesse de visage où reluisait l'âme d'un autre Olivier Maillard.

— Entre donc! Veux-tu te rafraîchir?

M. Guitrel était secret. Sa bouche plissée laissa voir la contrariété d'être deviné. Il venait, en effet, assurer à sa candidature de puissants appuis. Et il n'avait nulle envie d'expliquer ses démarches sinueuses à cet ami naturellement franc, qui en était venu à faire de sa franchise non seulement une vertu, mais une politique.

Il balbutia :

— Ne crois pas... écarte cette idée que...

M. Le Génil haussa les épaules :

— Vieux cachottier!

Et, conduisant son ami dans sa chambre à coucher, il s'assit sous la flamme de pétrole et reprit sa tâche commencée, qui était de raccommoder sa culotte. M. Le Génil, prédicateur estimé dans les diocèses de Paris et de Versailles, faisait du ravaudage pour épargner de la peine à sa vieille servante et par un goût de manier l'aiguille, qu'il avait contracté dans les dures années de sa jeunesse ecclésiastique. Et ce colosse aux poumons d'airain, qui du haut d'une chaire foudroyait les incrédules, sur une chaise de paille, de ses grosses mains rouges tirait l'aiguille. Au milieu de son travail il leva la tête et tournant sur Guitrel le regard farouche de ses bons gros yeux :

— Nous ferons ce soir une partie de manille, vieux tricheur!

Mais Guitrel, timide et têtu, balbutia qu'il était obligé de sortir après le dîner. Guitrel avait des projets. Il fit

presser les apprêts du repas, mangea très vite, au mécontentement de son hôte, grand mangeur et grand parleur. Il se leva de table sans attendre le dessert, alla dans l'autre chambre du logis, s'y renferma, tira de sa valise un habillement laïque et le revêtit.

Il reparut aux yeux de son ami dans une redingote longue, noire, austère, qui avait la bouffonnerie d'un déguisement. La tête surmontée d'un chapeau claqué en drap roussi, d'une hauteur extraordinaire, il avala son café, marmotta les grâces et se coula dehors.

L'abbé Le Génil lui cria sur la rampe de l'escalier :

— Ne sonne pas en rentrant : tu réveillerais Nanette. Tu trouveras la clef sous le paillason. Guitrel, encore un mot : je sais où tu vas. Tu vas prendre une leçon de déclamation, vieux Quintilien !

M. l'abbé Guitrel suivit les quais en aval, dans les ténèbres humides, passa le pont des Saints-Pères, traversa la place du Carrousel parmi les passants indifférents, qui donnaient à peine un regard à son chapeau démesuré, et s'arrêta sous le péristyle toscan de la Comédie-Française. Il eut soin de lire l'affiche pour s'assurer que le spectacle n'était pas changé et que les Comédiens donnaient *Andromaque* et *le Malade imaginaire*. Puis il demanda au second guichet un billet de parterre.

Ayant pris place sur l'étroite banquette déjà presque pleine, en arrière des fauteuils encore vides, il déploya un vieux journal, non pour le lire, mais de façon à se faire un maintien, en écoutant les propos échangés à ses côtés. Il avait l'ouïe fine, et c'est par l'oreille qu'il regardait, comme M. Worms-Clavelin écoutait par la bouche. Ses

voisins étaient des employés de commerce et des ouvriers d'art qui devaient leur entrée de faveur à l'amitié d'un machiniste ou d'une habilleuse, petit monde simple, avide de spectacles, content de soi, occupé de paris mutuels et de bicyclettes, jeunesse tranquille, quelque peu caporalisée, démocratique et républicaine sans même y penser, conservatrice jusque dans ses plaisanteries sur le président de la République. M. l'abbé Guitrel, en saisissant au vol les mots qui, lancés ça et là, lui révélaient cet état d'esprit, songeait aux illusions de l'abbé Lantaigne, qui, du fond de sa solitude, méditait de ramener ce peuple à la monarchie théocratique. Et il ricanait derrière son journal.

« Ces Parisiens, se dit-il, sont les gens les plus accommodants du monde. On les juge mal dans nos provinces. Plût à Dieu que les républicains et les libres penseurs de l'évêché de Tourcoing fussent taillés sur ce modèle! Mais l'esprit des Français du Nord est amer comme le houblon de leurs plaines. Et je me trouverai dans mon diocèse entre des socialistes violents et d'ardents catholiques. »

Il savait les tribulations qui l'attendaient sur le siège du bienheureux Loup, et, loin de les redouter, il les appelait sur sa tête avec de si grands soupirs que son voisin regarda s'il n'était pas incommodé, et M. l'abbé Guitrel roulait dans sa tête des pensers d'évêque, dans le murmure des conversations frivoles, le bruit des portes et le mouvement des ouvreuses.

Mais quand, les trois coups frappés, la toile se leva lentement, il fut tout entier au spectacle. C'est la diction et le geste des acteurs qui l'occupaient. Il étudiait leurs intonations, leur démarche, le jeu de leur physionomie

avec l'application intéressée d'un vieux sermonnaire curieux de surprendre le secret des mouvements nobles et des accents pathétiques. Lorsque se développaient les longues tirades, il redoublait d'attention, regrettant seulement de ne point entendre du Corneille, plus abondant en harangues, plus fécond en effets oratoires et qui marque mieux les divers points d'un discours.

Au moment où l'acteur qui représentait Oreste récita l'exorde vraiment classique : « Avant que tous les Grecs... », le professeur d'éloquence sacrée s'apprêta à noter dans son esprit toutes les attitudes et toutes les inflexions de voix. M. l'abbé Le Génil connaissait bien son vieil ami ; il savait que le subtil professeur d'éloquence sacrée allait prendre au théâtre des leçons de déclamation.

M. Guitrel donna moins d'attention aux comédiennes. Il avait le mépris de la femme. Ce n'est point à dire qu'il eût toujours été chaste de pensée. Il avait connu, dans le sacerdoce, les troubles de la chair. Comment il avait éludé, tourné ou transgressé le sixième commandement, Dieu le sait ! Et quel genre de créatures le purent aussi savoir, c'est ce qu'il ne faut point rechercher. *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit ?* Mais il était prêtre et avait le dégoût du ventre d'Ève. Il exérait le parfum des longues chevelures. A l'employé de commerce, son voisin de banquette, qui lui vanta les beaux bras célèbres de la tragédienne, il répondit par l'expression d'un dédain qui n'était point hypocrite.

Pourtant sa curiosité se soutint jusqu'à la fin de la tragédie et il se promit de transporter les fureurs d'Oreste, telles qu'elles lui étaient détaillées par un habile inter-

LE MANNEQUIN D'OSIER

prête, dans quelque sermon sur les tourments de l'impie ou sur la fin misérable du pécheur. Et il s'appliqua, pendant l'entr'acte, à corriger mentalement, d'après ce qu'il venait d'entendre, un certain accent provincial qui gâtait sa diction. « La voix d'un évêque de Tourcoing, pensait-il, ne doit pas sentir en aigreur le petit vin de nos coteaux du Centre. »

La pièce de Molière, qui terminait le spectacle, le divertit extrêmement. Inhabile lui-même à découvrir les ridicules, il était content qu'on les lui montrât. Il était particulièrement heureux de saisir les humiliations gaies de la chair et il riait de bon cœur aux endroits scatologiques.

Au milieu du dernier acte, il tira de sa poche un petit pain qu'il avala par menus morceaux, une main sur la bouche, attentif à n'être pas surpris, dans son léger souper, par le coup de minuit, car il devait dire sa messe, le lendemain matin, dans la chapelle des dames des Sept-Plaies.

Après le spectacle, il regagna de son pas menu son gîte le long des quais déserts. Le fleuve traînait dans le silence la plainte sourde de ses eaux. M. Guitrel cheminait dans une brume roussâtre qui grandissait les formes des choses et donnait à son chapeau, dans la nuit, une hauteur surnaturelle. Comme il se glissait au ras des murs gluants de l'ancien Hôtel-Dieu, une fille en cheveux, laide et qui n'était pas jeune, énorme, la poitrine mal contenue par une camisole blanche, vint en boitant à sa rencontre, l'aborda et, le saisissant par le pan de sa redingote, lui fit des propositions. Puis, tout à coup, avant même qu'il songeât à se dégager, elle s'enfuit en criant :

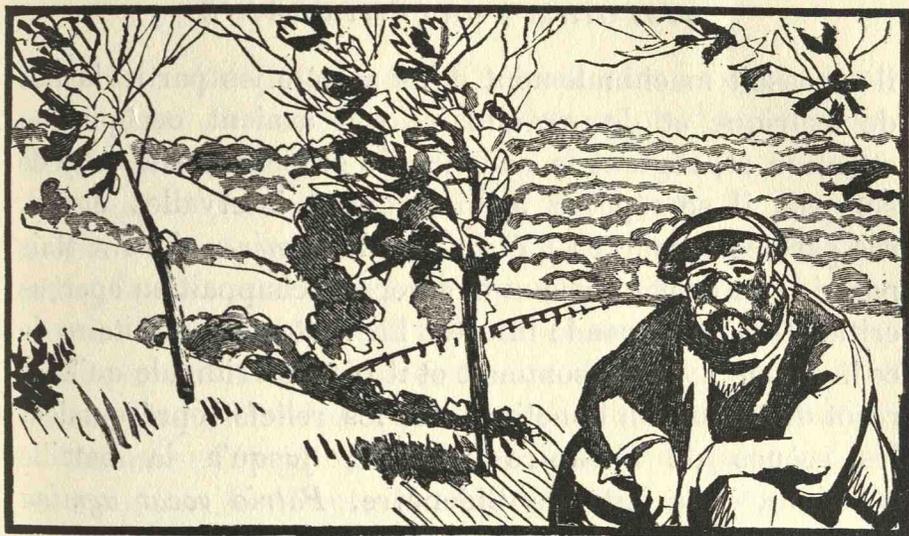
— Un curé! la guigne, alors!

Et, en courant vers des planches qui fermaient une maison en réparation, elle gémit :

— Quel malheur qui va encore m'arriver? Misère de...

M. Guitrel savait la superstition de certaines femmes ignorantes, qui tiennent pour sinistre la rencontre d'un prêtre et touchent du bois pour conjurer le mauvais sort; mais il était surpris que cette créature eût reconnu son état sous un habit civil.

« C'est le châtiment des défroqués, pensa-t-il. Le prêtre, qui subsiste en eux, se laisse voir. *Tu es sacerdos in æternum*, Guitrel. »



III

CHASSÉ par le vent du nord sur le sol dur et blanc, avec les feuilles mortes, M. Bergeret traversa le Mail entre les ormes dépouillés, et gravit la côte Duroc. Il frappait du pied la chaussée aux pavés inégaux. Laisant à sa droite la forge du maréchal et la façade de la laiterie sur laquelle deux vaches étaient peintes en rouge, à sa gauche les longs murs bas des maraîchers, il allait vers le ciel humble et fumeux, qui d'une barrière violette fermait l'horizon. Ayant, dans la matinée, préparé sa dixième et dernière leçon sur le huitième livre de *l'Énéide*,

il repassait machinalement dans sa tête les particularités de métrique et de grammaire qui avaient occupé son attention et, réglant la cadence de sa pensée sur celle de son pas, il se répétait à lui-même, à intervalles égaux, ces paroles mesurées : *Patrio vocat agmina sistro...* Mais parfois son esprit curieux et divers s'échappait en aperçus critiques d'une grande liberté. La rhétorique militaire de ce huitième livre l'assommait et il trouvait ridicule qu'Énée reçût de Vénus un bouclier dont les reliefs représentaient les scènes de l'histoire romaine jusqu'à la bataille d'Actium, et la fuite de Cléopâtre. *Patrio vocat agmina sistro*. Parvenu au chemin des Bergères qui domine la côte Duroc, il songea, devant le cabaret couleur lie de vin, déserté, clos, moisi, du père Maillard, que ces Romains, à l'étude desquels il consacrait sa vie, étaient terribles d'emphase et de médiocrité. Par le progrès de l'âge et du goût, il n'estimait plus guère que Catulle et Pétrone. Mais il lui fallait bien tondre le pré où il était attaché. *Patrio vocat agmina sistro*. Virgile et Properce veulent-ils nous faire croire, se dit-il, que le sistre, dont le son grêle accompagnait les danses frénétiques et pieuses des prêtres, était aussi la musique des marins et des soldats égyptiens? Cela ne se conçoit pas.

En descendant le chemin des Bergères, sur le versant opposé à la côte Duroc, il sentit tout à coup la douceur de l'air. Là, le chemin s'abaisse entre des parois de calcaire où s'attachent laborieusement les racines des petits chênes. A l'abri du vent, sous le soleil de décembre, qui dans le ciel penchait, pauvre et sans rayon, M. Bergeret murmura plus doucement : *Patrio vocat agmina sistro*.

Sans doute Cléopâtre a fui d'Actium vers l'Égypte, mais elle a fui à travers la flotte d'Octave et d'Agrippa qui tentait de lui fermer le passage.

Et, gagné par l'aménité de l'air et du jour, M. Bergeret s'assit au bord du chemin, sur une des pierres qui, tirées jadis de la montagne, se couvraient lentement d'une mousse noire. Il voyait à travers les membrures fines des arbres le ciel lilas taché de fumées et goûtait une paisible tristesse à mener ainsi ses songeries dans la solitude.

Antoine et Cléopâtre, pensait-il, n'avaient qu'un intérêt, en attaquant les liburnes d'Agrippa qui les bloquaient, celui de s'ouvrir un passage. C'est précisément à quoi réussit Cléopâtre, qui débloqua ses soixante vaisseaux. Et M. Bergeret, en son chemin creux, se donnait la gloire innocente de décider du sort du monde, dans les eaux illustres d'Acarnanie. Mais, en regardant à trois pas devant lui, il vit un vieillard assis, à l'autre bord du sentier, sur un tas de feuilles mortes. C'était une figure sauvage qui se distinguait à peine des choses environnantes. Son visage, sa barbe et ses haillons avaient les teintes de la pierre et des feuilles. Il raclait lentement un morceau de bois avec une vieille lame amincie par des années de meule.

— Bonjour, monsieur, dit le vieil homme. Le soleil est mignon. Et ce qu'il y a de bon, je vais vous dire, c'est qu'il ne pleuvra pas.

M. Bergeret reconnut Pied-d'Alouette, le chemineau que le juge d'instruction, M. Roquincourt, avait impliqué, bien à tort, dans l'affaire de la maison de la reine Marguerite, et qu'il avait gardé six mois en prison dans l'espoir vague de découvrir des charges inattendues contre ce

vagabond, ou dans la pensée que l'arrestation paraîtrait mieux justifiée par cela seul qu'elle serait maintenue plus longtemps, ou seulement par rancune contre un innocent qui avait trompé la justice. M. Bergeret, qui éprouvait de la sympathie pour les misérables, répondit par de bonnes paroles aux bonnes paroles de Pied-d'Alouette.

— Bonjour, mon ami, lui dit-il, je vois que vous connaissez les bons endroits. Cette côte est tiède et bien abritée.

Pied-d'Alouette, après un moment de silence, répondit :

— Je connais des endroits meilleurs. Mais ils sont éloignés. Il ne faut pas avoir peur de marcher. Le pied est bon. Le soulier n'est pas bon. Mais je ne peux pas mettre des bons souliers, parce que j'y suis pas accoutumé. Quand on m'en donne des bons, je les ouvre.

Et, soulevant son pied de dessus les feuilles sèches, il montra l'orteil passant entortillé de linges à travers les fentes du cuir.

Il se tut et recommença de polir le morceau de bois dur.

M. Bergeret retourna bientôt à ses pensées.

Pallentem morte futura. Les liburnes d'Agrippa ne purent arrêter au passage l'Antoniade aux voiles de pourpre. Cette fois du moins la colombe échappait au vautour.

Mais Pied-d'Alouette parla et dit :

— Ils m'ont pris mon couteau.

— Qui cela?

Le chemineau, levant le bras, tourna la main du côté de la ville et ne fit point d'autre réponse. Cependant il suivait le cours de sa lente pensée, car un peu de temps après il dit :

— Ils ne me l'ont pas rendu.

Et il demeura grave, muet, impuissant à exprimer les idées qui roulaient dans son âme obscure. Son couteau était avec sa pipe le seul bien qu'il eût au monde. C'est avec son couteau qu'il coupait le pain dur et la couenne de lard qu'on lui donnait à la porte des fermes, la nourriture à laquelle ses gencives sans dents ne pouvaient pas mordre; c'est avec son couteau qu'il hachait les bouts de cigares pour en bourrer sa pipe; c'est avec son couteau qu'il grattait les fruits pourris et qu'il parvenait à extraire des tas d'ordures des choses bonnes à manger. C'est avec son couteau qu'il se taillait des bâtons de voyage et qu'il coupait des branches pour se faire un lit de feuilles, la nuit, dans les bois. C'est avec son couteau qu'il sculptait dans l'écorce des chênes des bateaux pour les petits garçons et, dans le bois blanc, des poupées pour les petites filles. C'est avec son couteau qu'il exerçait tous les arts de la vie, les plus nécessaires comme les plus subtils, et qu'affamé sans cesse et parfois ingénieux il pourvoyait à ses besoins et construisait avec des roseaux de délicates fontaines que les messieurs de la ville trouvaient jolies.

Car cet homme, qui ne voulait pas travailler, exerçait toutes sortes de métiers. A sa sortie de prison, il n'avait pu se faire rendre son couteau, gardé au greffe. Et il avait repris sa route, désarmé, démuni, plus faible qu'un enfant, misérable par le monde. Il en avait pleuré. De petites larmes brûlaient, sans couler, ses yeux sanglants. Puis le courage lui était revenu, et, sortant de la ville, il avait trouvé une vieille lame au coin d'une borne. Main-

tenant, il y mettait ingénieusement un bon manche de hêtre, taillé par lui dans le bois des Bergères.

L'idée de son couteau lui fit venir l'idée de sa pipe. Il dit :

— Ils ne m'ont pas pris ma pipe.

Et il tira d'un sac de laine qu'il portait contre sa poitrine une sorte de dé noir et gluant, un fourneau de pipe sans apparence de tuyau.

— Mon pauvre ami, lui dit M. Bergeret, vous n'avez pas l'air d'un grand criminel. Comment vous faites-vous mettre en prison si souvent?

Pied-d'Alouette n'avait pas l'habitude du dialogue. Il ne savait pas du tout soutenir une conversation. Et, bien qu'il eût une manière d'intelligence assez profonde, il ne comprenait pas tout de suite le sens des paroles qu'on lui adressait. C'est l'exercice qui lui faisait défaut. Il ne répondit pas d'abord à M. Bergeret qui se mit à tracer du bout de sa canne des lignes dans la poussière blanche du chemin. Mais Pied-d'Alouette dit enfin :

— Je ne fais pas les choses mauvaises. Alors je suis puni pour d'autres choses.

Et la conversation s'enchaîna sans trop de ruptures.

— Vous voulez dire qu'on vous met en prison pour des actions innocentes?

— Je sais ceux qui font les choses mauvaises. Mais je me ferais tort en parlant.

— Vous fréquentez les vagabonds et les malfaiteurs?

— Vous voulez me faire parler. Connaissez-vous monsieur le juge Roquincourt?

— Je le connais un peu. Il est sévère, n'est-ce pas?

— Monsieur le juge Roquincourt, il parle bien. J'ai entendu personne qui parle si bien et si vite. On n'a pas le temps de comprendre. On peut pas répondre. Il y a personne qui parle seulement la moitié aussi bien.

— Il vous a tenu au secret pendant de longs mois et vous ne lui gardez pas rancune. Quel exemple obscur de clémence et de magnanimité!

Pied-d'Alouette se remit à polir son manche de couteau. A mesure que l'ouvrage avançait, il se rassérénait et retrouvait la paix de l'esprit. Tout à coup il demanda :

— Connaissez-vous le nommé Corbon?

— Qui cela, Corbon?

C'était trop difficile à expliquer. Pied-d'Alouette fit un geste vague, embrassant un quart de l'horizon. Cependant il avait l'esprit occupé de celui qu'il venait de nommer, car il répéta :

— Corbon.

— Pied-d'Alouette, demanda M. Bergeret, on dit que vous êtes un vagabond d'une espèce singulière, et que, manquant de tout, vous ne volez jamais rien. Pourtant vous vivez avec des malfaiteurs. Vous connaissez des assassins.

Pied-d'Alouette répondit :

— Il y en a qui ont une idée et d'autres qui ont une autre idée. Moi, si j'avais l'idée de mal faire, je creuserais un trou sous un arbre de la côte Duroc, je mettrais mon couteau au fond du trou et je pilerais la terre dessus avec mes pieds. Ceux qui ont l'idée de mal faire, c'est le couteau qui les conduit. Et c'est la fierté aussi qui les conduit. Moi, tout jeune, j'ai perdu la fierté, parce que les

hommes me tournaient en raillerie, et les filles, et les enfants, dans les pays.

— Et n'avez-vous jamais eu de pensées violentes et mauvaises?

— Autrefois, à l'encontre des femmes que je voyais allant seules dans les chemins, pour l'idée que j'en avais. Mais c'est fini.

— Et cela ne vous revient plus?

— Des fois.

— Pied-d'Alouette, vous aimez la liberté, vous êtes libre. Vous vivez sans travailler. Vous êtes heureux.

— Il y en a qui sont heureux. Mais pas moi.

— Où sont-ils, les heureux?

— Dans les fermes.

M. Bergeret se leva, mit une pièce de dix sous dans la main de Pied-d'Alouette, et dit :

— Vous pensez, Pied-d'Alouette, que le bonheur est sous un toit, au coin d'une cheminée et dans un lit de plume. Je vous croyais plus de sagesse.

IV

AL'OCCLUSION du premier janvier, M. Bergeret revêtit, dès le matin, son habit noir, qui avait perdu son lustre et sur lequel le petit jour gris de l'hiver versait comme de la cendre. Les palmes d'or, suspendues à la boutonnière par un ruban violet, jetant un éclat dérisoire, faisaient paraître que M. Bergeret n'était pas chevalier de la Légion d'honneur. Il se sentait, dans cet habit, extraordinairement pauvre et mince. Sa cravate blanche lui apparaissait comme une chose tout à fait misérable. Il est vrai qu'elle n'était pas fraîche. Et quand, après avoir longtemps froissé en vain le plastron de sa chemise, il reconnut l'impossibilité de maintenir les boutons de nacre dans les boutonnières agrandies par un long usage, il

s'affligea. Le regret lui vint au cœur de n'être point un homme du monde. Et, s'étant assis sur une chaise, il songea :

« Y a-t-il vraiment un monde et des hommes du monde? Il me semble bien que ce qu'on appelle le monde est comme le nuage d'or et d'argent suspendu dans l'azur du ciel. Quand on le traverse, on ne voit plus qu'un brouillard. En réalité, les groupements sociaux sont très confus. Les hommes s'assemblent en raison de leurs préjugés et de leurs goûts. Mais les goûts combattent souvent les préjugés, et le hasard brouille tout. Sans doute, une longue richesse et les loisirs qui l'accompagnent déterminent un certain genre de vie et des habitudes particulières. C'est là, en somme, la communauté des gens du monde. Cette communauté se réduit à des habitudes de politesse, d'hygiène et de sport. Il y a des mœurs mondaines. Elles sont tout extérieures, et par cela même très sensibles. Il y a des façons, des dehors mondains. Il n'y a pas une humanité mondaine. Ce qui nous caractérise véritablement, ce sont nos passions, nos idées, nos sentiments. Nous avons un for intérieur dans lequel le monde n'entre pas. »

Cependant, la mauvaise ordonnance de sa cravate et de sa chemise lui donnait de l'inquiétude. Il alla se regarder dans la glace du salon. Son image dans cette glace lui apparut lointaine et tout offusquée par une immense corbeille de bruyères où couraient des rubans de satin rouge. Posée sur le piano entre deux sacs de marrons glacés, cette corbeille était d'osier, en forme de char, avec des roues dorées. Au timon doré, la carte de

M. Roux demeurait épinglée. Et cette corbeille était un présent de M. Roux à madame Bergeret.

Le maître de conférences n'écarta pas les touffes enrubannées des bruyères. Il lui suffit d'apercevoir dans la glace, derrière les fleurs, son œil gauche, qu'il considéra un peu de temps avec bienveillance. M. Bergeret, qui ne croyait pas que personne l'aimât en ce monde ni dans les autres, s'accordait à lui-même de la pitié et quelque sympathie. Il était doux envers lui-même comme envers les malheureux. Il se dispensa d'une plus longue considération de sa chemise et de sa cravate et se dit :

« Tu expliques le bouclier d'Énée et ta cravate est fripée. Ce sont deux ridicules. Tu n'es pas un homme du monde. Sache, du moins, vivre de la vie intérieure. Et cultive en toi-même un riche domaine. »

En ce premier jour de l'année, il avait bien sujet de plaindre son destin, devant porter ses hommages à des hommes vulgaires et injurieux, comme étaient le recteur et le doyen. Le recteur, M. Leterrier, ne pouvait le souffrir. C'était une antipathie de nature, qui croissait avec la régularité d'une expansion végétale et donnait ses fruits chaque année. M. Leterrier, professeur de philosophie, auteur d'un manuel dans lequel tous les systèmes étaient jugés, possédait les certitudes de la doctrine officielle. Il ne subsistait dans son esprit aucun doute sur les questions concernant le beau, le vrai et le bien, dont il avait défini les caractères dans un chapitre de son ouvrage (pages 216 à 262). Or, il tenait M. Bergeret pour un homme dangereux et pervers. M. Bergeret reconnaissait la sincérité parfaite de l'antipathie qu'il inspirait à M. Leterrier,

et il n'en murmurait pas. Parfois même il en souriait avec indulgence. Mais il éprouvait, au contraire, un malaise cruel quand il se rencontrait avec le doyen, M. Torquet, qui n'avait de pensées d'aucune sorte et qui, bourré de lettres, gardait l'âme d'un illettré. Ce gros homme, sans front ni crâne, occupé tout le jour dans sa maison et dans son jardin à compter les morceaux de sucre et les poires, et qui posait des sonnettes en recevant la visite de ses collègues de la Faculté, déployait à nuire une activité et une sorte d'intelligence dont M. Bergeret demeurait confondu. C'est à quoi songeait le maître de conférences en passant son pardessus pour aller souhaiter la bonne année à M. Torquet.

Pourtant il éprouva quelque joie à se sentir dehors. Il retrouvait dans la rue le plus cher des biens, la liberté philosophique. Au coin des Tintelleries, en face des Deux-Satyres, il s'arrêta pour regarder avec amitié le petit acacia qui, du jardin des Lafolie, levait par-dessus le mur sa tête dépouillée.

« Les arbres, pensa-t-il, prennent, l'hiver, une beauté intime qu'ils n'ont pas dans la gloire du feuillage et des fleurs. Ils découvrent la délicatesse de leur structure. L'abondance de leur fin corail noir est charmante; ce ne sont point des squelettes, c'est une multitude de jolis petits membres où la vie sommeille. Si j'étais paysagiste... »

Comme il faisait ces réflexions, un gros homme l'appela par son nom et le prit par le bras, sans s'arrêter. C'était M. Compagnon, le plus populaire des professeurs, le maître aimé qui faisait son cours de mathématiques dans le grand amphithéâtre :

— Eh! eh! je vous la souhaite bonne, mon cher Bergeret. Je parie que vous allez chez votre doyen. Nous ferons un bout de chemin ensemble.

— J'y consens, répondit M. Bergeret. De la sorte, je m'acheminerais agréablement vers un terme pénible. Car je vous avoue que je ne me fais point un plaisir de voir monsieur Torquet.

En entendant cette confidence, qu'il n'avait point provoquée, M. Compagnon retira, soit par hasard, soit d'instinct, la main qu'il avait passée sous le bras de son collègue.

— Je sais! je sais! vous avez eu des difficultés avec le doyen. Ce n'est pourtant pas un homme de relations désagréables.

— En vous parlant comme j'ai fait, reprit M. Bergeret, je ne songeais même pas à l'inimitié que le doyen des lettres consent, dit-on, à me garder. Mais le seul abord d'une personne dépourvue de toute espèce d'imagination me glace jusqu'aux moelles. Ce qui vraiment attriste, ce n'est pas l'idée de l'injustice et de la haine. Ce n'est pas non plus le spectacle des douleurs humaines. Au contraire, les maux de nos semblables nous font rire pour peu qu'on nous les présente gaiement. Mais ces âmes mornes, qui ne reflètent rien, ces êtres en qui l'univers vient s'anéantir, voilà l'aspect qui désole et qui désespère. Le commerce de monsieur Torquet est une des plus cruelles disgrâces de ma vie.

— C'est égal! dit M. Compagnon. Notre Faculté est une des plus brillantes de France pour le mérite des professeurs et l'aménagement des locaux. Les laboratoires

seuls laissent encore à désirer. Mais il faut espérer que, grâce aux efforts combinés de notre dévoué recteur et d'un sénateur aussi influent que monsieur Laprat-Teulet, cette regrettable lacune sera enfin comblée.

— Il serait désirable aussi, dit M. Bergeret, qu'on ne fit plus les cours de latin dans une cave obscure et malsaine.

En traversant la place Saint-Exupère, M. Compagnon désigna du bras la maison Deniseau.

— On ne parle plus, dit-il, de cette voyante qui avait commerce avec sainte Radegonde et plusieurs saints du paradis. Êtes-vous allé la voir, Bergeret? Moi, j'ai été conduit chez elle, au moment de sa grande vogue, par Lacarelle, le chef de cabinet du préfet. Elle était assise, les yeux fermés, dans un fauteuil, et une douzaine de fidèles lui posaient des questions. On lui demandait si la santé du pape était satisfaisante, quels seraient les effets de l'entente franco-russe, si l'impôt sur le revenu serait voté et si l'on trouverait bientôt un remède à la phtisie. Elle répondait à tout dans un style poétique, avec une certaine facilité. Moi, quand ce fut à mon tour de l'interroger, je lui fis cette simple question :

— Quel est le logarithme de 9? Eh bien! Bergeret, croyez-vous qu'elle a répondu 0,954?

— Non, je ne le crois pas, dit M. Bergeret.

— Elle n'a rien répondu, reprit M. Compagnon, rien du tout. Elle est restée muette. J'ai dit : « Comment sainte Radegonde ne sait-elle pas le logarithme de 9? C'est incroyable! » Il y avait là des colonels en retraite, des prêtres, des dames âgées et des médecins russes. Ils semblaient consternés, et le nez de Lacarelle lui pendait

jusqu'au nombril. Je me suis enfui sous la réprobation générale.

Tandis que M. Compagnon et M. Bergeret traversaient la place en devisant de la sorte, ils rencontrèrent M. Roux qui allait semant par la ville ses cartes de visite à foison. Car il était fort répandu.

— Voilà mon meilleur élève, dit M. Bergeret.

— Il a l'air d'un gars solide, dit M. Compagnon, qui estimait la force. Pourquoi diable fait-il du latin?

Sur quoi, M. Bergeret, piqué, demanda au professeur de mathématiques s'il croyait que l'étude des langues classiques dût être exclusivement réservée aux hommes infirmes, débiles, malingres et difformes.

Mais déjà M. Roux, saluant les deux professeurs, découvrait dans un sourire ses dents de jeune loup. Il était content. Son génie heureux, qui avait découvert le secret du métier militaire, venait de remporter un nouvel avantage. M. Roux avait obtenu, ce matin même, un congé de quinze jours pour se guérir d'une lésion indéfinie et peu sensible du genou.

— Heureux homme! s'écria M. Bergeret. Pour tromper, il n'a pas même besoin de mentir.

Puis, se tournant vers M. Compagnon :

— Monsieur Roux, mon élève, ajouta-t-il, est l'espoir de la métrique latine. Mais, par un étrange contraste, ce jeune humaniste, qui mesure si rigoureusement les vers d'Horace et de Catulle, compose lui-même en français des vers qu'il ne scande pas avec exactitude, et dont je ne puis, je l'avoue, saisir le rythme indéterminé. En un mot, monsieur Roux fait des vers libres.

— Vraiment? dit M. Compagnon avec politesse.

M. Bergeret, qui était curieux de s'instruire et ami des nouveautés, pria M. Roux de réciter son poème le plus récent, *la Métamorphose de la Nymphé*, qu'on ne connaissait pas encore.

— Voyons cela, dit M. Compagnon. Je me mets à votre gauche, monsieur Roux, pour vous donner ma bonne oreille.

Et M. Roux commença de dire d'une voix lente, prolongée et chantante *la Métamorphose de la Nymphé*. Il dit, en des vers coupés çà et là par le roulement des camions :

La nymphé blanche
Qui coule à pleines hanches,
Le long du rivage arrondi
Et de l'île où les saules grisâtres
Mettent à ses flancs la ceinture d'Ève,
En feuillages ovales,
Et qui fuit pâle.

Puis il fit paraître, en des tableaux changeants :

De vertes berges,
Avec l'auberge
Et les fritures de goujons.

La nymphé s'échappe, inquiète, troublée.
Elle approche de la ville; et la métamorphose s'accomplit.

La pierre du quai dur lui rabote les hanches,
Sa poitrine est hérissée d'un poil rude,
Et noire de charbons, que délaye la sueur,
La nymphé est devenue un débardeur.
Et là-bas est le dock
Pour le coke.

LE MANNEQUIN D'OSIER

Et le poète chanta le fleuve traversant la cité.

Et le fleuve, d'ores en avant municipal et historique,
Et dignement d'archives, d'annales, de fastes,
De gloire.
Prenant du sérieux et même du morose
De pierre grise,
Se traîne sous la lourde ombre basilicale
Que hantent encore des Eudes, des Adalberts,
Dans les orfrois passés,
Évêques qui ne bénissent pas les noyés anonymes,
Anonymes,
Non plus des corps, mais des outres,
Qui vont outre,
Le long des îles en forme de bateaux plats
Avec, pour mâtures, des tuyaux de cheminées
Et les noyés vont outre.
Mais arrête-toi aux parapets doctes
Où, dans les boîtes, git mainte anecdote,
Et le grimoire à tranches rouges sur lequel le platane
Fait pleuvoir ses feuilles,
Il se peut que, là, tu découvres une bonne écriture :
Car tu n'ignores pas la vertu des runes
Ni le pouvoir des signes tracés sur les lames.

— C'est très bien, dit M. Compagnon, qui ne détestait pas la littérature, mais qui, faute d'habitude, n'aurait pas facilement distingué un vers de Racine d'un vers de Mallarmé.

Et M. Bergeret songea :

« Si pourtant c'était un chef-d'œuvre? »

Et, de peur d'offenser la beauté inconnue, il serra en silence la main du poète.

V

EN sortant de chez le doyen, M. Bergeret rencontra madame de Gromance qui revenait de la messe. Il en eut du plaisir, estimant que la vue d'une jolie femme est une bonne fortune pour un honnête homme. Madame de Gromance lui paraissait la plus désirable des femmes. Il lui savait gré de s'habiller avec cet art savant et discret, qu'elle possédait seule dans la ville, et de montrer dans son allure une taille souple et des reins agiles, images d'une réalité non permise à l'humaniste obscur et pauvre, mais dont il pouvait du moins illustrer à propos un vers d'Horace, d'Ovide ou de Martial. Il lui était reconnaissant d'être aimable et de laisser traîner après elle un parfum d'amour. Au dedans de lui-même, il la remerciait comme

d'une grâce de cette facilité de cœur, à laquelle pourtant il n'espérait point d'avoir part. Étranger à la société aristocratique, il n'avait jamais pénétré chez cette dame, et c'est par grand hasard qu'aux fêtes de Jeanne d'Arc, après la cavalcade, il lui avait été présenté dans la tribune de M. de Terremondre. Au reste, comme il était un sage et qu'il avait le sentiment de l'harmonie, il ne souhaitait point de l'approcher. Il lui suffisait de saisir par hasard cette jolie figure au passage et de se rappeler en la voyant les récits qu'on faisait d'elle dans la boutique de Paillot. Il lui devait quelque joie et il lui en gardait une espèce de gratitude.

Ce matin du premier jour de l'an, dès qu'il la vit, sous le porche de Saint-Exupère, relevant d'une main sa jupe de manière à marquer la molle flexion du genou, et tenant de l'autre son grand missel relié en maroquin rouge, il lui fit une petite oraison mentale pour la remercier d'être le fin plaisir et la fable charmante de toute la ville. Et il mit cette idée dans son sourire, en la voyant.

Madame de Gromance ne concevait pas tout à fait comme M. Bergeret la gloire d'une femme. Elle y mêlait beaucoup d'intérêts sociaux et gardait des ménagements, étant du monde. Comme elle n'ignorait pas ce qu'on pensait d'elle dans la région, elle faisait froide mine aux gens à qui elle n'avait pas envie de plaire. M. Bergeret était de ceux-là. Elle trouva son sourire impertinent, et elle y répondit par un regard hautain qui le fit rougir. Poursuivant son chemin, il se dit d'un cœur contrit :

« Elle a été rosse. Mais j'avais été mufle. Je le sens à présent. Je connais trop tard l'impertinence de mon sou-

rire qui lui disait : « Vous êtes un plaisir public. » Cette délicieuse créature n'est pas un philosophe affranchi des préjugés vulgaires. Elle ne pouvait me comprendre; elle ne pouvait savoir que je tiens sa beauté pour une des plus grandes vertus du monde et l'usage qu'elle en fait pour une magistrature très auguste. J'ai manqué de tact. Et j'en ai honte. J'ai, comme tous les honnêtes gens, transgressé quelques-unes des lois humaines; et je n'en ai point de repentir. Mais certaines actions de ma vie, qui se sont trouvées contraires à ces délicatesses imperceptibles et supérieures, qu'on nomme les convenances, m'ont laissé des regrets cuisants et une sorte de remords. En ce moment, j'ai envie de me cacher, par vergogne. Je fuirai désormais l'approche agréable de cette dame à la taille flexible, *crispum... docta movere latus*. J'ai bien mal commencé l'année! »

— Je vous la souhaite bonne, dit une voix dans une barbe, sous un chapeau de paille.

C'était M. Mazure, l'archiviste départemental. Depuis que le ministre lui avait refusé les palmes académiques pour insuffisance de titres et que toutes les sociétés de la ville négligeaient de rendre des visites à madame Mazure, pour la secrète raison qu'elle avait été la cuisinière et la concubine des deux archivistes antérieurement préposés à la garde des archives départementales, M. Mazure avait pris en horreur le gouvernement, le monde en dégoût, et il était tombé dans une misanthropie noire.

En ce jour de visites amicales ou respectueuses, pour mieux montrer son mépris du genre humain, il avait revêtu un tricot sordide, dont le lainage bleuâtre parais-

sait sous son paletot aux boutonnères déchirées, il avait coiffé un chapeau de paille défoncé que la bonne Marguerite, sa femme, avait mis sur le cerisier du jardin, dans la saison des cerises. Aussi regarda-t-il avec pitié la cravate blanche de M. Bergeret.

— Vous venez, lui dit-il, de tirer votre chapeau à une fameuse coquine.

M. Bergeret n'entendit pas sans souffrance un langage si disgracieux et si peu philosophique. Mais il pardonnait beaucoup à la misanthropie, et c'est avec douceur qu'il s'efforça de reprendre M. Mazure sur l'indélicatesse de son propos.

— Mon cher monsieur Mazure, j'attendais de votre science profonde un jugement plus équitable sur une dame qui ne fait de mal à personne, bien au contraire.

M. Mazure répliqua sèchement qu'il n'aimait pas les farceuses. Ce n'était pas de sa part l'expression d'un sentiment sincère. M. Mazure n'avait pas proprement une doctrine morale. Mais il s'entêtait dans sa mauvaise humeur.

— Allons! dit M. Bergeret en soupirant, je reconnais le tort de madame de Gromance. Elle est née cent cinquante ans trop tard. Dans la société du XVIII^e siècle elle n'aurait pas encouru le blâme d'un homme d'esprit.

M. Mazure, flatté, se radoucit. Il n'était pas un puritain farouche. Mais il respectait le mariage civil auquel les législateurs de la Révolution avaient communiqué une dignité nouvelle. Il ne niait pas pour cela les droits du cœur et des sens. Il admettait les femmes légères en même temps que les matrones.

— A propos, ajouta-t-il, comment va madame Bergeret?

Le vent du nord soufflait sur la place Saint-Exupère et M. Bergeret voyait le nez de M. Mazure rougir sous le bord rabattu du chapeau de paille. Lui-même avait froid aux pieds, aux genoux, et il pensait à madame de Gromance pour se remettre un peu de chaleur et de joie dans les veines.

La boutique de Paillot n'était pas ouverte. Les deux savants se voyaient sans feu ni lieu et ils se regardaient l'un l'autre avec une tristesse sympathique.

Et M. Bergeret se disait en lui-même, d'un cœur amical :

« Quand j'aurai quitté ce compagnon dont la pensée est courte et grossière, je retomberai dans la solitude de cette ville hostile ; ce sera horrible. »

Ses pieds restaient attachés aux pavés pointus de la place, tandis que le vent lui brûlait les oreilles.

— Je vous reconduis jusqu'à votre porte, lui dit l'archiviste.

Et ils allèrent tous deux, côte à côte, saluant çà et là des citadins en habits du dimanche qui portaient des sacs de bonbons et des polichinelles.

— Cette comtesse de Gromance, dit l'archiviste, est une Chapon. On ne connaît qu'un Chapon : son père, le plus franc fesse-mathieu de la province. Mais j'ai déniché le dossier des Gromance, qui appartiennent à la petite noblesse de la région. Il y a une demoiselle Cécile de Gromance qui se fit faire en 1815 un enfant par un Cosaque. Ce sera un joli sujet d'article pour une feuille locale. J'en prépare toute une série.

M. Mazure disait vrai. Ennemi farouche de ses compatriotes, chaque jour, du lever au coucher du soleil, seul

en son grenier poudreux, sous le toit de la préfecture, il compulsait furieusement les six cent trente-sept mille layettes qui y étaient entassées, à la seule fin d'y découvrir des anecdotes scandaleuses sur les principales familles du département. Et là, dans l'amas des parchemins gothiques et des papiers timbrés par deux siècles de fiscaux aux armes de six rois, de deux empereurs et de trois républiques, il riait dans la poussière, en soulevant les témoignages, à demi dévorés par les vers et par les souris, des crimes anciens et des fautes expiées.

Et voici que, le long des tortueuses Tintelleries, il entretenait de ces trouvailles cruelles M. Bergeret, indulgent aux fautes des aïeux et curieux seulement de mœurs et d'usages. Mazure avait trouvé, disait-il, dans les archives, un Terremondre qui, terroriste et président du club des Sans-Culottes dans sa ville en 1793, avait changé ses prénoms de Nicolas-Eustache en ceux de Marat-Peuplier. Et Mazure s'était hâté de fournir à son collègue de la Société d'archéologie, M. Jean de Terremondre, monarchiste rallié et clérical, des notes sur cet aïeul oublié, Marat-Peuplier Terremondre, auteur d'un hymne à sainte Guillotine. Il avait aussi découvert un arrière-grand-oncle du vicaire général de l'archevêché, un sieur de Goulet, ou plus exactement, comme il signait lui-même, un Goulet-Trocard, qui, fournisseur aux armées, avait été condamné aux travaux forcés, en 1812, pour avoir livré, au lieu de bœuf, la viande de chevaux morveux. Et les pièces de ce procès avaient été publiées dans la feuille avancée du département. M. Mazure annonçait des révélations plus terribles encore sur la famille Laprat, pleine



d'incestes; la famille Courtrai, flétrie dans un de ses membres, pour haute trahison, en 1814; la famille Dellion, enrichie par l'agiotage sur les blés; la famille Quatrebarbe, qui sort de deux chauffeurs, un homme et une femme, pendus à un arbre de la côte Duroc, sous le Consulat, par les habitants eux-mêmes. Et l'on rencontrait encore, aux environs de 1860, des vieillards qui se rappelaient avoir vu, dans leur enfance, sous la branche d'un chêne, une forme humaine autour de laquelle flottait une longue chevelure noire, dont s'effrayaient les chevaux.

— Elle resta pendue trois ans, s'écria l'archiviste, et c'est la propre grand'mère d'Hyacinthe Quatrebarbe, l'architecte diocésain!

— C'est fort curieux, mais il faut garder cela pour nous, dit M. Bergeret.

Mazure ne l'écoutait pas. Il voulait tout publier, tout faire paraître, malgré le préfet, M. Worms-Clavelin, qui disait sagement : « On doit éviter les sujets de scandale et les motifs de division, » et qui menaçait l'archiviste de le faire révoquer s'il continuait la divulgation des vieux secrets de famille.

— Ah! s'écria Mazure en ricanant dans sa barbe emmêlée, on saura qu'en 1815 une demoiselle de Gromance a fait un petit Cosaque.

Depuis un moment déjà, M. Bergeret, arrivé à sa porte, tenait le bouton de la sonnette :

— Que cela est peu de chose! dit-il. Cette pauvre demoiselle a fait ce qu'elle a pu. Elle est morte, le petit Cosaque est mort. Laissons leur mémoire en paix, ou, si nous la

réveillons un moment, que ce soit avec indulgence. Quelle ardeur vous emporte, mon cher monsieur Mazure ?

— L'ardeur de la justice.

M. Bergeret tira le cordon de la sonnette :

— Adieu, monsieur Mazure, ne soyez pas juste et soyez indulgent. C'est la bonne année que je vous souhaite.

M. Bergeret regarda, par la vitre sale de la loge, s'il n'y avait pas quelque lettre ou quelque papier dans sa case : la curiosité subsistait dans son esprit des lettres envoyées de loin et des revues littéraires. Mais il ne trouva que des cartes de visite qui lui représentaient des personnes aussi minces et pâles que les cartes elles-mêmes, et une note de mademoiselle Rose, modiste aux Tintelleries. En jetant les yeux sur cette note, il songea que madame Bergeret devenait dépensière, et que la maison se faisait lourde. Il en sentait le poids sur ses épaules et il lui semblait, dans le vestibule, porter sur son dos le plancher de son appartement avec le piano du salon et la terrible armoire à robes où s'engouffrait tout son peu d'argent et qui était toujours vide. Ainsi opprimé par des pensées domestiques, il saisit la rampe de fer, qui déroulait en courbes lentes son grillage fleuri, et commença de gravir, la tête basse et le souffle court, les marches de pierre, aujourd'hui noircies, usées, fendues, rapiécées, garnies de briques effritées et de carrelages ignobles, et qu'aux jours anciens de leur claire nouveauté enjambaient à l'envi les gentils-hommes et les jolies filles pressés d'aller faire leur cour au traitant Pauquet, enrichi des dépouilles de toute la province. Car M. Bergeret logeait dans l'hôtel Pauquet de Sainte-Croix, déchu de sa gloire, dépouillé de ses richesses,

déshonoré par un étage de plâtre qui avait pris la place de son élégant attique et de son toit majestueux, offusqué par les hautes bâtisses élevées de tous côtés sur ses jardins aux mille statues, sur ses pièces d'eau, sur son parc et jusque dans sa cour d'honneur où Pauquet avait fait élever un monument allégorique à son roi qui lui faisait rendre gorge tous les cinq ou six ans, et le laissait à nouveau se gorger d'or.

Cette cour, bordée d'un superbe portique toscan, avait disparu lors de la rectification, en 1857, de l'alignement des Tintelleries. Et l'hôtel Pauquet de Sainte-Croix n'était plus qu'une disgracieuse maison de rapport, fort mal tenue par le vieux couple des portiers Gaubert, qui méprisaient M. Bergeret pour sa douceur et n'admiraient point sa libéralité réelle, parce que c'était celle d'un homme peu riche, tandis qu'ils considéraient avec respect ce que donnait M. Raynaud qui donnait peu, mais aurait pu donner beaucoup, et dont la pièce de cent sous avait cela de beau qu'elle venait d'un trésor.

M. Bergeret, parvenu au premier étage, où logeait ce M. Raynaud, propriétaire de terrains situés dans le quartier de la nouvelle gare, regarda, selon sa coutume, le bas-relief qui surmontait la porte. On y voyait le vieux Silène sur son âne parmi des nymphes. C'est tout ce qui restait de la décoration intérieure de l'hôtel qui avait été construit vers la fin du règne de Louis XV, à l'époque où le style français voulut être antique et, trop heureux pour y parvenir, acquit cette pureté, cette fermeté, cette noblesse élégante qu'on remarque particulièrement dans les plans de Gabriel. Et précisément l'hôtel Pauquet de Sainte-Croix

avait été dessiné par un élève de cet architecte excellent. Mais on l'avait déshonoré avec méthode. Si, par économie, et pour épargner un peu de peine et d'argent, on n'avait pas arraché le petit bas-relief de Silène et des nymphes, du moins l'avait-on peint à l'huile, comme tout l'escalier, avec un décor imitant le granit rouge. Une tradition locale voulait que ce Silène fût le portrait du traitant Pauquet, qui passait pour l'homme le plus laid de son temps et le plus aimé des femmes ; mais M. Bergeret, sans être grand connaisseur en art, retrouvait dans cette figure, à la fois grotesque et sublime, du vieillard divin, un type consacré par les deux antiquités et par la Renaissance. Il se gardait de tomber dans l'erreur commune ; pourtant ce Silène entouré de nymphes ramenait par un facile détour sa pensée sur ce Pauquet qui avait joui de tous les biens de ce monde dans les mêmes murs où lui-même menait une vie ingrate et difficile.

« Ce financier, songeait-il sur le palier, prenait de l'argent au roi qui lui en prenait. Ainsi s'établissait l'équilibre. Il ne conviendrait pas de vanter excessivement les finances de la monarchie puisque, finalement, le déficit causa la fin du régime. Mais ce point est à noter qu'alors le roi était l'unique propriétaire des biens meubles et immeubles du royaume. Toute maison appartenait au roi, en foi de quoi le sujet qui en avait la jouissance faisait mettre les armes royales sur la plaque du foyer. Ce n'est pas dans l'exercice du droit de réquisition, mais comme propriétaire, que Louis XIV envoyait à la monnaie la vaisselle plate de ses sujets pour payer les frais de la guerre. Il faisait fondre même les trésors des églises et j'ai lu

récemment qu'il avait fait enlever les ex-voto de Notre-Dame de Liesse, en Picardie, parmi lesquels se trouvait le sein que la reine de Pologne y avait déposé en reconnaissance de sa guérison miraculeuse. Tout alors appartenait au roi, c'est-à-dire à l'État. Et ni les socialistes qui réclament aujourd'hui la nationalisation des propriétés privées, ni les propriétaires qui entendent conserver leur bien ne prennent garde que cette nationalisation serait en quelque sorte un retour à l'ancien régime. On goûte un plaisir philosophique à considérer que la Révolution a été faite en définitive pour les acquéreurs de biens nationaux et que la Déclaration des droits de l'homme est devenue la charte des propriétaires.

» Ce Pauquet, qui faisait venir ici les plus jolies filles de l'Opéra, n'était pas chevalier de Saint-Louis. Il serait aujourd'hui commandeur de la Légion d'honneur et les ministres des Finances viendraient prendre ses ordres. Il avait les jouissances de l'argent; il en aurait maintenant les honneurs. Car l'argent est devenu honorable. C'est notre unique noblesse. Et nous n'avons détruit les autres que pour mettre à la place cette noblesse, la plus oppressive, la plus insolente et la plus puissante de toutes. »

M. Bergeret fut distrait en cet endroit de ses réflexions par une compagnie d'hommes, de femmes et d'enfants qui sortaient de chez M. Raynaud. Il discerna que c'était la troupe des parents pauvres, venus pour souhaiter la bonne année au vieillard, et il crut voir qu'ils avaient le nez long sous leurs chapeaux neufs. Il continua de monter l'escalier, car il demeurait au troisième étage, qu'il nommait volontiers la troisième chambre, pour parler comme au

xvii^e siècle. Et, pour illustrer ce terme vieilli, volontiers il citait les vers de La Fontaine :

Que sert à vos pareils de lire incessamment?
Ils sont toujours logés à la troisième chambre,
Vêtus au mois de juin comme au mois de décembre,
Ayant pour tout laquais leur ombre seulement.

Peut-être faisait-il abus de ces vers, et de cette façon de dire, qui exaspérait madame Bergeret, fière d'occuper un appartement au centre de la ville, dans une maison bien habitée.

« Gagnons, se dit-il, la troisième chambre. »

Il tira sa montre et vit qu'il était onze heures. Il avait dit qu'il ne rentrerait qu'à midi, comptant passer une heure dans la boutique de Paillot. Mais il en avait trouvé les volets clos. Les jours de fête et les dimanches lui étaient pénibles, pour cette seule raison que la librairie était fermée ces jours-là. Il n'avait pu faire sa visite coutumière à Paillot, et il lui en restait un malaise.

Parvenu au troisième étage, il coula sans bruit sa clef dans la serrure et entra de son pas timide dans la salle à manger. C'était une pièce assez sombre sur laquelle M. Bergeret n'avait pas d'opinion arrêtée, mais que madame Bergeret jugeait de bon goût à cause de la suspension de cuivre qui surmontait la table, des chaises et du buffet de chêne sculpté qui composaient l'ameublement, de l'étagère d'acajou, chargée de petites tasses, et surtout à cause des assiettes de faïence peinte qui garnissaient le mur. En pénétrant dans cette pièce par l'antichambre noire, on avait à main gauche la porte du cabinet de travail, à main

droite la porte du salon. M. Bergeret avait coutume, en rentrant chez lui, de passer à gauche dans son cabinet où il trouvait ses pantoufles, ses livres, la solitude. Cette fois, il se dirigea à droite, sans motif, sans raison, sans aucun sentiment. Il tourna le bouton de la serrure, poussa la porte, fit un pas et se trouva dans le salon.

Il vit alors sur le canapé des formes humaines enlacées dans une attitude violente qui tenait de l'amour et de la lutte et qui, dans le fait, était celle de la volupté. Madame Bergeret avait la tête renversée et cachée, mais l'expression de ses sentiments paraissait sur ses bas rouges amplement découverts. La physionomie de M. Roux présentait cet air tendu, grave, fixe, maniaque qui ne trompe pas, bien qu'on ait peu l'occasion de l'observer, et qui s'accordait avec le désordre de ses vêtements. Au reste, tout se transforma en moins d'une seconde. Et M. Bergeret n'eut plus sous les yeux que deux personnes tout à fait différentes de celles qu'il avait surprises; deux personnes gênées dans leur maintien, d'aspect bizarre, un peu comique. Il aurait cru s'être trompé, si la première image ne s'était gravée dans ses yeux avec une force égale à sa rapidité.

VI

A LA vue de cette flagrante action, le premier mouvement de M. Bergeret fut celui d'un homme simple et violent et d'un animal féroce. Issu d'une longue suite d'aïeux inconnus, parmi lesquels se trouvaient nécessairement des âmes rudes et barbares, héritier de ces générations innombrables d'hommes, d'anthropoïdes et de bêtes sauvages dont nous sortons tous, le maître de conférences à la Faculté des lettres avait acquis, avec les germes de la vie, les instincts destructeurs de l'antique humanité. Sous le choc, ces instincts s'éveillèrent. Il eut soif de carnage et voulut tuer M. Roux et madame Bergeret. Mais il le voulut sans force et sans durée. Il en était de sa férocité comme des quatre dents de loup qu'il avait dans la bouche et

comme des ongles de carnassiers qui armaient ses doigts; la vigueur première en était bien diminuée. Enfin M. Bergeret pensa tuer M. Roux et madame Bergeret, mais il le pensa peu. Il fut sauvage et cruel, mais il le fut très médiocrement et durant un espace de temps si bref, que nul acte ne put suivre le sentiment et que l'expression même de ce sentiment échappa par sa rapidité aux deux témoins intéressés à la surprendre. En moins d'une seconde, M. Bergeret cessa d'être purement instinctif, primitif et destructeur, sans cesser toutefois d'être jaloux et irrité. Au contraire, son indignation s'accrut. Dans ce nouvel état, sa pensée n'était plus simple; elle devenait sociale; il y roulait confusément des débris de vieilles théologies, des fragments du Décalogue, des lambeaux d'éthique, des maximes grecques, écossaises, allemandes, françaises, des morceaux épars de législation morale qui, battant son cerveau comme des pierres à fusil, le mettaient en feu. Il se sentit patriarche, père de famille à la façon romaine, seigneur et justicier. Il eut l'idée vertueuse de punir les coupables. Après avoir voulu tuer madame Bergeret et M. Roux par instinct sanguinaire, il voulait les tuer par considération pour la justice. Il prononça contre eux des peines ignominieuses et terribles. Il épuisa sur eux les sévérités des coutumes gothiques. Ce passage à travers les âges des sociétés constituées fut plus long que le premier. Il dura deux secondes entières, pendant lesquelles les deux complices introduisirent dans leur attitude des changements assez discrets pour n'être point remarqués et si essentiels que le caractère de leurs relations en était complètement transformé.

Enfin, les idées religieuses et morales s'étant toutes abîmées les unes sur les autres dans son esprit, M. Bergeret n'éprouvait plus qu'une impression de malaise et il sentait le dégoût recouvrir comme une vaste nappe d'eau sale les flammes de sa colère. Trois secondes pleines s'étaient écoulées et il n'avait point agi, et il était plongé dans un abîme d'irrésolution. Par un instinct obscur et confus, mais qui tenait à son caractère, il avait, dès l'abord, détourné ses regards du canapé, et il les fixait sur le guéridon placé près de la porte, et qui était recouvert d'un tapis de coton olive sur lequel des chevaliers du moyen âge étaient imprimés en couleur. Et ce tissu imitait la vieille tapisserie. M. Bergeret, durant ces trois secondes interminables, avait nettement distingué un petit page qui tenait le casque d'un des chevaliers du tapis. Tout à coup, sur le guéridon, parmi les livres reliés en toile rouge et dorés que madame Bergeret y déposait comme de nobles ornements, il reconnut, à la couverture jaune, le *Bulletin de la Faculté*, qu'il y avait laissé lui-même la veille au soir. La vue de cette brochure lui suggéra l'action la plus conforme à son génie. Il étendit la main, saisit le bulletin et sortit de ce salon où il avait eu la funeste idée d'entrer.

Seul dans la salle à manger, il se trouva malheureux et accablé. Il se tenait aux chaises pour ne pas tomber et il aurait senti de la douceur à pleurer. Mais sa disgrâce avait une amertume et comme un caustique qui lui séchait les larmes dans les yeux. Cette petite salle à manger qu'il avait traversée quelques secondes auparavant, il lui semblait que, s'il l'avait déjà vue, c'était dans une autre

vie. Il lui semblait que c'était dans une existence antérieure et lointaine qu'il avait vécu familièrement avec le petit buffet de chêne sculpté, les étagères d'acajou chargées de petites tasses peintes, les assiettes de faïence pendues au mur, qu'il s'était assis à cette table ronde entre sa femme et ses filles. Ce n'était pas son bonheur qui était détruit (il n'avait jamais été heureux), c'était sa pauvre vie domestique, son existence intime, déjà si froide et pénible, maintenant déshonorée et renversée, dont il ne subsistait plus rien.

Quand la jeune Euphémie vint mettre le couvert, il tressaillit comme devant une des ombres de ce petit monde évanoui dans lequel il avait vécu jadis.

Il alla s'enfermer dans son cabinet, s'assit devant sa table, ouvrit au hasard le *Bulletin de la Faculté*, se posa soigneusement la tête dans les mains, et lut par habitude.

Il lut :

« *Notes sur la pureté de la langue.* Les langues sont semblables à d'antiques forêts où les mots ont poussé comme ils ont voulu ou comme ils ont pu. Il y en a de bizarres et même de monstrueux. Ils forment, réunis dans le discours, de magnifiques harmonies, et il serait barbare de les tailler comme les tilleuls des promenades publiques. Il faut respecter ce que le grand descriptif nomme *la cime indéterminée...* »

« Et mes filles! pensa M. Bergeret. Elle aurait dû penser à elles. Elle aurait dû penser à nos filles... »

Puis il lut sans comprendre :

« Certes, tel mot est un monstre. Nous disons *le lendemain*, c'est-à-dire *le le en demain*, et il est clair qu'il

faudrait dire *l'endemain*; nous disons *le lierre* pour *l'ierre*, qui serait seul régulier. Le langage sort d'un fond populaire. Il est plein d'ignorances, d'erreurs, de fantaisies, et ses plus grandes beautés sont ingénues. Il a été fait par des ignorants qui ne connaissaient que la nature. Il nous vient de loin, et ceux qui nous l'ont transmis n'étaient pas des grammairiens de la force de Noël et Chapsal. »

Et il songeait :

« A son âge, dans sa condition modeste, difficile!... car je comprends qu'une femme belle, oisive, sollicitée... Mais elle! »

Et comme il était liseur, il lisait malgré lui :

« Usons-en comme d'un précieux héritage. Et n'y regardons pas de trop près. Pour parler et même pour écrire, il serait dangereux de s'inquiéter à l'excès des étymologies... »

— Et lui, mon élève préféré, que j'ai admis dans ma maison... ne devait-il pas?...

« L'étymologie nous apprend que *Dieu* est *ce qui brille*, et que *l'âme* est un *souffle*, mais l'humanité a mis dans ces vieux mots des sens qu'ils ne contenaient pas d'abord... »

— Adultère!

Ce mot lui vint aux lèvres si net qu'il crut le sentir dans sa bouche comme une plaquette de métal, comme une mince médaille. Adultère!...

Il se représenta soudain tout ce que ce mot contenait d'usuel, de domestique, de ridicule, de gauchement tragique ou de platement comique, de saugrenu, de biscornu; et, dans sa tristesse, il ricana.

Ayant beaucoup pratiqué Rabelais, La Fontaine et Molière, il se donna proprement le nom qu'il savait, à n'en point douter, lui être convenable. Mais il cessa de rire si tant est qu'il avait ri.

« Sans doute, se dit-il, cette aventure est petite et commune. Mais, étant moi-même petit dans la communauté humaine, j'y suis proportionné; il me paraît qu'elle est considérable pour moi, et je ne dois pas avoir honte de la douleur qu'elle me cause. »

Et, par l'effet de cette pensée, il entra dans sa douleur et s'en enveloppa. Pris, comme un malade, d'une grande pitié de soi, il chassait les images pénibles et les idées importunes qui se reformaient sans cesse dans sa tête brûlante. Ce qu'il avait vu lui donnait un grand déplaisir physique, dont il s'appliqua tout de suite à rechercher la cause, parce qu'il avait l'esprit naturellement philosophique.

« Les objets, se dit-il, qui se rapportent aux plus violents désirs dont se puissent émouvoir la chair et le sang ne sauraient être considérés avec indifférence, et, dès qu'ils n'inspirent pas la volupté, ils soulèvent le dégoût. Ce n'est pas que madame Bergeret fût capable par elle-même de me faire passer par ces alternatives; mais enfin elle est une des formes les moins aimables, à la vérité, et, pour moi, les moins mystérieuses, mais toutefois les plus caractéristiques et les mieux déterminées, de cette Vénus, volupté des hommes et des dieux. Et son image, associée à celle de monsieur Roux, mon élève, dans un mouvement commun, et dans un sentiment mutuel, la ramenait précisément au type élémentaire dont je dis qu'il

ne peut inspirer que l'attrait ou la répulsion. Ainsi voyons-nous que tout symbole érotique favorise ou contrarie le désir, et pour cela attire ou détourne le regard avec une égale force, selon la disposition physiologique des spectateurs et, parfois, selon les états successifs d'un même témoin.

» Cette observation nous amène à reconnaître la véritable raison qui fait que partout et de tout temps les actes érotiques furent accomplis secrètement, afin de ne pas causer dans le public des émotions violentes et contraires. On en vint même à cacher tout ce qui pouvait rappeler ces actes. Ainsi naquit la Pudeur, qui règne sur tous les hommes, et particulièrement chez les peuples lascifs. »

Et M. Bergeret songea :

« Une occasion m'a permis de découvrir l'origine de cette vertu qui n'est la plus variable de toutes que parce qu'elle est la plus universelle, la Pudeur, que les Grecs nommaient la Honte. Des préjugés fort ridicules se sont ajoutés à cette habitude qui prend son origine dans une disposition d'esprit propre à l'homme et commune à tous les hommes, et en ont obscurci le caractère. Mais je suis maintenant en état de constituer la véritable théorie de la Pudeur. Newton trouva sous un arbre, à meilleur compte, les lois de la gravitation. »

Ainsi songeait M. Bergeret dans son fauteuil. Mais les mouvements de son âme étaient si mal réglés que, tout aussitôt, il roula des yeux sanglants, grinça des dents et serra les poings jusqu'à s'enfoncer les ongles dans les paumes. C'était l'image de M. Roux, son élève, qui était venue se planter sous son regard avec une exactitude

impitoyable, dans cet état qui ne doit pas être vu, pour les raisons que le maître de conférences venait de déduire excellemment. M. Bergeret n'était pas privé de cette faculté qu'on nomme la mémoire visuelle. Sans avoir l'œil riche de souvenirs, comme le peintre qui emmagasine d'immenses et innombrables tableaux dans un pli de son cerveau, il se représentait sans trop d'effort et assez fidèlement les spectacles anciens qui avaient intéressé son regard; il gardait soigneusement dans l'album de sa mémoire l'esquisse d'un bel arbre, d'une femme gracieuse, qui s'étaient une fois peints sous ses prunelles. Mais jamais image mentale ne lui était apparue nette, précise, colorée, à la fois minutieuse et forte, pleine, compacte, solide, puissante, comme lui apparaissait audacieusement à cette heure M. Roux, son élève, uni à madame Bergeret. Cette représentation, entièrement conforme à la réalité, était odieuse; elle était inique, en ce qu'elle prolongeait indéfiniment une action d'elle-même fugitive. L'illusion parfaite qu'elle produisait revêtait les caractères d'une obstination cynique et d'une intolérable permanence. Et M. Bergeret, cette fois encore, eut envie de tuer M. Roux, son élève. Il en fit le geste, il en eut une idée forte comme un acte, dont il resta accablé.

Puis il réfléchit et, lentement, mollement, il s'égara dans un dédale d'incertitudes et de contradictions. Ses idées se diluaient, mêlaient, fondaient leurs teintes, comme des gouttes d'aquarelle dans un verre d'eau. Et bientôt il perdit jusqu'à l'intelligence de l'événement.

Il promena ses malheureux regards autour de lui, examina les fleurs du papier de tenture et remarqua qu'il

y avait des bouquets mal raccordés, en sorte que des moitiés d'œillets rouges ne se rejoignaient pas. Il regarda ses livres rangés sur les tablettes de sapin. Il regarda la petite pelote de soie et de crochet que madame Bergeret avait faite elle-même et lui avait donnée, quelques années auparavant, pour sa fête. Alors il s'attendrit à la pensée de l'intimité rompue. Il n'avait jamais beaucoup aimé cette femme, qu'il avait épousée sur des conseils d'amis, dans l'incapacité où il était de s'occuper de ses propres affaires. Il ne l'aimait plus. Mais elle était une grande part de sa vie. Il songea à ses filles, en ce moment auprès de leur tante à Arcachon, à Pauline, l'aînée, qui lui ressemblait et qui était sa préférée. Et il pleura.

Tout à coup, il vit à travers ses larmes le mannequin d'osier sur lequel madame Bergeret taillait ses robes et qu'elle avait coutume de placer dans le cabinet de M. Bergeret, devant la bibliothèque, sans entendre les murmures du professeur qui se plaignait d'embrasser et de promener cette femme d'osier chaque fois qu'il lui fallait prendre des livres sur les rayons. De tout temps, M. Bergeret s'était senti agacé par cette machine qui lui rappelait à la fois les cages à poulet des paysans et une certaine idole de jonc tressé, à forme humaine, qu'il voyait, quand il était petit, sur une des estampes de son histoire ancienne, et dans laquelle les Phéniciens brûlaient, disait-on, des enfants. Mais elle lui rappelait surtout madame Bergeret, et, bien que cette chose fût sans tête, il s'attendait sans cesse à l'entendre glapir, gémir et gronder. Cette fois la chose sans tête lui parut madame Bergeret elle-même, madame Bergeret odieuse et grotesque. Il se jeta

sur elle, l'étreignit, fit craquer sous ses doigts, comme les cartilages des côtes, l'osier du corsage, la renversa, la foula aux pieds, l'emporta gémissante et mutilée, et la jeta par la fenêtre dans la cour du tonnelier Lenfant, où elle s'abîma parmi des seaux et des baquets. Il avait conscience d'avoir accompli une action symbolique à la vérité, mais absurde néanmoins et ridicule. Il en éprouvait en somme quelque soulagement. Et, quand la jeune Euphémie vint lui dire que le déjeuner refroidissait, il haussa les épaules, traversa résolument la salle à manger encore déserte, prit son chapeau dans l'antichambre et descendit l'escalier.

Sous la porte cochère, il s'aperçut qu'il ne savait où aller ni que faire, et qu'il n'avait pris aucune résolution. Quand il fut dehors, il remarqua qu'il pleuvait et qu'il n'avait pas de parapluie. Il en éprouva une contrariété fort petite, qui lui fut pourtant une distraction. Comme il hésitait à se jeter sous l'averse, il aperçut sur le plâtre du mur, au-dessous de la sonnette, un dessin au charbon, tracé à portée du bras d'un enfant. C'était un bonhomme : deux points et deux raies dans un rond faisaient le visage, un ovale formait le corps ; les bras et les jambes étaient marqués par de simples lignes qui, jetées en rayons de roue, donnaient quelque gaieté à ce barbouillage, exécuté dans le style classique des polissonneries murales. Il était tracé depuis quelque temps déjà, car il portait des marques de frottement et avait été à demi effacé par endroits. Mais M. Bergeret le remarqua pour la première fois, parce que sans doute ses facultés d'observation venaient d'être mises en éveil.

« Un *grafitto!* » s'écria mentalement le professeur.

Et il prit garde que la tête de ce bonhomme était surmontée de deux cornes et qu'on avait écrit à côté, pour le faire reconnaître : *Bergeret*.

« On le savait! se dit-il à cette vue. Les polissons qui vont à l'école le publient sur les murs et je suis la fable de la ville. Cette femme me trompe peut-être depuis longtemps et avec toutes sortes de personnes. Ce *grafitto* seul m'instruit mieux que n'eût pu faire une longue et minutieuse enquête. »

Et sous la pluie, les pieds dans la boue, il examina le *grafitto*; il observa que les lettres de l'inscription étaient mal formées et que les lignes du dessin suivaient la pente de l'écriture.

Et il s'en alla, sous l'averse, songeant aux *grafitti* tracés jadis par des mains ignorantes sur les murs de Pompéi et maintenant déchiffrés, recueillis et illustrés par des philologues. Il songea au *grafitto* du Palatin, à ces traits hâtifs et maladroits dont un soldat oisif égratigna le mur du corps de garde.

« Voilà dix-huit siècles que ce soldat romain a fait la caricature de son camarade Alexandros, adorant un dieu à tête d'âne, mis en croix. Aucun monument de l'antiquité ne fut plus curieusement étudié que ce *grafitto* du Palatin. Il est reproduit dans un grand nombre de recueils. Maintenant j'ai, tout comme Alexandros, mon *grafitto*. Qu'un cataclysme, abîmant demain cette vilaine et triste ville, la réserve à la science du xxx^e siècle, et qu'en ce lointain avenir mon *grafitto* soit découvert, qu'en diront les savants? En comprendront-ils la symbolique grossière? Pourront-ils seulement épeler mon nom écrit avec les lettres d'un alphabet perdu? »

M. Bergeret gagna, sous une pluie fine, dans l'air fade, la place Saint-Exupère. Il vit, entre deux contreforts de l'église, l'échoppe qui portait une botte rouge pour enseigne. Alors, s'avisant que ses chaussures, fatiguées par un long usage, s'imprégnaient d'eau, et songeant qu'il se devait de prendre seul désormais le soin de ses habits, dont il s'était remis jusqu'à ce jour à madame Bergeret, il alla droit chez le savetier. Il le trouva qui piquait des clous dans une semelle.

— Bonjour, Piedagnel!

— Bien le bonjour, monsieur Bergeret! Qu'est-ce qu'il faut pour votre service, monsieur Bergeret?

Et le bonhomme, levant sur son client sa tête anguleuse, découvrit d'un sourire sa bouche édentée. Sa face maigre, où se creusait le trou noir des yeux et que terminait un menton saillant, avait le style dur et pauvre, le ton jaune, l'air malheureux des figures de pierre sculptées au portail de cette vieille église contre laquelle il était né, avait vécu et devait mourir.

— Soyez tranquille, monsieur Bergeret, j'ai votre peinture, et je sais que vous aimez à vous sentir à l'aise dans vos chaussures. Vous avez bien raison, monsieur Bergeret, de ne pas chercher à faire petit pied.

— Mais j'ai le cou-de-pied assez haut et la plante du pied cambrée, objecta M. Bergeret. Prenez-y garde!

M. Bergeret n'était pas vain de son pied. Mais il avait lu un jour que M. de Lamartine montrait avec orgueil son pied nu, hautement coudé et portant sur le sol en arche de pont. Et M. Bergeret s'autorisait de cet exemple pour goûter quelque plaisir à n'avoir pas le pied plat. Il

s'assit sur une chaise de paille garnie d'un vieux carré d'Aubusson et regarda l'échoppe et le savetier. Sur le mur, blanchi à la chaux et traversé de lézardes profondes, un brin de buis était passé dans les bras d'une croix de bois noir. Et le petit Christ de cuivre, cloué à cette croix, penchait la tête sur le savetier cloué à son tabouret, derrière le comptoir où s'entassaient les cuirs taillés et les formes de bois qui, toutes, portaient des rondelles de cuir à l'endroit où le pied que ces formes représentaient portait lui-même une excroissance douloureuse. Un petit poêle en fonte était chauffé à blanc, et l'on sentait une forte odeur de cuir et de cuisine.

— Je vois avec plaisir, dit M. Bergeret, que vous avez autant d'ouvrage que vous pouvez en désirer.

Mais le savetier fit entendre des plaintes obscures, confuses et vraies. Ce n'était plus comme autrefois. Maintenant on ne pouvait soutenir la concurrence de la grande confection. Le client achetait des chaussures toutes faites, dans des magasins à l'instar de Paris.

— Mes clients meurent, ajouta-t-il. J'ai perdu monsieur le curé Rieu. Il reste les ressemelages; mais c'est ingrat.

Et M. Bergeret fut pris de tristesse à la vue de ce savetier gothique, gémissant sous son petit crucifix. Il lui demanda avec un peu d'hésitation :

— Votre fils doit bien avoir vingt ans? Qu'est-il devenu?

— Firmin? vous savez peut-être, répondit le bonhomme, qu'il est parti du séminaire, parce qu'il n'avait pas la vocation. Ces messieurs ont eu la bonté de s'intéresser à lui, après l'avoir fait sortir de leur maison. Monsieur l'abbé Lantaigne lui a trouvé une place de précepteur en Poitou,

chez un marquis. Mais Firmin a refusé par rancune. Il est à Paris, répétiteur dans une institution de la rue Saint-Jacques, mais il ne gagne pas beaucoup.

Et le savetier ajouta tristement :

— Ce qu'il me faudrait...

Il n'acheva pas et reprit :

— Je suis veuf depuis douze ans. Ce qu'il me faudrait, c'est une femme, parce qu'il faut une femme pour tenir un ménage.

Il se tut, enfonça trois clous dans le cuir de la semelle et dit :

— Seulement il me faudrait une femme sérieuse.

Il s'était remis à sa besogne. Tout à coup, levant vers le ciel brumeux sa face morne et souffrante, il murmura :

— Et puis, c'est si triste d'être seul!

M. Bergeret eut un mouvement de joie. Il venait d'apercevoir Paillot sur le seuil de sa boutique. Il se leva :

— Bonjour, Piedagnel! Tenez le cou-de-pied assez haut surtout!

Mais le savetier, le retenant d'un regard suppliant, lui demanda s'il ne connaîtrait point, par hasard, une femme, pas toute jeune, travailleuse, une veuve, qui voudrait épouser un veuf ayant un petit commerce.

M. Bergeret regardait avec stupeur cet homme qui voulait se marier. Et Piedagnel suivait son idée :

— Il y a bien, dit-il, la porteuse de pain des Tintelleries. Mais elle aime la boisson. Il y a aussi la servante du défunt curé de Sainte-Agnès. Mais elle est fière, parce qu'elle a des économies.

— Piedagnel, dit M. Bergeret, ressemelez les souliers

de nos concitoyens, demeurez solitaire, reclus, content, dans votre échoppe et ne vous remariez pas, ce ne serait guère sage.

Il tira sur lui la porte vitrée, traversa la place Saint-Exupère et entra chez Paillot.

Le libraire était seul dans sa boutique. C'était un esprit aride et sans lettres. Il parlait peu et ne songeait jamais qu'à son commerce ou à sa maison de campagne de la côte Duroc. Mais M. Bergeret avait pour le libraire et la librairie un goût qui ne s'expliquait pas. Chez Paillot, il se sentait à l'aise et c'est là que les idées lui venaient en abondance.

M. Paillot était riche et ne se plaignait jamais. Toutefois il fit entendre à M. Bergeret qu'on ne gagnait plus avec les livres de classes ce qu'on gagnait autrefois. L'usage des sur-remises diminuait les bénéfices. Et les fournitures des écoles devenaient un casse-tête à cause des changements qui survenaient sans cesse dans les programmes.

— Autrefois, dit-il, on était plus conservateur.

— Je ne crois pas, répondit M. Bergeret. L'édifice de notre enseignement classique est perpétuellement en réparation. C'est un vieux monument qui porte dans sa structure les caractères de toutes les époques. Il montre un fronton de style Empire sur un portique jésuite; il a des galeries rocaille, des colonnades comme celle du Louvre, des escaliers de la Renaissance, des salles gothiques, une crypte romane; et, si l'on en découvrait les fondements, on trouverait l'*opus spicatum* et le ciment romain. Sur chacune de ces parties on pourrait mettre une inscription commémorative de leur origine : « Université Impériale

de 1808, — Rollin, — les Oratoriens, — Port-Royal, — les Jésuites, — les Humanistes de la Renaissance, — les Scolastiques, — les Rhéteurs latins d'Autun et de Bordeaux. » Chaque génération a fait quelque changement ou quelque agrandissement à ce palais de sagesse.

M. Paillot regardait stupidement M. Bergeret en frottant sa barbe rousse sur son énorme menton. Puis il s'alla cacher, effaré, derrière son comptoir. Et M. Bergeret dut presser sa conclusion :

— C'est grâce à ces appropriations successives que la maison est encore debout. Elle périrait bientôt si l'on n'y changeait plus rien. Il convient d'en réparer les parties qui menacent ruine et d'ajouter quelques salles d'une architecture nouvelle. Mais j'entends des craquements sinistres.

Comme l'honnête Paillot se gardait de répondre à ce discours obscur qui l'effrayait, M. Bergeret s'enfonça, muet, dans le coin des bouquins.

Ce jour-là, comme les autres jours, il prit le XXXVIII^e tome de l'*Histoire générale des Voyages*. Ce jour-là, comme les autres jours, le livre s'ouvrit de lui-même à la page 212. Sur cette page, il vit les images mêlées de madame Bergeret et de M. Roux... Et il relut ce texte connu, sans prendre garde à ce qu'il lisait et en faisant les réflexions qui lui suggéraient les conjonctures présentes :

« ver un passage au Nord. « C'est à cet échec, dit-il (Il est clair que cet événement n'est ni singulier, ni rare, et qu'il ne doit pas étonner une âme philosophique), que » nous devons d'avoir pu visiter de nouveau les îles » Sandwich (Il est domestique et renverse ma maison. Je

LE MANNEQUIN D'OSIER

n'ai plus de maison) et enrichir notre voyage d'une
» découverte (Je n'ai plus de maison, plus de maison) qui,
» bien que la dernière (Je suis libre moralement. Cela
est considérable), semble, sous beaucoup de rapports,
» être la plus importante que les Européens aient encore
» faite dans toute l'étendue de l'océan Pacifique... »

Et M. Bergeret ferma le livre. Il avait entrevu la délivrance, la liberté, une vie nouvelle. Ce n'était qu'une lueur dans les ténèbres, mais vive et fixe devant lui. Comment sortirait-il du tunnel? Il n'en savait rien. Du moins il voyait au bout la petite lumière blanche. Et, s'il gardait encore l'impression visuelle de madame Bergeret unie à M. Roux, ce n'était plus à ses yeux qu'une image incongrue, dont il n'éprouvait ni colère ni dégoût, le frontispice belge de quelque livre polisson, une vignette. Il tira sa montre et vit qu'il était deux heures. Il lui avait fallu quatre-vingt-dix minutes pour parvenir à cet état de sagesse.

VII

QUAND M. Bergeret, après avoir pris sur le guéridon le *Bulletin de la Faculté*, fut sorti du salon sans rien dire, M. Roux et madame Bergeret poussèrent ensemble un long soupir.

— Il n'a rien vu, chuchota M. Roux, enclin à ne point aggraver l'aventure.

Mais madame Bergeret, qui tenait, au contraire, à laisser à son complice toute sa part de responsabilité éventuelle, secoua la tête avec une expression de doute cruel. Elle était inquiète et surtout contrariée. Elle ressentait une sorte de honte aussi de s'être laissé surprendre sottement par un être facile à tromper, et qu'elle méprisait pour sa crédulité. Enfin elle était dans ce trouble où jette toute situation nouvelle.

M. Roux lui redonna l'assurance qu'il se donnait à lui-même :

— Il ne nous a pas vus. J'en suis sûr. Il n'a regardé que le guéridon.

Et, comme madame Bergeret demeurait pleine de doute, il affirma qu'on ne pouvait voir de la porte les gens assis sur le canapé. Madame Bergeret voulut s'en rendre compte. Elle alla se mettre contre la porte, tandis que M. Roux, répandu sur le canapé, figurait à lui seul le groupe des amants surpris.

L'expérience n'ayant pas paru concluante, ce fut ensuite le tour de M. Roux d'aller à la porte et celui de madame Bergeret de restituer la scène d'amour.

Ils procédèrent plusieurs fois de la même façon, gravement, assez froids l'un pour l'autre et même un peu maussades. Et M. Roux ne put faire cesser les incertitudes de madame Bergeret.

Alors, il s'écria, impatienté :

— Eh bien ! s'il nous a vus, c'est un fameux...

Et il employa un mot que madame Bergeret connaissait mal, mais que, sur la mine, elle estima grossier, malséant et bassement injurieux. Elle sut mauvais gré à M. Roux de l'avoir prononcé.

M. Roux, jugeant, au surplus, qu'il ne pouvait que nuire à madame Bergeret en prolongeant son séjour auprès d'elle, et désireux, par l'effet de sa délicatesse naturelle, de ne point se rencontrer avec le maître bienveillant qu'il avait offensé, murmura à l'oreille d'Amélie quelques paroles propres à la rassurer et, tout aussitôt, sur la pointe des pieds, gagna la porte.

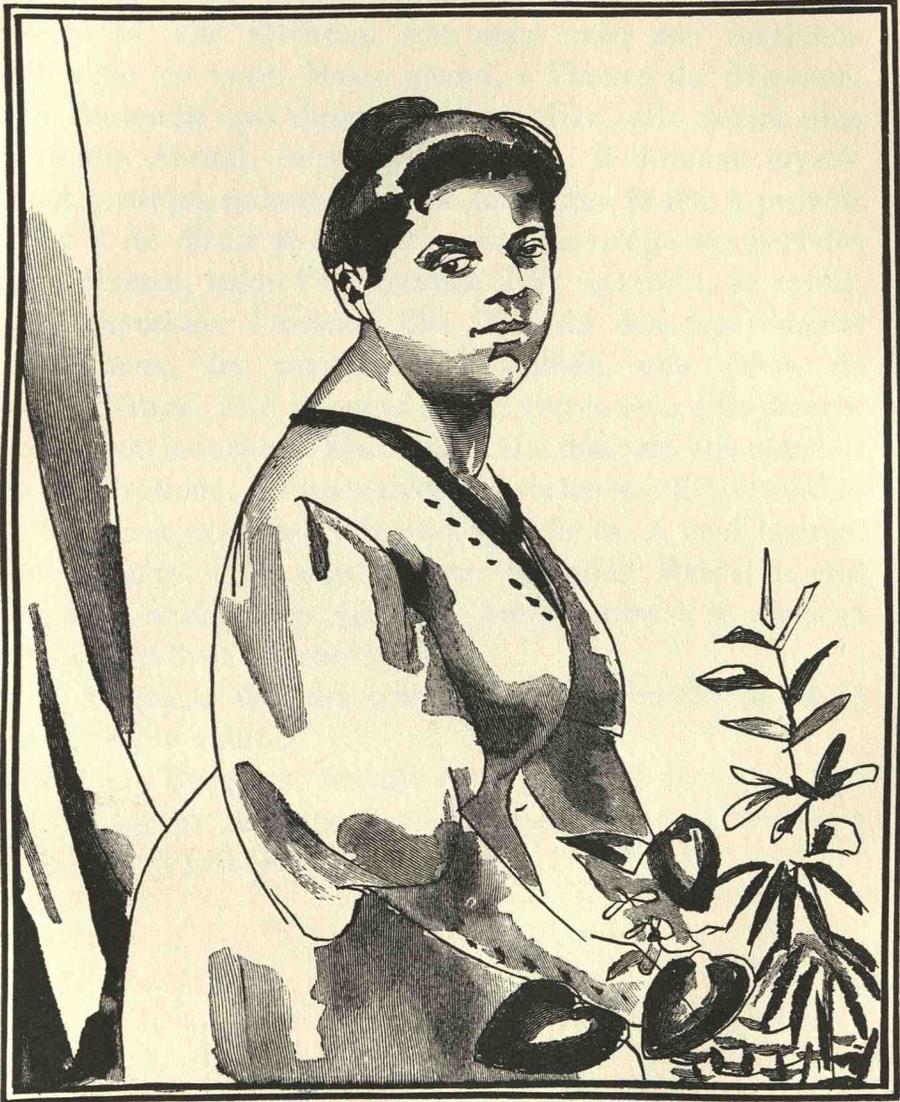
Madame Bergeret, demeurée seule, alla méditer dans sa chambre.

Il ne lui paraissait pas que ce qu'elle venait de faire fût grave en soi-même. D'abord, si elle ne s'était pas encore trouvée dans une semblable situation avec M. Roux, elle s'y était trouvée avec d'autres, en très petit nombre, il est vrai. Et puis tel acte qui, dans l'opinion, est monstrueux, apparaît à l'usage dans toute sa médiocrité plastique et son innocence naturelle. Devant la réalité le préjugé tombe. Madame Bergeret n'était pas une femme emportée hors de sa destinée domestique et bourgeoise par des forces invincibles cachées dans le secret de son être. Avec quelque tempérament, elle était raisonnable et soucieuse de sa réputation. Elle ne cherchait pas les occasions. A trente-huit ans, elle n'avait encore trompé M. Bergeret que trois fois. Mais c'était assez pour qu'elle ne fût pas tentée de s'exagérer sa faute. Elle y était d'autant moins disposée que cette troisième rencontre répétait essentiellement les deux premières qui ne lui avaient donné, celles-là, ni assez de peine, ni assez de plaisir pour occuper fortement son souvenir. Les fantômes du remords ne se dressaient point devant ses gros yeux glauques de matrone. Elle se tenait pour une dame honnête en somme, agacée seulement et honteuse de s'être laissé surprendre par un mari qu'elle méprisait profondément. Et cette disgrâce, survenant ainsi sur le tard, à l'âge des calmes pensées, lui était particulièrement sensible. Les deux premières fois, l'aventure avait commencé de même. D'ordinaire, madame Bergeret était très flattée de l'impression qu'elle produisait sur un homme de bonne

compagnie. Elle s'intéressait aux signes qu'on lui en donnait et ne les trouvait jamais excessifs, car elle se croyait désirable. Deux fois, avant M. Roux, elle avait laissé les choses aller jusqu'au point où, pour une femme, il n'y a plus désormais à les arrêter ni facilité physique ni avantage moral. La première fois, elle avait eu affaire à un homme déjà âgé, remarquablement adroit, point égoïste et qui pensait à lui être agréable. Mais le trouble qui suit une première faute lui gâta son plaisir. La seconde fois, elle était plus intéressée à l'aventure. Malheureusement on manquait d'expérience. Enfin, M. Roux lui avait causé trop de désagrément pour qu'elle se rappelât seulement ce qui s'était passé avant qu'ils fussent surpris. Si elle tâchait de se remémorer leur commune attitude sur le canapé, c'était pour deviner ce qu'en avait pu surprendre Bergeret et savoir jusqu'où elle pouvait encore lui mentir et le tromper.

Elle était humiliée, irritée, elle avait honte en songeant à ses grandes filles; elle se sentait ridicule. Mais elle n'avait pas peur. Elle était sûre de réduire par ruse et par audace cet homme étranger au monde, doux, timide, auquel elle se jugeait très supérieure.

L'idée qu'elle était de tout point au-dessus de M. Bergeret ne la quittait jamais. Cette idée inspirait ses actes, ses paroles, son silence. Elle avait un orgueil dynastique. Elle était une Pouilly, la fille de Pouilly, inspecteur de l'Université, la nièce du Pouilly du Dictionnaire, l'arrière-petite-fille d'un Pouilly qui en 1811 composa la *Mythologie des Demoiselles* et l'*Abeille des Dames*. Son père l'avait fortifiée dans ce sentiment domestique et fier.



LE MANNEQUIN D'OSIER

Près d'une Pouilly, qu'était-ce qu'un Bergeret? Elle n'avait donc pas d'inquiétude sur l'issue de la dispute prévue et elle attendait son mari avec une insolence mélangée de ruse. Mais, quand, à l'heure du déjeuner, elle l'entendit qui descendait l'escalier, elle devint plus anxieuse. Absent, ce mari l'inquiétait. Il devenait mystérieux, presque redoutable. Elle se fatigua la tête à prévoir ce qu'il lui dirait et à préparer diverses réponses perfides ou violentes, selon l'occurrence. Elle se tendit, se raidit, pour repousser l'assaut. Elle imagina des mouvements pathétiques, des menaces de suicide, une scène de réconciliation. Elle s'énerma quand vint le soir. Elle pleura, mordit son mouchoir. Maintenant elle désirait, elle appelait les explications, les invectives, les violences. Elle attendait M. Bergeret avec une impatience ardente. A neuf heures, elle reconnut enfin son pas sur le palier. Mais il ne vint pas dans la chambre. La petite bonne entra à sa place et dit, insolente et sournoise :

— Monsieur m'a dit comme ça de lui mettre le lit de fer dans son cabinet.

Madame Bergeret, accablée, ne répondit rien.

Elle dort assez profondément cette nuit-là. Mais son audace était brisée.

VIII

ML'ABBÉ GUITREL avait prié à déjeuner le curé de Saint-Exupère, M. l'archiprêtre Laprune. Ils étaient assis tous deux devant la petite table ronde sur laquelle Joséphine posait une omelette au rhum entourée de flammes.

La servante de M. Guitrel avait atteint, depuis plusieurs années déjà, l'âge canonique ; elle portait des moustaches ; et, certes, elle n'était point telle qu'on la figurait par la ville dans des contes libertins, imités des vieux exemplaires gaulois. Son visage démentait les joviales calomnies qui couraient du café du Commerce jusqu'à la boutique de M. Paillot et de la pharmacie radicale de M. Mandar au salon janséniste de M. Lerond, substitut démissionnaire.

Et, s'il était vrai que le professeur d'éloquence sacrée admettait sa servante à sa table quand il n'avait prié aucun convive, s'il partageait avec elle les petits gâteaux qu'il avait choisis avec étude, zèle et soins, dans la boutique de madame Magloire, c'était l'effet d'une amitié pure et tout innocente pour cette vieille fille inculte et rude, mais avisée et de bon conseil, dévouée à son maître, ambitieuse pour lui et prête à trahir l'univers par fidélité.

Assurément, le supérieur du grand séminaire, M. l'abbé Lantaigne, donnait trop de crédit à ces fables érotiques de Guitrel et de sa servante, que tout le monde répétait et auxquelles personne ne croyait, pas même M. Mandar, pharmacien rue Culture, le plus avancé des conseillers municipaux, qui avait lui-même trop ajouté de son propre fonds à ces joyeux devis pour ne pas suspecter au-dedans de lui l'authenticité de tout le recueil. Car c'était un recueil très ample de contes qu'on avait composé sur ces deux respectables personnes. Et, s'il avait mieux connu le *Décameron* et l'*Heptameron*, et les *Cent Nouvelles nouvelles*, M. Lantaigne aurait découvert maintes fois l'origine de telle aventure plaisante ou de tel propos singulier qu'on prêtait généreusement dans le chef-lieu à M. Guitrel et à Joséphine, sa servante. M. Mazure, l'archiviste municipal, s'il trouvait dans un vieux bouquin quelque paillardise ecclésiastique, ne manquait pas, pour sa part, de l'attribuer à M. Guitrel. M. Lantaigne seul croyait à ce que tout le monde disait sans y croire.

— Patience, monsieur l'abbé! dit la servante; je vas aveindre une cuiller pour arroser.

Ce disant, elle prit dans le tiroir du buffet une cuiller d'étain à longue queue, qu'elle tendit à M. Guitrel. Et, tandis que le prêtre versait la flamme sur le sucre grésillant, qui répandait une odeur de caramel, la servante, accotée au buffet, regardait, les bras croisés, l'horloge à musique qui étalait sur le mur, dans un cadran doré, son paysage suisse, avec une locomotive sortant d'un tunnel, un ballon dans le ciel et son cadran d'émail fixé sur un petit clocher d'église. La vigilante fille cependant observait son maître dont le bras trop court se fatiguait à manier la cuiller échauffée. Et elle l'excitait :

— Hardi! monsieur l'abbé! ne laissez pas éteindre.

— Ce mets, dit M. l'archiprêtre, exhale véritablement un parfum agréable. La dernière fois que j'en fis préparer un semblable chez moi, le plat se fendit par l'effet de la chaleur, et le rhum s'échappa sur la nappe. J'en fus contrarié, et ce qui me peina le plus, ce fut de voir la consternation peinte sur le visage de monsieur Tabarit, qui dînait avec moi.

— Voilà ce que c'est! dit la servante. Monsieur l'archiprêtre est servi dans la porcelaine fine. Il n'y a rien de trop beau pour monsieur l'archiprêtre. Mais tant plus la porcelaine est fine, tant plus elle craint le feu. Ce plat-ci est en terre de pipe, qui n'est pas trop craintive ni du chaud ni du froid. Quand mon maître sera évêque, on lui servira ses omelettes soufflées dans un plat d'argent.

Soudain la flamme s'éteignit dans la cuiller d'étain, et M. Guitrel cessa d'arroser l'omelette. Tournant vers sa servante un regard sévère :

— Joséphine, dit-il, je vous ordonne de ne plus tenir à l'avenir un semblable langage.

— Pourtant, dit le curé de Saint-Exupère, ce langage n'a rien qui puisse être blâmé par d'autres que par vous, mon cher monsieur Guitrel. Vous avez reçu les dons précieux de l'intelligence. Votre science est profonde, et il serait désirable que vous fussiez élevé à l'épiscopat. Qui sait si cette simple fille n'a pas annoncé la vérité? N'a-t-on pas déjà prononcé votre nom parmi ceux des prêtres les plus dignes d'être placés au siège de Tourcoing?

M. Guitrel tendait l'oreille et regardait de côté avec un œil de face sur son visage de profil.

Il était inquiet. Ses affaires allaient mal. Il n'avait obtenu, à la nonciature, que des paroles vagues. La prudence romaine commençait à l'effrayer. Il lui avait paru que M. Lantaigne était agréable dans les bureaux des cultes. Enfin il avait rapporté de Paris des impressions pénibles. Et, s'il donnait à déjeuner au curé de Saint-Exupère, c'est qu'il lui savait des attaches dans le parti de M. Lantaigne et qu'il espérait tirer des lèvres du bon curé le secret de l'adversaire.

— Et pourquoi, reprit l'archiprêtre, ne seriez-vous pas évêque un jour, comme monsieur Lantaigne?

Ce nom fut suivi d'un silence dans lequel l'horloge à musique fit entendre un petit air grêle et vieux. Il était midi.

L'abbé Guitrel présenta d'une main un peu tremblante le plat de faïence à M. l'archiprêtre.

— Une douceur, dit celui-ci, une douceur qui n'est point sans force. Votre servante est un vrai cordon bleu.

— Vous parliez de monsieur Lantaigne? demanda l'abbé Guitrel.

— Précisément, répondit l'archiprêtre. Je ne prétends pas que monsieur Lantaigne soit, à l'heure qu'il est, évêque désigné de Tourcoing. Non! le dire serait devancer la marche des événements. Mais j'ai appris ce matin même, d'une personne qui approche monsieur le vicaire général, que l'accord est bien près de se faire entre la nonciature et le ministère sur le nom de monsieur Lantaigne. La nouvelle, sans doute, demande à être confirmée. Monsieur de Goulet a pu prendre ses espérances pour des réalités. Il souhaite ardemment, vous le savez, le succès de monsieur Lantaigne. Mais ce succès n'est pas invraisemblable. Naguère encore, une certaine intransigeance, qu'on croit pouvoir attribuer aux opinions de monsieur Lantaigne, aurait peut-être donné de l'ombrage aux pouvoirs publics, animés d'une fâcheuse défiance à l'égard du clergé. Mais les temps sont changés. De gros nuages se sont dissipés. Et certaines influences, jusqu'ici tenues en dehors de l'action politique, commencent à s'exercer jusque dans les sphères gouvernementales. On assure que l'appui prêté par le général Cartier de Chalmot à la candidature de monsieur Lantaigne a été prépondérant. Tels sont les bruits, les rumeurs encore incertaines que j'ai pu recueillir.

Joséphine, la servante, était sortie de la salle. Mais il semblait que son ombre attentive y rentrât de minute en minute par la porte entre-bâillée.

M. Guitrel ne parlait pas et ne mangeait pas.

— Il y a dans cette omelette, dit M. l'archiprêtre, un

mélange d'aromates dont le palais est flatté sans parvenir à distinguer ce qui le flatte. Vous m'autorisez à demander la recette à votre servante?

Une heure après, M. Guitrel, ayant congédié son hôte, s'achemina, le dos rond, vers le séminaire. Il descendit, songeur, la rue oblique et tortueuse des Chantres, et croisa sa douillette sur sa poitrine pour recevoir le vent glacial qui soufflait au pignon de la cathédrale. C'était le coin le plus noir et le plus froid de la ville. Il hâta le pas jusqu'à la rue du Marché et là il s'arrêta devant la boutique du boucher Lafolie.

Elle était grillée comme une cage de lions. Au fond, contre la planche à débiter la viande, le boucher, sous des quartiers de mouton pendus à des crocs, sommeillait. Il avait commencé de travailler au petit jour et la fatigue amollissait ses membres vigoureux. Les bras nus et croisés, son fusil encore pendant à son côté, les jambes écartées sous le tablier blanc, taché de sang, il balançait lentement la tête. Sa face rouge étincelait et les veines de son cou se gonflaient sous le col rabattu de sa chemise rose. Il respirait la force tranquille. M. Bergeret disait de lui qu'il donnait quelque idée des héros homériques parce que son genre de vie ressemblait au leur et qu'il répandait comme eux le sang des victimes.

Le boucher Lafolie sommeillait. Près de lui sommeillait son fils, grand et fort comme lui, et les joues ardentes. Le garçon de boucherie dormait la tête dans ses mains sur le marbre de l'étal, ses cheveux répandus parmi les viandes découpées. Dans une cage de verre, à l'entrée de la boutique, se tenait droite, les yeux lourds, gagnée

aussi par le sommeil, madame Lafolie, grasse, la poitrine énorme, la chair tout imbibée du sang des animaux. Cette famille avait un air de force brutale et souveraine, un aspect de royauté barbare.

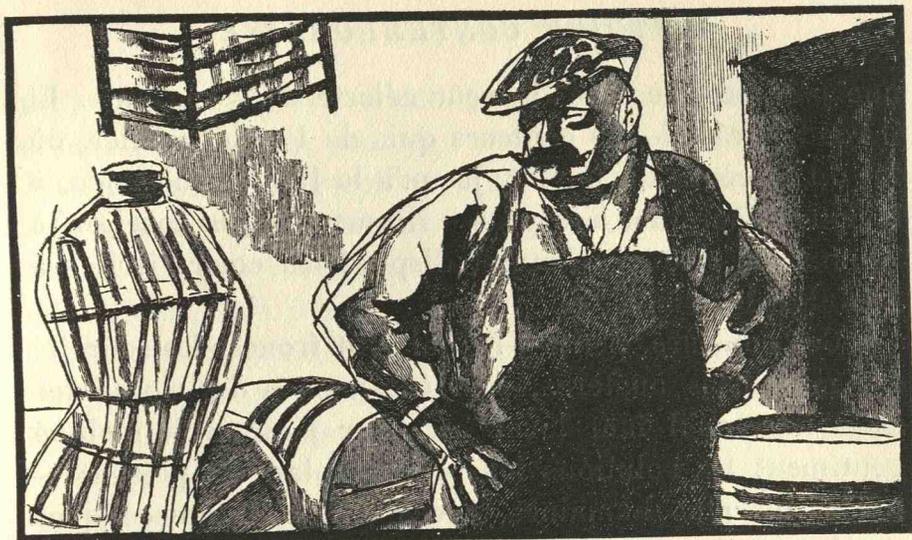
M. l'abbé Guitrel les observa quelque temps, promenant son œil agile de l'un à l'autre et le ramenant avec intérêt sur le maître, le colosse dont les joues pourpres étaient barrées d'une longue moustache rousse et qui, les yeux clos, laissait voir aux tempes de petits plis de ruse. Puis, s'étant rassasié de cette figure de brute violente et madrée, il affermit son riflard sous son bras, croisa de nouveau sa douillette sur sa poitrine et reprit sa course. Il songeait tout ragaillardi :

« Huit mille trois cent vingt-cinq francs de l'année dernière. Dix-neuf cent six de cette année. Monsieur l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, doit dix mille deux cent trente et un francs au boucher Lafolie, qui n'est pas un créancier commode. Monsieur l'abbé Lantaigne ne sera pas évêque. »

Il connaissait dès longtemps ces dettes du séminaire et les embarras de M. Lantaigne. Sa servante Joséphine venait de lui apprendre que le boucher Lafolie montrait les dents et parlait d'envoyer du papier timbré au séminaire et à l'archevêché. Et, trottant à pas menus, il murmurait :

— Monsieur Lantaigne ne sera pas évêque. Il est honnête; mais il administre mal. Or un évêché est une administration. Bossuet le dit en propres termes dans l'oraison funèbre du prince de Condé.

Et il se représentait sans déplaisir le visage terrible du boucher Lafolie.



IX

ET M. Bergeret relut les pensées de Marc-Aurèle. Il éprouvait de la sympathie pour le mari de Faustine. Pourtant il trouva dans ce petit livre un sentiment si faux de la nature, une si mauvaise physique, un tel mépris des Charites, qu'il n'en put goûter à l'aise toute la magnanimité. Il lut ensuite les contes du sieur d'Ouille et ceux d'Eutrapel, le *Cymbalum* de Despériers, les *Matinées* de Cholières et les *Serées* de Guillaume Bouchet. Il fut plus content de cette lecture. Il reconnut qu'elle était appropriée à son état et par conséquent édifiante, propre à répandre

une paix sereine, une douceur céleste dans son âme. Et il rendit grâce à ces conteurs qui, de l'antique Milet, où fut dit le conte du Cuvier, jusqu'à la Bourgogne salée, à la douce Touraine, à la grasse Normandie, ont enseigné à l'homme le rire gracieux et disposé les cœurs irrités à l'indulgente gaieté.

« Ces conteurs, pensa-t-il, qui font froncer les sourcils des moralistes austères, sont eux-mêmes des moralistes excellents, qu'il faut louer et aimer pour avoir insinué gentiment les solutions les plus simples, les plus naturelles, les plus humaines, à des difficultés domestiques que l'orgueil et la haine, allumés au cœur fier de l'homme, veulent trancher par le meurtre et le carnage. O conteurs milésiens, ô subtil Pétrone! ô mon Noël du Fail, s'écria-t-il, ô précurseurs de Jean de La Fontaine! quel apôtre fut plus sage et meilleur que vous, qu'on appelle couramment des polissons? O bienfaiteurs! vous nous avez enseigné la vraie science de la vie, un bienveillant mépris des hommes. »

Et M. Bergeret se fortifia dans cette pensée que notre orgueil est la première cause de nos misères, que nous sommes des singes habillés et que nous avons gravement appliqué des idées d'honneur et de vertu à des endroits où elles sont ridicules, que le pape Boniface VIII était sage d'estimer, en son particulier, qu'on fait une grande affaire d'une très petite, que madame Bergeret et M. Roux étaient aussi indignes de louange ou de blâme qu'un couple de chimpanzés. Il avait l'esprit trop ferme pour se dissimuler cependant l'étroite parenté qui le rattachait à ces deux primates. Mais il se tenait pour un chimpanzé médi-

tatif. Et il en tirait vanité. Car toujours la sagesse fait défaut par quelque endroit.

Celle de M. Bergeret manqua sur un point encore. Il ne conforma pas exactement sa conduite à ses maximes. Il ne fut pas violent sans doute. Mais il n'eut point d'indulgence. Il ne se montra nullement le disciple de ces conteurs milésiens, latins, florentins, gaulois dont il approuvait la philosophie souriante et proportionnée à la ridicule humanité. Il ne fit pas de reproches à madame Bergeret. Il ne lui dit pas un mot, il ne lui donna pas un regard. A table, assis devant elle, il avait le génie de ne pas la voir. Et, s'il se rencontrait un moment par hasard avec elle dans une des pièces de l'appartement, il donnait à cette pauvre femme l'impression qu'elle était invisible.

Il l'ignora, il la tint pour étrangère et non avenue. Il la supprima de sa conscience externe et de sa conscience interne. Il l'anéantit. Dans la maison, parmi les soins innombrables de la vie commune, il ne la vit point, ne l'entendit point, ne perçut rien d'elle. Madame Bergeret était une créature injurieuse et grossière. Mais elle était une créature domestique et morale; elle était une créature humaine et vivante. Elle souffrit de ne pouvoir se répandre en propos vulgaires, en gestes menaçants, en cris aigus. Elle souffrit de ne plus se sentir la maîtresse du logis, l'âme de la cuisine, la mère de famille, la matrone. Elle souffrit d'être comme si elle n'était pas et de ne plus compter pour une personne, pas même pour une chose. Elle en venait, pendant les repas, à désirer être une chaise ou une assiette, pour être du moins

reconnue. Si M. Bergeret avait tout à coup levé sur elle le couteau à découper, elle en aurait crié de joie, bien qu'elle eût naturellement peur des coups. Mais ne pas compter, ne pas peser, ne pas paraître, était en horreur à sa nature opaque et lourde. Le supplice monotone et continu que lui infligeait M. Bergeret était si cruel qu'elle avalait son mouchoir pour étouffer ses sanglots. Et M. Bergeret, retiré dans son cabinet, l'entendait qui se mouchait bruyamment dans la salle à manger, tandis que lui-même classait les fiches de son *Virgilius nauticus*, tranquille, sans amour et sans haine. Ce *Virgilius* lui avait été commandé par une très antique maison de librairie qui suivait les vieux usages.

Madame Bergeret était violemment tentée chaque soir de poursuivre M. Bergeret dans son cabinet devenu aussi sa chambre à coucher et l'impénétrable asile d'une pensée impénétrable, de demander pardon à cet homme ou de l'accabler des plus basses invectives, de lui piquer le visage avec la pointe du couteau à cuisine ou de s'en taillader à elle-même la poitrine, indifféremment, car elle ne voulait qu'attirer son attention, exister pour lui. Et de cela, qui lui était refusé, elle avait besoin comme de l'eau, du pain, de l'air et du sel.

Elle méprisait encore M. Bergeret : ce sentiment était en elle héréditaire et filial. Il lui venait de son père et coulait dans son sang. Elle aurait cessé d'être une Pouilly, la nièce du Pouilly du Dictionnaire, si elle avait reconnu une sorte d'égalité entre elle et son mari. Elle le méprisait parce qu'elle était une Pouilly et qu'il était un Bergeret, et non parce qu'elle l'avait trompé. Elle avait

le bon sens de ne pas s'exagérer cette supériorité, et c'est tout au plus si elle le mésestimait de n'avoir pas tué M. Roux. Son mépris était stable et fixe. Il n'était susceptible ni d'augmentation ni de diminution. Mais elle ne le haïssait pas. Naguère encore, elle n'éprouvait pas de répugnance, dans le commerce ordinaire de la vie, à le tourmenter, à l'irriter, à lui reprocher la négligence de ses habits ou la maladresse de sa conduite, et à lui conter ensuite d'interminables histoires sur le voisinage, à lui faire des récits où la platitude s'alliait à l'absurdité et dans lesquels la malice même et la malveillance étaient médiocres. Des gaz de vanité gonflaient cette âme ventrue, qui ne distillait ni venins terribles ni poisons rares.

Madame Bergeret était précisément faite pour vivre en bonne intelligence avec un compagnon qu'elle trahissait et qu'elle opprimait dans la sereine exubérance de ses forces et dans le fonctionnement naturel de ses organes. Elle était sociable par richesse de chair et par défaut de vie intérieure. M. Bergeret, soudain retranché de sa vie, lui manqua comme un mari absent manqué à une bonne femme. De plus, cet homme fluet, qu'elle avait toujours jugé insignifiant et négligeable, mais non point incommode, maintenant lui faisait peur. M. Bergeret, en la tenant pour un néant absolu, lui donnait à elle-même l'impression qu'elle cessait d'exister. Elle sentait le vide se faire en elle. Elle s'abîmait dans la tristesse et dans l'effroi de cet état nouveau, inconnu, sans nom, qui participait de la solitude et de la mort. Le soir, son angoisse devenait cruelle, car elle était sensible à la nature et

pénétrable aux influences de l'espace et de l'heure. Seule dans son lit, elle regardait avec horreur le mannequin d'osier sur lequel, depuis de longues années, elle drapait ses robes, qui, dans les jours d'orgueil et d'insouciance, se dressait, fier, sans tête et tout corps, dans le cabinet de travail de M. Bergeret, et qui maintenant, bancal, estropié, appuyait sa fatigue contre l'armoire à glace, dans l'ombre du rideau de reps lie-de-vin. Le tonnelier Lenfant l'avait trouvé dans sa cour, parmi les baquets d'eau où nageaient les bouchons. Il l'avait rapporté à madame Bergeret qui n'avait pas osé le rétablir dans le cabinet de travail et qui l'avait accueilli, blessé, penchant, frappé d'une vengeance emblématique, dans la chambre conjugale où il lui représentait des idées sinistres d'envoûtement.

Elle souffrait. Un matin, à son réveil, tandis qu'un pâle soleil glissait ses rayons tristes, entre les fentes du rideau, sur l'osier mutilé du mannequin, elle s'attendrit sur elle-même, se trouva innocente et s'avisa que M. Bergeret était cruel. Elle se révolta. Elle n'admettait pas qu'Amélie Pouilly souffrît par le fait d'un Bergeret. Elle consulta mentalement l'âme de son père et elle se fortifia dans cette idée que M. Bergeret était un trop petit homme pour la rendre malheureuse. Cet orgueil la soulagea. Elle mit, ce jour-là, du cœur à s'habiller. Elle s'encouragea à croire qu'elle n'était pas diminuée et que rien n'était perdu.

C'était le jour de madame Leterrier, la femme respectée du recteur. Madame Bergeret alla voir madame Leterrier et dans le salon bleu, en présence de madame Compagnon,

femme du professeur de mathématiques, elle poussa, après les premières politesses, un soupir, non point celui d'une victime, mais un soupir guerrier.

Et, tandis que les deux dames universitaires écoutaient encore ce soupir, madame Bergeret ajouta :

— On a bien des causes de tristesse dans la vie, surtout quand on n'est point d'une nature à tout accepter... Vous êtes heureuse, vous, madame Leterrier! Et vous aussi, madame Compagnon!...

Et madame Bergeret, discrète, contenue, pudique, n'en dit pas davantage, malgré les regards intéressés qui s'attachaient sur elle. Mais c'en était assez pour qu'on comprît qu'elle était maltraitée, humiliée dans sa maison. On parlait tout bas dans la ville des assiduités de M. Roux auprès d'elle. Madame Leterrier, à compter de ce jour, imposa silence à la calomnie; elle affirma que M. Roux était un jeune homme comme il faut. Et, parlant de madame Bergeret, elle disait, la lèvre humide et l'œil noyé :

— Cette pauvre dame est bien malheureuse et bien sympathique.

En six semaines, l'opinion des salons du chef-lieu fut faite et se déclara pour madame Bergeret. On publia que M. Bergeret, qui ne faisait point de visites, était un méchant homme. On le soupçonna de désordres obscurs et de vices cachés. Et M. Mazure, son ami, son compagnon du coin des bouquins, son confrère de l'académie Paillot, crut bien l'avoir vu entrer, un soir, dans le café de la rue des Hebdomadiers, lieu mal famé.

Tandis que M. Bergeret était ainsi condamné par le

jugement du monde, le sentiment populaire lui faisait une autre réputation. L'image grossière et symbolique, naguère dessinée sur la façade de sa propre maison, ne laissait plus voir que des lignes indistinctes. Mais des simulacres de même caractère se multipliaient par la ville, et M. Bergeret ne pouvait se rendre à la Faculté, sur le Mail ou chez Paillot, sans rencontrer sur quelque muraille, parmi des inscriptions obscènes, érotiques et triviales, son portrait, crayonné ou charbonné ou tracé à la pointe d'un canif, et accompagné d'une légende explicative.

M. Bergeret examinait ces *grafitti*, sans trouble ni colère, inquiet seulement de leur nombre qui allait croissant. Il y en avait un sur le mur blanc de la vacherie Goubeau aux Tintelleries; un autre sur la façade jaune de l'agence Deniseau, place Saint-Exupère; un autre au grand théâtre sous le tableau des places du deuxième bureau; un autre à l'angle de la rue de la Pomme et de la place du Vieux-Marché; un autre sur les communs de l'hôtel Nivert, contigu à l'hôtel de Gromance; un autre à la Faculté, contre la loge de l'appariteur; un autre sur le mur des jardins de la préfecture. Et tous les matins M. Bergeret en découvrait de nouveaux. Il remarquait que ces *grafitti* n'étaient pas tous de la même main. Dans les uns, la figure humaine était représentée d'une façon tout à fait rudimentaire; d'autres offraient un ensemble plus satisfaisant, sans toutefois qu'aucun visât à la recherche d'une ressemblance individuelle ni à l'art difficile du portrait. Et tous suppléaient à l'insuffisance du dessin par la légende explicative. Et sur toutes ces

LE MANNEQUIN D'OSIER

représentations populaires M. Bergeret portait des cornes. Il observa que tantôt les cornes sortaient du crâne nu, tantôt d'un chapeau de haute forme.

« Deux écoles! » pensa-t-il.

Mais il souffrait dans sa délicatesse.

X

M. WORMS-CLAVELIN avait retenu à déjeuner son vieux camarade, Georges Frémont, inspecteur des Beaux-Arts, en tournée dans le département. Quand ils s'étaient connus à Montmartre, dans des ateliers de peintres, Worms-Clavelin était très jeune et Frémont encore jeune. Ils n'avaient pas une idée commune et ne s'entendaient sur rien; Frémont aimait la contradiction, Worms-Clavelin la supportait; Frémont était abondant et violent en paroles, Worms-Clavelin cédait à la violence et parlait peu. Ils devinrent camarades, puis la vie les sépara. Mais, chaque fois qu'ils se retrouvaient, ils redevenaient familiers et se querellaient avec plaisir. Georges Frémont vieillissant, alourdi, décoré, pourvu, gardait encore quelque reste de sa

première ardeur. Ce matin-là, assis à table, entre madame Worms-Clavelin en peignoir et M. Worms-Clavelin en veston de chambre, il conta à son hôtesse qu'il avait découvert dans les greniers du musée, où elle dormait dans la poussière et les décombres, une petite figure en bois de pur style français, une sainte Catherine habillée en bourgeoise du xv^e siècle, mignonne, d'une finesse d'expression merveilleuse et l'air si raisonnable et si honnête qu'il avait eu envie de pleurer en l'époussetant. Le préfet demanda si c'était une statue ou un tableau. Georges Frémont, qui le méprisait affectueusement, lui répondit avec douceur :

— Worms, n'essaie pas de comprendre ce que je dis à ta femme! Tu es absolument incapable de concevoir le beau sous quelque forme que ce soit. Les lignes harmonieuses et les nobles pensées seront toujours inintelligibles pour toi.

M. Worms-Clavelin haussa les épaules :

— Tais-toi donc, communard!

Georges Frémont était, en effet, un ancien communard. Parisien, fils d'un fabricant de meubles du faubourg Saint-Antoine, élève des Beaux-Arts, ayant vingt ans lors de l'invasion allemande, il s'était enrôlé dans un corps de francs-tireurs que la défense n'employa point. Frémont ne pardonna pas à Trochu ce dédain. Lors de la capitulation, il fut des plus exaltés et cria avec les autres que Paris était trahi. Comme il n'était pas sot, il entendait par là que Paris avait été mal défendu, ce qui n'était pas douteux. Il était pour la guerre à outrance. Quand la Commune fut proclamée, il se mit de la Commune. Sur la proposition d'un ancien ouvrier de son père, le citoyen Charlier, délégué aux Beaux-Arts, il fut nommé sous-directeur

adjoint au musée du Louvre. Ses fonctions n'étaient pas rétribuées. Il les remplit botté, avec des cartouches à la ceinture et, sur la tête, un chapeau tyrolien à plumes de coq. Les toiles avaient été roulées dès les premiers jours de l'investissement, mises dans des caisses et transportées en des magasins où il ne put jamais les découvrir. Il ne lui restait qu'à fumer des pipes dans les galeries transformées en corps de garde et à converser avec les citoyens gardes nationaux auxquels il dénonçait Badinguet comme coupable d'avoir stupidement détruit les Rubens par des nettoyeurs qui avaient emporté les glaces. Il portait cette accusation sur la foi d'un journal et sur la parole de M. Vitet. Les fédérés l'écoutaient assis sur des banquettes, leur flingot entre les jambes, et il buvaient des litres dans le palais, car il faisait chaud; mais, lorsque les Versaillais eurent pénétré dans Paris par la porte démontée du Point-du-Jour, tandis que la fusillade se rapprochait des Tuileries, Georges Frémont vit avec inquiétude les gardes nationaux fédérés rouler des tonneaux de pétrole dans la galerie d'Apollon. Il les dissuada à grand'peine de badigeonner les boiseries pour les faire flamber, leur donna à boire et les congédia. Après leur départ, assisté des gardiens bonapartistes, il fit dégringoler les tonnes incendiaires au pied des escaliers et les poussa jusqu'à la berge de la Seine. Le colonel des fédérés en fut avisé et, soupçonnant Frémont de trahir la cause du peuple, il donna ordre de le fusiller. Mais les Versaillais approchaient, et, dans la fumée des Tuileries incendiées, Frémont s'enfuit fraternellement avec son peloton d'exécution. Dénoncé le surlendemain aux Versaillais, il fut

recherché par la justice militaire comme ayant participé à une insurrection contre le gouvernement régulier. Et il sautait aux yeux que le gouvernement de Versailles était régulier, puisque, ayant succédé à l'Empire le 4 septembre 1870, il avait pris et conservé les formes régulières du précédent gouvernement, tandis que la Commune, qui n'avait jamais pu obtenir les communications télégraphiques sans lesquelles un gouvernement ne se régularise pas, se trouvait, défaite et massacrée, dans un état d'extrême irrégularité. De plus, la Commune était issue d'une révolution accomplie devant l'ennemi, et le gouvernement de Versailles ne pouvait lui pardonner cette origine qui rappelait la sienne. C'est pourquoi un capitaine de l'armée victorieuse, occupé à fusiller les insurgés du quartier du Louvre, fit rechercher pour le fusiller Georges Frémont qui, caché pendant quinze jours avec le citoyen Charlier, membre de la Commune, sous un toit du quartier de la Bastille, sortit ensuite de Paris, en blouse, un fouet à la main, derrière une voiture de maraîcher. Et, tandis qu'un conseil de guerre, siégeant à Versailles, le condamnait à mort, il gagnait sa vie à Londres, en rédigeant pour un riche amateur de la Cité le catalogue de l'œuvre complet de Rowlandson. Intelligent, laborieux, très honnête, il se fit connaître et estimer de l'Angleterre artiste. Il aimait l'art avec passion, et la politique ne le tentait guère. Il restait communard par loyalisme et pour ne pas se donner la honte d'abandonner ses amis vaincus. Mais il s'habillait avec élégance et fréquentait l'aristocratie. Il travaillait rudement et savait tirer parti de son travail. Son *Dictionnaire des monogrammes* consacra

sa réputation et lui rapporta un peu d'argent. Quand le dernier haillon des discordes civiles fut écarté, sur la proposition du bon Gambetta, quand l'amnistie fut votée, un gentleman débarqua à Boulogne, fier et souriant, sympathique, un peu fatigué par le travail, jeune, avec quelques cheveux gris, en tenue correcte de voyage et faisant porter une valise pleine de dessins et de manuscrits. Georges Frémont s'installa modestement à Montmartre et se fit très vite des amitiés d'artistes. Mais les travaux dont il avait largement vécu en Angleterre ne lui rapportaient en France que des satisfactions d'amour-propre. Gambetta lui fit donner une place d'inspecteur des musées. Frémont s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup de conscience et d'habileté. Il avait un goût sincère et fin des arts. La sensibilité nerveuse qui, adolescent, l'avait ému devant les blessures de la patrie et qui, vieillissant, le troublait encore en face des misères sociales, l'intéressait aux expressions élégantes de l'âme humaine, aux formes exquises, à la belle ligne, à la tournure héroïque des figures. Avec cela, patriote même dans l'art, ne plaisantant pas sur l'école de Bourgogne, fidèle à la politique de sentiment, et comptant sur la France pour porter la justice et la liberté dans l'univers.

— Vieux communard! répéta M. le préfet Worms-Clavelin.

— Tais-toi, Worms! Tu as l'âme basse et l'esprit obtus. Tu ne signifies rien par toi-même. Mais tu es représentatif, comme on dit aujourd'hui. Juste ciel! tant de victimes furent égorgées durant un siècle de guerres civiles pour que monsieur Worms-Clavelin devînt préfet de la Répu-

blique! Worms, tu es au-dessous des préfets de l'Empire.

— L'Empire, reprit M. Worms-Clavelin, je le flétris, l'Empire! D'abord il nous a conduits aux abîmes, et puis je suis fonctionnaire. Mais, enfin, on fait le vin, on cultive le blé, comme sous l'Empire; on travaille à la Bourse, comme sous l'Empire; on boit, on mange, on fait l'amour, comme sous l'Empire. Au fond, la vie est la même. Comment l'administration et le gouvernement seraient-ils différents? Il y a des nuances, tu m'entends bien. Nous avons plus de liberté, nous en avons même trop. Nous avons plus de sécurité. Nous jouissons d'un régime conforme aux aspirations populaires. Nous sommes maîtres de nos destinées, dans la mesure du possible. Toutes les forces sociales se font équilibre, à peu près. Montre-moi un peu ce qu'on pourrait bien changer. La couleur des timbres-poste, peut-être... Et encore!... comme disait le vieux Montessuy. Non, mon ami, à moins de changer les Français, il n'y a rien à changer en France. Sans doute, je suis progressiste. Il faut dire qu'on marche, ne fût-ce que pour se dispenser de marcher. « Marchons! marchons!... » Ce que la *Marseillaise* a dû servir à ne pas aller à la frontière!...

Georges Frémont regarda le préfet avec un mépris affectueux, cordial, attentif et profond :

— Tout est parfait, hein, Worms?

— Ne me fais pas parler comme un imbécile. Rien n'est parfait; mais tout se tient, s'étaye, s'entre-croise. C'est comme le mur du père Mulot, que tu vois d'ici, derrière l'orangerie. Il est gondolé, lézardé, il penche. Depuis trente ans, cet imbécile de Quatrebarbe, l'architecte

diocésain, s'arrête devant la maison Mulot et, le nez en l'air, les mains derrière le dos, les jambes écartées, il dit : « Je ne sais pas comment ça tient ! » Les petits polissons qui sortent de l'école crient derrière lui, en imitant sa voix enrouée : « Je ne sais pas comment ça tient ! » Il se retourne, ne voit personne, regarde les pavés, comme si l'écho de sa voix était sorti de terre, puis il s'en va en répétant : « Je ne sais vraiment pas comment ça tient ! » Ça tient parce qu'on n'y touche pas, parce que le père Mulot ne fait venir ni maçons ni architectes et surtout qu'il se garde bien de demander conseil à monsieur Quatrebarbe. Ça tient parce que ça a tenu jusqu'ici. Ça tient, vieil utopiste, parce qu'on ne réforme pas l'impôt et qu'on ne revise pas la Constitution.

— C'est-à-dire que ça tient par la fraude et l'iniquité, répliqua Georges Frémont. Nous sommes tombés dans une citerne de honte. Nos ministres des Finances sont aux ordres des banquiers cosmopolites. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que la France, la France, antique libératrice des peuples, n'a souci désormais que de venger, en Europe, les droits des porteurs de titres. Nous avons laissé massacrer, sans même oser frémir, trois cent mille chrétiens d'Orient dont nous étions constitués, par nos traditions, les protecteurs augustes et vénérés. Nous avons trahi nos intérêts avec ceux de l'humanité. Tu vois, dans les eaux de Crète, la République nager parmi les Puissances comme une pintade dans une compagnie de goélands. C'était donc là que devait nous conduire la nation amie !

Le préfet protesta :

— Frémont, ne dis pas de mal de l'alliance russe.

C'est la meilleure de toutes les réclames électorales.

— L'alliance russe, reprit Frémont en agitant sa fourchette, j'en ai salué la naissance avec une joyeuse espérance. Hélas! devait-elle nous jeter, à son premier essai, dans le parti du sultan assassin, et nous conduire en Crète pour lancer des obus à la mélinite sur des chrétiens coupables d'une longue misère? Mais ce n'est pas à la Russie, c'est à la haute banque, engagée sur les fonds ottomans, que nous avons souci de complaire. Et vous avez vu la glorieuse victoire de La Canée saluée par la finance juive avec un généreux enthousiasme.

— La voilà, s'écria le préfet, la voilà bien la politique de sentiment! Tu devrais pourtant savoir où elle mène. Et je ne vois fichtre pas ce qui peut t'exciter en faveur des Grecs. Ils ne sont pas intéressants.

— Tu as raison, Worms, reprit l'inspecteur des Beaux-Arts. Tu as parfaitement raison. Les Grecs ne sont pas intéressants. Ils sont pauvres. Ils n'ont que leur mer bleue, leurs collines violettes et les débris de leurs marbres. Le miel de l'Hymette n'est pas coté à la Bourse. Les Turcs, au contraire, sont dignes de l'intérêt de l'Europe financière. Ils ont du désordre et des ressources. Ils payent mal et ils payent beaucoup. On peut faire des affaires avec eux. La Bourse monte. Tout est bien. Voilà les inspirations de notre politique extérieure!

Vivement, M. Worms-Clavelin l'interrompt, et le regardant avec un air de reproche :

— Ah çà! Georges, ne sois pas de mauvaise foi : tu sais bien que nous n'en avons pas, de politique extérieure, et que nous ne pouvons pas en avoir.



XI

IL paraît que c'est pour demain, dit M. de Terremonde
en entrant dans la boutique de Paillot.

Chacun comprit qu'il s'agissait de l'exécution de Lecœur, garçon boucher, condamné à mort le 27 novembre pour avoir assassiné la veuve Houssieu. Ce jeune criminel intéressait la ville entière. M. le juge Roquincourt, qui était mondain et galant, avait gracieusement conduit dans la prison mesdames Dellion et de Gromance et leur avait fait voir le condamné par le guichet grillé de la cellule où il jouait aux cartes avec un guichetier. De son côté,

le directeur de la prison, M. Ossian Colot, officier d'Académie, faisait volontiers à messieurs les journalistes, ainsi qu'aux personnes éminentes de la ville, les honneurs de son condamné à mort. M. Ossian Colot avait traité avec compétence diverses questions pénitenciaires. Il était fier de son établissement, aménagé sur les plus nouveaux modèles, et il ne dédaignait pas la popularité. Les visiteurs jetaient sur Lecœur un regard curieux, en songeant à la nature des relations qui s'étaient établies entre ce garçon de vingt ans et la veuve nonagénaire qui devait être sa victime. Et l'on restait stupide devant cette monstrueuse brute. Cependant l'aumônier de la prison, M. l'abbé Tabarit, contait, avec des larmes, que ce pauvre enfant exprimait les sentiments les plus édifiants de contrition et de piété. Et Lecœur, du matin au soir, depuis quatre-vingt-dix jours, jouait aux cartes avec ses gardiens et accusait les points dans leur propre argot, car ils étaient du même monde. Sa nuque d'hercule avait fondu et sur ses épaules abaissées voilà qu'il lui poussait un cou mince et démesurément long. On s'accordait à reconnaître qu'il avait épuisé l'exécration, la pitié et la curiosité de ses concitoyens, et qu'il fallait en finir.

— Demain, à six heures; je le tiens de Surcouf lui-même, ajouta M. de Terremonde. Les bois de justice sont en gare.

— Ce n'est pas malheureux, dit le docteur Fornerol. Depuis trois nuits que la foule attend sur le carrefour des Évées, il s'est produit plusieurs accidents. Le fils Julien est tombé d'un arbre sur la tête et s'est fendu le crâne. Je crains bien de ne pouvoir le sauver.

» Quant au condamné, poursuivit le docteur, il n'est au pouvoir de personne, pas même du président de la République, de lui laisser la vie. Ce jeune garçon, qui était vigoureux et sain lors de son arrestation, est aujourd'hui au dernier période de la phtisie.

— Vous l'avez vu dans sa cellule? demanda Paillot.

— Je l'ai vu plusieurs fois, répondit le docteur Fornerol, et même je lui ai donné mes soins sur la demande d'Ossian Colot qui est extrêmement préoccupé de l'état sanitaire et moral de ses pensionnaires.

— C'est un philanthrope, reprit M. de Terremondre. Et il faut reconnaître que, dans son genre, la prison de notre ville est quelque chose d'admirable, avec ses cellules blanches, si propres, rayonnant toutes d'un observatoire central, et si ingénieusement disposées qu'on y est toujours en vue sans jamais rien voir. Il n'y a pas à dire, c'est bien compris, c'est moderne, c'est au niveau du progrès. L'année dernière, comme je faisais une promenade dans le Maroc, je vis à Tanger, dans une cour ombragée d'un mûrier, une méchante bâtisse de boue et de plâtre devant laquelle un grand nègre en guenilles sommeillait. Étant soldat, il avait pour arme un bâton. Par les fenêtres étroites de la bâtisse passaient des bras basanés, qui tendaient des paniers d'osier. C'étaient les prisonniers qui, de leur prison, offraient aux passants, contre une pièce de cuivre, le produit de leur travail indolent. Leur voix gutturale modulait des prières et des plaintes que coupaient brusquement des imprécations et des cris de fureur. Car, enfermés pêle-mêle dans la vaste salle, ils se disputaient les ouvertures, voulant tous y

passer leurs corbeilles. La querelle trop vive tira de son assoupissement le soldat noir qui, à coups de bâton, fit rentrer dans le mur les paniers avec les mains suppliantes. Mais bientôt d'autres mains reparurent, brunes et tatouées de bleu comme les premières. J'eus la curiosité de regarder par les fentes d'une vieille porte de bois l'intérieur de la prison. Je vis dans l'ombre une foule déguenillée, éparse sur la terre humide, des corps de bronze couchés parmi des loques rouges, des faces graves portant sous le turban des barbes vénérables, des moricauds agiles tressant en riant des corbeilles. On découvrait çà et là sur les jambes enflées des linges souillés, cachant mal les plaies et les ulcères; et l'on voyait, l'on entendait bruire la vermine. Parfois passaient des rires. Une poule noire piquait du bec le sol fangeux. Le soldat me laissait observer les prisonniers tout à loisir, épiant mon départ pour tendre la main. Alors je songeai au directeur de notre belle prison départementale. Et je me dis : « Si monsieur Ossian Colot venait à Tanger, il la reconnaîtrait et il la flétrirait, la promiscuité, l'odieuse promiscuité. »

— Au tableau que vous faites, répliqua M. Bergeret, je reconnais la barbarie. Elle est moins cruelle que la civilisation. Les prisonniers musulmans ne souffrent que de l'indifférence et parfois de la férocité de leurs gardiens. Du moins n'ont-ils rien à redouter des philanthropes. Leur vie est supportable puisqu'on ne leur inflige pas le régime cellulaire. Toute prison est douce, comparée à la cellule inventée par nos savants criminalistes.

» Il y a, poursuivit M. Bergeret, une férocité particulière aux peuples civilisés, qui passe en cruauté l'imagina-

tion des barbares. Un criminaliste est bien plus méchant qu'un sauvage. Un philanthrope invente des supplices inconnus à la Perse et à la Chine. Le bourreau persan fait mourir de faim les prisonniers. Il fallait un philanthrope pour imaginer de les faire mourir de solitude. C'est là précisément en quoi consiste le supplice de la prison cellulaire. Il est incomparable pour la durée et l'atrocité. Le patient, par bonheur, en devient fou, et la démence lui ôte le sentiment de ses tortures. On croit justifier cette abomination en alléguant qu'il fallait soustraire le condamné aux mauvaises influences de ses pareils et le mettre hors d'état d'accomplir des actes immoraux ou criminels. Ceux qui raisonnent ainsi sont trop bêtes pour qu'on affirme qu'ils sont hypocrites.

— Vous avez raison, dit M. Mazure. Mais ne soyons pas injustes envers notre temps. La Révolution, qui a su accomplir la réforme judiciaire, a beaucoup amélioré le sort des prisonniers. Les cachots de l'ancien régime étaient, pour la plupart, infects et noirs.

— Il est vrai, répliqua M. Bergeret, que, de tout temps, les hommes ont été méchants et cruels, et qu'ils ont toujours pris plaisir à tourmenter les malheureux. Du moins, avant qu'il y eût des philanthropes, ne torturait-on les hommes que par un simple sentiment de haine et de vengeance, et non dans l'intérêt de leurs mœurs.

— Vous oubliez, répliqua M. Mazure, que le moyen âge a connu la philanthropie de l'espèce la plus abominable, la philanthropie spirituelle. Car c'est bien ce nom que mérite l'esprit de la sainte Inquisition. Ce tribunal livrait

les hérétiques au bûcher par charité pure. Et, s'il sacrifiait le corps, c'était, disait-il, pour sauver l'âme.

— Il ne disait pas cela, reprit M. Bergeret, et il ne le pensait pas. Victor Hugo a cru, en effet, que Torquemada faisait brûler les gens pour leur bien, afin d'assurer, au prix d'une brève souffrance, leur béatitude éternelle. Il a construit sur cette idée un drame tout scintillant d'antithèses. Mais cette idée n'est pas soutenable. Et je ne conçois pas qu'un savant, nourri comme vous de tant de vieux parchemins, se soit laissé séduire par les mensonges du poète. La vérité, c'est que le tribunal de l'Inquisition, en livrant l'hérétique au bras séculier, retranchait de l'Église un membre malade, de peur que le corps entier n'en fût contaminé. Quant au membre ainsi retranché, il devenait ce qu'il plaisait à Dieu. Tel est l'esprit de l'Inquisition. Il est épouvantable, mais il n'est pas romantique. Où le Saint-Office montrait ce que vous appelez justement de la philanthropie spirituelle, c'est dans le traitement qu'il infligeait aux « réconciliés. » Il les condamnait charitablement à la prison perpétuelle, et il les emmurait pour le bien de leur âme. Mais je ne songeais, tout à l'heure, qu'aux prisons civiles, telles qu'elles furent au moyen âge et dans les temps modernes jusqu'au règne de Louis XIV.

— Il est vrai, dit M. de Terremonde, que le régime cellulaire n'a pas produit tous les effets heureux qu'on en attendait pour la moralisation des condamnés.

— Ce régime, dit le docteur Fornerol, détermine fréquemment des affections mentales d'une certaine gravité. Il est juste d'ajouter que les délinquants sont prédisposés aux troubles de cette nature. On reconnaît aujourd'hui que

le délinquant est un dégénéré. Ainsi, grâce à l'obligeance de monsieur Ossian Colot, il m'a été loisible d'examiner notre assassin, le sujet Lecœur. Je lui ai trouvé des tares physiologiques... La denture, par exemple, est anormale. J'en conclus à une responsabilité mitigée.

— Pourtant, dit M. Bergeret, une sœur de Mithridate avait une double rangée de dents à chaque mâchoire. Et son frère la tenait pour magnanime. Il l'aimait si chèrement que, poursuivi par Lucullus, il ordonna, dans sa fuite, de la faire étrangler par un muet pour qu'elle ne tombât pas vivante aux mains des Romains. Elle ne démentit pas alors la bonne opinion que Mithridate avait d'elle. Elle reçut le lacet avec une sérénité joyeuse et dit : « Je rends grâce au roi, mon frère, d'avoir, au milieu des soins qui l'assiègent, gardé le souci de mon honneur. » Vous voyez par cet exemple qu'on peut être héroïque avec une denture anormale.

— Le sujet Lecœur, reprit le médecin, présente d'autres particularités qui, pour l'homme de science, ne laissent pas d'être significatives. Comme beaucoup de criminels de naissance, il ne jouit que d'une sensibilité obtuse. J'ai pu l'examiner. Il est tatoué sur tout le corps. Et l'on est surpris de la fantaisie lubrique qui détermina le choix des scènes et des attributs dessinés sur sa peau.

— Vraiment? dit M. de Terremonde.

— Il serait à souhaiter, reprit le docteur Fornerol, que la peau de ce sujet fût convenablement préparée et conservée dans notre muséum. Mais ce que je voulais vous signaler, ce n'est pas la nature des tatouages, c'est leur nombre et leur distribution sur le corps. Certaines phases

de l'opération ont dû causer au patient une douleur qu'un sujet doué d'une sensibilité normale aurait difficilement supportée.

— Là, je vous arrête! dit M. de Terremondre. On voit bien que vous ne connaissez pas mon ami Jilly. Il est pourtant assez connu. Jilly a fait, tout jeune, en 1885 ou 86, le tour du monde avec son ami lord Turnbridge, à bord du yacht *Old Friend*. Jilly donne sa parole d'honneur que dans toute la traversée, qui fut tantôt bonne, tantôt mauvaise, ni lord Turnbridge ni lui n'ont mis une minute le pied sur le pont, et qu'ils sont restés assidûment dans le carré, buvant du vin de Champagne avec un vieux gabier de la marine royale qui avait reçu des leçons de tatouage d'un chef tasmanien. Ce vieux gabier, pendant le voyage, tatoua les deux amis depuis le cou jusqu'au talon. Et Jilly revint en France couvert, pour sa part, d'une chasse au renard qui ne comporte pas moins de trois cent vingt-quatre figures, hommes, femmes, chevaux et chiens. Il la montre volontiers quand il soupe au cabaret en bonne compagnie. Or, je ne sais pas si mon ami Jilly est d'une sensibilité anormale, mais je vous assure que c'est un gentil garçon et un galant homme, et qu'il est incapable...

— Mais, demanda M. Bergeret, puisque vous croyez, docteur, qu'il y a des criminels de naissance et qu'il vous apparaît que la responsabilité du garçon boucher Lecœur est, selon votre expression, mitigée par une disposition congénitale au crime, trouvez-vous juste qu'on le guillotine?

Le docteur haussa les épaules.

— Que voulez-vous qu'on en fasse?

— Assurément, reprit M. Bergeret, le sort de cet individu me touche peu. Mais je suis opposé à la peine de mort.

— Donnez-nous vos raisons, Bergeret, dit l'archiviste Mazure qui, vivant dans l'admiration de 93 et de la Terreur, trouvait à la guillotine une sorte de vertu mystérieuse et de beauté morale. Moi, je suis pour la suppression de la peine de mort en droit commun et pour son rétablissement en matière politique.

Sur ce propos civique, M. Georges Frémont, inspecteur des Beaux-Arts, entra dans la boutique de Paillot, où M. de Terremonde lui avait donné rendez-vous. Ils devaient visiter ensemble la maison de la reine Marguerite. M. Bergeret regarda avec un peu d'effroi M. Frémont, et il se sentit fort petit à côté d'un personnage aussi considérable, il ne craignait jamais les idées; mais il était timide devant les hommes.

M. de Terremonde n'avait pas la clef de la maison. Il envoya Léon la chercher et fit asseoir M. Georges Frémont dans le coin des bouquins.

— Monsieur Bergeret, lui dit-il, nous vantait les prisons de l'ancien régime.

— Nullement, répondit M. Bergeret un peu troublé, nullement. C'étaient des cloaques. Des misérables y vivaient enchaînés. Mais ils n'étaient pas seuls; ils avaient des compagnons. Et des bourgeois, des seigneurs, des dames venaient les visiter. C'était une des sept œuvres de la miséricorde. Personne n'est tenté de l'accomplir aujourd'hui. D'ailleurs, les règlements ne le permettraient pas.

— C'est vrai, dit M. de Terremondre, qu'autrefois l'usage était de visiter les prisonniers. J'ai dans mes cartons une estampe d'Abraham Bosse où l'on voit un gentilhomme, coiffé d'un feutre à plumes, accompagnant une dame, qui porte une guimpe de point de Venise et un corps de brocart à pointe, dans un cachot où grouillent des gueux à peine vêtus de haillons sordides. Cette estampe fait partie d'une suite de sept planches que je possède en anciennes épreuves. Et il faut se méfier : car on a tiré depuis avec les vieux cuivres.

— La visite aux prisonniers, dit Georges Frémont, est un sujet familier à l'art chrétien en Italie, en Flandre et en France. Il a été traité notamment avec un accent vigoureux de vérité par les della Robbia sur la frise de terres cuites colorées qui entoure de son riche bandeau l'hôpital de Pistoia... Vous connaissez Pistoia, monsieur Bergeret?...

Le maître de conférences dut confesser qu'il n'était pas allé en Italie.

M. de Terremondre, qui se tenait près de la porte, toucha le bras de M. Frémont.

— Monsieur Frémont, regardez sur la place, à droite de l'église. Vous verrez passer la plus jolie femme de notre ville.

— C'est madame de Gromance, dit M. Bergeret. Elle est charmante.

— Elle fait beaucoup parler d'elle, dit M. Mazure. C'est une demoiselle Chapon. Son père était avoué et le plus franc fesse-mathieu du département. Et elle a vraiment le type aristocratique.

— Ce qu'on appelle le type aristocratique, dit Georges Frémont, est un pur concept de l'esprit. Il n'a pas plus de réalité ethnique que le type classique de la Bacchante ou de la Muse. Je me suis demandé plus d'une fois comment ce type de la femme aristocratique s'était formé, comment il s'était fixé dans la conscience populaire. Il procède, ce me semble, d'éléments réels très divers. Parmi ces éléments, j'indiquerai les actrices de drame et de comédie, les comédiennes de l'ancien Gymnase et du Théâtre-Français, celles aussi du boulevard du Crime et de la Porte-Saint-Martin, qui présentèrent dans le cours du siècle à notre peuple, amateur de spectacles, des exemplaires innombrables de princesses et de grandes dames. Il faut noter encore les modèles d'après lesquels les peintres modernes firent des reines, des duchesses, dans leurs tableaux d'histoire ou de genre. On ne doit pas non plus négliger l'influence plus récente, moins étendue, mais très active, des mannequins des grands couturiers, belles filles, longues, portant bien la toilette. Or ces comédiennes, ces modèles, ces demoiselles de magasin sont toutes plébéiennes. J'en conclus que le type aristocratique est formé uniquement de la grâce des roturières. Il n'est pas surprenant, dès lors, que ce type se retrouve chez madame de Gromance, née Chapon. Elle a de la grâce et, chose rare dans vos villes à pavés pointus et à trottoirs fangeux, elle marche bien. Mais je la soupçonne de manquer un peu de croupe. C'est un grave défaut!

M. Bergeret, levant le nez de dessus le XXXVIII^e tome de l'*Histoire générale des Voyages*, regarda avec admiration

ce Parisien à barbe rousse et comme enflammée, qui jugeait froidement, avec sévérité, la beauté délicieuse et la forme désirable de madame de Gromance.

— Maintenant que je sais vos goûts, dit M. de Terremondre, je vous présenterai à ma tante Courtrai. Elle est taillée en force et ne peut s'asseoir que dans un certain fauteuil de famille qui, depuis trois cents ans, reçoit avec complaisance entre ses bras démesurément ouverts toutes les vieilles dames de Courtrai-Maillan. Quant au visage, il répond à ce que je dis, et j'espère qu'il vous agréera. Ma tante Courtrai l'a rouge comme une pomme d'amour, avec des moustaches blondes, assez belles, qu'elle laisse tomber négligemment. Ah! le type de ma tante Courtrai n'est pas celui de vos actrices, de vos modèles et de vos mannequins.

— Je me sens d'avance, dit M. Frémont, beaucoup de goût pour madame votre tante.

— Autrefois, la noblesse provinciale, dit M. Mazure, menait la vie de nos gros fermiers d'aujourd'hui. Elle en devait avoir l'aspect.

— Il est certain, dit le docteur Fornerol, que la race s'étiolé.

— Croyez-vous? demanda M. Frémont. Au xv^e siècle, au xvi^e, il fallait qu'en Italie et en France la fleur de chevalerie fût assez grêle. Les armures princières de la fin du moyen âge et de la Renaissance, habilement forgées, ciselées et damasquinées avec un art exquis, sont si étroites d'épaules et si fines de taille, qu'un homme d'aujourd'hui ne s'y trouverait pas à l'aise. Elles furent faites presque toutes pour des hommes petits et minces. En effet, les portraits

français du xv^e siècle et les miniatures de Jehan Foucquet nous présentent un monde assez rabougri.

Léon rentra avec la clef. Il était très animé.

— C'est pour demain, dit-il à son patron. Deibler et ses aides sont arrivés par le train de trois heures trente. Ils se sont présentés à l'hôtel de Paris. Mais on n'a pas voulu les recevoir. Ils sont descendus à l'auberge du *Cheval Bleu*, au bas de la côte Duroc, une auberge d'assassins.

— En effet, dit Frémont, j'ai appris ce matin à la préfecture qu'on coupait une tête dans votre ville. Tout le monde en parle.

— On a si peu de distractions, en province! dit M. de Terremondre.

— Mais celle-là, dit M. Bergeret, est dégoûtante. On tue légalement dans l'ombre. Pourquoi le faire encore puisqu'on en a honte? Le président Grévy, qui était fort intelligent, avait aboli virtuellement la peine de mort, en ne l'appliquant jamais. Que ses successeurs n'ont-ils imité son exemple! La sécurité des individus dans les sociétés modernes ne repose pas sur la terreur des supplices. La peine de mort est abolie dans plusieurs nations de l'Europe, sans qu'il s'y commette plus de crimes que dans les pays où subsiste cette ignoble pratique. Là même où cette coutume dure encore, elle languit et s'affaiblit. Elle n'a plus ni force ni vertu. C'est une laideur inutile. Elle survit à son principe. Les idées de justice et de droit, qui jadis faisaient tomber les têtes avec majesté, sont bien ébranlées maintenant par la morale issue des sciences naturelles. Et, puisque visi-

blement la peine de mort se meurt, la sagesse est de la laisser mourir.

— Vous avez raison, dit M. Frémont. La peine de mort est devenue une pratique intolérable, depuis qu'on n'y attache plus l'idée d'expiation, qui est toute théologique.

— Le président aurait bien fait grâce, dit Léon avec importance; mais le crime était trop horrible.

— Le droit de grâce, dit M. Bergeret, était un des attributs du droit divin. Le roi ne l'exerçait que parce qu'il était au-dessus de la justice humaine comme représentant de Dieu sur la terre. Ce droit, en passant du roi au président de la République, a perdu son caractère essentiel et sa légitimité. Il constitue désormais une magistrature en l'air, une fonction judiciaire en dehors de la justice et non plus au-dessus; il institue une juridiction arbitraire, inconnue au législateur. L'usage en est bon, puisqu'il sauve des malheureux. Mais prenez garde qu'il est devenu absurde. La miséricorde du roi était la miséricorde de Dieu même. Conçoit-on monsieur Félix Faure investi des attributs de la divinité? Monsieur Thiers, qui ne se croyait pas l'oint du Seigneur et qui, de fait, n'avait pas été sacré à Reims, se déchargea du droit de grâce sur une commission qui avait mandat d'être miséricordieuse pour lui.

— Elle le fut médiocrement, dit M. Frémont.

Un petit soldat entra dans la boutique et demanda le *Parfait secrétaire*.

— Des restes de barbarie traînent encore, dit M. Bergeret, dans la civilisation moderne. Notre code de justice militaire, par exemple, nous rendra odieux à un prochain avenir. Ce code a été fait pour ces troupes de brigands

armés qui désolaient l'Europe au XVIII^e siècle. Il fut conservé par la République de 92 et systématisé dans la première moitié de ce siècle. Après avoir substitué la nation à l'armée, on a oublié de le changer. On ne saurait penser à tout. Ces lois atroces, faites pour des pandours, on les applique aujourd'hui à de jeunes paysans effarés, à des enfants des villes qu'il serait facile de conduire avec douceur. Et cela semble naturel!

— Je ne vous comprends pas, dit M. de Terremonde. Notre code militaire, préparé, je crois, sous la Restauration, date seulement du second Empire. Aux environs de 1875, il a été remanié et mis d'accord avec l'organisation nouvelle de l'armée. Vous ne pouvez donc pas dire qu'il est fait pour les armées de l'ancien régime.

— Je le puis dire parfaitement, répondit M. Bergeret, puisque ce code n'est qu'une compilation des ordonnances concernant les armées de Louis XIV et de Louis XV. On sait ce qu'étaient ces armées, ramas de racleurs et de racolés, chiourme de terre, divisée en lots qu'achetaient de jeunes nobles, parfois des enfants. On maintenait l'obéissance de ces troupes par de perpétuelles menaces de mort. Tout est changé; les militaires de la monarchie et des deux Empires ont fait place à une énorme et placide garde nationale. Il n'y a plus à craindre ni mutineries ni violences. Pourtant la mort à tout propos menace ces doux troupeaux de paysans et d'artisans, mal habillés en soldats. Le contraste de ces mœurs bénignes et de ces lois féroces est presque risible. Et, si l'on y réfléchissait, on trouverait qu'il est aussi grotesque qu'odieux de punir de

mort des attentats dont on aurait facilement raison par le léger appareil des peines de simple police.

— Mais, dit M. de Terremonde, les soldats d'aujourd'hui ont des armes comme les soldats d'autrefois. Et il faut bien que des officiers, en petit nombre et désarmés, s'assurent l'obéissance et le respect d'une multitude d'hommes portant des fusils et des cartouches. Tout est là.

— C'est un vieux préjugé, dit M. Bergeret, que de croire à la nécessité des peines et d'estimer que les plus fortes sont les plus efficaces. La peine de mort pour voie de fait envers un supérieur vient du temps où les officiers n'étaient pas du même sang que les soldats. Ces pénalités furent conservées dans les armées de la République. Brindamour, devenu général en 1792, mit les mœurs de l'ancien régime au service de la Révolution et fusilla les volontaires avec magnanimité. Du moins, Brindamour, devenu général de la République, faisait-il la guerre et se battait-il rudement. C'était affaire de vaincre. Il ne s'agissait pas de la vie d'un homme, mais du salut de la patrie.

— C'était surtout le vol, dit M. Mazure, que les généraux de l'an II punissaient avec une inexorable sévérité. Dans l'armée du Nord, un chasseur, ayant changé son vieux chapeau contre un neuf, fut passé par les armes. Deux tambours, dont l'aîné avait dix-huit ans, furent fusillés devant le front des troupes pour avoir volé quelques menus bijoux à une vieille paysanne. C'était l'âge héroïque.

— Ce n'est pas seulement les maraudeurs, reprit M. Bergeret, qu'on fusillait chaque jour dans les armées

de la République. C'est aussi les mutins. Et ces soldats, tant glorifiés depuis, étaient menés comme des forçats, à cela près qu'on leur donnait rarement à manger. Il est vrai qu'ils étaient parfois d'humeur difficile. Témoin les trois cents canonniers de la 33^e demi-brigade qui, l'an IV, à Mantoue, réclamèrent leur solde en braquant leurs pièces sur leurs généraux.

» Voilà des gaillards avec lesquels il ne fallait pas plaisanter! Ils eussent été capables d'embrocher, à défaut d'ennemis, une douzaine de leurs supérieurs. Tel est le tempérament des héros. Mais Dumanet n'est pas encore un héros. La paix n'en forme point. Le sergent Bridoux n'a rien à craindre dans le quartier paisible. Toutefois il n'est pas fâché de se dire qu'un homme ne peut lever la main sur lui sans être aussitôt fusillé en musique. Cela est démesuré, dans l'état de nos mœurs, et en temps de paix. Et nul n'y songe. Il est vrai que les peines capitales prononcées par les conseils de guerre ne sont exécutées qu'en Algérie, et qu'on évite, autant que possible, de donner en France même ces fêtes martiales et musicales. On reconnaît qu'elles y feraient mauvais effet. C'est la condamnation tacite du code militaire.

— Prenez garde, dit M. de Terremondre, de porter atteinte à la discipline.

— Si vous avez vu les nouvelles recrues, répondit M. Bergeret, entrer à la file dans la cour du quartier, vous ne croirez pas qu'il faille sans cesse menacer de mort ces âmes moutonnières pour les maintenir dans l'obéissance. Elles songent tristement à tirer leurs trois ans, comme elles disent, et le sergent Bridoux serait touché jusqu'aux

larmes de leur pitoyable docilité, s'il n'avait pas besoin de les terrifier pour jouir de sa propre puissance. Ce n'est pas que le sergent Bridoux soit né plus méchant qu'un autre homme. Mais, esclave et despote, il est deux fois perversi, et je ne sais si Marc-Aurèle, sous-officier, n'aurait pas tyrannisé les bleus. Quoi qu'il en soit, cette tyrannie est suffisante pour entretenir la soumission tempérée de ruse qui est la vertu la plus nécessaire au soldat en temps de paix.

» Et il y a longtemps que nos codes militaires, avec leur appareil de mort, ne se devraient plus voir que dans les musées des horreurs, près des clefs de la Bastille et des tenailles de l'Inquisition.

— Il ne faut toucher aux choses de l'armée qu'avec une extrême prudence, dit M. de Terremondre. L'armée, c'est la sécurité et c'est l'espérance. C'est aussi l'école du devoir. Où trouver ailleurs que chez elle l'abnégation et le dévouement?

— Il est vrai, dit M. Bergeret, que les hommes tiennent pour le premier devoir social d'apprendre à tuer régulièrement leurs semblables et que, chez les peuples civilisés, la gloire du carnage passe toutes les autres. Après tout, que l'homme soit incurablement méchant et malfaisant, le mal n'est pas grand dans l'univers. Car la terre n'est qu'une goutte de boue dans l'espace, et le soleil une bulle de gaz bientôt consumée.

— Je vois, répliqua M. Frémont, que vous n'êtes pas positiviste. Car vous traitez légèrement le grand fétiche.

— Qu'est-ce que le grand fétiche? demanda M. de Terremondre.

— Vous savez, lui répondit M. Frémont, que les positivistes estiment que l'homme est un animal adorateur. Auguste Comte fut très attentif à pourvoir aux besoins de cet animal adorant; et, après y avoir longuement réfléchi, il lui donna un fétiche. Mais il choisit la terre et non pas Dieu. Ce n'est pas qu'il fût athée. Il tenait, au contraire, l'existence d'un principe créateur pour assez probable. Seulement il estimait que Dieu était trop difficile à connaître. Et ses disciples, qui sont des hommes très religieux, célèbrent le culte des morts, des hommes utiles, de la femme et du grand fétiche, qui est la terre. Cela tient à ce que ces religieux font des plans pour le bonheur des hommes et s'occupent d'aménager la planète en vue de notre félicité.

— Ils auront beaucoup à faire, dit M. Bergeret, et l'on voit bien qu'ils sont optimistes. Ils le sont extrêmement, et cette disposition de leur esprit m'étonne. Il est difficile de concevoir que des hommes réfléchis et sensés, comme ils sont, nourrissent l'espoir de rendre un jour supportable le séjour de cette petite boule, qui, tournant gauchement autour d'un soleil jaune et déjà à demi obscurci, nous porte comme une vermine à sa surface moisie. Le grand fétiche ne me semble pas du tout adorable.

Le docteur Fornerol se pencha sur l'oreille de M. de Terremondre :

— Il faut que Bergeret ait des ennuis particuliers pour se plaindre ainsi de l'univers. Il n'est pas naturel de trouver tout mal.

— Évidemment, dit M. de Terremondre.

XII

LES ormes du Mail revêtaient à peine leurs membres sombres d'une verdure fine comme une poussière et pâle. Mais sur le penchant du coteau, couronné de vieux murs, les arbres fleuris des vergers offraient leur tête ronde et blanche ou leur rose quenouille au jour clair et palpitant, qui riait entre deux bourrasques. Et la rivière au loin, riche des pluies printanières, coulait, blanche et nue, frôlant de ses hanches pleines les lignes des grêles peupliers qui bordaient son lit, voluptueuse, invincible, féconde, éternelle, vraie déesse, comme au temps où les bateliers de la Gaule romaine lui offraient des pièces de cuivre et dressaient en son honneur, devant le temple de Vénus et d'Auguste, une stèle votive où l'on voyait rude-

ment sculptée une barque avec ses avirons. Partout, dans la vallée bien ouverte, la jeunesse timide et charmante de l'année frissonnait sur la terre antique. Et M. Bergeret cheminait seul, d'un pas inégal et lent, sous les ormes du Mail. Il allait, l'âme vague, diverse, éparse, vieille comme la terre, jeune comme les fleurs des pommiers, vide de pensée et pleine d'images confuses, désolée et désirante, douce, innocente, lascive, triste, traînant sa fatigue et poursuivant des Illusions et des Espérances, dont il ignorait le nom, la forme, le visage.

En s'approchant du banc de bois sur lequel il avait coutume de s'asseoir dans la belle saison, à l'heure où les oiseaux se taisent dans les arbres, et dont il avait plus d'une fois partagé le repos avec M. l'abbé Lantaigne, sous le bel orme qui entendait leurs graves entretiens, il vit qu'une main inhabile avait fraîchement tracé à la craie quelques mots sur le dossier vert. Il fut saisi d'inquiétude, craignant de lire son nom, familier désormais aux polissons de la ville. Mais il se rassura bientôt. C'était une inscription érotique et commémorative par laquelle Narcisse énonçait, dans une forme concise et simple, mais grossière et malséante, les plaisirs goûtés par lui-même sur ce banc, sans doute à la faveur de la nuit indulgente, dans les bras d'Ernestine.

M. Bergeret, qui déjà s'apprêtait à gagner la place accoutumée où il avait répandu tant de pensées nobles et riantes, et tant de fois fait venir à son appel les grâces décentes, estima qu'il ne convenait pas à un honnête homme de siéger en public tout contre ce monument obscène, consacré à la

Vénus des jardins. Il se détourna du banc commémoré et alla songeant :

« O vain désir de la gloire ! Nous voulons vivre dans la mémoire des hommes. A moins d'être très bien élevés et gens du monde, nous voulons qu'on sache nos amours et nos joies, comme nos peines et nos haines. Narcisse ne croit avoir triomphé d'Ernestine que si l'univers l'apprend. Ainsi Phidias traça un nom aimé sur l'orteil du Jupiter olympien. O besoin de l'âme de se répandre, de se verser au dehors ! *« Aujourd'hui sur ce banc Narcisse a... »*

» Et toutefois, pensa encore M. Bergeret, la dissimulation est la première vertu de l'homme civilisé et la pierre angulaire de la société. Il nous est aussi nécessaire de cacher notre pensée que de porter des vêtements. Un homme qui dit tout ce qu'il pense et comme il le pense est aussi inconcevable dans une ville qu'un homme allant tout nu. Si, par exemple, j'exprimais chez Paillot, où, pourtant, la conversation est assez libre, les imaginations qui me viennent en ce moment à l'esprit, les idées qui me passent par la tête comme entrent dans une cheminée une nuée de sorcières à cheval sur leur balai, si je décrivais la façon dont je me représente soudain madame de Gromance, les attitudes incongrues que je lui prête, la vision qu'elle me donne, plus absurde, plus bizarre, plus chimérique, plus étrange, plus monstrueuse, plus pervertie et détournée des belles convenances, plus malicieuse mille fois et déshonnête que cette fameuse figure, introduite sur le portail nord de Saint-Exupère, dans la scène du Jugement dernier, par un ouvrier prodigieux qui, penché sur

un soupirail de l'enfer, avait vu la Luxure en personne; si je montrais exactement les singularités de ma rêverie, on me croirait en proie à une manie odieuse; et pourtant je sais bien que je suis un galant homme, enclin de nature aux pensées honnêtes, instruit par la vie et la méditation à garder la mesure, modeste, voué tout entier aux voluptés paisibles de l'intelligence, ennemi de tout excès et détestant le vice comme une difformité. »

Tandis qu'il allait, menant ces pensées singulières, M. Bergeret reconnut sur le Mail M. l'abbé Lantaigne, supérieur du grand séminaire, et M. l'abbé Tabarit, aumônier de la prison, qui conversaient ensemble. M. Tabarit agitait son long corps, surmonté d'une petite tête pointue, et soutenait d'un bras anguleux le poids de ses paroles, que M. Lantaigne, la tête haute, la poitrine bombée, son bréviaire sous le bras, écoutait en regardant au loin, grave, les lèvres serrées entre des joues lourdes que le sourire n'avait jamais soulevées.

M. Lantaigne répondit au salut de M. Bergeret par un geste et une parole d'accueil :

— Monsieur Bergeret, demeurez : monsieur Tabarit n'a pas peur des mécréants.

Mais l'aumônier de la prison, plein de sa pensée, continua son discours.

— Qui ne serait touché comme moi de ce que j'ai vu? Cet enfant nous a tous édifiés par la sincérité de son repentir, par l'expression simple et vraie des sentiments les plus chrétiens. Son maintien, son regard, ses paroles, toute sa personne révélait la douceur, la modestie, une entière soumission à la volonté de Dieu. Il n'a cessé de donner le

spectacle le plus consolant et l'exemple le plus salutaire. Ses bonnes dispositions, le réveil de la foi, trop longtemps endormie dans son cœur, son élan suprême vers le Dieu qui pardonne, tels furent les fruits bénis de mes exhortations.

Le vieillard s'attendrissait, avec la sincérité facile des âmes pures, légères et vaines. Une vraie douleur brouillait ses gros yeux à fleur de tête et son pauvre nez rouge, trop court. Après avoir soupiré durant un moment, il reprit, s'adressant cette fois à M. Bergeret :

— Ah! monsieur, dans l'exercice de mon pénible ministère, il y a bien des épines. Mais aussi, que de fruits! J'ai maintes fois, dans ma vie déjà longue, arraché des malheureux au démon qui s'appêtait à les saisir. Mais aucun des infortunés que j'accompagnai à la mort ne fut aussi édifiant, dans ses derniers instants, que le jeune Lecœur.

— Quoi! s'écria M. Bergeret, c'est de l'assassin de la veuve Houssieu que vous parlez ainsi? Ne sait-on point?...

Il allait dire, ce qu'attestaient unanimement les témoins de l'exécution, que le misérable avait été porté, déjà mort d'épouvante, sous le couperet. Il s'arrêta pour ne pas contrister le vieillard, qui poursuivit de la sorte :

— Sans doute, il ne faisait pas de longs discours et ne prodiguait pas les manifestations bruyantes. Mais que n'avez-vous entendu les soupirs, les monosyllabes par lesquels il exprimait son repentir! Dans le trajet douloureux de la prison au lieu de l'expiation, quand je lui rappelai la mémoire de sa mère et le souvenir de sa première communion, il versa des larmes.

— Assurément, dit M. Bergeret, la veuve Houssieu n'est pas aussi bien morte.

M. Tabarit, ayant entendu ce propos, roula ses gros yeux de l'orient à l'occident. Il avait l'habitude de chercher, non point en lui, mais au dehors, la solution des problèmes métaphysiques. Et sa vieille servante, quand il réfléchissait à table, lui disait, trompée sur son air : « Vous cherchez le bouchon de la bouteille, monsieur l'abbé? Vous l'avez dans la main. »

Or les regards errants de M. Tabarit rencontrèrent un gros homme barbu, en costume de cycliste, qui passait sur le Mail. C'était Eusèbe Boulet, rédacteur en chef du *Phare*, journal radical. Aussitôt, quittant avec un prompt adieu le supérieur du séminaire et le maître de conférences, M. Tabarit joignit à grandes enjambées le journaliste, le salua, rouge d'émotion, tira de sa poche des papiers chiffonnés et les lui remit, non sans un tremblement des mains. C'étaient des notes rectificatives et des lettres complémentaires sur les derniers instants du jeune Lecœur. Ce bon prêtre, au terme de sa vie cachée et de son apostolat obscur, était devenu avide de réclame, insatiable d'interviews et d'articles.

En voyant le pauvre vieillard à tête d'oiseau tendre ses griffonnages au journaliste radical, M. Lantaigne sourit presque.

— Voyez, dit-il à M. Bergeret, le mauvais air du siècle a gâté cet homme même qui s'achemine à la tombe par une longue voie de mérites et de vertus; ce vieillard, humble et modeste sur tout le reste, est vain de publicité. Il veut être imprimé à toute force jusque dans la feuille anticléricale.

Et M. Lantaigne, inquiet déjà d'avoir livré un des siens à l'ennemi, reprit vivement :

— Le tort n'est pas grand. C'est un ridicule, rien de plus. Puis il se tut et rentra dans sa tristesse.

M. Lantaigne, qui avait le génie de la domination, entraîna M. Bergeret vers le banc accoutumé. Indifférent aux phénomènes vulgaires, par lesquels le monde extérieur apparaît au commun des hommes, il dédaigna de voir, tracée à la craie sur le dossier en grandes lettres cursives, l'inscription érotique de Narcisse et d'Ernestine et, s'asseyant avec une quiétude toute spirituelle, il couvrit de son large dos un tiers de ce monument épigraphique. M. Bergeret prit place à côté de M. Lantaigne, non sans avoir déployé d'abord son journal sur le dossier de manière à masquer la partie de texte qu'il tenait pour la plus expressive : à son sens, c'était le verbe, mot qui, disent les grammairiens, indique l'existence d'un attribut dans un sujet. Mais il avait, sans y prendre garde, substitué une inscription à une autre. Le journal, en effet, portait en manchette l'annonce d'un de ces incidents communs dans notre vie parlementaire, depuis le mémorable triomphe des institutions démocratiques. Les Saisons alternées et les Heures enlacées avaient ramené en ce printemps, avec une exactitude astronomique, la période des scandales. Plusieurs députés avaient été poursuivis dans ce mois. Et la feuille déployée par M. Bergeret portait en lettres grasses cette mention : « Un sénateur à Mazas. Arrestation de M. Laprat-Teulet. » Bien que le fait en lui-même n'eût rien d'étrange et révélât seulement le jeu régulier des institutions, M. Bergeret jugea qu'il y

aurait peut-être quelque affectation d'insolence à l'afficher ainsi sur un banc du Mail, à l'ombre de ces ormes sous lesquels l'honorable M. Laprat-Teulet avait joui tant de fois des honneurs que les démocraties savent accorder aux meilleurs citoyens. C'est là, sur ce Mail, que dans une tribune de velours grenat, sous des trophées de drapeaux, M. Laprat-Teulet, siégeant à la droite de M. le président de la République, avait, aux grandes fêtes régionales ou nationales, aux inaugurations diverses et solennelles, prononcé ces paroles si propres à exalter les bienfaits du régime, en recommandant toutefois la patience aux masses laborieuses et dévouées. Laprat-Teulet, républicain de la première heure, était depuis vingt-cinq ans le chef puissant et vénéré de l'opportunisme dans le département. Blanchi par l'âge et les travaux parlementaires, il se dressait dans sa ville natale comme un chêne orné de bandelottes tricolores. Il avait enrichi ses amis et ruiné ses ennemis. Il était publiquement honoré. Il était auguste et doux. Il parlait aux petits enfants de sa pauvreté, chaque année, dans les distributions de prix. Et il pouvait se dire pauvre sans se faire de tort, car personne ne le croyait, et l'on ne pouvait douter qu'il ne fût très riche. On connaissait les sources de sa fortune, les mille canaux par lesquels son intelligence et son travail avaient drainé l'argent. On savait ce que lui avaient rapporté toutes les entreprises fondées sur son crédit politique, toutes les concessions assurées par son influence parlementaire. Car c'était un grand député d'affaires, un excellent orateur financier. Ses amis savaient aussi bien et mieux que ses ennemis ce qu'il avait touché au Panama et ailleurs. Sage, jaloux de

ne pas fatiguer la fortune, modéré, ce grand aïeul de la démocratie laborieuse et intelligente avait depuis dix ans, au premier souffle de l'orage, renoncé aux grandes affaires; il avait quitté même le Palais-Bourbon et s'était retiré au Luxembourg, dans ce grand conseil des communes de France où l'on appréciait sa sagesse et son dévouement à la République. Il y était puissant et caché. Il ne parlait qu'au sein des commissions. Mais là il déployait encore ses brillantes facultés justement appréciées depuis longtemps par les princes de la finance cosmopolite. Il demeurait le défenseur courageux de ce système fiscal, inauguré par la Révolution et fondé, comme on sait, sur la justice et la liberté. Il soutenait le capital avec cette émotion si touchante chez les vieux lutteurs. Les ralliés eux-mêmes vénéraient en Laprat-Teulet une âme apaisée et vraiment conservatrice, un génie tutélaire de la propriété individuelle.

« Il a des sentiments honnêtes, disait M. de Terremonde. Et c'est dommage qu'il porte aujourd'hui le poids d'un passé difficile. » Mais Laprat-Teulet avait des ennemis acharnés à sa perte. « J'ai mérité ces haines, disait-il noblement, en défendant les intérêts qui m'étaient confiés. »

Ses ennemis le poursuivaient jusque dans l'ombre vénérable du Sénat, où ses malheurs le rendaient encore plus auguste, car il avait connu les temps difficiles et s'était trouvé jadis à deux doigts de sa perte, par la faute d'un garde des sceaux qui n'était pas du syndicat, et qui l'avait livré imprudemment à la justice étonnée. Ni l'honorable M. Laprat-Teulet, ni son juge d'instruction, ni son avocat, ni M. le procureur de la République, ni M. le garde des

sceaux lui-même n'avait prévu, n'avait compris la cause de ces déclanchements subits et partiels de la machine gouvernementale, ces catastrophes burlesques comme un écroulement d'estrade foraine et terribles comme un effet de ce que l'orateur appelait la justice immanente, qui par moments culbutaient de leur siège les plus vénérés législateurs des deux Chambres. Et M. Laprat-Teulet en concevait un étonnement mélancolique. Il ne dédaigna pas de s'expliquer devant la justice. Le nombre et la grandeur de ses alliances le sauvèrent. Un non-lieu intervint, que Laprat-Teulet accepta d'abord modestement et qu'il porta ensuite dans le monde officiel comme un certificat régulier de son innocence. « Le bon Dieu, disait madame Laprat-Teulet, qui était dévote, a fait une grande grâce à mon mari : il lui a accordé le non-lieu qu'il désirait tant. » On sait que, par reconnaissance, madame Laprat-Teulet fit suspendre en *ex-voto*, dans la chapelle de Saint-Antoine, une plaque de marbre portant cette inscription : « Pour une grâce inespérée, une épouse chrétienne. »

Ce non-lieu rassurait les amis politiques de Laprat-Teulet, la foule des anciens ministres et des gros fonctionnaires, qui avaient traversé avec lui l'âge héroïque et les années fructueuses, connu les sept vaches maigres et les sept vaches grasses. Ce non-lieu était une sauvegarde. On le croyait du moins. On put le croire durant plusieurs années. Tout à coup, par un malheureux hasard, par un de ces sinistres survenus d'une manière sourde et perfide comme les voies d'eau qui se déclarent soudain dans les bateaux fatigués, sans raison politique ni morale, en pleine honorabilité, le vieux serviteur de la démocratie, le

fil de ses œuvres, que M. le préfet Worms-Clavelin, la veille encore, aux comices, donnait en exemple à tout le département, l'homme d'ordre et de progrès, le défenseur du capital et de la société laïque, l'ami intime des anciens ministres et des anciens présidents, le sénateur Laprat-Teulet, le non-lieu, fut envoyé en prison avec une fournée de parlementaires. Et le journal de la région annonçait en grosses lettres : « Un sénateur à Mazas. Arrestation de M. Laprat-Teulet. » M. Bergeret, qui avait de la délicatesse, retourna le journal sur le dossier du banc.

— Eh bien, lui demanda M. Lantaigne d'une voix bourrue, trouvez-vous beau ce que nous voyons et pensez-vous que cela puisse durer ?

— Que voulez-vous dire ? demanda M. Bergeret. Parlez-vous, monsieur, des scandales parlementaires ? Mais, d'abord, qu'est-ce qu'un scandale ? Un scandale est l'effet que produit d'ordinaire la révélation d'une action cachée. Car les hommes ne se cachent guère que pour agir contrairement aux mœurs et à l'opinion. Aussi voit-on que les scandales publics sont de tous les temps et de tous les pays, mais qu'ils se produisent avec d'autant plus d'abondance que le gouvernement est moins capable de dissimulation. Et il est clair que les secrets d'État ne sont pas bien gardés en démocratie. Le grand nombre des complices et les haines puissantes des partis en provoquent, au contraire, la révélation, tantôt sourde, tantôt éclatante. Il faut considérer encore que le système parlementaire multiplie les prévaricateurs en mettant une multitude de gens en état de prévariquer. Louis XIV fut volé grandement et magnifiquement par un Fouquet. De nos jours, pendant

que le président triste, qu'ils avaient choisi pour donner bon air à la maison, montrait aux départements attendris son visage muet de Minerve barbue, il s'effeuillait d'innombrables carnets de chèques sur le Palais-Bourbon. Le mal n'était pas grand en lui-même. Une multitude de besoins ont part au gouvernement. Exiger qu'ils soient tous intègres, c'est peut-être trop demander à la nature humaine. Et ce que ces pauvres voleurs ont pris est bien peu de chose auprès de ce que notre honnête administration gaspille à toute heure de la journée. Un seul point est à noter. Il est capital. Les traitants de jadis, ce Pauquet de Sainte-Croix, entre autres, qui, sous Louis XV, entassa les richesses de la province dans l'hôtel même où je loge aujourd'hui, « à la troisième chambre », ces effrontés pillards dépouillaient leur patrie et leur prince sans du moins être d'intelligence avec les ennemis du royaume. Au contraire, nos chéquards du Parlement livrent la France à une puissance étrangère, la Finance. Car il est vrai que la Finance est aujourd'hui une puissance et qu'on peut dire d'elle ce qu'on disait autrefois de l'Église, qu'elle est parmi les nations une illustre étrangère. Nos mandataires, qu'elle achète, sont donc larrons et traîtres. Ils le sont à la vérité petitement et misérablement. Chacun en particulier fait pitié. Leur pullulement seul m'effraie.

» En attendant, l'honorable monsieur Laprat-Teulet est à Mazas ! Il y a été mené le matin du jour où il devait présider dans notre ville le banquet de la défense sociale. Cette arrestation, effectuée au lendemain même du vote autorisant les poursuites, a surpris monsieur le préfet

Worms-Clavelin, qui a désigné, pour la présidence du banquet, monsieur Dellion, dont on estime universellement la probité, garantie par une richesse héréditaire et quarante ans de prospérité industrielle. Monsieur le préfet, tout en déplorant que les plus hautes personnalités de la République soient sans cesse en butte à la suspicion, se réjouit du bon esprit de ses administrés, qui demeurent attachés au régime, qu'on semble vouloir déconsidérer à plaisir. Il constate, en effet, que les incidents parlementaires tels que celui qui vient de se produire, après tant d'autres, laissent absolument indifférentes les laborieuses populations du département. Monsieur le préfet Worms-Clavelin voit juste. Il n'exagère pas la tranquillité de ces âmes, que rien n'étonne plus. La foule introuvable qui, sans s'émouvoir, a lu dans les feuilles que le sénateur Laprat-Teulet était mis au secret, aurait appris, avec la même quiétude, qu'il était envoyé en ambassade dans quelque cour européenne. Et l'on prévoit que, si la justice le rend à la haute Assemblée, monsieur Laprat-Teulet siègera, l'année prochaine, dans la commission du budget. Nul doute qu'il ne retrouve ses électeurs à l'expiration de son mandat.

L'abbé Lantaigne interrompt M. Bergeret :

— Ici, monsieur, vous touchez le point faible et faites raisonner le creux. Le public s'accoutume à l'immoralité et ne fait plus la différence du bien et du mal. C'est le danger. Nous voyons sans cesse des hontes tomber dans le silence. Il y avait une opinion publique sous la monarchie et sous l'Empire. Il n'y en a plus aujourd'hui. Ce peuple, autrefois ardent et généreux, est devenu tout à

coup incapable de haine et d'amour, d'admiration et de mépris.

— Je suis frappé comme vous de cette transformation, dit M. Bergeret. Et j'en cherche les causes sans pouvoir les trouver. Il est souvent parlé, dans les contes chinois, d'un génie fort laid, d'allure pesante, mais dont l'esprit est subtil et qui aime à se divertir. Il s'introduit la nuit dans les maisons habitées, il ouvre comme une boîte le crâne d'un dormeur, en retire le cerveau, met un autre cerveau à la place, et referme doucement le crâne. Son grand plaisir est d'aller ainsi de maison en maison, changeant les cerveaux. Et quand, à l'aube, ce génie jovial a regagné son temple, le mandarin s'éveille avec des idées de courtisane et la jeune fille avec les rêves d'un vieux buveur d'opium. Il faut qu'un génie de ce caractère ait troqué de la sorte les cerveaux français contre ceux de quelque peuple inglorieux et patient, traînant sans désirs une morne existence, indifférent au juste et à l'injuste. Car, enfin, nous ne nous ressemblons plus du tout.

M. Bergeret s'interrompt et haussa les épaules. Puis il reprit avec une douce tristesse :

— C'est l'effet de l'âge, et la marque d'une certaine sagesse. L'enfance a des étonnements; la jeunesse, des colères. Le progrès des années nous a enfin apporté cette paisible indifférence que je devais mieux juger. Notre état moral nous assure la paix au dedans et la paix au dehors.

— Le croyez-vous? demanda M. l'abbé Lantaigne. Et ne presentez-vous pas des catastrophes prochaines?

— La vie est, par elle-même, une catastrophe, répondit M. Bergeret. C'est une catastrophe incessante, puisqu'elle ne peut se manifester que dans un milieu instable et que la condition essentielle de son existence est l'instabilité des forces qui la produisent. La vie d'une nation, comme celle d'un individu, est une ruine perpétuelle, une suite d'écroulements, une interminable expansion de misères et de crimes. Notre pays, qui est le plus beau du monde, ne subsiste, comme les autres, que par le renouvellement de ses misères et de ses fautes. Vivre, c'est détruire. Agir, c'est nuire. Mais précisément à cette heure, monsieur l'abbé, le plus beau pays du monde agit médiocrement et ne vit point d'une vie violente. C'est ce qui me rassure. Je ne découvre point de signes dans le ciel. Je ne prévois pas de maux prochains, singuliers et spéciaux à notre douce contrée. Vous qui annoncez la catastrophe, monsieur l'abbé, dites-moi, je vous prie, si vous la voyez venir du dedans ou du dehors.

— Le péril est partout, répondit M. Lantaigne. Et vous riez.

— Je n'ai pas envie de rire, répondit M. Bergeret. Il en est peu de sujets pour moi dans ce monde sublunaire, sur ce globe terraqué dont les habitants sont presque tous odieux ou ridicules. Mais je ne crois pas que nous soyons menacés dans notre paix et dans notre indépendance par quelque puissant voisin. Nous ne gênons personne. Nous n'inquiétons pas l'univers. Nous sommes contenus et raisonnables. Les chefs de notre gouvernement ne forment point, qu'on sache, des desseins immodérés dont le succès, bon ou mauvais, assure notre

puissance ou consomme notre perte. Nous n'aspirons point à l'hégémonie du monde. Nous sommes devenus supportables à l'Europe. C'est une heureuse nouveauté.

» Regardez, je vous prie, à la vitrine de madame Fuselier, la papetière, les portraits de nos hommes d'État. Et dites s'il en est un seul qui semble fait pour déchaîner la guerre et ravager le monde. Leur génie est médiocre comme leur puissance. Ils ne sont pas en état de commettre des fautes terribles. Ils ne sont pas de grands hommes, Dieu merci ! et nous pouvons dormir tranquilles. Au reste, je crois discerner que l'Europe, tout armée qu'elle est, n'est pas belliqueuse. Il y a dans la guerre une générosité qui déplaît aujourd'hui. On fait battre les Turcs et les Grecs. On joue sur eux comme sur des coqs ou des chevaux. Et l'on ne se battra pas soi-même. Auguste Comte, en 1840, annonçait la fin de la guerre. La prophétie n'était pas, sans doute, d'une vérité précise et littérale. Mais peut-être la vue de ce grand homme perceait-elle un profond avenir. L'état de guerre est l'état ordinaire d'une Europe féodale et monarchique. La féodalité est morte et les antiques despotismes sont combattus par des forces nouvelles. La paix et la guerre dépendent aujourd'hui moins des souverains absolus que de la haute banque internationale, plus puissante que les Puissances. L'Europe financière est d'humeur pacifique. Il est certain du moins qu'elle n'aime point la guerre pour elle-même et par sentiment chevaleresque. Au reste, sa force inféconde ne durera pas longtemps et elle s'abîmera un jour dans la révolution ouvrière. L'Europe

socialiste sera probablement amie de la paix. Car il y aura une Europe socialiste, monsieur l'abbé, si toutefois l'on peut appeler socialisme l'inconnu qui vient.

— Monsieur, dit l'abbé Lantaigne, il n'y a qu'une Europe possible, l'Europe chrétienne. Il y aura toujours des guerres. La paix n'est point de ce monde. Puissions-nous retrouver le courage et la foi de nos aïeux! Soldat de l'Église militante, je sais que le combat ne finira qu'à la consommation des siècles. Et je demande à Dieu, comme l'Ajax de votre vieil Homère, de combattre à la clarté du jour. Ce qui m'effraie, ce n'est ni le nombre ni l'audace de nos ennemis, c'est la faiblesse et l'indécision qui règnent dans notre propre camp. L'Église est une armée; je m'afflige quand je découvre des creux et des vides sur son front de bataille. Je m'indigne de voir des infidèles se glisser dans ses rangs et les adorateurs du Veau d'or s'offrir à la garde du sanctuaire. Je gémiss en observant la lutte engagée autour de moi dans la confusion des ténèbres, favorable aux lâches et aux traîtres. La volonté de Dieu soit faite! Je suis assuré du triomphe final, de la défaite du crime et de l'erreur au jour dernier, qui sera le jour de gloire et de justice.

Il se leva, son regard était ferme. Mais ses joues appesanties tombaient. Il avait l'âme triste. Et ce n'était point sans raisons. Sous lui le séminaire allait à sa ruine. La caisse était en déficit. Poursuivi par le boucher Lafolie, auquel il devait dix mille deux cent trente et un francs, son orgueil redoutait les remontrances de monseigneur le cardinal-archevêque. La mitre sur laquelle il tendait la

main s'évanouissait. Il se voyait déjà relégué dans quelque pauvre cure de campagne. Se retournant vers M. Bergeret, il lui dit :

— Les plus terribles calamités sont près de fondre sur la France.

XIII

MAINTENANT, M. Bergeret allait à l'estaminet. Il passait une heure, chaque soir, au café de la Comédie. On l'en blâmait généralement dans le monde. Il y goûtait une lumière et une chaleur qui n'étaient point matrimoniales; il y lisait les journaux et il y voyait des visages humains, portés par des gens qui ne lui voulaient pas de mal. Il y trouvait parfois M. Goubin, son disciple préféré depuis la trahison de M. Roux. M. Bergeret avait des préférences, parce que son âme esthétique se plaisait à choisir. Il préférait M. Goubin. Mais il ne l'aimait guère. Et de fait, M. Goubin n'était pas aimable; mince, grêle, pauvre de chair, de poil, de voix et de pensée, ses yeux tendres cachés sous son lorgnon, les lèvres serrées,

il avait toutes les petites, un pied et une âme de demoiselle. Ainsi fait, il était exact et minutieux. A son être tout menu s'ajustaient des oreilles en cornet vastes et puissantes, richesse unique de cet organisme indigent. M. Goubin avait le don naturel et l'art d'écouter.

M. Bergeret conversait avec M. Goubin, devant deux chopes, au bruit des dominos brassés sur le marbre des tables voisines. A onze heures, le maître se levait. L'élève l'imitait. Et ils allaient, par la place déserte du Théâtre et par les rues obscures, jusques aux tristes Tintelleries.

Ils cheminaient ainsi par une nuit de mai. L'air, qu'avaient lavé de lourdes pluies d'orage, était frais, léger, et plein d'une odeur de terre et de feuilles. Le ciel sans lune et sans nuages tenait suspendues dans sa profondeur sombre des gouttelettes de lumière, presque toutes blanches comme le diamant, auxquelles se mêlaient pourtant çà et là des gouttelettes de lumière rouge ou bleue. M. Bergeret, levant les yeux au ciel, contempla les étoiles. Il reconnaissait assez bien les constellations. Le chapeau en arrière, la face horizontale, il désigna, du bout de sa canne, aux regards embrouillés de M. Goubin, les Gémeaux, et murmura ces vers :

Oh! soit que l'astre pur des deux frères d'Hélène
Calme sous ton vaisseau la vague ionienne,
Soit qu'aux bords de Pœstum...

Puis brusquement :

— Savez-vous, monsieur Goubin, que nous recevons d'Amérique des nouvelles de Vénus, et que ces nouvelles ne sont pas bonnes?

M. Goubin s'apprêtait docilement à chercher Vénus dans le ciel. Mais le maître l'avertit qu'elle était couchée.

— Cette belle étoile, dit-il, est un enfer de glace et de feu. Je le tiens de monsieur Camille Flammarion lui-même, qui m'instruit, chaque mois, en d'excellents articles, de toutes les nouveautés du ciel. Vénus présente constamment au soleil la même face, comme la lune à la terre. L'astronome du mont Hamilton l'affirme. A l'en croire, l'un des hémisphères de Vénus est un désert brûlant; l'autre, une solitude de glaces et de ténèbres. Et cette belle lumière de nos soirs et de nos matins est pleine de silence et de mort.

— Vraiment! dit M. Goubin.

— C'est ce qu'on croit cette année, répondit M. Bergeret. Pour ma part, je ne suis pas très éloigné de penser que la vie, telle du moins qu'elle se manifeste sur la terre, je veux dire cet état d'activité que présente la substance organisée dans les plantes et dans les animaux, est l'effet d'un trouble dans l'économie de la planète, un produit morbide, une lèpre, quelque chose enfin de dégoûtant, qui ne se retrouve pas dans un astre sain et bien constitué. Cette idée me sourit et me console. Car, enfin, il est triste de penser que tous ces soleils allumés sur nos têtes réchauffent des planètes aussi misérables que la nôtre et que l'univers multiplie à l'infini la souffrance et la laideur.

» Nous ne saurions parler des planètes dépendantes de Sirius ou d'Aldébaran, d'Altaïr ou de Véga, de ces poussières obscures qui peuvent accompagner les gouttes de feu répandues dans le ciel, puisque leur existence même

ne nous est pas connue et que nous ne la soupçonnons qu'en vertu des analogies existant entre notre soleil et les autres étoiles de l'univers. Mais, si nous nous faisons quelque idée des astres de notre système, cette idée n'est point que la vie y règne dans les formes qu'elle affecte sur la terre. On ne peut supposer qu'il se trouve des êtres organisés comme nous dans le chaos des géants Saturne et Jupiter. Uranus et Neptune sont sans lumière ni chaleur. L'espèce de corruption que nous appelons la vie organique ne saurait donc s'y produire. Il n'est pas plus croyable qu'elle se manifeste dans cette cendre d'astres répandue dans l'éther entre les orbites de Mars et de Jupiter, et qui n'est que la matière éparsée d'une planète. La petite boule Mercure semble trop ardente pour produire cette moisissure qu'est la vie animale et la vie végétale. La lune est un monde mort. Nous venons d'apprendre que la température de Vénus ne convient point à ce que nous appelons des organismes. Donc, nous ne pourrions rien imaginer de comparable à l'homme dans tout le système solaire, s'il ne s'y trouvait point la planète Mars qui, malheureusement pour elle, présente quelque ressemblance avec la terre. Elle a de l'air, mais en petite quantité, de l'eau; elle a peut-être de quoi faire, hélas! des animaux comme nous.

— N'est-il pas vrai qu'on la croit habitée? demanda M. Goubin.

— On fut parfois tenté de le supposer, répondit M. Bergeret. La figure de ce monde nous est mal connue. Elle semble variable et sans cesse agitée. On y voit des canaux dont l'origine et la nature sont ignorées. Et nous ne

LE MANNEQUIN D'OSIER

sommes point sûrs que ce monde voisin soit attristé et déshonoré par des êtres semblables à des hommes.

M. Bergeret était à sa porte. Il s'arrêta et dit :

— Je veux croire encore que la vie organique est un mal particulier à cette vilaine petite planète-ci. Il serait désolant de penser qu'on mange et qu'on est mangé dans l'infini des cieux.

XIV

LE fiacre qui portait madame Worms-Clavelin dans Paris franchit la porte Maillot entre les grilles couronnées civiquement de fers de piques, près desquelles sommeillaient au soleil les gabelous poudreux et les bouquetières hâlées. Laissant à sa droite l'avenue de la Révolte, dont les cabarets bas, barbouillés de rouge, moisés, et les maigres tonnelles regardent la chapelle Saint-Ferdinand, agenouillée seule et petite au bord du morne fossé militaire plein d'herbe pelée et malade, il s'engagea dans la rue de Chartres, triste sous son éternelle poussière de pierres qu'on taille, et parvint aux belles voies ombreuses qui s'ouvrent dans le parc royal découpé maintenant en minces propriétés bourgeoises. Sur la

chaussée paisible où le fiacre roulait pesamment entre deux rangs de platanes, par moments, dans le silence et la solitude, des bicyclistes, vêtus de clair, l'échine courbée, la tête fendant l'air, glissaient aux allures des bêtes rapides. En sa fuite aisée, leur vol allongé de grands oiseaux atteignait presque à la grâce par l'aisance des mouvements, presque à la beauté par l'ampleur des courbes décrites. Entre les troncs des arbres en bordure, madame Worms-Clavelin découvrait, derrière les grilles, les pelouses, les petits bassins, les perrons et les marquises de goût mince. Et elle rêvait vaguement d'habiter dans ses vieux jours une maison comme celles dont elle apercevait le plâtre clair et l'ardoise dans le feuillage, car elle était sage et modérée en ses désirs, et elle sentait naître au fond de son cœur le goût des poules et des lapins. Ça et là, dans les larges avenues, de grands bâtiments s'élevaient, chapelles, maisons d'éducation, maisons de retraite, maisons de santé, l'église anglicane et ses pignons d'un gothique froid; les demeures pieuses, d'une gravité placide, une croix sur la porte et une cloche toute noire contre le mur, avec sa chaîne qui pendait. Puis le fiacre s'enfonça dans la région basse et déserte des pépiniéristes où les vitrages des serres brillent au bout des étroites allées de sable, où tout à coup se dressent les kiosques absurdes des constructeurs rustiques et les troncs d'arbres morts, imités en grès par un ingénieur ornemaniste pour jardins. On sent dans ce Bas-Neuilly la fraîcheur de la rivière prochaine, les vapeurs d'un sol humide encore des eaux qui y dormaient à une époque toute récente, disent les géologues, les exhalaisons des marécages sur lesquels le



vent courbait les roseaux, il y a mille ou quinze cents ans à peine.

Madame Worms-Clavelin regarda par la portière : elle était près d'arriver. Devant elle, la pointe fine des peupliers qui longent le fleuve se levait au bout de l'avenue. La vie recommençait diverse et pressée. Les hauts murs, les toits à crête découpée se suivaient sans interruption. Le fiacre s'arrêta devant une grande maison moderne, construite avec une parcimonie visible et même avec lésine, au mépris de la grâce et de l'art, et pourtant décente et d'assez bon air, percée de fenêtres étroites, parmi lesquelles celles d'une chapelle se reconnaissaient au réseau de plomb qui reliait les pièces du vitrail. Sur cette façade plate et sans ornements, les traditions de l'art national et chrétien étaient rappelées très discrètement à la charpente du toit par les lucarnes en triangle surmontées d'un trèfle. Au fronton de la porte d'entrée, une ampoule était sculptée, figurant la fiole où fut renfermé le sang du Sauveur emporté dans un gant par Joseph d'Arimathie. C'était l'écusson des Dames du Précieux-Sang dont la congrégation, fondée en 1829 par madame Marie Latreille, fut reconnue en 1868 par l'État, grâce à la volonté favorable de l'impératrice Eugénie. Les Dames du Précieux-Sang se vouaient à l'éducation des jeunes filles.

Madame Worms-Clavelin sauta de voiture, sonna à la porte qui s'entr'ouvrit avec prudence et circonspection et pénétra dans le parloir, tandis que la sœur tourière avertissait par le tour que mademoiselle de Clavelin était appelée auprès de madame sa mère. Le parloir n'était

meublé que de chaises de crin. Sur le mur blanc, dans une niche, une sainte Vierge, peinte de couleurs tendres, l'air mièvre, ouvrait les mains, debout, les pieds cachés. La pièce, grande, froide, blanche, avait un caractère de calme, d'ordre, de rectitude. On y sentait une force secrète, une puissance sociale qui ne se montrait pas.

Madame Worms-Clavelin respira avec une grave satisfaction l'air de ce parloir, un air humide, mêlé d'une odeur de cuisine fade. Ayant traîné son enfance par les petites écoles bruyantes de Montmartre, sous des barbouillages d'encre et de confitures, dans un échange perpétuel de vilains mots et de vilains gestes, elle tenait en haute estime l'austérité de l'éducation aristocratique et religieuse. Elle avait fait baptiser sa fille pour qu'elle pût être admise dans un couvent distingué. Elle avait pensé : « Jeanne sera mieux élevée, et elle aura chance de faire un meilleur mariage. » Jeanne avait reçu le baptême à onze ans, dans un grand secret, parce qu'on était alors sous un ministère radical. Depuis, la République et l'Église s'étaient rapprochées l'une de l'autre. Mais, pour ne point mécontenter les purs du département, madame Worms-Clavelin cachait que sa fille fût élevée chez des religieuses. Le secret pourtant en avait été surpris, et parfois la feuille cléricale du département publiait un filet que le conseiller de préfecture, M. Lacarelle, mettait, entouré d'un trait de crayon bleu, sous les yeux de M. le préfet, qui lisait :

Est-il vrai que le juif persécuteur, placé par les francs-maçons à la tête de l'administration départementale pour combattre Dieu parmi nos populations fidèles, fait élever sa fille dans un couvent?

M. Worms-Clavelin haussait les épaules et jetait le journal au panier. Le surlendemain, le rédacteur catholique insérait un nouveau filet, comme on pouvait s'y attendre après avoir lu le premier.

J'ai demandé au préfet juif, Worms-Clavelin, s'il était vrai qu'il fit élever sa fille dans un couvent. Ce franc-maçon ne m'ayant pas répondu, pour cause, je ferai moi-même la réponse à ma question. Ce juif honteux, après avoir fait baptiser sa fille, l'a mise dans une maison d'éducation catholique.

Mademoiselle Worms-Clavelin est à Neuilly-sur-Seine, élevée par les Dames du Précieux-Sang.

C'est plaisir de voir comme ces gaillards-là sont sincères!

L'éducation laïque, athée, homicide, c'est bon pour le peuple qui les nourrit!

Que les populations sachent de quel côté sont les tartufes!

M. Lacarelle, conseiller de préfecture, encadrait le filet au crayon bleu et mettait la feuille déployée sur le bureau du préfet, qui la jetait dans sa corbeille. M. Worms-Clavelin avertissait les feuilles officieuses de ne point engager de polémique. Et cette petite affaire tombait dans l'oubli, dans l'insondable oubli, dans la nuit sans mémoire où s'enfoncent tour à tour, après un moment d'éclat, les hontes et les gloires, les beautés et les scandales du régime. Madame Worms-Clavelin, considérant la force et la richesse de l'Église, avait tenu la main énergiquement à ce que Jeanne fût laissée à ces religieuses qui donnaient à la jeune fille des principes et des manières.

Elle s'assit, très modeste, cachant ses pieds sous sa robe, comme la Vierge blanche, rose et bleue de la niche, et tenant du bout de ses doigts, par le fil, la boîte de chocolat qu'elle apportait à Jeanne.

Une grande fillette entra en coup de vent dans le parloir, longue dans sa robe noire, ceinte du cordon rouge des « moyennes. »

— Bonjour, maman!

Madame Worms-Clavelin l'examina avec une tendresse maternelle et aussi l'instinct de maquignonage qu'elle avait, l'attira à elle, lui regarda les dents, la fit tenir droite, observa la taille, les épaules, le dos, et parut satisfaite.

— Mon Dieu! que tu es grande! Tu as des bras d'une longueur!...

— Maman, ne m'intimide pas. Je ne sais déjà pas où les mettre.

Elle s'assit et joignit sur ses genoux ses mains rouges. Elle répondit avec ennui et gentillesse aux questions que sa mère lui fit sur sa santé, aux instructions hygiéniques, aux recommandations relatives à l'huile de foie de morue. Puis elle demanda :

— Et papa?

Madame Worms-Clavelin fut presque surprise qu'on lui demandât des nouvelles de son mari, non qu'elle eût elle-même de l'indifférence pour lui, mais parce qu'elle n'imaginait point qu'on pût rien dire de nouveau sur cet homme stable, immuable, permanent, qui n'était jamais malade et qui ne faisait, ni ne disait jamais rien de singulier.

— Ton père? Qu'est-ce que tu veux qui lui arrive? Nous sommes de première classe. Et nous n'avons pas envie de changer.

Elle songea tout de même qu'il faudrait bientôt penser à s'assurer une retraite convenable, soit une trésorerie

générale, soit plutôt le conseil d'État. Et ses beaux yeux se voilaient de rêverie.

Sa fille lui demanda à quoi elle pensait.

— Je pense qu'un jour, nous pourrions revenir à Paris. J'aime Paris, moi. Mais nous y serions si peu de chose!

— Pourtant papa a des capacités. Sœur Sainte-Marié-des-Anges l'a dit en classe. Elle a dit : « Mademoiselle de Clavelin, votre père a déployé de grandes capacités administratives. »

Madame Worms-Clavelin secoua la tête.

— C'est qu'il faut beaucoup d'argent pour avoir un état de maison à Paris.

— Tu aimes Paris, toi, maman. Moi, j'aime la campagne.

— Tu ne la connais pas, ma chérie.

— Mais, maman, on n'aime pas que ce qu'on connaît.

— Il y a tout de même quelque chose de vrai dans ce que tu dis là.

— Tu ne sais pas, maman?... J'ai eu le diplôme d'honneur pour ma composition d'histoire. Madame de Saint-Joseph a dit que j'étais la seule qui avait traité le sujet à fond.

Madame Worms-Clavelin demanda mollement :

— Quel sujet?

— La Pragmatique Sanction.

Madame Worms-Clavelin demanda, cette fois avec l'accent d'une surprise véritable :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est une faute de Charles VII. C'est même sa faute la plus grave.

Madame Worms-Clavelin trouvait cette réponse obscure.

Elle s'en contentait néanmoins, ne prenant aucun intérêt à l'histoire du moyen âge. Mais Jeanne, pleine de son sujet, poursuivit gravement :

— Oui, maman. C'est la faute capitale de ce règne, une violation flagrante des droits du Saint-Siège, une spoliation criminelle du patrimoine de Saint-Pierre. Cette faute fut heureusement réparée par François I^{er}... A propos, tu ne sais pas, maman? la gouvernante d'Alice, nous avons découvert que c'était une ancienne cocotte...

Avec une pressante énergie, madame Worms-Clavelin invita sa fille à ne plus faire, avec ses compagnes, des recherches de cette nature :

— Tu es parfaitement ridicule, Jeanne; tu dis des mots sans te rendre compte...

Jeanne garda un silence mystérieux; puis soudain :

— Maman, j'ai à te dire que mes pantalons sont dans un état que c'est une horreur. Tu sais, le linge, ça n'a jamais été ta préoccupation dominante. Je ne t'en fais pas un reproche; on est pour le linge, ou pour les robes, ou pour les bijoux. Toi, maman, tu es pour les bijoux. Moi, je suis pour le linge... Et puis nous avons fait une neuve. J'ai bien prié pour toi et pour papa, va! Et puis j'ai gagné quatre mille neuf cent trente-sept jours d'indulgences.

XV

J'AI plutôt des sentiments religieux, dit M. de Terremondre; mais je trouve malheureuses les paroles prononcées à Notre-Dame par le Père Ollivier. C'est d'ailleurs l'avis général.

— Vous le blâmez sans doute, répondit M. Lantaigue, d'avoir expliqué cette catastrophe comme une leçon donnée par Dieu à l'orgueil et à l'incrédulité. Vous lui reprochez d'avoir montré la nation préférée soudainement punie de ses abandons et de ses révoltes. Fallait-il donc qu'il renonçât à donner un sens à ces scènes terribles?

— Il y avait, reprit M. de Terremondre, des convenances à observer. La présence du chef de l'État lui imposait notamment une certaine réserve.

— Il est vrai, dit M. Lantaigne, que ce religieux osa dire à la face du président et des ministres de la République, devant les puissants et les riches, auteurs ou complices de nos hontes, que la France avait manqué à sa vocation séculaire en se détournant des chrétiens d'Orient, massacrés par milliers, et en favorisant lâchement le Croissant contre la Croix. Il osa dire que la nation longtemps fidèle avait chassé le vrai Dieu de ses écoles et de ses assemblées. Voilà ce dont vous lui faites un crime, vous, monsieur de Terremondre, un des chefs du parti catholique dans notre département.

M. de Terremondre protesta de son dévouement aux intérêts religieux. Mais il gardait son sentiment. D'abord, il n'était pas pour les Grecs. Il était pour les Turcs, ou, du moins, il était pour la tranquillité. Et il connaissait beaucoup de catholiques à qui les chrétiens d'Orient étaient tout à fait indifférents. Fallait-il les blesser dans leurs convictions légitimes? On n'est pas tenu d'être philhellène. Le pape ne l'est pas.

— Monsieur l'abbé, ajouta-t-il, je vous écoute avec une extrême déférence. Mais je persiste à croire qu'il fallait tenir un langage plus conciliant dans un jour de deuil et d'espérance qui semblait sceller la réconciliation des classes...

— Et tandis que la Bourse remontait, attestant la sagesse de la France et de l'Europe dans les affaires d'Orient, ajouta M. Bergeret avec un mauvais rire.

— Effectivement, reprit M. de Terremondre. Nous devons ménager un gouvernement qui combat les socialistes et sous lequel les idées religieuses et conservatrices ont fait

un progrès indéniable. Notre préfet, monsieur Worms-Clavelin, bien qu'israélite et franc-maçon, montre pour les intérêts du clergé une vive sollicitude. Madame Worms-Clavelin a fait baptiser sa fille et l'a mise dans un couvent de Paris où elle reçoit une excellente éducation. Je le sais, car mademoiselle Jeanne Clavelin est dans la même classe que mes nièces d'Ansey. Madame Worms-Clavelin patronne quelques-unes de nos œuvres ; et, malgré son origine et sa situation, elle déguise à peine aujourd'hui ses sympathies aristocratiques et religieuses.

— Je vous crois sans peine, dit M. Bergeret, et vous pouvez affirmer généralement que le catholicisme, à cette heure, en France, n'a nulle part de soutien plus fort que dans la richesse juive.

— Vous ne vous trompez guère, reprit M. de Terremondre. Les israélites donnent beaucoup aux œuvres catholiques... Mais ce qu'il y a de choquant dans le discours du Père Ollivier, c'est qu'il prête pour ainsi dire à Dieu l'idée et l'inspiration de la catastrophe. Il semblerait, à l'entendre, que le bon Dieu a mis le feu lui-même au Bazar. Ma tante d'Ansey, qui assistait à la cérémonie, en est revenue indignée. Vous n'admettez pas de tels écarts, monsieur l'abbé, j'en suis sûr.

M. Lantaigne n'engageait pas imprudemment, d'ordinaire, une discussion théologique avec des gens du siècle, peu propres à la soutenir. Bien qu'il aimât ardemment la controverse, ses mœurs sacerdotales l'en détournaient dans les occasions frivoles, comme était celle-ci. Il garda le silence et ce fut M. Bergeret qui répondit à M. de Terremondre :

— Vous eussiez préféré, monsieur, que ce moine excusât le Dieu bon d'un malheur arrivé, par hasard, sur un point mal surveillé de sa création, et prêtât au Seigneur, après la catastrophe, l'attitude attristée, modeste et décente de monsieur le préfet de police.

— Vous vous moquez de moi, dit M. de Terremondre. Mais fallait-il parler de victimes expiatoires et d'ange exterminateur? Ce sont des idées d'un autre âge.

— Ce sont des idées chrétiennes, dit M. Bergeret. Monsieur Lantaigne ne le niera pas.

Comme le prêtre gardait le silence, M. Bergeret reprit :

— Il y a dans un livre dont monsieur Lantaigne approuve la doctrine, dans l'illustre *Essai sur l'indifférence*, une théorie de l'expiation que je vous conseille de lire. J'en ai retenu une phrase que je puis vous rapporter assez exactement : « Une loi fatale, dit Lamennais, une loi inexorable nous presse; nous ne pouvons échapper à son empire : cette loi, c'est l'expiation, axe inflexible du monde moral, sur lequel roulent toutes les destinées de l'humanité. »

— Parfaitement, dit M. de Terremondre. Mais se peut-il que Dieu ait voulu frapper des femmes honnêtes et charitables, comme ma cousine Courtrai, comme mes nièces Laneux et Felissay, qui ont été horriblement brûlées dans cet incendie? Dieu n'est ni cruel ni injuste.

M. Lantaigne assura son bréviaire sous le bras gauche et fit mine de s'en aller. Puis, se ravisant, il se tourna vers M. de Terremondre et, la main droite levée, dit gravement :

— Dieu ne fut ni cruel ni injuste envers ces femmes

dont il fit, en sa miséricorde, des hosties et les images de la Victime sans tache. Mais, puisque les chrétiens eux-mêmes ont perdu jusqu'au sentiment du sacrifice et jusqu'à l'usage de la douleur, puisqu'ils sont tombés dans l'ignorance des plus saints mystères de la religion, ne devant point désespérer de leur salut, il faut donc attendre des avertissements plus terribles, des avis plus pressants et de plus grands signes. Adieu, monsieur de Terremondre. Je vous laisse avec monsieur Bergeret qui, n'ayant point de religion, ne tombe pas du moins dans les misères et les hontes de la religion facile, et qui, avec les faibles secours de l'intelligence que le cœur n'aide point, se fera un jeu de vous confondre.

Il dit et s'éloigna d'une ferme et roide allure.

— Qu'est-ce qu'il a? demanda M. de Terremondre en le suivant des yeux. Je crois qu'il m'en veut. C'est un homme digne de respect. Mais il a le caractère difficile. Son esprit s'aigrit dans des querelles perpétuelles. Il est brouillé avec son archevêque, avec les professeurs du séminaire, avec la moitié du clergé diocésain. Il est fort douteux qu'il devienne évêque. Et je commence à croire qu'il vaut mieux, pour l'Église et pour lui, le laisser à la place où il est. Ce serait un évêque dangereux par son intolérance. Quelle étrange idée d'approuver le discours du Père Ollivier!

— J'approuve aussi ce discours, dit M. Bergeret.

— Vous, c'est différent, dit M. de Terremondre. Vous vous amusez. Vous n'êtes pas religieux.

— Je ne suis pas religieux, dit M. Bergeret; mais je suis théologien.

— Moi, dit M. de Terremonde, je suis religieux, et je ne suis pas théologien. Et je suis indigné d'entendre dire en chaire que Dieu a fait périr dans les flammes de malheureuses femmes pour punir les crimes de notre pays, qui ne marche pas à la tête de l'Europe. Le Père Ollivier croit-il qu'il nous soit si facile, dans les circonstances actuelles, de marcher à la tête de l'Europe?

— Il aurait tort de le croire, dit M. Bergeret. Mais vous, vous qui êtes, comme on vient de vous le dire, un des chefs du parti catholique dans le département, vous devez savoir que votre Dieu montrait jadis, aux âges bibliques, un goût assez vif pour les sacrifices humains et que l'odeur du sang lui était agréable. Il se réjouissait des massacres et jubilait dans les exterminations. Tel était son caractère, monsieur de Terremonde. Il était sanguinaire comme M. de Gromance qui, tout le long de l'an, tire, selon la saison, les chevreuils, les perdrix, les lapins, les cailles, les canards sauvages, les faisans, les coqs de bruyère et les coucous. Il immolait les innocents et les coupables, les guerriers et les vierges, plume et poil. Il paraît bien qu'il goûta avec plaisir à la fille de Jephté.

— Détrompez-vous, dit M. de Terremonde. Elle lui fut consacrée. Mais ce ne fut pas un sacrifice sanglant.

— On vous le persuade, dit M. Bergeret, par égard pour votre sensibilité. Mais réellement elle fut égorgée. Jéhovah se montrait surtout friand de chair fraîche. Le petit Joas, nourri dans le temple, n'ignorait pas la manière dont ce Dieu aimait les enfants. Quand la bonne Josabeth lui essaya le bandeau des rois, il en conçut une extrême inquiétude et fit cette question intéressée :

LE MANNEQUIN D'OSIER

Est-ce qu'en holocauste aujourd'hui présenté,
Je dois, comme autrefois la fille de Jephté,
Du Seigneur par ma mort apaiser la colère?

» En ce temps-là, Jéhovah ressemblait à son rival Chamos : c'était un être féroce, injuste et cruel. Il disait : « Par les morts couchés sur votre route, vous saurez que je suis le Seigneur. » Ne vous y trompez pas, monsieur de Terremondre, en passant des juifs aux chrétiens, il est demeuré rude, et le goût du sang lui est resté. Je ne vous dis point qu'en ce siècle, au déclin de l'âge, il ne se soit pas quelque peu adouci et qu'il n'ait pas glissé lui-même sur cette pente de facilité et d'indifférence que nous descendons tous. Du moins a-t-il cessé de se répandre en menaces et en invectives. Pour l'heure, il n'annonce ses vengeances que par la bouche de mademoiselle Deniseau, que personne n'écoute. Mais ses principes sont les mêmes qu'autrefois. Son système moral n'est pas essentiellement changé.

— Vous êtes un grand ennemi de notre religion, dit M. de Terremondre.

— Nullement, dit M. Bergeret. J'y découvre, il est vrai, ce que j'appellerai des difficultés intellectuelles et morales. J'y découvre même des cruautés. Mais ces cruautés sont anciennes, polies par les âges, roulées comme des galets, tout émoussées. Elles sont devenues presque innocentes. J'aurais plus de peur d'une religion nouvelle, façonnée trop exactement. Cette religion, fût-elle fondée sur la morale la plus indulgente et la plus belle, fonctionnerait d'abord avec une rigueur incommode et une exactitude pénible. J'aime mieux une intolérance

rouillée qu'une charité aiguisée de frais. A tout prendre, c'est l'abbé Lantaigue qui a tort, c'est moi qui ai tort, et c'est vous qui avez raison, monsieur de Terremondre. Sur cette antique religion judéo-chrétienne, tant de siècles de passions humaines, de haines et d'amours terrestres, tant de civilisations barbares ou raffinées, austères ou voluptueuses, impitoyables ou tolérantes, humbles ou superbes, agricoles, pastorales, guerrières, marchandes, industrielles, oligarchiques, aristocratiques, démocratiques, ont passé, que tout est maintenant aplani. Les religions n'ont guère d'effet sur les mœurs et elles sont ce que les mœurs les font...

XVI

MADAME Bergeret avait en horreur le silence et la solitude. Depuis que M. Bergeret ne lui adressait plus la parole et vivait séparé d'elle, son appartement l'effrayait comme un sépulcre; elle n'y rentrait qu'en pâissant. Ses filles y eussent mis du moins le mouvement et le bruit nécessaires à sa santé; mais, à l'automne, lors d'une épidémie typhique, elle les avait envoyées chez mademoiselle Zoé Bergeret, leur tante, à Arcachon, où elles avaient passé l'hiver et d'où leur père ne songeait point à les rappeler, dans les conjonctures présentes. Madame Bergeret était une femme d'intérieur. Elle avait l'âme domestique. L'adultère n'avait été pour elle qu'une expansion de sa vie conjugale, un rayonnement de son

foyer. Elle s'y était livrée par matronal orgueil autant que sur les sollicitations de sa chair épanouie et féconde. Elle avait toujours entendu que son petit commerce physique avec le jeune M. Roux demeurât une pratique secrète et bourgeoise, un adultère modéré, supposant, impliquant, confirmant cet état de mariage que le monde honore, que l'Église sanctifie, qui assure à la femme sa sécurité privée et sa dignité sociale. Madame Bergeret était une épouse chrétienne. Elle savait que le mariage est un sacrement dont les effets augustes et durables ne peuvent être détruits par une faute comme celle qu'elle avait commise, grave, il est vrai, mais pardonnable et rémissible. Sans se juger elle-même avec une grande clarté morale, elle sentait que sa faute était simple, sans malice profonde, sans la passion qui seule donne aux fautes la grandeur du crime et perd la coupable. Elle sentait qu'elle n'était point une grande criminelle, mais plutôt qu'elle n'avait pas eu de chance. Les conséquences inattendues de cette insignifiante affaire, elle les voyait se dérouler avec une morne lenteur, qui l'épouvantait. Elle souffrait cruellement d'être seule et déchuë dans sa maison, d'avoir perdu sa souveraineté domestique, d'être dépouillée, pour ainsi dire, de son âme ménagère et cuisinière. La souffrance ne lui était pas bonne et ne la purifiait pas. La souffrance inspirait à son pauvre génie tantôt la révolte et tantôt l'abaissement. Chaque jour, vers trois heures de l'après-midi, elle sortait, roide, pompeusement parée, l'œil clair, les joues irritées, terrible, et gagnait à grandes enjambées les maisons amies. Elle allait en visite chez madame Torquet, la femme du doyen;

chez madame Leterrier, la femme du recteur; chez madame Ossian Colot, la femme du directeur de la prison; chez madame Surcouf, la femme du greffier; chez toutes les dames de la moyenne bourgeoisie. Car elle n'était admise ni dans la noblesse ni chez les gros capitalistes. Et dans chaque salon elle se répandait en plaintes sur M. Bergeret et chargeait son mari de tous les torts bizarres que lui suggérait son imagination faible mais concentrée. Elle l'accusait notamment de la séparer de ses filles, de la laisser sans argent, et, déserteur du foyer, de courir les cafés et peut-être les tripots. Partout elle gagnait des sympathies, inspirait le plus tendre intérêt. La pitié qu'elle faisait naître grandissait, s'étendait, montait. Madame Dellion, la femme du maître de forges, qui ne pouvait consentir à la recevoir, puisqu'elles n'étaient pas de la même société, lui faisait savoir du moins qu'elle la plaignait de tout son cœur et qu'elle réprouvait la conduite odieuse de M. Bergeret. Ainsi madame Bergeret soutenait et contentait chaque jour, par la ville, son âme jalouse de considération sociale et de bonne renommée. Mais quand, le soir, elle remontait l'escalier de sa maison, son cœur se serrait. Elle soulevait péniblement ses jambes amollies. Elle oubliait son orgueil, ses vengeances, les injures, les calomnies frivoles qu'elle avait semées par la ville. Il lui venait un sincère désir de rentrer en grâce auprès de M. Bergeret, afin de n'être plus seule. Cette idée, à laquelle ne se mêlait nulle perfidie, coulait naturellement de cette âme facile. Vains désirs! Inutile pensée! M. Bergeret continuait d'ignorer madame Bergeret.

Ce soir-là, madame Bergeret dit dans la cuisine :

— Euphémie, allez demander à monsieur comment il veut qu'on fasse les œufs.

C'était une pensée nouvelle en son esprit de soumettre le menu au maître de la maison. Naguère, aux jours de son innocence altière, elle lui imposait les plats qu'il n'aimait pas et qui rebutaient l'estomac délicat de l'homme d'étude. La jeune Euphémie avait un esprit de peu d'étendue, mais juste et rigoureux. Elle objecta fermement à madame Bergeret, comme elle l'avait déjà fait maintes fois, en de semblables occasions, qu'il était bien inutile que madame fit rien demander à monsieur qui ne répondrait rien, puisqu'il était « buté. » Mais madame, renversant la tête et abaissant les paupières en signe d'obstination, renouvela l'ordre qu'elle venait de donner.

— Euphémie, faites ce que je vous dis. Allez demander à monsieur comment il veut qu'on lui fasse ses œufs. Et n'oubliez pas de l'avertir qu'ils sont pondus du jour, qu'ils viennent de chez Trécul.

Cependant M. Bergeret, dans son cabinet, travaillait à ce *Virgilius nauticus* qu'un éditeur lui avait demandé pour en enrichir une édition savante de *l'Énéide*, préparée depuis plus de trente ans par trois générations de philologues et dont les premières feuilles étaient déjà tirées. Et le maître de conférences composait, fiche par fiche, ce lexique spécial. Il en concevait pour lui-même une sorte d'admiration, et il s'en félicitait en ces termes :

— Ainsi, moi, ce terrien qui n'a jamais navigué que sur le bateau à vapeur qui, l'été, chaque dimanche,

remontant la rivière, porte les citadins aux coteaux de Tuillières où l'on boit du vin mousseux; moi, ce bon Français qui n'a jamais vu la mer qu'à Villers, moi, Lucien Bergeret, je suis l'interprète de Virgile nautique, j'explique les termes de marine employés par un poète exact, savant, précis malgré sa rhétorique, et mathématicien, mécanicien, géomètre, un Italien très avisé, que des matelots, couchés au soleil sur les plages de Naples et de Misène, avaient instruit dans les choses de la mer, qui avait peut-être bien sa birème et qui enfin, de Naples à Athènes, fendit la mer bleue sous les astres clairs des deux frères d'Hélène. J'y parviens, grâce à l'excellence de mes méthodes philologiques. Et M. Goubin, mon élève, y réussirait aussi bien que moi.

M. Bergeret se plaisait à l'accomplissement de cet ouvrage dont son esprit était occupé sans trouble et sans agitation. Il éprouvait une véritable satisfaction à tracer sur la feuille de carton mince des caractères menus et réguliers, images et témoignages de la rectitude intellectuelle que veut la philologie. A cette joie de l'esprit, ses sens consentaient et participaient, tant il est vrai que les voluptés qui s'offrent aux hommes sont plus diverses qu'on ne se le figure communément. Et M. Bergeret goûtait les tranquilles délices d'écrire ceci :

Servius croit que Virgile a mis *Attolli malos* pour *Attolli vela*, et la raison qu'il donne de cette interprétation, c'est que, *cum navigarent, non est dubium quod olim erexerant arbores*. Ascensius s'est rangé à l'opinion de Servius, oubliant ou ignorant qu'à la mer, dans de certaines occasions, on démâtait les navires. Quand l'état de la mer était tel que la mâtüre...

M. Bergeret en était à cet endroit de son travail quand la jeune Euphémie, ouvrant la porte du cabinet avec ce fracas qui accompagnait ses moindres gestes, vint porter au maître les paroles obligeantes de madame :

— Madame vous demande comment vous voulez manger vos œufs ?

M. Bergeret, pour réponse, pria doucement la jeune Euphémie de se retirer, et continua d'écrire :

... pouvait être exposée à quelque rupture, on abaissait les mâts en les enlevant du puits où leur pied était inséré...

La jeune Euphémie resta plantée contre la porte et M. Bergeret termina sa fiche.

Et on les couchait en arrière sur une traverse ou un chevalet.

— Monsieur, madame m'a dit aussi de vous dire que les œufs viennent de chez Trécul.

— *Una omnes fecere pedem.*

Puis il posa sa plume et se sentit rempli d'une tristesse soudaine. Il venait de découvrir tout à coup l'inanité de son ouvrage. Il avait le malheur d'être assez intelligent pour connaître sa médiocrité qui, par moments, se montrait à lui, sur sa table, entre l'encrier et le classeur, comme une petite personne maigre et sans grâce. Il se reconnaissait et ne s'aimait pas. Il aurait voulu contempler sa propre pensée sous l'aspect d'une nymphe aux belles hanches. Elle lui apparaissait en sa forme véritable, qui était grêle et sans vénusté. Il en souffrait, car il avait de la délicatesse et le goût des idées.

« Monsieur Bergeret, se disait-il, vous êtes un professeur de quelque distinction, un provincial intelligent, un universitaire fleuri, un médiocre humaniste, attardé aux curiosités infécondes de la philologie, étranger à la vraie science du langage, qui n'est pénétrée que par des esprits larges, droits et puissants. Monsieur Bergeret, vous n'êtes pas un savant, vous n'êtes capable ni de reconnaître ni de classer les faits du langage. Michel Bréal ne prononcera jamais votre nom méprisé. Vous périrez sans gloire et les louanges des hommes ne caresseront jamais vos oreilles. »

— Monsieur... monsieur, fit la jeune Euphémie d'une voix pressante, répondez-moi. Je n'ai pas le temps d'attendre. J'ai mon ouvrage à faire. Madame vous demande comment que vous voulez manger vos œufs. Je les ai pris chez Trécul. Ils sont pondus du jour.

M. Bergeret, sans tourner la tête, répondit avec une douceur impitoyable à la servante :

— Je vous prie de vous retirer et de ne plus entrer désormais dans mon cabinet, à moins d'y être appelée.

Et le maître de conférences à la Faculté des lettres retomba dans sa rêverie :

« Heureux Torquet, notre doyen ! Heureux Leterrier, notre recteur ! Nulle défiance d'eux-mêmes, nul doute indiscret ne trouble leur génie harmonieux. Ils sont semblables au vieillard Mésange, qui fut aimé des déesses immortelles, car il vécut durant trois âges d'hommes et parvint au Collège de France et à l'Institut sans avoir rien appris depuis les saintes années de son enfance innocente, et sachant toujours le grec comme à quinze

ans. Il mourut au déclin de ce siècle, agitant encore dans sa petite tête les idées mythologiques mises en vers, autour de son berceau, par les poètes du premier Empire. Mais moi, d'esprit débile comme cet helléniste qui portait le nom et la cervelle d'un oiseau, aussi peu capable que le doyen Torquet et que le recteur Leterrier de méthode et d'invention, moi, triste et vain joueur de mots, d'où vient que je sens cruellement mon insuffisance et l'inanité risible de mes entreprises? Ne serait-ce point un signe de noblesse intellectuelle et une marque de ma supériorité dans le domaine des idées générales? Ce *Virgilius nauticus*, sur lequel je me juge et me condamne, est-ce vraiment mon œuvre et le produit de mon esprit? Non! c'est une tâche imposée à ma pauvreté par un libraire cupide, associé à des professeurs artificieux, qui, sous prétexte de délivrer la science française de la tutelle allemande, restaurent la manière frivole d'autrefois et m'imposent des amusements philologiques à la mode de 1820. Que la faute en soit sur eux et non sur moi! L'appât du gain et non le zèle de la science m'a fait entreprendre ce *Virgilius nauticus* auquel je travaille depuis trois ans et qui me sera payé cinq cents francs, savoir : deux cent cinquante francs à la livraison du manuscrit, et deux cent cinquante francs le jour de la mise en vente du tome contenant cet ouvrage. J'ai voulu étancher ma soif abominable de l'or. J'ai failli, non par l'intelligence, mais par le caractère. C'est bien différent! »

Ainsi M. Bergeret menait le chœur de ses pensées flottantes. La jeune Euphémie, qui n'avait pas quitté la place, appela le maître pour la troisième fois :

— Monsieur... monsieur...

Mais, à ce coup, sa voix, étranglée par les sanglots, s'arrêta dans sa gorge.

M. Bergeret, tournant enfin sur elle les yeux, vit des larmes couler sur deux joues rondes, rouges et luisantes.

La jeune Euphémie essaya de parler : il ne sortit de sa gorge que des sons rauques comme l'appel que les pâtres de son village tirent de leur cornet à bouquin, le soir. Réunissant sur son visage ses deux bras nus jusqu'au coude, dont la chair blanche et pleine était sillonnée de longues égratignures roses, elle passa sur ses yeux le revers de ses mains brunes. Les sanglots secouaient sa poitrine étroite et son ventre trop gros, à cause du carreau qu'elle avait eu dans sa septième année et dont elle restait déformée. Puis elle rabattit ses deux bras contre son corps, cacha ses mains sous son tablier, étouffa ses soupirs, et, dès que la parole put traverser sa gorge, cria bien âprement :

— Je ne peux plus vivre dans cette maison. Je ne peux plus. Aussi, ce n'est pas une vie. J'aime mieux m'en aller que de voir ce que je vois.

Il y avait autant de colère que de douleur dans sa voix, et elle regardait M. Bergeret avec des yeux irrités.

Et vraiment la conduite de son maître l'indignait. Ce n'est pas qu'elle eût nourri dans son cœur une longue tendresse pour madame Bergeret qui, naguère encore, dans les jours superbes et prospères, l'accablait d'injures et d'humiliations et la privait de viande. Ce n'est pas qu'elle ignorât la faute de sa maîtresse et qu'elle crût, comme madame Dellion et les dames de la bourgeoisie, que madame Bergeret était innocente. Avec la concierge,

la porteuse de pain et la bonne de M. Raynaud, elle connaissait par le menu les amours secrètes de madame Bergeret et de M. Roux. Elle les avait découvertes avant M. Bergeret. Ce n'est pas non plus qu'elle les approuvât. Elle les blâmait sévèrement, au contraire. Qu'une fille, maîtresse de sa personne, eût un amant, elle n'y trouvait pas grand'chose à redire, sachant la manière dont cela se fait. Il s'en était fallu de peu qu'elle en vînt là, certaine nuit, après la fête, au bord d'un fossé où elle était serrée de près par un gars qui voulait rire. Elle savait qu'un accident est vite arrivé. Mais une pareille conduite la révoltait chez une femme mariée, d'âge respectable et mère de famille. Elle avait confié un matin à la boulangère que madame la dégoûtait. Pour elle, elle n'était pas portée là-dessus, et s'il n'y avait qu'elle au monde pour faire des enfants, le monde, disait-elle, pouvait bien finir. Puisque la bourgeoise était dans d'autres idées, elle n'avait qu'à prendre son mari. Euphémie jugeait que sa maîtresse avait fait un gros vilain péché, mais elle ne concevait pas qu'une faute, même grave, ne fût jamais remise et demeurât sans pardon. Dans son enfance, avant de se louer à des bourgeois, elle avait travaillé avec ses parents à la vigne et aux champs. Elle voyait le soleil brûler la grappe en fleur, la grêle hacher en quelques minutes tout le blé du champ, et elle voyait l'année suivante le père, la mère, les frères aînés façonner la vigne, ensemer le sillon. Et, à cette vie patiente et naturelle, elle avait appris qu'en ce monde brûlant et glacé, bon et mauvais, il n'y a rien d'irréparable et que, comme on pardonne à la terre, il faut pardonner à l'homme et à la femme.

LE MANNEQUIN D'OSIER

Ainsi faisaient les gens de chez elle, qui valaient bien, peut-être, les gens du chef-lieu. Quand la femme à Robertet, la grande Léocadie, paya une paire de bretelles à son valet pour l'amener à faire ce qu'elle voulait qu'il lui fit, elle ne fut si fine que Robertet ne s'avisa du manège. Il surprit les galants au bon moment et corrigea sa femme à coup de chambrière si rudement qu'elle perdit à jamais l'envie de recommencer. Et depuis lors Léocadie est une des meilleures femmes de la contrée : son mari n'a pas *ça* à lui reprocher. C'est aussi qu'il faut marcher droit avec M. Robertet qui a de la conduite et sait mener les bêtes et les gens.

Beaucoup battue par son père vénérable, simple et brutale elle-même, Euphémie comprenait la violence et elle aurait approuvé que M. Bergeret cassât sur le dos de madame Bergeret coupable les deux balais de la maison, dont l'un avait perdu la moitié de ses crins et l'autre, plus ancien, n'en avait pas plus que le creux de la main. Il servait à laver avec un torchon le carreau de la cuisine. Mais que le maître gardât une longue et muette rancune, c'est ce que la jeune paysanne jugeait odieux, contre nature et vraiment diabolique. Et ce qui faisait sentir plus vivement à Euphémie les torts de M. Bergeret, c'est que sa conduite rendait le service difficile et compliqué. Il fallait servir d'une part M. Bergeret qui ne voulait plus prendre ses repas avec madame Bergeret et, d'une autre part, madame Bergeret dont l'existence, obstinément niée par M. Bergeret, ne se soutenait pas toutefois sans nourriture. « C'est comme à l'auberge », soupirait la jeune Euphémie. Madame Bergeret, à qui M. Bergeret ne

donnait plus d'argent, disait : « Vous réglerez avec monsieur. » Euphémie portait en tremblant, le soir, son livre à monsieur qui, ne pouvant suffire aux dépenses accrues, la renvoyait d'un geste impérieux. Et elle demeurait accablée par des difficultés supérieures à son génie. A vivre dans cet air mauvais, elle perdait sa gaieté : on ne l'entendait plus mêler, dans sa cuisine, ses rires et ses cris au choc des casseroles, au crépitement des fritures répandues sur le fourneau, aux roulements lourds du couteau hachant sur la table épaisse les viandes avec un bout de ses doigts. Elle n'avait plus ni joies ni douleurs bruyantes. Elle disait : « Je deviens idiotie dans cette maison. » Madame Bergeret lui faisait pitié. Cette dame était bonne pour elle maintenant. Elles passaient les soirées assises côte à côte sous la lampe et se faisant des confidences. C'est l'âme pleine de ces sentiments que la jeune Euphémie dit à M. Bergeret :

— Je m'en vas; vous êtes trop méchant aussi. Je veux m'en aller.

Et, de nouveau, elle répandit d'abondantes larmes.

Ce reproche ne fâcha pas M. Bergeret. Il feignit de ne point l'entendre, ayant trop d'esprit pour ne pas excuser les libertés d'une fille ignorante. Et il sourit au dedans de lui-même, car il gardait dans le fond obscur de son âme, sous l'appareil des sages pensées et des belles maximes, l'instinct primitif, qui subsiste chez les hommes modernes de l'esprit le plus civil et le plus doux, et qui les porte à se réjouir quand ils voient qu'on les prend pour des êtres féroces, comme si la capacité de nuire et de détruire était la première force des vivants, leur vertu essentielle et



leur bonté supérieure; ce qui, à la réflexion, se trouve véritable, puisque, la vie ne se soutenant et ne s'accroissant que dans le meurtre, les meilleurs sont ceux qui font le plus de carnages, et puisque ceux qui, par instigation de race et de nourriture, donnent les plus grands coups sont nommés généreux et plaisent aux femmes, naturellement intéressées à choisir les plus forts et incapables de séparer dans leur esprit la force fécondante de la force destructive, qui sont, en effet, indissolublement unies dans la nature. Aussi, par l'effet de son intelligence méditative, quand la jeune Euphémie, de sa voix rustique comme une fable d'Ésope, lui dit qu'il était méchant, M. Bergeret crut entendre un murmure flatteur qui, prolongeant le simple discours de la servante, disait : « Apprends, Lucien Bergeret, que tu es méchant, au sens vulgaire du mot, c'est-à-dire capable de nuire et de détruire, en pleine possession de la vie, en état de défense, en voie de conquêtes. Sache que tu es, à ta manière, un géant, un monstre, un ogre, un homme terrible. »

Mais, comme il était enclin à douter et à ne point accepter sans examen les opinions des hommes, il s'examina lui-même, pour savoir s'il était vraiment ce que disait Euphémie. Sur les premières vues qu'il jeta au dedans de lui-même, il constata que généralement il n'était pas méchant, qu'il était pitoyable, au contraire, sensible aux maux d'autrui, en sympathie avec les malheureux, qu'il aimait ses semblables, qu'il eût voulu satisfaire à tous leurs besoins, combler leurs désirs permis ou coupables, car il n'enfermait pas la charité du genre humain dans les limites d'un système moral et il avait souci de

toutes les misères. Il tenait pour innocent tout ce qui ne fait de mal à personne. Aussi avait-il dans l'âme plus de douceur que n'en permettent les lois, les mœurs et les croyances diverses des peuples. Donc, s'étant regardé, il vit qu'il n'était pas méchant et il en eut quelque confusion. Il lui en coûtait de se reconnaître ces méprisables qualités de l'intelligence dont la vie n'est point fortifiée.

Avec une excellente méthode, il chercha ensuite s'il n'était pas sorti de son caractère bienveillant et de son génie pacifique en quelque circonstance et précisément à l'endroit de madame Bergeret. Et il reconnut bientôt qu'en cette occasion particulière il avait agi contrairement à ses maximes générales et à ses sentiments habituels, que sa conduite présentait sur ce point des singularités remarquables dont il nota les plus étranges.

« Principales singularités : je feins de la croire criminelle et j'agis comme si j'avais effectivement cette croyance vulgaire. Tandis que, dans sa conscience, elle se croit coupable pour avoir forniqué avec monsieur Roux, mon élève, je tiens sa fornication pour innocente, comme n'ayant fait de mal à personne. Madame Bergeret est plus morale que moi. Mais, se croyant coupable, elle se pardonne. Et moi qui ne la crois pas coupable, je ne lui pardonne pas. Ma pensée à son égard est immorale et douce. Ma conduite à son égard est morale et cruelle. Ce que je condamne sans pitié, ce n'est pas son action, qui n'est que ridicule et incongrue, à mon sens ; c'est elle-même, coupable, non d'avoir fait ce qu'elle a fait, mais d'être ce qu'elle est. La jeune Euphémie a raison : je suis méchant! »

LE MANNEQUIN D'OSIER

Il s'approuva et, roulant de nouvelles pensées, se dit encore :

« Je suis méchant parce que j'agis. Je n'avais pas besoin de cette expérience pour savoir qu'il n'y a pas d'action innocente, et qu'agir, c'est nuire ou détruire. Dès que j'ai commencé d'agir, je suis devenu malfaisant. »

Ce n'est pas sans raison qu'il se parlait de la sorte à lui-même, car il accomplissait une action systématique, continue et suivie, qui était de rendre à madame Bergeret la vie insupportable, en retranchant à cette dame tous les biens indispensables à son humanité grossière, à son génie domestique, à son âme sociable, et finalement d'extirper de la maison l'épouse importune et désobligeante qui lui avait donné l'inestimable avantage d'être trahi.

Il usait de cet avantage. Il accomplissait son œuvre avec une énergie merveilleuse dans un caractère faible. Car M. Bergeret était pour l'ordinaire incertain et sans volonté. Mais en cette occasion un invincible Éros, un désir le poussait. Ce sont les désirs, plus forts que les volontés, qui, après avoir créé le monde, le soutiennent. M. Bergeret était conduit dans son entreprise par l'ineffable désir, par l'Éros de ne plus voir madame Bergeret. Et ce pur, ce clair désir, que ne troublait aucune haine, avait la violence heureuse de l'amour.

Cependant la jeune Euphémie attendait que le maître répondît et lui adressât, du moins, des paroles irritées. Semblable sur ce point à madame Bergeret, sa maîtresse, le silence lui était plus cruel que l'invective et l'injure.

Enfin M. Bergeret parla. Il dit d'une voix tranquille :

— Je vous congédie. Vous sortirez de cette maison dans huit jours.

La jeune Euphémie ne répondit que par un cri bestial et touchant. Elle resta durant une minute sans mouvement. Puis elle regagna, stupide, désolée et douloureuse, sa cuisine, revit les casseroles bossuées, comme des armures aux batailles, entre ses mains vaillantes; la chaise dont le siège était dépaillé sans inconvénient, car la pauvre fille ne n'y asseyait guère; la fontaine dont l'eau, maintes fois, s'échappant la nuit, par le robinet laissé grand ouvert, inondait la maison; l'évier, au tuyau perpétuellement engorgé; la table entaillée par le hachoir; le fourneau de fonte, tout mâché par la flamme; le trou noir du charbon; les tablettes garnies de dentelle de papier; la boîte de cirage, la bouteille d'eau de cuivre. Et, parmi ces monuments de sa dure vie, elle pleura.

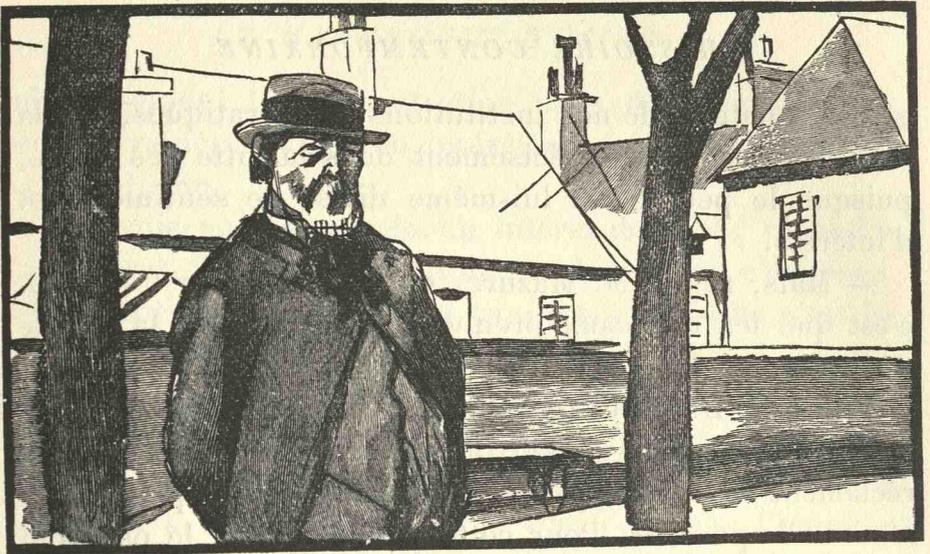
L'en demain, comme on disait jadis, l'en demain, qui était jour de marché, M. Bergeret se rendit de bon matin chez Deniseau, qui tenait sur la place Saint-Exupère un bureau de placement pour ouvriers agricoles. Il trouva dans la salle basse une vingtaine de filles rustiques, tant jeunes que vieilles, les unes courtes, rougeaudes et joufflues; les autres longues, sèches, jaunes, diverses de taille et de visage, mais semblables toutes par l'anxieuse fixité du regard, car toutes voyaient dans chaque visiteur qui ouvrait la porte leur propre destin. M. Bergeret considéra un moment cet assortiment de filles à louer. Puis il passa dans le bureau décoré de calendriers, où Deniseau lui-même se tenait devant une table couverte de registres

crasseux et de vieux fers à cheval qui servaient de presse-papiers.

Il demanda une servante au buraliste, et sans doute il la voulait pourvue de qualités rares, car, après dix minutes d'entretien, il sortit découragé. Mais, en traversant de nouveau la salle commune, il avisa, dans un coin sombre, une créature qu'il n'avait pas vue la première fois. C'était une longue forme étroite, sans âge ni sexe, surmontée d'une tête osseuse et chauve, avec un front posé comme une sphère énorme sur un nez court tout en narines. La bouche ouverte laissait voir nues des dents de cheval et sous la lèvre pendante il n'y avait point de menton. Elle demeurait dans son coin, immobile et sans regards, sachant peut-être qu'elle ne trouverait pas à se louer de si tôt et qu'on prendrait les autres de préférence à elle, satisfaite pourtant d'elle-même et tranquille. Elle était vêtue comme les femmes du bas pays où règnent les fièvres. Et il y avait des brins de paille sur sa capeline tricotée.

M. Bergeret la contempla longtemps avec une sombre admiration. Enfin, la désignant à Deniseau :

- Celle-ci, dit-il, me convient.
- Marie? demanda le buraliste, surpris.
- Elle-même, répondit M. Bergeret.



XVII

M. MAZURE, archiviste, qui avait enfin reçu les palmes académiques, regardait le gouvernement avec une indulgente douceur. Comme il lui était nécessaire de s'irriter, il tournait désormais sa colère contre les cléricaux, et dénonçait la conspiration des évêques. Ayant rencontré, un matin, M. Bergeret sur la place Saint-Exupère, il l'avertit du péril clérical.

— N'ayant pu, dit-il, renverser la République, les curés veulent s'en emparer.

— C'est l'ambition de tous les partis, répondit M. Bergeret,

et l'effet naturel de nos institutions démocratiques, car la démocratie consiste précisément dans la lutte des partis, puisque le peuple est lui-même divisé de sentiments et d'intérêts.

— Mais, reprit M. Mazure, ce qui n'est pas tolérable, c'est que les cléricaux prennent le masque de la liberté pour tromper les électeurs.

A quoi M. Bergeret répliqua :

— Tous les partis qui se trouvent exclus du gouvernement réclament la liberté parce qu'elle fortifie l'opposition et affaiblit le pouvoir. Pour cette même raison, le parti qui gouverne retranche autant qu'il peut sur la liberté. Et il fait, au nom du peuple souverain, les lois les plus tyranniques. Car il n'y a point de charte qui garantisse la liberté contre les entreprises de la souveraineté nationale. Le despotisme démocratique n'a point de bornes en théorie. Dans le fait et à ne considérer que le temps présent, je reconnais qu'il est médiocre. On nous a donné « les lois scélérates. » Mais on ne les applique pas.

— Monsieur Bergeret, dit l'archiviste, voulez-vous écouter un bon conseil? Vous êtes républicain; ne tirez pas sur vos amis. Si nous n'y prenons garde, nous retomberons sous le gouvernement des curés. La réaction fait des progrès effrayants. Les blancs sont toujours les blancs; les bleus sont toujours les bleus, comme disait Napoléon. Vous êtes un bleu, monsieur Bergeret. Le parti cléricale ne vous pardonne pas d'avoir appelé Jeanne d'Arc une mascotte. (Moi-même j'ai grand'peine à vous en excuser, car Jeanne d'Arc et Danton sont mes deux idoles.) Vous êtes libre penseur. Défendez avec nous la société civile!

LE MANNEQUIN D'OSIER

Unissons-nous ! La concentration nous donnera seule la force de vaincre. Il y a un intérêt supérieur à combattre le cléricalisme.

— Je vois surtout à cela un intérêt de parti, répondit M. Bergeret. Et, s'il me fallait mettre d'un parti, c'est dans le vôtre forcément que je me rangerais, puisque c'est le seul que je pourrais servir sans trop d'hypocrisie. Mais, par bonheur, je n'en suis pas réduit à cette extrémité, et ne suis nullement tenté de me rogner l'esprit pour entrer dans un compartiment politique. A vrai dire, je demeure indifférent à vos disputes, parce que j'en sens l'inanité. Ce qui vous distingue des cléricaux est assez peu de chose au fond. Ils vous succéderaient au pouvoir que la condition des personnes n'en serait pas changée. Et c'est la condition des personnes qui seule importe dans l'État. Les opinions ne sont que des jeux de mots. Vous n'êtes séparés des cléricaux que par des opinions. Vous n'avez pas une morale à opposer à leur morale, pour cette raison qu'il ne coexiste point en France d'un côté une morale religieuse et de l'autre côté une morale civile. Ceux qui voient les choses de la sorte sont trompés par les apparences. Je vais vous le faire entendre en peu de mots.

» Il y a, dans chaque temps, des habitudes de vie qui déterminent une manière de penser commune à tous les hommes. Nos idées morales ne sont pas le produit de la réflexion, mais la suite de l'usage. Comme à l'adoption de ces idées sont attachées des notes d'honneur et à leur répudiation des notes d'infamie, personne n'ose les remuer ouvertement. Elles sont admises sans examen par la communauté tout entière, indépendamment des croyances

religieuses et des opinions philosophiques, et elles ne sont pas plus fortement soutenues par ceux qui s'astreignent à les mettre en pratique que par ceux qui n'y conforment pas leurs actes. L'origine de ces idées est seule en discussion. Tandis que les esprits qui se disent libres croient retrouver dans la nature les règles de leur conduite, les âmes pieuses tirent de la religion les règles de la leur, et ces règles se trouvent être les mêmes, à peu de chose près, non parce qu'elles sont universelles, à la fois divines et naturelles, comme on se plaît à le dire, mais, au contraire, parce qu'elles sont propres au temps et au lieu, tirées des mêmes habitudes, déduites des mêmes préjugés. Chaque époque a sa morale dominante, qui ne résulte ni de la religion ni de la philosophie, mais de l'habitude, seule force capable de réunir les hommes dans un même sentiment, car tout ce qui est sujet au raisonnement les divise ; et l'humanité ne subsiste qu'à la condition de ne point réfléchir sur ce qui est essentiel à son existence. La morale domine les croyances, qui sont sujettes à dispute, tandis qu'elle n'est jamais examinée.

» Et précisément parce que la morale est la somme des préjugés de la communauté, il ne saurait exister deux morales rivales en un même temps et dans un même lieu. Je pourrais illustrer cette vérité d'un grand nombre d'exemples. Mais il n'en est pas de plus significatif que celui de l'empereur Julien dont j'ai naguère quelque peu pratiqué les ouvrages. Julien, qui, d'un cœur si ferme et d'une si grande âme, combattit pour ses dieux, Julien, l'adorateur du soleil, professait toutes les idées morales des chrétiens. Comme eux, il méprisait les plaisirs de la

chair, vantait l'efficacité du jeûne qui met l'homme en communication avec la divinité. Comme eux, il soutenait la doctrine de l'expiation, croyait en la souffrance qui purifie, se faisait initier à des mystères qui répondaient, aussi bien que ceux des chrétiens, à un vif désir de pureté, de renoncement et d'amour divin. Enfin son néo-paganisme ressemblait moralement comme un frère au jeune christianisme. Quoi de surprenant à cela? Les deux cultes étaient deux enfants jumeaux de Rome et de l'Orient. Ils répondaient tous deux aux mêmes habitudes humaines, aux mêmes instincts profonds du monde asiatique et latin. Leurs âmes étaient pareilles. Mais par le nom et le langage ils se distinguaient l'un de l'autre. Cette différence suffit à les rendre mortellement ennemis. Les hommes le plus souvent se querellent pour des mots. C'est pour des mots qu'ils tuent et se font tuer le plus volontiers. Les historiens se demandent avec anxiété ce qu'il serait advenu de la civilisation si, remportant une victoire méritée par sa constance et sa modération, l'empereur philosophe avait vaincu le Galiléen. Ce n'est pas un jeu facile que de refaire l'histoire. Toutefois il apparaît assez clairement que, dans ce cas, le polythéisme, qui déjà au temps de Julien était ramené à une sorte de monothéisme, aurait subi par la suite les habitudes nouvelles des âmes et pris assez exactement cette même figure morale qu'on voit au christianisme. Regardez les grands révolutionnaires et dites s'il en est un seul qui se montra quelque peu original en morale. Robespierre eut toujours sur la vertu les idées des prêtres d'Arras qui l'avaient instruit.

» Vous êtes libre penseur, monsieur Mazure, et vous

pensez que l'homme doit rechercher sur cette planète la plus grande somme de bonheur. Monsieur de Terremondre, qui est catholique, professe que nous sommes ici-bas, dans un lieu d'expiation, pour acquérir, par la souffrance, la vie éternelle; et, malgré la contradiction de vos principes, vous avez l'un et l'autre à peu près la même morale, parce que la morale est indépendante des principes.

— Vous vous moquez du monde, dit M. Mazure, et vous me donnez envie de jurer comme un marchand de fourneaux. Les idées religieuses, quand le diable y serait, entrent pour une quantité qui n'est pas négligeable dans la formation des idées morales. Je puis donc dire qu'il y a une morale chrétienne et que je la réprouve.

— Mais, cher monsieur, répondit doucement le maître de conférences, il y a autant de morales chrétiennes que le christianisme a traversé d'âges et pénétré de contrées. Les religions, comme des caméléons, se colorent des teintes du sol qu'elles parcourent. La morale, unique pour chaque génération, dont elle fait seule l'unité, change sans cesse avec les usages et les coutumes dont elle est la représentation frappante et comme le reflet agrandi sur le mur. En sorte que la morale de ces catholiques actuels, qui vous offusquent, ressemble beaucoup à la vôtre et diffère au contraire excessivement de celle d'un catholique du temps de la Ligue. Je ne parle pas des chrétiens des âges apostoliques, qui, vus de près par monsieur de Terremondre, lui sembleraient des êtres bien extraordinaires. Soyez juste et judicieux, s'il est possible : En quoi votre morale de libre penseur diffère-t-elle essentiellement, je vous prie, de la morale de ces bonnes gens d'aujourd'hui qui vont à la

messe? Ils professent la doctrine de l'expiation, fondement de leur croyance, mais ils s'indignent aussi fort que vous quand cette doctrine leur est présentée d'une manière frappante par leurs propres prêtres. Ils croient que la souffrance est bonne et qu'elle plaît à Dieu. Les voyez-vous s'asseoir sur des clous? Vous avez proclamé la liberté des cultes. Ils épousent des juives et ne font pas brûler leur beau-père. Quelles idées avez-vous qu'ils n'aient pas sur l'union des sexes, sur la famille, sur le mariage, à cela près que vous permettez le divorce sans toutefois le recommander? Ils croient qu'on se damne à désirer une femme. Les leurs sont-elles moins décolletées que les vôtres dans les dîners et les soirées? Ont-elles des robes qui font moins voir comment elles sont faites? Et leur souvient-il de ce que Tertullien a dit de l'habit des veuves? Sont-elles voilées et cachent-elles leur chevelure? Ne vous arrangez-vous point de leurs façons? Demandez-vous qu'elles aillent nues parce que vous ne croyez pas qu'Ève se couvrit d'une branche de figuier sous la malédiction d'Iaveh? Quelles idées opposez-vous à leurs idées sur la patrie, qu'ils vous exhortent à servir et à défendre, tout comme si la leur n'était pas dans le ciel? sur l'obligation du service militaire à laquelle ils se soumettent, à la réserve d'un seul point de discipline ecclésiastique, qu'en fait ils abandonnent? sur la guerre qu'ils iront faire à vos côtés, dès que vous voudrez, bien que leur Dieu leur ait dit : « Tu ne tueras point. » Êtes-vous libertaire et internationaliste, pour vous séparer d'eux en ces endroits importants de la vie? Qu'apportez-vous qui vous soit propre? Il n'y a pas jusqu'au duel qui, pour son élégance, ne soit dans leurs mœurs et

dans les vôtres, bien qu'il ne soit ni dans leurs principes, puisque leurs prêtres et leurs rois l'ont interdit, ni dans vos principes, car il suppose l'incroyable intervention de Dieu dans nos querelles. N'avez-vous point la même morale relativement à l'organisation du travail, à la propriété privée, au capital, à toute l'économie de la société actuelle dont vous supportez les uns et les autres avec une égale patience les injustices, quand vous n'en souffrez point? Il faudrait que vous fussiez socialiste pour qu'il en allât autrement. Et, quand vous le serez, sans doute ils le seront aussi. Les inégalités qui subsistent de l'ancien régime, vous les tolérez chaque fois qu'elles sont en votre faveur. Et vos adversaires de façade et d'apparence acceptent de leur côté les effets de la Révolution s'il s'agit de recueillir une fortune provenant de quelque vieil acquéreur de biens nationaux. Ils sont concordataires; vous l'êtes aussi, et la religion même vous unit.

» Leur foi détermine si peu leurs sentiments qu'ils sont aussi attachés que vous à cette vie qu'ils devraient mépriser et à leurs biens qui font obstacle à leur salut. Ayant à peu près vos mœurs, ils ont à peu près votre morale. Vous les chicanez sur des points qui n'intéressent que les politiciens et qui ne touchent point la société, justement indifférente entre eux et vous. Fidèles aux mêmes traditions, soumis aux mêmes préjugés, plongés dans les mêmes ténèbres, vous vous entre-dévorez comme des crabes dans un panier. Quand on voit vos combats de rats et de grenouilles, on n'a pas le zèle des laïcisations.

XVIII

MARIE entra dans la maison comme la mort. Madame Bergeret connut à sa vue que les temps étaient révolus.

La jeune Euphémie, qui avait pour ses maîtres et pour la maison de ses maîtres une amitié profonde, ignorée d'elle-même et sûre, ne dépendant point de la raison, un attachement de chien, demeura longtemps assise sur sa chaise dépaillée, immobile et muette, la joue écarlate. Elle ne pleurait pas, mais des boutons de fièvre lui venaient aux lèvres. Elle fit à madame ses adieux avec la gravité d'une âme rustique et religieuse. Durant les cinq années de son service, elle avait subi les violences injurieuses et la dure avarice de madame, qui la nourrissait chichement; elle

avait eu, de son côté, des éclats d'insolence et de révolte, et elle avait médité de madame parmi les servantes. Mais elle était chrétienne et, dans le fond de son cœur, elle honorait ses maîtres comme ses père et mère. Elle dit, tout enrhumée de douleur :

— Adieu, madame. Je prierai bien le bon Dieu pour vous, qu'il vous donne le bonheur. J'aurais bien voulu dire adieu à vos demoiselles.

Madame Bergeret sentait qu'avec cette pauvre fille elle était elle-même chassée de la maison. Mais elle crut qu'il était de sa dignité de ne laisser paraître aucune émotion.

— Allez, ma fille, dit-elle, allez régler votre compte avec monsieur.

M. Bergeret lui ayant remis son gage, elle compta longuement la somme, et recommença trois fois ses calculs en remuant les lèvres comme dans ses prières. Elle vérifia les pièces avec l'inquiétude de ne pas se reconnaître parmi tant d'effigies diverses; elle mit ce petit bien, le seul qu'elle eût au monde, dans la poche de sa jupe, sous son mouchoir. Et elle enfonça sa main dans la poche.

Ces soins étant pris, elle dit :

— Monsieur, vous avez toujours été bon pour moi. Je vous souhaite bien du bonheur. Mais, pas moins vrai, vous m'avez chassée.

— Vous me croyez méchant, répondit M. Bergeret. Pourtant, si je me sépare de vous, ma bonne Euphémie, c'est à regret et parce qu'il le fallait. Si je puis vous aider en quelque chose, je le ferai bien volontiers.

Euphémie se passa le revers de la main sur les yeux,

renifla et dit avec douceur, en répandant de grosses larmes :

— Personne n'est méchant ici.

Elle se retira et ferma la porte sur elle en faisant le moins de bruit possible. Et M. Bergeret la vit en imagination chez l'agent Deniseau, au fond de la salle, en coiffe blanche, son parapluie de coton bleu entre les genoux, le regard anxieux, tourné vers la porte, dans la morne troupe des filles à louer.

Cependant Marie, fille d'étable, qui n'avait jamais soigné que des bêtes, étonnée et stupide chez ces bourgeois, éprouvant la terreur qu'elle inspirait, restait tapie dans sa cuisine et contemplait les casseroles. Elle ne savait faire que la soupe au lard et n'entendait que le patois. Elle n'avait pas même de bons certificats. Il apparaissait qu'elle se livrait aux bergers et buvait de l'eau-de-vie et même de l'esprit-de-vin.

Le premier visiteur à qui elle ouvrit la porte fut le commandeur Aspertini qui, de passage dans la ville, venait donner le bonjour à son ami M. Bergeret. Elle fit sans doute une forte impression sur l'esprit du savant italien, car celui-ci, tout de suite après les compliments, parla d'elle avec cet intérêt qu'inspire la laideur, quand elle est grande et terrible.

— Votre servante, monsieur Bergeret, dit-il, me rappelle cette figure expressive que Giotto a peinte sur une voûte de l'église d'Assise, lorsque, s'inspirant d'un tercet de Dante, il a représenté Celle à qui personne n'ouvre la porte en souriant.

» A ce propos, ajouta l'Italien, avez-vous vu le portrait

en mosaïque de Virgile que vos compatriotes viennent de découvrir à Sousse, en Algérie? C'est un Romain au front large et bas, à la tête carrée, à la forte mâchoire, qui ne ressemble pas au bel adolescent qu'on nous montrait naguère. Le buste qui passa longtemps pour un portrait du poète est en réalité une réplique romaine d'un original grec du IV^e siècle, représentant un jeune dieu, adoré dans les mystères d'Éleusis. Je crois avoir le premier défini le vrai caractère de cette figure, dans mon mémoire sur l'Enfant Triptolème. Mais avez-vous connaissance du Virgile en mosaïque, monsieur Bergeret?

— Autant qu'on en peut juger par la photographie que j'ai vue, répondit M. Bergeret, cette mosaïque africaine semble la copie d'un portrait qui ne manquait pas d'accent. Ce portrait paraît bien représenter Virgile, et il n'est pas impossible que ce soit un portrait ressemblant. Vos humanistes de la Renaissance, monsieur Aspertini, se représentaient l'auteur de *l'Énéide* sous les traits d'un sage. Les vieilles éditions vénitiennes de Dante, que j'ai feuilletées dans notre bibliothèque, sont pleines de gravures sur bois où l'on voit Virgile portant la barbe philosophique. Depuis, on l'a vu beau comme un jeune dieu. Maintenant, voici qu'il a la mâchoire carrée et qu'il porte les cheveux en frange sur le front, à la mode romaine. L'idée produite par son œuvre sur les esprits des hommes n'a pas moins varié. Toutes les époques littéraires s'en firent des représentations qui ne se ressemblent point entre elles. Et, sans rappeler les contes du moyen âge sur Virgile sorcier, il est certain que le Mantouan est admiré pour des raisons qui changent avec

les temps. Macrobe reconnaissait en ce poète la sibylle de l'Empire. Dante et Pétrarque prisait sa philosophie. Chateaubriand et Victor Hugo découvraient en lui un précurseur du christianisme. Pour mon compte, n'étant qu'un joueur de mots, je ne trouve dans ses œuvres que des amusements philologiques. Vous, monsieur Aspertini, vous lui reconnaissez une vaste connaissance des antiquités romaines, et c'est peut-être le mérite le plus solide de *l'Énéide*. Nous accrochons nos idées à la lettre des vieux textes. Chaque génération imagine à nouveau les chefs-d'œuvre antiques et leur communique de la sorte une immortalité mouvante. Mon collègue Paul Stapfer a dit à ce sujet de bonnes choses.

— Des choses très considérables, répliqua le commandeur Aspertini. Mais il n'a pas, sur l'écoulement des opinions humaines, un sentiment si désespéré que le vôtre.

Ainsi ces deux hommes excellents agitaient entre eux ces images de gloire et de beauté qui ornent la vie.

— Qu'est devenu, je vous prie, demanda le commandeur Aspertini, ce soldat latiniste que j'ai rencontré chez vous, cet aimable M. Roux qui semblait estimer à son prix la gloire militaire? Car il dédaignait d'être caporal.

M. Bergeret répondit en termes concis que M. Roux avait réintégré son corps.

— Lors de mon dernier passage en cette ville, reprit le commandeur Aspertini, le deux janvier, si je ne me trompe, je surpris ce jeune savant dans la cour de la bibliothèque, sous le tilleul, conversant avec la jeune concierge, qui avait l'oreille rouge. Vous n'ignorez pas que c'est signe

qu'elle l'écoutait dans un trouble favorable. Il n'y avait rien de joli comme cette fine conque vermeille attachée au-dessus d'un cou blanc. Je feignis de ne les pas voir, par discrétion et pour ne pas faire le personnage de ce philosophe pythagoricien qui, dans Métaponte, troublait les amoureux. Cette jeune fille est fort agréable, avec ses cheveux rouges, pareils à des flammes, et sa peau délicate, marquée de légères taches de rousseur, si blanche, et qui semble éclairée du dedans. L'avez-vous remarquée, monsieur Bergeret?

M. Bergeret, qui l'avait beaucoup remarquée et qui la trouvait fort à son gré, répondit par un signe de tête. Il était trop honnête homme, respectait trop son état et gardait trop de discrétion pour avoir jamais pris aucune liberté avec la jeune portière de la bibliothèque. Mais la délicate couleur, la forme mince et souple, la vénusté gracile de cette fille avaient plus d'une fois, dans les longues séances, flotté sous ses yeux devant les feuillets jaunes de Servius ou de Donat. Elle se nommait Mathilde et passait pour aimer les jolis garçons. M. Bergeret était d'ordinaire plein d'indulgence pour les amoureux. Mais l'idée que M. Roux plaisait à Mathilde lui fut désagréable.

— C'était le soir, après la séance, poursuivit le commandeur Aspertini. J'avais copié trois lettres inédites de Muratori, qui ne figurent point au catalogue. En traversant la cour où sont rangés les débris des monuments antiques de votre ville, je vis, sous le tilleul, près du puits, non loin de la stèle des Bateliers gallo-romains, la jeune concierge aux cheveux d'or qui, les yeux baissés, écoutait, en balançant ses grosses clés au bout de ses doigts, les

propos de monsieur Roux, votre élève. Ce qu'il disait n'était pas bien différent sans doute de ce que disait à la chevreuse le bouvier de l'Oaristys. Et l'effet de ce discours n'est guère douteux. Je crus comprendre qu'il lui donnait un rendez-vous. Grâce sans doute à l'habitude que j'ai acquise d'interpréter les monuments de l'art antique, j'ai pénétré tout de suite le sens de ce groupe.

Il sourit et dit encore :

— Monsieur Bergeret, je ne sens pas, dans leur finesse, toutes les nuances de votre belle langue française. Mais les mots de fille ou de jeune fille ne me contentent pas pour désigner une enfant telle que cette concierge de votre bibliothèque municipale. On ne peut employer celui de pucelle qui a vieilli et mal vieilli. Et, je le dis en passant, c'est dommage. Il serait disgracieux de l'appeler une jeune personne; je ne vois que le nom de nymphe qui lui convienne. Mais, je vous prie, monsieur Bergeret, ne répétez pas ce que je vous ai dit sur la nymphe de la bibliothèque, de peur de lui nuire. Il ne faut point que ces secrets soient connus du maire ni des bibliothécaires. Je serais désolé si je causais, même involontairement, la moindre peine à votre nymphe.

« Il est vrai qu'elle est jolie, ma nymphe », pensa M. Bergeret.

Il était d'humeur chagrine, et ne savait plus bien en cette minute s'il ne reprochait pas plus âprement à M. Roux d'avoir plu à la concierge de la bibliothèque que d'avoir séduit madame Bergeret.

— Votre nation, dit le commandeur Aspertini, est parvenue à la plus haute culture intellectuelle et morale.

Mais il lui reste, de la longue barbarie où elle a été plongée, une sorte d'indécision et de gaucherie à considérer les choses de l'amour. En Italie, l'amour est tout pour les amants et ce n'est rien pour le monde. La société ne se croit pas intéressée dans cette affaire qui n'est une affaire que pour ceux qui la font. Un sentiment juste de la passion et de la volupté nous préserve d'être hypocrites et cruels.

Le commandeur Aspertini entretint longtemps encore son ami français de divers sujets de morale, d'art et de politique, puis il se leva pour prendre congé. Il revit Marie dans l'antichambre et dit à M. Bergeret :

— Ne prenez point en mauvaise part, je vous prie, ce que je vous ai dit de votre cuisinière. Pétrarque avait aussi une servante d'une laideur rare et singulière.

XIX

DEPUIS qu'il avait enlevé à madame Bergeret déchu le gouvernement de la maison, M. Bergeret commandait seul et mal. Il est vrai que la servante Marie n'exécutait pas ses ordres, puisqu'elle ne les comprenait pas. Mais, comme il est nécessaire d'agir, et que c'est la condition essentielle de la vie, Marie agissait, et son génie naturel lui inspirait sans cesse des déterminations fâcheuses et des actes nuisibles. Parfois ce génie s'éteignait dans l'ivresse. Un jour, ayant bu tout l'esprit-de-vin de la lampe, elle demeura quarante heures étendue inerte sur le carreau de la cuisine. Ses réveils étaient terribles. Chacun de ses mouvements causait des catastrophes. Ce que nulle autre n'eût pu faire, elle fendit,

en y posant un bougeoir, le marbre de la cheminée. Elle cuisinait les viandes à la poêle, dans un bruit déchirant, avec des odeurs empoisonnées ; et rien de ce qu'elle servait n'était mangeable.

Madame Bergeret, seule dans la chambre conjugale, criait de rage et pleurait de douleur sur les ruines de sa maison. Son malheur prenait des formes inattendues et bizarres qui étonnaient son âme régulière. Et ce malheur allait grandissant. Elle ne recevait plus la moindre somme d'argent de M. Bergeret, qui naguère encore lui remettait chaque mois ses appointements intacts, sans songer seulement à en retrancher le prix de ses cigarettes ; et, comme elle avait fait de grandes dépenses de toilette au temps voluptueux où elle plaisait à M. Roux et des dépenses plus grandes encore dans la période tourmentée pendant laquelle elle soutenait sa considération par des visites assidues à toute la société, elle commençait à recevoir de la modiste et de la couturière des réclamations pressantes ; et la maison de confections Achard, qui ne la traitait pas comme une cliente habituelle, lui lançait du papier timbré, dont la vue, le soir, consternait la fille des Pouilly. Considérant que ces revers inouïs étaient la suite inattendue, mais certaine, de sa faute, elle concevait la gravité de l'adultère, et se rappelait, à sa confusion, tout ce que dans sa jeunesse on lui avait enseigné sur ce crime incomparable ou plutôt unique, car la honte y est attachée, qu'on ne s'attire ni par l'envie, ni par l'avarice et la cruauté.

Debout sur la carpeite, avant de se mettre au lit, elle entr'ouvrait sa chemise de nuit et, le menton enfoncé dans

le cou, elle regardait un moment les formes épanouies de sa poitrine et de son ventre dont les raccourcis figuraient à ses yeux, sous la batiste, un amas de coussins et d'oreillers d'un blanc chaud, doré par la lueur de la lampe. Et, sans décider si ces formes étaient vraiment belles, car elle n'avait point l'entente du nu et ne comprenait que la beauté couturière, sans trouver sujet à se glorifier ou à s'humilier dans sa chair, sans rechercher sur elle-même le souvenir des voluptés passées, elle commençait à ressentir de l'inquiétude et du trouble à contempler ce corps dont les mouvements secrets avaient produit de si grandes conséquences domestiques et sociales.

Elle reconnaissait qu'un acte naturellement petit eût une grandeur idéale, car elle était un être moral et religieux et assez métaphysique pour admettre la valeur absolue des points aux jeux de cartes. Elle n'avait pas de remords, parce qu'elle n'avait pas d'imagination, qu'elle se faisait de Dieu une idée raisonnable et qu'elle se jugeait déjà assez punie. Mais, ne voyant point d'objection d'ailleurs à mettre l'honneur d'une femme à l'endroit où on le place communément, ne méditant pas cette entreprise monstrueuse de renverser la morale universelle pour se faire à soi-même une scandaleuse innocence, elle ne vivait point satisfaite et tranquille, et elle ne goûtait pas, au milieu des tribulations, la paix intérieure.

Ces tribulations l'inquiétaient par le mystère de leur durée indéfinie. Elles se dévidaient comme le peloton de fil rouge enfermé dans une boîte de buis sur le comptoir de madame Magloire, la pâtissière de la place Saint-Exu-

père. Madame Magloire tirait le fil, qui passait par un trou du couvercle, et ficelait d'innombrables petits paquets. Madame Bergeret ne savait point quand elle verrait le bout de ses misères; sa tristesse et ses regrets lui donnaient quelque beauté intérieure.

Le matin, elle regardait la photographie agrandie de son père, qu'elle avait perdu l'année de son mariage, et, devant ce portrait, elle pleurait, songeant aux jours de son enfance, au petit bonnet blanc de sa première communion, à ses promenades du dimanche, quand elle allait boire du lait à la Tuilerie avec ses cousines les deux demoiselles Pouilly du Dictionnaire, à sa mère, non point morte, mais vieille au bout de la France, dans sa petite ville natale du Nord. Le père de madame Bergeret, Victor Pouilly, proviseur, auteur d'une édition estimée de la grammaire de Lhomond, avait eu, dans ce monde, une haute idée de sa dignité sociale et de sa valeur intellectuelle. Opprimé et protégé par son frère aîné, le grand Pouilly du Dictionnaire, soumis aux autorités universitaires, il reprenait avantage sur le reste du monde, et s'enorgueillissait de son nom, de sa grammaire et de la goutte, qu'il avait forte. Son attitude exprimait la dignité d'un Pouilly. Et son portrait semblait dire à sa fille : « Mon enfant, j'ignore, je veux ignorer tout ce qui dans ta conduite peut n'être pas suffisamment régulier. Sache que tous tes maux viennent d'avoir épousé un homme inférieur à toi. Je me flattai vainement de l'élever jusqu'à nous. Ce Bergeret est un homme sans éducation. Ta faute capitale, source de tes misères présentes, est ton mariage, ma fille. » Et madame Bergeret entendait ce discours. La



sagesse et la bonté paternelles, dont il était empreint, soutenaient un peu son courage défaillant. Pourtant elle cédait insensiblement aux destins. Elle cessait ses visites accusatrices dans le monde, dont elle avait lassé la curiosité par la monotonie de ses plaintes. On commençait à croire, même chez le recteur, que les récits qu'on faisait d'elle et de M. Roux, dans la ville, n'étaient pas que des fables. Elle ennuyait, elle était compromise; on le lui laissait voir. Elle n'avait gardé de sympathies que chez madame Dellion, pour qui elle était la représentation allégorique de la vertu malheureuse, mais madame Dellion, étant d'une société supérieure, la plaignait, l'estimait, l'admirait et ne la recevait pas. Madame Bergeret demeurait abattue et seule, sans mari, sans enfants, sans foyer, sans argent.

Une fois encore, elle tenta de rentrer dans ses droits domestiques. Ce fut le lendemain d'un jour plus misérable et douloureux que les autres. Après avoir essuyé les réclamations injurieuses de mademoiselle Rose, la modiste, et du boucher Lafolie, après avoir surpris Marie, la servante, volant trois francs soixante-quinze laissés par la blanchisseuse sur le buffet de la salle à manger, madame Bergeret se coucha pleine de tristesse et d'épouvante, et ne put s'endormir. Elle devenait romantique par excès d'infortune et se représentait dans l'ombre de la nuit cette Marie lui versant un poison préparé par M. Bergeret. L'aube dissipa ses terreurs confuses. Elle s'habilla avec quelque soin et se rendit, grave et douce, dans le cabinet de travail de M. Bergeret.

Elle y était si peu attendue qu'elle trouva la porte ouverte.

— Lucien! Lucien! dit-elle.

Elle invoqua les têtes innocentes de leurs deux filles. Elle pria, supplia, exprima des pensées justes sur l'état lamentable de la maison, promit d'être à l'avenir bonne, fidèle, économe, gracieuse. Mais M. Bergeret ne lui fit pas de réponse.

Elle s'agenouilla, sanglota, tordit ses bras, naguère impérieux. Il ne daigna rien voir ni rien entendre.

Elle lui montrait une Pouilly à ses pieds. Mais il prit son chapeau et sortit. Alors elle se redressa, courut à sa poursuite, le poing tendu, les lèvres retroussées, et lui cria de l'antichambre :

— Je ne vous ai jamais aimé, vous entendez? Jamais, pas même quand je vous ai épousé! Vous êtes laid, vous êtes ridicule, et le reste. Et l'on sait dans toute la ville que vous n'êtes qu'un foutriquet... oui, un foutriquet...

Ce terme, qu'elle n'avait jamais entendu que dans la bouche du Pouilly du Dictionnaire, mort depuis plus de vingt ans, lui était revenu subitement et merveilleusement à l'esprit. Elle ne lui attribuait aucun sens précis. Mais il lui semblait extrêmement injurieux. Et elle jetait dans l'escalier ce cri :

— Foutriquet, foutriquet!

Ce fut le dernier effort de l'épouse. Quinze jours après cette entrevue, madame Bergeret parut, tranquille cette fois et résolue, devant M. Bergeret.

— Je ne peux plus y tenir, lui dit-elle. C'est vous qui l'aurez voulu. Je vais chez ma mère; vous m'y enverrez Juliette. Je vous laisse Pauline...

LE MANNEQUIN D'OSIER

Pauline était l'aînée; elle ressemblait à son père pour qui elle avait de la sympathie.

— J'espère, ajouta madame Bergeret, que vous ferez à l'enfant, que je garde avec moi, une pension convenable. Je ne demande rien pour moi.

En entendant ces paroles, en la voyant au point où il l'avait amenée par sa prudence et sa constance, M. Bergeret fit effort pour contenir sa joie, craignant, s'il la faisait paraître, que madame Bergeret ne renoncât à un arrangement qu'il trouvait si agréable.

Il ne répondit rien, mais il inclina la tête en signe de consentement.

L'ORME DU MAIL

BIBLIOGRAPHIE

A. Édition originale.

1. — Histoire Contemporaine || L'ORME DU MAIL || par || Anatole France || de l'Académie Française || Paris || Calmann Lévy, éditeur || Ancienne Maison Michel Lévy frères || 3, rue Auber, 3 || 1897.

Paris, Impr. Chaix, rue Bergère, 20. In-18. Couverture jaune impr. par A. Delafoy, 3, rue Auber.

2 ff. non ch. (faux-titre et titre) et 336 pages.

Le tirage de luxe comprend, sous couverture glacée rouge sombre, 30 exemplaires sur japon et 50 sur hollande.

Paru le 13 Janvier 1897.

B. Publication antérieure.

a. Sauf la nouvelle intitulée : *Un Substitut*, publiée en premier lieu dans la REVUE DE PARIS, les dix-sept chapitres qui composent L'ORME DU MAIL ont paru d'abord, sous des titres divers et avec de nombreuses variantes, dans le journal L'ÉCHO DE PARIS, au cours des années 1895 et

BIBLIOGRAPHIE

1896. Le titre collectif : *Histoire Contemporaine* se rencontre pour la première fois en tête du chapitre publié le 27 octobre 1896.

- | | | | | | |
|-------|-----------|---|----------------------|---|--|
| Chap. | I. — | ÉCHO DE PARIS | du 22 Janvier 1895. | Titre : « <i>Nouvelles Ecclésiastiques.</i> » | <i>Monseigneur.</i> » |
| | — II. — | — | du 12 Février 1895 : | « <i>La Messe de M. l'abbé Lantaigne.</i> » | |
| | — III. — | — | du 19 Février 1895 : | « <i>La Lettre de M. l'abbé Lantaigne.</i> » | |
| | — IV. — | — | du 12 Mars 1895 : | « <i>Monsieur Guitrel.</i> » | |
| | — V. — | — | du 26 Mars 1895 : | « <i>Le Pendu.</i> » | |
| | — VI. — | — | des | { | 24 Mai 1896 : « <i>M. Lantaigne et M. Guitrel</i> » ; |
| | | | | | 2 Juin 1896 : « <i>Pour M. Lantaigne</i> » ; |
| | | | | | 9 Juin 1896 : « <i>Pour M. Lantaigne.</i> »
Sous-titre : « <i>La Générale.</i> » |
| | — VII. — | — | du 5 Mars 1895 : | « <i>Les Idées de M. l'abbé Lantaigne.</i> » | |
| | — VIII. — | — | du 17 Mai 1896 : | « <i>Les Idées de M. l'abbé Lantaigne.</i> » | |
| | — IX. — | — | du 21 Avril 1896 : | « <i>Les Idées de M. Lantaigne.</i> » | |
| | | | | Précédé de la note suivante : « J'avertis tout de suite le lecteur que M. Lantaigne ne paraîtra pas dans ce chapitre. » | |
| | — X. — | — | du 2 Avril 1895 : | « <i>Avant la fête.</i> » | |
| | — XI. — | — | des | { | 5 Mai 1896 : « <i>Les Idées de M. Lantaigne.</i> » |
| | | | | | Note liminaire : « On trouvera exprimées dans ce chapitre les idées de M. Guitrel » ; |
| | | | | | 12 Mai 1896 : « <i>Les Idées de M. Lantaigne.</i> » Sous-titre : « <i>Entretien secret de M. le préfet Worms-Clavelin et de M. l'abbé Guitrel dans l'arrière-boutique de l'orfèvre Rondelet.</i> » |
| | — XII. — | — | des | { | 23 Juin 1896 : « <i>La Maison de la Reine Marguerite</i> » ; |
| | | | | | 30 Juin 1896 (même titre) ; |
| | | | | | 7 Juillet 1896 (même titre). |
| | — XIII. — | — | des | { | 14 Juillet 1896 : « <i>M. Lantaigne</i> » ; |
| | | | | | 21 Juillet 1896 : « <i>M. l'abbé Lantaigne</i> » ; |
| | | | | | 28 Juillet 1896 : « <i>M. Bergeret.</i> » |
| | — XIV. — | La nouvelle qui fait la substance de ce chapitre a été publiée en premier lieu dans la REVUE DE PARIS du 1 ^{er} Décembre 1894, sous le titre : « <i>Substitut</i> ». | | | |

BIBLIOGRAPHIE

Chap. XV. — ÉCHO DE PARIS des	{	<p>4 Août 1896 : « <i>Monsieur Cassagnol.</i> » Note liminaire : « Chez Paillot fils, libraire sur la place Saint-Exupère, jouxte la maison de la reine Marguerite (ancienne maison Tricouillard) et au coin de la rue des Tintelleries. »</p> <p>25 Août 1896 : « <i>M. Cassagnol.</i> »</p>
— XVI. — —	{	<p>27 Octobre 1896 : « <i>Histoire Contemporaine.</i> <i>Monsieur le Préfet à Valcombe</i> » ;</p> <p>3 Novembre 1896 : « <i>Histoire Contemporaine.</i> <i>A la Valcombe.</i> »</p>
— XVII. — —	{	<p>du 8 Septembre 1896 : « <i>M. Worms-Clavelin.</i> »</p>

b. Le 28 Avril 1896 L'ÉCHO DE PARIS publiait un chapitre intitulé : « *Les Idées de M. Lantaigne* » et précédé de la note que voici : « On ne trouvera pas dans ce chapitre les idées de monsieur Lantaigne, mais on y trouvera celles de madame Worms-Clavelin. » Ce chapitre, dont la plus grande partie n'a pas été recueillie en volume, rapporte l'entrevue de madame Worms-Clavelin et de mademoiselle Deniseau, l'inspirée de la place Saint-Exupère.

Le 16 Juin 1896 paraissait dans L'ÉCHO DE PARIS un chapitre, intitulé : « *M. le Préfet* », qui n'a pas été recueilli dans le volume, et que nous donnons ci-après (page 459).

C. Manuscrits.

a. Un manuscrit fragmentaire de L'ORME DU MAIL faisait partie de la bibliothèque de M. Pierre Dauze vendue, à Paris, en Mai 1914. Le catalogue de cette vente (Paris, H. Leclerc, 1914. — Première partie, n° 674) le décrit de la façon que voici : « In-4° de 305 pages montées sur papier de Hollande, cartonn., dos et coins maroquin vert », et indique que les nouvelles comprises dans ce manuscrit correspondent à sept seulement des chapitres du volume.

b. Le manuscrit de la nouvelle intitulée « *Un Substitut* » appartient à la Bibliothèque Nationale à laquelle il a été légué par madame Arman de Caillavet. Il y figure sous le n° 10810 (Fonds français. — Nouvelles acquisitions) et se compose de 51 feuillets in-4°, précédés d'une lettre de M. L. Ganderax (20 Avril 1894).

Sous le n° 21612 (Fonds français. — Nouvelles acqu.), la Bibliothèque

BIBLIOGRAPHIE

Nationale conserve, en un volume in-f^o, seize feuillets d'épreuves de la même nouvelle, avec additions et corrections autographes de l'auteur (Legs de madame Arman de Caillavet).

D. Deuxième édition originale.

2. — Anatole France || de l'Académie Française || Histoire Contemporaine || L'ORME DU MAIL || Édition revue et corrigée par l'auteur || Paris || Calmann-Lévy, éditeurs || 3, rue Auber, 3 || 1923.

Un volume in-8° imprimé sur vélin blanc des Papeteries du Marais et tiré à 2 000 exemplaires tous numérotés.

2 ff. non ch. (faux-titre et titre) et 340 pages.

Paru le 10 Juillet 1923.

L'édition in-18 jésus sous couverture bleue (parue le 6 Décembre 1924) et les éditions ultérieures sous couverture saumon, puis sous couverture jaune, enfin sous couverture verte sont identiques comme pagination et comme texte à l'édition revue en 1923.

E. Édition moderne.

3. — L'ORME DU MAIL. Illustré de cinquante-deux aquarelles de Serge Beaune, reproduites au patron par J. Saudé. Un volume in-8° double tellière (22 × 16 1/2) de 312 pages, imprimé en caractères neufs Cochin de 12. Tirage en deux couleurs. Paris, Éditions du « Sagittaire ». Simon Kra, libraire-éditeur. Tiré à 1 000 exemplaires, dont 100 sur jupon, 150 sur hollandaise et 750 sur vélin. Paru en Juillet 1922.

UN CHAPITRE INÉDIT
DE « L'ORME DU MAIL »

(Voir *Bibliographie*, section B, § b.)

M. LANTAIGNE ET M. GUITREL

M. LE PRÉFET

M. le préfet Worms-Clavelin avait été mandé à Paris par le nouveau ministre de l'Intérieur. Il entra dans le palais administratif de la place Beauvau par une petite porte de lui connue et traversa aisément les couloirs secrets. Les huissiers le favorisaient. Il était grossier avec eux comme avec tous ses inférieurs, mais d'une grossièreté sans insolence et qui aurait été la leur s'ils avaient échangé subitement leur condition contre la sienne. Aussi ses manières, qui ne lui donnaient aucune considération, ne lui attiraient pas non plus de haine. A son approche, les gens à chaîne et à galons se touchaient le coude et se jetaient à l'oreille : « C'est le préfet youpin ». Ils le regardaient d'un air qui disait : « Celui-là marque mal, mais c'est un malin ». Il leur grognait au nez :

BIBLIOGRAPHIE

— Annoncez-moi, et ne me laissez pas moisir dans les antichambres, hein?

Ils l'introduisaient, de salle en salle, avec l'idée confuse de pousser dans le cabinet du ministre quelque chose d'un peu incongru. Enfin M. le préfet Worms-Clavelin n'était pas antipathique dans les couloirs du ministère.

L'audience était de pure forme. Le ministre, Alphonse Huguet, député de la circonscription la plus pauvre d'une grande ville industrielle, était radical avancé. Mais comme il remplaçait, dans le bâtiment de la place Beauvau, un ministre radical, il se trouvait être un modéré. Son passé, disait-il, donnait à la politique de progrès d'assez sûres garanties pour qu'il pût, sans alarmer la démocratie, faire cette fois, dans l'intérêt de la République, une politique de conciliation, la seule efficace et la seule possible. Car fallait-il, par une agitation imprudente, compromettre la cause du progrès? Il ne le croyait pas. En fait, il travaillait à gagner vingt voix de droite, dont il avait besoin. Aussi les journaux socialistes disaient qu'il était vendu aux d'Orléans.

Il parla à M. Worms-Clavelin avec une aménité acquise dans le courtage des assurances, dont il avait vécu dix ans, à la fin de l'Empire et sous l'ordre moral.

— Je suis content de vous voir, monsieur le préfet. Il faut que vous retourniez dans votre département pénétré de cette pensée que nous sommes des hommes d'ordre et de progrès.

M. Worms-Clavelin se rappela que le précédent ministre lui avait adressé exactement les mêmes paroles : « Le progrès par l'ordre, tel est notre but ». Mais il n'avait point l'esprit d'ironie et il était trop sérieux pour se livrer au vain jeu des rapprochements philosophiques.

Le ministre poursuivit :

— Je vous ai déjà vu une fois à cette place, monsieur le préfet.

On sait en effet que M. Alphonse Huguet reçut le portefeuille de l'Intérieur dans le cabinet le plus laborieux qu'eut à former l'honnête monsieur Carnot, au temps des scandales.

BIBLIOGRAPHIE

— ... A cette place même. Je suis heureux de vous y revoir aujourd'hui. Sans avoir pris connaissance d'une façon complète de votre administration, je crois savoir que vous avez réussi dans votre département, un des plus beaux, j'ose dire, et des plus prospères de la France.

Ainsi, de la bouche de M. le ministre de l'Intérieur, M. le préfet Worms-Clavelin recevait la récompense de sa profonde sagesse. M. Worms-Clavelin avait justement considéré le précédent ministère comme transitoire et périssable. Il n'avait donné à ces maîtres d'un moment qu'une lente obéissance et des soins négligents. C'était sa méthode et sa règle de servir médiocrement le gouvernement du jour, sachant que la médiocrité de ces services plairait aux maîtres du lendemain.

Il recueillait donc à cette heure le fruit de sa conduite excellente. Et il le recueillait sans orgueil. Il n'avait nullement l'orgueil de l'esprit.

Il aurait plutôt mis sa vanité dans le faste et la richesse. Au moment même où il inclinait la tête pour reconnaître la bienveillance du ministre, il songeait qu'avec un peu plus d'estomac qu'il n'en avait il se serait mis dans les affaires. Mais il espérait bien, avec l'aide précieuse de Noémi, sortir un jour de l'administration départementale pour entrer dans la grande finance d'État.

— J'ai appris, dit le ministre, que vous aviez émis cet avis qu'il convenait de rendre leurs traitements à de pauvres desservants qui en étaient privés par mesure administrative. Je suis de votre avis. Vous pourrez le dire à ceux qui vous ont sollicité en ce sens. Il faut éviter les taquineries mesquines. On ne gouverne qu'avec des idées larges. Il n'y a pas de question cléricale, n'est-ce pas, dans votre département?... Je veux dire à l'état aigu...

M. le préfet répondit avec cette ingénuité qui lui donnait parfois un air de finesse narquoise :

— Mais, monsieur le ministre, vous savez mieux que personne qu'il n'y a de question cléricale que dans le Parlement. Dans

BIBLIOGRAPHIE

nos provinces, il n'y a que des questions agricoles et industrielles.

» Mes administrés font un peu de culture, fabriquent quelques produits, et puis ils vont se coucher, sans faire beaucoup d'enfants. Ah! on ne se grouille pas fort dans mon département!

Et M. le préfet se renversa dans son fauteuil. Les poches de ses yeux lui descendaient jusqu'au milieu des joues; le nez lui tombait sur la bouche, la lèvre sur le menton, le menton sur sa cravate sang de bœuf. Le collet de sa redingote noire était semé de pellicules. Il croisait ses jambes, enfermées dans un pantalon chamois, très voyant, marqué de taches sombres. Il puait le mauvais cigare.

M. le ministre le regarda et ne lui trouva rien de particulier.

— La question agricole, dit-il, et la question industrielle prient les autres, c'est bien mon avis. Mais il y a aussi la question financière qui nous intéresse. Comment les contribuables de votre département envisagent-ils les réformes fiscales soumises aux Chambres?

— Mon Dieu! Monsieur le ministre, vous connaissez bien le caractère des contribuables. Dès qu'on fait mine de leur tirer l'argent de la poche, ils crient comme des putois. Ils crient et ils paient.

Le ministre sourit largement :

— Ce pays, dit-il, est vraiment admirable. Pour l'élasticité des ressources financières, la France est le premier peuple du monde. Il faut le dire bien haut, car c'est vrai.

— Ah! Monsieur le ministre, quand ce ne sera plus vrai, il faudra le dire bien plus haut encore.

Et les deux hommes publics se regardèrent avec ce sentiment qu'il était meilleur de parler d'autres choses entre eux.

— Je vois avec satisfaction, monsieur le préfet, que l'esprit de votre département est bon. Les élections municipales et cantonales ont donné d'excellents résultats.

M. le préfet s'inclina.

— En effet, monsieur le ministre, nous avons pu triompher des

BIBLIOGRAPHIE

difficultés suscitées à la République par cette effroyable campagne de diffamation, qui a été menée dans ma région avec une animosité et une perfidie particulières.

M. le préfet faisait allusion aux scandales qui avaient éclaté dans son département et atteint grièvement un sénateur, deux députés, deux ingénieurs de l'État et deux financiers, ces derniers en fuite, les ingénieurs en prison et les membres du Parlement sous le coup de poursuites.

M. le ministre abaissa les paupières avec une mâle pudeur. M. le préfet poursuivit son apologie. Il avait obtenu de bonnes élections municipales, il croyait pouvoir obtenir de bonnes élections sénatoriales. Il avait la pratique de l'administration. Il jouissait de la confiance du parti républicain. Il était aimé des hommes de gouvernement, estimé par les monarchistes et les ralliés, redouté des socialistes. Il lui manquait seulement, pour accroître ses moyens d'action en même temps que son prestige personnel, la croix d'officier. Si M. le ministre, à l'occasion de la Fête nationale...

— Je prends note, dit le ministre. Il m'est impossible de vous faire une promesse, ni même de vous donner une espérance un peu ferme. Nous sommes saisis d'un très grand nombre de demandes. Avez-vous déposé la vôtre?... Oui. C'est bien, je ferai mon possible.

Il se leva.

— C'est pour le prestige, dit M. le préfet Worms-Clavelin en saluant.

Et en gagnant la porte avec un dandinement il laissa voir au ministre sa tête crépue, garnie de deux oreilles en anses de cafetière. Alors le ministre fit cette réflexion :

« C'est un fonctionnaire intelligent. Mais il est déparé par un je ne sais quoi... par quelque chose d'indéfinissable. »

ANATOLE FRANCE

(ÉCHO DE PARIS, 16 Juin 1896.)

LE MANNEQUIN D'OSIER

BIBLIOGRAPHIE

A. Édition originale.

1. — Histoire Contemporaine || LE || MANNEQUIN D'OSIER || par || Anatole France || de l'Académie Française || Paris || Calmann Lévy, éditeur || Ancienne Maison Michel Lévy, frères || 3, rue Auber, 3 || 1897.

Paris, Impr. Chaix, rue Bergère, 20. In-18. Couverture jaune impr. par A. Delafoy, 3, rue Auber.

2 ff. non ch. (faux-titre et titre), et 350 pages.

Le tirage de luxe comprend, sous couverture glacée rouge sombre, 30 exemplaires sur japon et 50 sur hollandaise.

Paru le 22 Septembre 1897.

B. Publication antérieure.

Les dix-neuf chapitres qui composent LE MANNEQUIN D'OSIER ont paru d'abord, non sans d'importantes différences de texte, dans le journal L'ÉCHO DE PARIS, au cours des années 1896 et 1897. Uniformément précédés

BIBLIOGRAPHIE

du titre collectif « *Histoire Contemporaine* » (que nous rappellerons par les initiales H. C.), les articles de L'ÉCHO DE PARIS comportent chacun, par surcroît, un titre spécial.

Chap. I. — ÉCHO DE PARIS.	{	10 Novembre 1896 : « H. C. — <i>Monsieur Bergeret</i> » ;
		17 Novembre 1896 : « H. C. — <i>Madame Bergeret</i> » ;
		24 Novembre 1896 : « H. C. — <i>Chez monsieur Bergeret</i> » ;
		1 ^{er} Décembre 1896 : « H. C. — <i>Le Commandeur Aspertini.</i> »
— II. —		15 Décembre 1896 : « H. C. — <i>M. Guitrel à Paris.</i> »
— III. —		8 Décembre 1896 : « H. C. — <i>Pied d'Alouette.</i> »

Ayant donné à L'ÉCHO DE PARIS, les 22 Décembre et 29 Décembre 1896, deux articles étrangers à la série de l'*Histoire Contemporaine*, Anatole France termine le second par les lignes que voici :

« Nous reviendrons la prochaine fois à notre *Histoire Contemporaine*; nous reverrons monsieur Guitrel, qui désire la mitre avec de grands soupirs. Son ambition, moins violente que celle de l'abbé Tigrane, est aussi forte. Nous reverrons monsieur Lantaigne qui a l'âme haute, mais qui n'est pas un bon administrateur. Or, un diocèse est une administration. Bossuet le dit dans la plus belle phrase du monde. (Voir l'Oraison funèbre du prince de Condé.)

» De plus, monsieur Lantaigne est gallican et souffre impatiemment que le pape se mêle des affaires temporelles de la Gaule. Louis XIV aurait approuvé un tel prêtre. Mais nos ministres des cultes sont ultramontains. Et je crains bien que leur choix ne se porte pas sur ce candidat que son zèle entraîne à défendre ardemment les libertés de l'Église gallicane. M. Lantaigne est un prêtre d'autrefois. Nous reverrons enfin M. Bergeret, qui est à plaindre, car il pense. C'est là une grande misère, spécialement en province. Anatole France. »

Chap. IV. — ÉCHO DE PARIS.	{	5 Janvier 1897 : « H. C. — <i>Monsieur Bergeret.</i> »
— V. —		12 Janvier 1897 : « H. C. — <i>Rencontres</i> » ;
		19 Janvier 1897 : « H. C. — <i>Monsieur Bergeret.</i> »
		26 Janvier 1897 : « H. C. — <i>Les Instincts ataviques chez monsieur Bergeret</i> » ;
— VI. —		9 Février 1897 : « H. C. — <i>Le Graftito</i> » ;
		16 Février 1897 : « H. C. — <i>Monsieur Bergeret.</i> »

BIBLIOGRAPHIE

- Chap. VII. — ÉCHO DE PARIS. 23 Mars 1897 : « H. C. — *Les Réflexions de madame Bergeret.* » Ce chapitre est précédé, dans l'ÉCHO DE PARIS, d'un *Avertissement* qu'on trouvera ci-après, p. 469.
- VIII. — — 2 Février 1897 : « H. C. — *Monsieur Guirel.* »
- IX. — — 30 Mars 1897 : « H. C. — *Madame Bergeret.* »
- X. — — 23 Février 1897 : « H. C. — *Monsieur Worms-Clavelin.* »
- XI. — — { 2 Mars 1897 : « H. C. — *L'Assassin Lecœur* » ;
9 Mars 1897 : « H. C. — *Propos interrompus* » ;
16 Mars 1897 : « H. C. — *Propos rompus.* »
- XII. — — { 6 Avril 1897 : « H. C. — *Monsieur l'abbé Tabarit* » ;
20 Avril 1897 : « H. C. — *Monsieur Lantaigne* » ;
27 Avril 1897 : « H. C. — *Sur le banc du Mail.* »
- XIII. — — 4 Mai 1897 : « H. C. — *Les Mondes.* »
- XIV. — — 25 Mai 1897 : « H. C. — *Mademoiselle de Clavelin.* »
- XV. — — 18 Mai 1897 : « H. C. — *Monsieur Bergeret ou l'Expiation.* »
- XVI. — — { 1^{er} Juin 1897 : « H. C. — *Madame Bergeret* » ;
8 Juin 1897 : « H. C. — *La Jeune Euphémie* » ;
15 Juin 1897 : « H. C. — *Marie.* »
- XVII. — — 22 Juin 1897 : « H. C. — *M. Mazure.* »
- XVIII. — — 29 Juin 1897 : « H. C. — *Choses domestiques.* »
- XIX. — — 6 Juillet 1897 : « H. C. — *La Séparation.* »

C. Manuscrit.

Un manuscrit fragmentaire du MANNEQUIN D'OSIER faisait partie de la bibliothèque de M. Pierre Dauze, vendue à Paris en Mai 1914. Le catalogue de cette vente (Paris, H. Leclerc, 1914. — Première partie, n° 672) le

BIBLIOGRAPHIE

décrit ainsi : « In-4° de 394 pages montées sur papier de Hollande, cartonn., dos et coins mar. citron. Précieux manuscrit autographe renfermant douze nouvelles parues dans L'ÉCHO DE PARIS... ».

D. Seconde édition originale.

2. — Anatole France || de l'Académie Française || Histoire Contemporaine || Le
|| MANNEQUIN D'OSIER || Édition revue et corrigée par l'auteur || Paris ||
Calmann-Lévy, Éditeurs || 3, rue Auber, 3 || 1923.

Un volume in-8° imprimé sur vélin blanc des Papeteries du Marais et tiré à 2 200 exemplaires tous numérotés.

3 ff. non ch. (1 f. blanc, faux-titre et titre), 351 pages de texte, 1 verso blanc, 1 f. blanc non ch.

Paru le 21 Décembre 1923.

L'édition in-18 jésus sous couverture bleue (parue le 12 Août 1925) et les éditions ultérieures sous couverture saumon, puis sous couverture jaune, enfin sous couverture verte sont identiques comme pagination et comme texte à l'édition revue en 1923.

E. Édition moderne.

3. — LE MANNEQUIN D'OSIER. Illustré de cinquante-huit aquarelles de Serge Beaune, reproduites au patron par D. Jacomet et C^{ie}. Un vol. in-8° double tellière de 316 pages, imprimé en caractères Cochin de 12. Tirage en deux couleurs. Paris, Éditions du « Sagittaire », Simon Kra, libraire-éditeur. Tiré à 1 000 exemplaires, dont 100 sur japon, 150 sur hollande et 750 sur vélin. Paru en Juin 1923.

F. Théâtre.

LE MANNEQUIN D'OSIER, comédie en 4 actes et 8 tableaux, par Anatole France, représentée pour la première fois le 22 Mars 1904 sur la scène de la Renaissance, Lucien Guitry étant directeur.

MADAME BERGERET

(Voir *Bibliographie*, section B, § VII.)

I. — AVERTISSEMENT

Revenons sur nos pas. Ces retours sont autorisés par l'exemple des poètes épiques et des romanciers de l'âge romantique. On les trouve déjà dans l'*Odyssée*. Il est vrai que les poèmes homériques sont, comme le dit M. Bergeret, de vénérables ravaudages; mais ils amusent quand on les prend pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour de vieux recueils de contes populaires. Les Grecs furent, dès l'enfance, de merveilleux conteurs. Revenons sur nos pas comme ils faisaient volontiers. Nous avons d'ailleurs à réparer un fâcheux oubli. Il faut avouer notre faute : nous n'avions plus pensé à madame Bergeret. L'*Orme du Mail* n'est peut-être pas d'une ordonnance très sévère. Ce n'est point la colonnade du Louvre. Sachons nous juger. Ce livre est moins bien composé que les *Remords d'un ange*, mais il ne l'est pas plus mal que le *Don Quichotte* ou le *Pantagruel*. Je sais reconnaître mes fautes sans m'humilier plus que de raison. Évidemment il y a parfois un peu de désordre dans cette chronique hebdomadaire d'une petite ville française, que j'écris à cette place depuis cent lunes environ. Les faits n'y sont pas toujours étroitement liés. Mais remarquez, je vous prie, que l'épisode de la *Dolonie*, dans

BIBLIOGRAPHIE

Illiade, ne se rattache en rien à ce qui précède, non plus qu'à ce qui suit, et que l'assaut du mur au Livre XIII est d'une incohérence si frappante que des professeurs s'en sont aperçus. Ce qu'on passe au poète, on le passera sans doute au chroniqueur. Car mon histoire contemporaine est une simple chronique, dans la manière d'un certain moine que je me donne pour modèle. Il vivait en l'an mille et se nommait Raoul Glaber. Il notait en mauvais latin les événements de son temps. C'étaient le plus souvent des pestes et des famines. Il en a fait un petit livre très bref, pauvre de style et de pensée, d'une candeur enfantine que je me suis efforcé d'imiter. Celui qui voudrait me louer à mon gré soutiendrait que je suis un autre Raoul Glaber.

Ce que j'en dis est pour m'excuser d'avoir oublié madame Bergeret dans le moment où il y avait quelque intérêt à connaître le secret de ses pensées. Nous allons réparer cet oubli et, comme nous disions, revenir sur nos pas. Nous quitterons M. Worms-Clavelin au moment où il prononce devant M. Frémont cette sage parole : « Frémont, ne dites pas de mal de l'alliance russe. C'est la meilleure de toutes les réclames électorales. » Nous quitterons le maître de conférences à la Faculté des Lettres après avoir rapporté ces maximes judicieuses par lesquelles il termina ses réflexions sur la peine de mort : « Le droit de grâce était un des attributs du droit divin...

(Premier état, avec quelques variantes, du développement qui figure à la page 360, l. 8 à 24, de la présente édition.)

... Elle le fut médiocrement. » Il n'aurait pas fallu que ces remarques fussent perdues.

*
* *

BIBLIOGRAPHIE

II. — LES RÉFLEXIONS DE MADAME BERGERET

Maintenant que nous les avons notées, remontons de quelques semaines le cours rapide du temps et considérons madame Bergeret après qu'elle fut surprise entre les bras de M. Roux par M. Bergeret. On sait que M. Bergeret, en une telle conjoncture, garda, comme Marc-Aurèle, cette possession de soi-même qui met l'homme au-dessus de toute offense. Il se retira dans son cabinet. M. Roux, estimant qu'il ne pouvait que nuire, etc. (p. 314, l. 24 de la présente édition).

(ÉCHO DE PARIS, Mardi 23 Mars 1897.)

TABLE .

L'ORME DU MAIL

L'ORME DU MAIL	1-222
--------------------------	-------

LE MANNEQUIN D'OSIER

LE MANNEQUIN D'OSIER	223-453
--------------------------------	---------

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES	455-471
------------------------------------	---------

LE TOME ONZIÈME DES ŒUVRES COMPLÈTES
ILLUSTRÉES D'ANATOLE FRANCE CONTIENT LES
COMPOSITIONS D'HERMANN-PAUL, GRAVÉES SUR
BOIS PAR JULES MALCOURONNE.

CETTE ÉDITION, COMPOSÉE EN CARACTÈRES FIRMIN DIDOT,
DES FONDERIES DEBERNY-PEIGNOT, EST IMPRIMÉE
CHEZ PAUL BRODARD A COULOMMIERS SUR PAPIER
VÉLIN DU MARAIS PORTANT EN FILIGRANE LA
SIGNATURE D'ANATOLE FRANCE.

LA REVISION DES TEXTES ET LES NOTES
BIBLIOGRAPHIQUES SONT DE M. LÉON CARIAS.

CETTE ÉDITION EST PUBLIÉE SOUS LA
DIRECTION DE M. GÉRARD LE PRAT.

